مكرر من الاصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 579 — 32 PAGES — SAMEDI 3 FÉVRIER 1979

Le directeur d'un quotidien assassiné en Turquie

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le tout ou rien de l'ayatollah Khomeiny

Le déferlement de ferveur populaire et d'allégresse qui a accueilli l'ayatollah Khomeiny à Téhéran au terme d'un exil de quinze ans n'a pas été accompagné des débordements et des violences que l'on pouvait redouter. Ce succès est à porter au crédit de l'opposition religieuse. Elle avait compté sur la « maturité » d'un peuple dont les nerfs ont été soumis à dure épreuve par une longue attente et une exaltation sans précédent.

Dans le langage familier qu'affectionnent souvent les étrangers francophones pour mieux montrer qu'ils connaissent les détours de la langue, le premier ministre a assuré que « les partisans de l'ayatollah peuvent gueuler, cela ne signifie rien »... Il est pourtant le premier à savoir que l'accueil réservé par des millions d'Iraniens à leur « père », à leur « héros », n'est pas un événement sans conséquence.

En fait, cette réaction émotionnelle donne surtout la mesure de l'épreuve de force engagée entre M. Bakhtiar et celui qui, le proclamant hors-la-loi, veut « frapper son gouvernement au visage » et en faire passer les membres en jugement. Dans la logique de ses précédentes déclarations, l'ayatollah n'a rien abdiqué à Téhéran de son intransigeance d'exilé. Tout au contraire. Il semble que son triomphe [illegible] bien plus loin dans la [illegible] tout ou rien. S'abstenant encore de lancer directement un appel à la guerre civile, il laisse ses collaborateurs évoquer la distribution d'armes à ses partisans. Mais, estimant non sans quelque raison que le peuple « lui fait confiance », il entend « désigner un gouvernement ».

Si le pouvoir en Iran était à l'agonie, cette estocade verbale eût suffi pour en venir à bout. Toutefois, si chancelant que soit le cabinet de M. Bakhtiar, il dispose encore d'atouts, dont le principal — l'armée — a fait une éloquente démonstration de force dans les rues de la capitale à la veille du retour du dirigeant religieux. Dans sa vision manichéenne de la situation, l'ayatollah peut bien affirmer que les militaires soutiennent le premier ministre « seulement sur ordre des États-Unis et de la Grande-Bretagne ». Beaucoup d'Iraniens, à commencer par le chah, qui prolonge étrangement son séjour à Marrakech et multiplie les contacts avec ses généraux, savent que la réalité n'est pas si simple.

Au sein même de l'opposition — dont, il convient de le rappeler, M. Bakhtiar a fait partie, payant de séjours en prison son hostilité au régime impérial, — l'inquiétude et parfois l'exaspération des laïcs et de la gauche commencent à se manifester devant l'émergence d'une République islamique qui, en dépit des nobles déclarations d'intentions, pourrait bien se montrer intolérante et oppressive. Les violences exercées déjà contre certaines minorités, le fanatisme des extrémistes du « parti d'Allah », les solutions simplistes proposées aux tragiques problèmes d'un pays dont le développement a été forcé, tout cela ne dessine pas précisément les contours d'une démocratie qui, comme en Espagne, succéderait à la dictature.

Incarnation de la résistance à un régime honni de son peuple, l'ayatollah Khomeiny est devenu, par un impressionnant plébiscite, l'homme contre qui, de toute évidence, rien ne peut se faire en Iran. Il s'agit maintenant de savoir si son intransigeance, son refus de toute transition négociée, avec les risques de guerre civile ou de coup d'État qu'ils recèlent, seront intégralement maintenus ou si, de retour dans sa ville sainte de Qom, « l'homme de Dieu » laissera ses partisans chercher l'un de ces compromis qui règlent les conflits en ce bas monde.

(Lire nos informations page 5.)

Le voyage de M. Deng Xiaoping aux États-Unis

• Pékin obtient de Washington la condamnation de l'« hégémonie »

• Moscou demande des éclaircissements sur les « déclarations provocatrices » du vice-premier ministre chinois

Alors qu'ils ne jugeaient pas nécessaire, il y a quelques jours, de signer un texte politique à l'issue des entretiens entre MM. Carter et Deng Xiaoping, les dirigeants américains ont consenti à publier, jeudi 1er février, un « communiqué de presse commun ». *Dans ce document, les deux parties se déclarent opposées à l'*« hégémonie », *terme qui, dans le langage des Chinois, vise l'Union soviétique.*

L'agence Tass a demandé, jeudi, des « éclaircissements » *sur l'attitude des États-Unis à l'égard des* « déclarations provocatrices » *de M. Deng Xiaoping. M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, a été reçu le même jour par le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, qui a tenté de le rassurer sur les intentions américaines.*

Poursuivant sa tournée à l'intérieur des États-Unis, le vice-premier ministre chinois était, ce vendredi, à Houston (Texas), avant-dernière étape avant Seattle, dans l'État de Washington, sur la côte ouest. Il se rendra ensuite au Japon.

De notre correspondant

Washington. — M. Deng Xiaoping poursuit la partie « folklorique » de son voyage aux États-Unis, ce vendredi 2 février, à Houston (Texas), après avoir passé une journée à Atlanta (Georgie), mais il avait tenu en réserve une dernière surprise politique : un « communiqué de presse commun » a été en effet publié jeudi matin, alors que les officiels avaient exclu cette éventualité jusqu'au dernier moment.

Du côté américain, on ne cache pas que les Chinois avaient insisté pour qu'il y ait un tel communiqué, et que la condamnation qu'il contient de l'« hégémonie » (le mot de code de la diplomatie chinoise pour désigner l'U.R.S.S.) est bien de leur main.

La portée de cette allusion antisoviétique est toutefois minimisée : d'une part, fait-on observer, cette mention figurait dans le communiqué du 15 décembre annonçant la normalisation des rapports sino-américains, et il n'y a rien que de naturel, après tout, à condamner les tentatives d'hégémonie. D'autre part, la partie américaine a fait ajouter la mention « ou la domination sur les autres », ce qui, indique-t-on, vise d'autres pays que l'U.R.S.S. : par exemple, la domination du Vietnam sur le Cambodge... La Maison Blanche s'est encore démarquée des positions chinoises en faisant état des perspectives différentes des deux parties.

Eloge chinois de l'intervention française au Zaïre

Cela dit, on cherche des moyens plus sérieux de rassurer Moscou, surtout après les demandes de « clarification » formulées par la *Pravda*. M. Vance a reçu M. Dobrynine, ambassadeur de l'U.R.S.S., pour le rassurer.

Un officiel de la Maison Blanche a rappelé jeudi que les États-Unis cherchaient une « *relation équilibrée* » avec les deux grands pays communistes et n'ont « *certainement aucun intérêt à prolonger ou exacerber la tension* » entre eux. La conclusion d'un accord SALT est toujours souhaitée, bien entendu, mais c'est avec une certaine inquiétude que l'on attend la réaction de Moscou, notamment lorsqu'il s'agira de reprendre les négociations sur les armements stratégiques et d'organiser une éventuelle visite de M. Brejnev.

Le souci le plus immédiat est pourtant la situation à la frontière sino-vietnamienne. Les précisions apportées sur la conversation que M. Deng Xiaoping a eue avec quelques journalistes américains mercredi confirment que la Chine envisage bien de donner un tour concret à la « punition » demandée pour les Vietnamiens : il n'est pas question de se contenter « *de rhétorique ou d'une résolution de l'ONU* ». Toutefois, M. Deng, pressé de questions sur le rôle attendu des États-Unis, s'est borné à les inviter à « *dénoncer plus explicitement* » le Vietnam et l'U.R.S.S. Il s'est aussi référé à l'intervention française dans la guerre du Shaba comme à un « *exemple utile de coopération internationale contre l'agression* ».

M. Deng a aussi affirmé que la seule voie de ravitaillement des Khmers rouges passe par la Thaïlande, bien que ce pays « *ait ses difficultés* ». Ce point a été confirmé par le prince Sihanouk, reçu par le vice-premier ministre chinois à Washington mercredi. Accordant peu après un entretien à notre confrère américain Richard Dudman, spécialiste de l'Extrême-Orient, auteur d'un reportage au Cambodge dans les derniers jours du régime Pol Pot, l'ancien chef de l'État khmer a révélé que les Vietnamiens lui ont proposé par l'intermédiaire d'un diplomate du tiers-monde à l'ONU de regagner Phnom-Penh pour diriger le gouvernement mis en place par leurs troupes. Le prince a rejeté cette proposition, mais se serait dit prêt, dans certaines conditions, à « *négocier* » le départ des Vietnamiens. Il a traité M. Pol Pot et les dirigeants khmers rouges de « *brutes* ».

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec M. Pierre Mauroy

« Face à la crise sociale le P.S. doit se présenter en ordre de bataille »

Une commission présidée par M. Gérard Jaquet s'est réunie vendredi 2 février pour étudier les diverses contributions déposées en vue du congrès socialiste qui siégera à Metz du 6 au 8 avril.

Lors de sa réunion du 6 janvier, le comité directeur du P.S. avait décidé de créer cette commission, dont la tâche consiste à voir si une synthèse est possible entre les composantes de la majorité actuelle du P.S. Cette commission ne s'étant pas encore réunie, M. Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand et auteur d'une contribution, avait adressé une lettre à M. Jaquet pour réclamer sa convocation. Une réclamation identique a été effectuée, mercredi 31 janvier, lors de la réunion du secrétariat du P.S., par MM. Pierre Mauroy, maire de Lille, premier secrétaire de la fédération du Nord, et Charles-Emile Loo, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Le maire de Lille explique dans l'entretien que nous publions page 8 qu'un accord entre les dirigeants du P.S. est non seulement possible mais rendu nécessaire par l'aggravation de la situation sociale ; il en fixe les conditions. Selon lui, il n'y a pas de désaccord politique au sein de la majorité sortante du P.S. et la synthèse peut se réaliser à partir des discours de M. Mitterrand et de quatre documents de travail qu'il avait élaborés avec M. Michel Rocard en décembre et qui, depuis, se sont transformés en une contribution.

« Face à la crise sociale, estime M. Mauroy, le P.S. doit se présenter en ordre de bataille. »

Un nouveau socialisme ?

par MAURICE DUVERGER

Les disputes entre leaders socialistes sont très mal jugées par le public. Il a tort. Même si l'enjeu concernait des places plutôt que des idées, il ne serait pas déshonorant. Un parti qui réunit plusieurs personnalités capables de le diriger et aspirant à le faire est plus vivant que ceux où des ombres falotes entourent seules un guide inamovible et tout-puissant. Quant à la diversité d'opinions, elle est très souhaitable dans une organisation démocratique : le monolithisme y serait déplorable, surtout à la veille d'un congrès. Après, il faudra revenir à la discipline, bien sûr. Pourquoi ne le ferait-on pas ? Évidemment, il vaudrait mieux que le débat soit plus franc et plus clair. Mais à quoi servent ces vœux pieux ? Que les partis sans péché jettent la première pierre aux socialistes !

L'écume de la surface ne doit pas masquer l'importance des problèmes de fond. Ils ne concernent pas la stratégie. L'alliance de gauche n'est pas en cause et ne peut pas l'être. Une politique social-démocrate est impossible dans un pays où les communistes réunissent 20 % des suffrages. En Suède, en République fédérale d'Allemagne, en Grande-Bretagne, les socialistes peuvent pratiquer un réformisme modéré, mais réel, parce qu'ils en ont les moyens. Ils gouvernent seuls, ou presque. Ils peuvent donc imposer leurs décisions. Ils ne le pourraient pas, s'ils étaient obligés de s'allier avec le centre. Ils se trouveraient alors paralysés, comme dans la France de Guy Mollet.

(Lire la suite page 8.)

LA PROJECTION D'« HOLOCAUSTE »

Un choc profond pour les téléspectateurs allemands

Dialoguant, à l'occasion d'une émission de la télévision allemande, jeudi 1er février, à Paris, avec un groupe de citoyens français, le chancelier Schmidt a estimé que la présentation en R.F.A. du film américain Holocauste, *qui traite de la persécution des juifs sous le nazisme, avait permis d'ouvrir un « débat moral », alors que le Parlement s'apprête à prendre une décision sur la prescription des crimes de guerre.*

De notre correspondant
JEAN WETZ

Bonn. — On ne conteste plus que le choc provoqué par *Holocauste* ait été aussi profond qu'inattendu. Le film américain, consacré au sort des juifs sous le nazisme, a été projeté par la troisième chaîne de télévision, dont l'audience est généralement très faible. Or, dès la diffusion du premier épisode, 32 % des postes récepteurs étaient branchés sur *Holocauste*. A la fin de la série, cette proportion s'élevait à 41 %. Autrement dit, près de quinze millions de familles ont spontanément abandonné les programmes de télévision ou les simples films policiers pour se pencher, très tard dans la soirée, sur la phase la plus horrible de l'histoire allemande.

Plus de trente mille appels

L'une des questions le plus souvent posées aujourd'hui revient d'ailleurs à mettre en accusation les dirigeants de la télévision. Pourquoi, demande-t-on de tous côtés, n'a-t-on pas montré *Holocauste* sur la première ou la seconde chaîne, à une heure où le grand public est installé devant le petit écran ? Certains ajoutent que ce choix aurait eu un avantage supplémentaire : alors que le troisième programme est très difficile à capter au-delà et même à l'intérieur des frontières de la R.F.A., une diffusion sur les autres chaînes aurait été reçue beaucoup plus largement dans « l'autre Allemagne », qui, en ce qui concerne le passé national socialiste, reste inséparable de la République fédérale.

L'écho populaire a été sans précédent. Au total, les stations de télévision ont reçu plus de trente mille appels de spectateurs désireux d'exprimer leur propre sentiment. Encore, les standards encombrés n'ont-ils pu satisfaire qu'une minorité d'entre eux. La quasi-totalité approuvait chaleureusement la présentation du film américain. Selon un sondage d'opinion, dont les résultats ont été publiés jeudi 1er février par le magazine *Stern*, 65 % des spectateurs ont été « ébranlés », 42 % ont ressenti « *un sentiment de honte* », tandis que 81 % d'entre eux se sont vus contraints de discuter le film avec leurs voisins ou leurs connaissances.

(Lire la suite page 6.)

● L'ÉTAT-MAJOR DU CRÉDIT LYONNAIS EST REMANIÉ A LA SUITE D'UN SCANDALE SUR LA GESTION DE PATRIMOINES.

(LIRE PAGE 30 L'ARTICLE DE FRANÇOIS RENARD.)

● UN MOTEUR LINÉAIRE AU RENDEMENT EXCEPTIONNEL A ÉTÉ INVENTÉ PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(LIRE PAGE 13 L'ARTICLE DE XAVIER WEEGER.)

AU JOUR LE JOUR

ÉLYSÉE MAGAZINE

M. Giscard d'Estaing vient de faire part de son intention de tenir plus souvent des conférences de presse, c'est-à-dire toutes les six ou huit semaines.

Dans le louable souci d'informer l'opinion, le chef de l'État assurera ainsi un journal parlé bimestriel, formule qui convient plus à ses hautes fonctions que le mensuel, le bimensuel, l'hebdomadaire, le quotidien ou l'almanach du futur consacré au troisième millénaire.

Voilà donc la formule nouvelle et originale qui donnera à M. Giscard d'Estaing l'assurance d'occuper à coup sûr la première page de son journal.

BERNARD CHAPUIS.

DES MUSÉES SOVIÉTIQUES A BEAUBOURG

Kandinsky avant et après le déluge

C'est un événement que ce rassemblement, dans les salles du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, de trente peintures de Kandinsky prêtées par les musées soviétiques (qui, en échange, recevront à l'automne trente peintures parisiennes des années 1909 à 1939). *Sur ces* trente toiles, une vingtaine sont très peu connues, et les autres loin dans les mémoires, pour avoir été présentées il y a douze ou quinze ans.

Le choix est inégal, mais c'est presque *sans importance* ; il est des petites choses qui ont leur utilité pour la compréhension d'un grand œuvre et son cheminement complexe, nullement linéaire dans l'abstraction. Et puis, il y a là *de quoi faire oublier les faiblesses — si l'on peut parler ainsi de ces* pochades, que Kandinsky lui-même qualifiait de « bagatelles » : la « Composition VI », œuvre magistrale de 1913, à elle seule, suffirait à créer l'événement.

Bien sûr, tous les Kandinsky des *musées soviétiques ne sont pas là. Ils possèdent notamment toutes les* peintures de 1917, 1919 et 1920, inventoriées par l'artiste lui-même. Mais ne soyons pas trop impatients : de nouvelles toiles devraient arriver au printemps pour l'exposition Paris-Moscou, dont cet accrochage constitue une belle entrée en matière.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

COMMUNISME

Le pari de Marx

par JEAN LARTIGOLLE (*)

DE certains aspects du débat d'idées auquel *le Monde* ouvre ses colonnes, une interrogation se dégage : dans l'incertitude où nous sommes, à l'aube du troisième millénaire, sur l'avenir humain, *l'« hypothèse Dieu »* présente-t-elle encore quelque intérêt ?

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les réponses aux problèmes essentiels ne sont plus tout à fait les mêmes depuis que Marx est passé par là.

Athée, incapable de tricher avec la logique de l'athéisme, il a construit une doctrine qui représente, de ce point de vue, une entreprise absolument unique dans l'histoire universelle : alors que toutes les civilisations connues se sont appuyées sur l'idée religieuse et continuent à se réclamer des *« valeurs »* qui en sont nées, même en passant à l'agnosticisme ou à l'athéisme, Karl Marx a eu l'audace de fonder non seulement une lecture de l'histoire, mais un projet de société, sur le pari de la non-existence de Dieu.

On a essayé de lire le marxisme comme une *« science »* qui se placerait en dehors du problème métaphysique. Il contient effectivement des vérités incontestables, des *« découvertes »* ; ces éléments n'empêchent pas qu'il soit impossible de rendre compte *de la logique du système si on* fait abstraction du postulat de départ : l'athéisme.

Une solution au problème de l'homme

Marx n'est pas passé au communisme simplement pour remplacer la propriété privée par la propriété collective, même dans un but égalitariste : il l'a dit sans ambages à propos du communisme qu'il qualifiait de *« sauvage »* ou *« grossier »*. Il croyait fermement que, de l'appropriation collective des biens de production, allait naître l'humanité enfin authentique, « désaliénée », humanité d'une socialité parfaite. Pour lui : *« Le communisme est l'énigme de l'histoire enfin résolue et il se connaît comme tel* En d'autres termes, il a vu la solution du problème de l'homme, de *tout* l'homme, dans la solution au problème *du régime des biens.* C'est l'articulation première et essentielle de sa doctrine.

Cela peut sembler, à première vue, aberrant ; une fois posé, cependant, comme postulat de départ le caractère erroné de toute foi religieuse, une rigueur logique, impossible à prendre en défaut, conduit à résoudre le premier, celui de l'homme et de sa destinée, en celui de la propriété.

Dieu ôté, il ne reste, en effet, comme « existants », que la nature et l'homme ; le débat entre ces deux protagonistes : l'activité économique. De cette racine, seule et unique, *s'élève la superstructure* de tout l'arbre social ; le point précis de passage de l'économique au social : les *« rapports de production »*, c'est-à-dire pratiquement le régime de la propriété ; le fruit de toute l'arborescence sociale : l'homme concret. Si celui-ci est mal venu, chétif, *« acide »*, il faut aller en chercher la cause au point précis où le social monte de l'économique ; il faut en demander raison au régime de propriété d'où s'élève le tronc social.

La propriété privée est, par définition, propriété de *« clôture »*, de séparation, de division. Dès *lors, à propriété privée, développement asocial* ; et, très logiquement, à propriété collective, développement du social, c'est-à-dire de l'homme *« authentique »* : perfection humaine, société idéale.

Cette déduction, irréprochable au regard de la logique, révèle ainsi que l'utopie (pour appeler les choses par leur nom) de ce point d'arrivée découle nécessairement du postulat athéiste de départ. Un silence prudent entoure aujourd'hui l'objectif ultime de Marx ; il n'en reste pas moins que c'est bien cette haute ambition pour l'homme, et la certitude *de la réaliser*, qui a lancé *son* promoteur dans la voie du communisme. Il attendait de la propriété collective la réalisation d'une telle symbiose de l'individu et de la société qu'il n'a cessé de proclamer que l'Etat en deviendrait inutile et caduc : il *« dépérirait »* inexorablement, *en raison même* (et non *en dépit*) de l'endossement par la collectivité de toute la propriété des moyens de production ».

La seconde articulation essentielle du marxisme s'appuie encore sur le même postulat de départ ; le problème de l'homme se résout en celui de la propriété ; mais comment se résout ce dernier ? autrement dit, sur quoi Karl Marx fonde-t-il sa conviction du passage de la propriété privée à la propriété collective ?

Il a toujours soutenu que le développement même de la première préparait son renversement, en raison des excès d'inhumanité qu'elle engendrait ; avec le capitalisme, l'a-social de la propriété privée atteint son apogée et son paroxysme ; littéralement, *« ce n'est plus vivable », « cette vie devient impossible »* : c'est l'explosion révolutionnaire ; le développement de l'a-social le fait disparaître sous ses propres coups ; le capitalisme produit avant tout ses fossoyeurs ; tout l'arbre qui a poussé sur la propriété privée s'écroule avec sa base ; la propriété collective apparaît, et le développement se fait désormais sous le signe bienheureux du social.

Un élément fondamental du marxisme se trouve donc dans la théorie de la dégradation inéluctable de l'homme et de toute la société, sous le signe de la propriété privée. Qu'il l'exprime dans la terminologie philosophique héritée de Hegel, ou dans la forme sociologique du matérialisme historique ou encore en terme d'économie politique, Karl Marx apporte tous ses soins à bien étayer ce pilier essentiel : en définitive, il fonde sa confiance en l'avènement du *« meilleur » sur sa confiance en* l'avènement du *« pire »*.

Autrement dit, il compte absolument sur le caractère inéluctable d'une évolution de plus en plus inhumaine et sur l'impossibilité de redresser la barre. Ici encore on touche du doigt le postulat matérialiste qui, seul, permet ce raisonnement : il est clair, *en effet*, que l'homme ne peut rien contre la *« force des choses »* s'il n'est lui-même qu'un produit — aussi supérieur que l'on voudra d'ailleurs — de l'évolution de ces forces.

Une foi athée à toute épreuve

Les faits, cependant, n'ont pas *confirmé la logique de Marx* (c'est le moins qu'on puisse dire), et pourtant, depuis 1848, date du *Manifeste*, jusqu'à cette fin du vingtième siècle, ils en auraient eu tout le temps. Le *« pire »* n'est pas plus survenu à l'Ouest que le *« meilleur »* à l'Est.

Karl Marx était cependant si conscient de la rigoureuse logique de ses démonstrations qu'il s'est laissé aller à affirmer que la *certitude* du point d'arrivée (l'homme enfin authentique, parfaitement social, et l'Etat périmé) *confirmerait* la vérité du point de départ : en se rendant compte, à l'ère communiste, qu'il a *été* son propre *créateur*, l'homme vérifiera qu'il n'y a pas de créateur.

Il fallait un logicien du courage intellectuel de Marx, animé d'une foi athée à toute épreuve, pour mener aussi intrépidement cette logique à sa légitime expression. *C'est là son pari : sur la* confirmation par les faits, des déductions qu'il tirait du postulat athée, il gageait la vérité de celui-ci. Aucune apologétique n'aurait jamais osé en espérer autant.

Longtemps les chrétiens ont paru comme hantés par cette doctrine : *cherchant à comprendre* les raisons de son audience dans le monde du travail, par rapport au phénomène inverse que subissait leur foi. Ils ont donné souvent l'impression d'appuyer leur perplexité au marxisme comme les fils d'Israël, leur nostalgie au Mur des lamentations ; réflexe normal et même bénéfique ; il a permis une autocritique et des examens de conscience qui s'imposaient : la droiture d'esprit de Karl Marx ne lui aurait pas permis de penser que l'homme ne peut se sauver qu'en se sauvant de Dieu, si la praxis chrétienne s'était toujours manifestée comme celle d'une religion qui se dit justement celle de l'homme-Dieu.

Ceci étant bien entendu, des conclusions d'une tonalité moins « déchirante » peuvent aussi récompenser certaines lucidités, car le pari de Karl Marx ne rend certes pas caduc le pari de Pascal.

(*) Prêtre.

LE COLLOQUE DU «MANIFESTO» A MILAN

Reprendre l'initiative

par DANIEL SINGER (*)

« *DANS cinq ans personne n'en parlera* » aurait dit M. Brejnev au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il misait sur le passé de la gauche occidentale, lourd de silences honteux et de paroles complices. Les attitudes *ont changé, mais aucun grand* parti traditionnel n'a choisi de relever le défi lors du dixième anniversaire de Prague. Pour la deuxième fois, *Il Manifesto*, quotidien fondé il y a sept ans par des contestataires issus du P.C. italien, a été amené à combler le vide. Déjà, en 1977, il avait organisé, à Venise, la première rencontre entre dissidents progressistes de l'Est et gauche occidentale. Au début de cette année, à Milan, il a poursuivi sa démarche dans un colloque dont le titre, *«Dix ans après Prague, les sociétés post-révolutionnaires ; l'autre face de la crise mondiale »*, révèle l'ambition.

Le colloque a débuté par l'audition d'une table ronde enregistrée la veille quelque part en Tchécoslovaquie. Des participants du printemps de Prague et signataires de la Charte 77, tels Frantisek Kriegel ou le fils de Rudolf Slansky, *savaient ce qu'ils risquaient* en demandant à la gauche européenne d'exprimer activement sa solidarité, n'en déplaise à M. Brejnev, ils ne s'adressaient pas à une réunion groupusculaire. *Il Manifesto* avait convié à Milan des communistes, des socialistes, des représentants de la nouvelle gauche. Venus du Portugal, d'Espagne et de France, d'Allemagne, de Scandinavie et de Grande-Bretagne, de Grèce et de Yougoslavie, ils se sont joints à l'imposante délégation italienne non seulement pour débattre entre eux, mais aussi pour dialoguer avec *les dissidents soviétiques*, les exilés tchèques, les protestataires polonais ou hongrois.

Pour changer, il faut comprendre, et la première question concernait la nature des sociétés. Quels monstres sont sortis d'une révolution authentique, dont l'ambition était d'inaugurer la libération totale de l'homme ? Capitalisme d'Etat ? Cette conception, pas très nouvelle, mais proclamée avec force à Milan par Charles Bettelheim, fut loin de faire l'unanimité D'autres orateurs, tel l'économiste polonais Brus, ont insisté sur la spécificité de ces formations, certains, comme Elmer Altvater de Berlin, s'appuyant sur le livre de Rudolf Bahro, croupissant encore dans une geôle est-allemande. Un accord quasi général aurait pu se faire sur le caractère oppressif de ces sociétés qui, outre leurs propres tares, perpétuent les formes *de division de travail et* d'aliénation associés dans l'esprit des marxistes avec le règne du capital.

De la définition générale on passait aux analyses plus concrètes. Par rapport à Venise, le progrès a consisté dans la tentative de transformer le dialogue en débat. Nul n'a essayé de l'uniformiser ou de camoufler les différences de diagnostic. Ici, un sociologue soviétique soulignait les capacités d'intégration du système. Là, un orateur insistait sur la marge de manœuvre réduite des vieillards du Kremlin. Le point commun résidait dans l'effort accompli pour percevoir, sous la surface apparemment figée des contradictions potentielles, des brèches à travers lesquelles pourrait s'engouffrer un mouvement social capable de donner une autre envergure au combat pour les droits de l'homme.

Le souffle militant était particulièrement présent durant la séance du samedi, dominée par les voix ouvrières. La veille, les délégués des conseils d'usine du grand Milan avaient été conviés à une projection de *l'Homme de Marbre*, le film du Polonais *Wajda*, et leurs *interventions* qui en étaient tout imprégnées se référaient à la condition commune et à la solidarité de classe.

Il restait à traduire cette solidarité en stratégie, Pliouchtch proposa d'utiliser les Jeux olympiques de Moscou pour une campagne plus vaste encore que celle du *Mundial*.

Le pas en avant par rapport à Venise, *c'est* que les clivages se font de plus en plus à l'intérieur de chaque bloc. Entre deux Soviétiques, Loubarsky rejetant le marxisme et Weil, étudiant Marx dans un camp, l'écart est grand.

Le temps fait son œuvre. Il y a quelques années, il était impensable que des communistes de rang important participent à un débat, où l'on déniait au bloc soviétique le nom de socialiste, où l'on insistait sur la nature répressive des régimes existants et où *l'on cherchait, encore à tâtons*, un partenaire autre que les interlocuteurs officiels. Mais il ne fallait pas s'attendre à un miracle, même à Milan. Les réflexes conditionnés sont durables, les pesanteurs lourdes et les appareils encore solides. Et pourtant, Rossana Rossanda, dans son discours final, où elle n'essayait pas de cacher les désillusions passées ni les limites et divergences actuelles, était par trop modeste en décrivant ces quatre journées comme « un petit pas » en avant. Lorsque les actes du colloque seront publiés, ils révéleront une richesse certaine sous les divergences et esquisseront d'autres avancées possibles.

(*) Journaliste et écrivain britannique.

LA ROUGEOLE AMÉRICAINE

par JEAN MARABINI (*)

« *UN spectre hante les Etats-Unis, celui de l'eurocommunisme.* » Ainsi parle Jean Elleinstein au début de ses conférences dans les grandes écoles américaines. Bien que des fantômes autrement plus consistants hantent les imaginations d'outre-Atlantique en ce début de 1979, il est vrai que l'ombre d'un banco contestataire couvre ces temps-ci l'Université des Etats-Unis, où Marx fait recette auprès de quelques centaines de professeurs, *dont plus de la moitié juifs*. Un quotidien de San-Francisco a signalé cette « petite rougeole » qui atteindrait, comme au temps de Roosevelt, des scénaristes, techniciens et artistes d'Hollywood, des publicistes de Madison-Square, à New-York, beaucoup de néo-écrivains, même sudistes, de jeunes étudiants arabes, pas mal de groupements féministes et trade-unionistes, des ouvriers du textile et jusqu'à des sénateurs, noirs de préférence.

Un combat dans l'ombre

Interrogé sur cette « *épidémie* », un *membre* de l'ambassade d'Israël se serait écrié, agacé, à Washington : « *Au plus, cela ne représente que 5 % de l'Amérique* », phrase qui rappelle celle d'un expert de la Chine qui évaluait également à 5 % les anticommunistes irréductibles en Chine continentale. Or si 5 % d'opposants au régime de Hua et de Deng représentent tout de même quarante millions de Chinois adultes, c'est d'un ordre comparable qu'il s'agit aux Etats-Unis, où les adversaires résolus de l'« *establishment* » seraient plus de dix millions d'éléments actifs *prêts à imposer à la majorité silencieuse*, si l'occasion s'en présente, le départ de Carter ou des manifestations contre la famille du chah. Bien sûr, cette fièvre américaine, toujours possible et imprévisible, surtout en période de crise et de malaise, ne s'identifie pas toujours avec le gauchisme, notamment de la jeunesse, *mais* celui-ci y joue le rôle le plus important. Dire à cette clientèle indéterminée, toujours prête à prendre feu pour les vieux principes de justice sociale, que l'eurocommunisme *ouvre* une troisième voie pour le socialisme mondial est d'autant plus efficace que Moscou et Pékin sont écartés comme modèles.

Venus en automne, les « conquistadores » en eurocommunisme espagnol ou italien ont été très écoutés, malgré leurs lourdes cuirasses, qui s'exprimaient encore en arguments classiquement communistes, peu assimilables pour des oreilles yankees. Ils étaient d'autant mieux *accueillis* qu'ils présentaient tout de *même*, sous la carapace du jargon — un exotisme amusant, disait quelqu'un, — des thèmes philosophiques, idéologiques, culturels, d'une vieille Europe historiquement commune. Agissant en Jacques Cartier isolé, Jean Elleinstein obtint un réel triomphe, faisant toutes les universités, à l'exception de celle de Berkeley. Plus que Manuel Azcarate (P.C.E.) et que Sergio Segre (P.C.I.), soutenus par leurs partis, il fut la « vedette américaine » de cet eurocommunisme intéressant même de grands journaux comme le *Los Angeles Times. Son succès a dû quelque chose à* son anglais, plus que succinct, étrangement asséné de façon gaullienne, *mais* davantage à sa manière de se dégager de la terminologie habituelle des intellectuels du P.C.F. Hélas ! pour Elleinstein, si sa pénétration fut indéniable auprès des professeurs, elle épargna les masses. Hélas ! encore, Elleinstein masqua lui-même l'ampleur de son succès aux Français, pour la grande satisfaction de Georges Marchais. « *L'arbre ne doit pas cependant cacher la forêt* », comme aiment à le dire les communistes. Si l'arrivée des courtiers d'Europe eut un effet notable dans un espace très réceptif, il faut souligner que la « petite rougeole », la fièvre eurocommuniste dont parle le *journal* de San-Francisco, doit surtout son rapide développement à des phénomènes ethniques, à des réalités typiquement américaines *ou* latino-américaines.

Si le P.C.I. fait peu école dans l'importante communauté italienne, qui, « parvenue », ne s'intéresse guère à lui, sauf en ce qui concerne d'éminents intellectuels italo-américains de la stature d'Eugène Genovese, lequel serait capable de battre à plate couture Enrico Berlinguer dans un débat sur le marxisme, il *n'en va pas de même pour le P.C.E.* auprès d'une communauté « hispanique » *en passe de devenir la première* communauté minoritaire des Etats-Unis, le nouveau réservoir prolétarien où Santiago Carrillo comme les *communistes mexicains*, etc., se meuvent comme des poissons dans l'eau. Ici, un dur combat se déroule pour éliminer, précisément au nom de l'eurocommunisme, les coriaces tenants du stalinisme, chiliens *ou* autres, soutenus par les vieux crocodiles du parti communiste américain.

Dans ce combat dans l'ombre dont on ne parle guère en Europe, *mais* que la nouvelle gauche américaine « wasp » suit avec intérêt, Carrillo est en train de gagner et Moscou de perdre. C'est ce que sait précisément cette aile extrémiste du parti démocrate qui fournit les gros bataillons du New American Mouvement en pleine extension, véritable colonne dorsale de cette masse des 5 % dont nous parlions. S'agit-il vraiment, au sein du NAM, d'eurocommunisme ? Ses dirigeants soulignent que *l'on* peut tout faire avec les mots, sauf changer les réalités économiques.

Avec un peu de chauvinisme, on y dit : « *Nous n'avons pas attendu les contestataires venus d'Europe pour nous battre contre l'inflation, le chômage, les taxes, et pour le relèvement des salaires, l'égalité raciale, la promotion de la femme, comme le prouvent nos succès lors des élections de 1978. Nous savons également au bon moment nous pencher sur les points sensibles où s'enflamme toujours le morale sur notre continent. Nous portons le marxisme, mais comme Marx le préconisait en Amérique, son pays de prédilection... mais mêlé à d'autres choses, à l'analyse, par exemple, que fait Rudolf Bahro de l'alternative possible au socialisme existant.*

» *Nous ne voulons pas faire de notre mouvement le troisième parti des Etats-Unis, derrière le démocrate et le républicain. L'ère des partis est révolue, comme celle des Internationales, des Kominforms, même si leurs centres se situent à Rome, à Madrid ou à Chicago.* »

Eurocommunisme ou non, l'Amérique nous surprendra toujours...

(*) Journaliste et écrivain.

Le Monde

étranger

LA POLITIQUE D'OUVERTURE EN EXTRÊME-ORIENT

Alors que s'amorce un dégel entre les deux Corées

Taiwan serait favorable à la signature d'un accord de non-agression avec la Chine

De notre correspondant

Tokyo. — Vue du Japon, la visite de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis paraît susceptible de diminuer la tension en Extrême-Orient, en particulier en Corée et à Taiwan. Détente régionale relative certes, si l'on tient compte du renforcement du dispositif militaire soviétique dans le Pacifique, qui inquiète particulièrement Tokyo (1), et de la menace constante que fait peser sur l'ensemble du continent l'antagonisme entre Moscou et Pékin.

A l'appui de leur analyse, les Japonais font valoir que le rapprochement sino-américain a eu pour première conséquence de réamorcer le dialogue entre les deux Corées (*le Monde* du 26 janvier). Depuis jeudi 1er février, Pyongyang a décidé de cesser *« toute attaque diffamatoire »* contre le Sud et souhaité que chacun, à l'avenir, *« s'abstienne de critiquer l'idéologie, le système et certaines personnalités de l'autre partie »*. Ce qui, de la part de la Corée du Nord, semble confirmer que le régime Park lui paraît être désormais un interlocuteur valable. De son côté, la Corée du Sud a proposé la remise immédiate en service du *« téléphone rouge »* reliant les dirigeants de Séoul et de Pyongyang.

Dans une surenchère de gestes de bonne volonté, les deux Corées paraissent sur le point de reprendre les *« pourparlers en vue de la réunification »* entamés en 1972 et rompus en 1973. Pour l'instant, on en est resté à la proposition de Pyongyang d'une rencontre en avril des représentants des deux parties, afin de préparer des *entretiens à un autre niveau*. La Corée du Nord avait demandé, le 24 janvier, la réunion d'un « congrès national » formé de délégations gouvernementales, mais aussi de celles des partis d'opposition du Sud et des organisations populaires (régime de parti unique, la Corée du Nord n'avait guère de problèmes de ce côté).

Séoul a répondu, lundi 29 janvier, que seuls des contacts au niveau gouvernemental pouvaient permettre de résoudre les problèmes entre les deux pays. La position du gouvernement Park semble d'ailleurs soutenue par l'opposition sud-coréenne, dont la principale personnalité, M. Kim Dae-Jung, récemment libéré de prison, a notamment déclaré que la proposition de Pyongyang en faveur d'un « congrès national » *« n'était pas raisonnable »*. *« Les deux Corées doivent avoir des contacts officiels endossés par les deux gouvernements »*, a-t-il ajouté.

Les experts japonais pensent que c'est moins vers une réunification que vers un renforcement du *statu quo* que l'on s'oriente. Une atmosphère de relative détente permettrait, estiment-ils, d'aboutir à une situation proche de celle des deux Allemagnes — hypothèse que Pyongyang a toujours rejetée. L'analyse nippone est fondée sur le fait que les deux parties cherchent à améliorer leurs relations avec leurs « ennemis » : Pyongyang avec le Japon et surtout les Etats-Unis et Séoul avec la Chine et l'U.R.S.S. ; chacune des parties tente en fait de prendre l'initiative du dialogue pour rehausser son prestige.

Le ministère des affaires étrangères japonais a *confirmé* mercredi 31 janvier que Tokyo avait joué en octobre un rôle d'intermédiaire entre Pékin et Séoul : M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, avait notamment transmis à M. Deng, lors de sa visite au Japon, l'intention du président Park d'engager un dialogue avec la Chine. La rumeur circulait aussi, à l'époque, que l'ancien premier ministre, M. Kim Jong-pil, avait eu des contacts directs avec la délégation chinoise à Osaka. Le Japon serait chargé de réitérer le souhait de Seoul lors de la visite que fera à Tokyo le 6 février M. Deng à son retour des Etats-Unis. Un premier pas vers la « reconnaissance » du régime Park par Pékin pourrait être une exposition réciproque dans les *deux* capitales

Mais une telle initiative devrait avoir pour pendant des contacts directs entre Washington et Pyongyang. Il semble clair que la Chine ne tient pas à s'engager sur une voie qui pourrait paraître désavouer la Corée du Nord sans que celle-ci obtienne des *compensations. Le risque serait* de perdre du terrain à Pyongyang au profit des Soviétiques, à qui l'on prête l'intention d'installer des bases militaires sur la côte nord-coréenne (2).

Premier signe d'une amélioration des relations entre le Japon et la Corée du Nord, qui n'ont pas de liens diplomatiques : Tokyo vient d'autoriser une délégation de membres du Parti des travailleurs de la République démocratique populaire à entrer au Japon à l'invitation du parti socialiste. On pense en général, à Tokyo, que le Japon peut jouer un rôle non négligeable d'intermédiaire entre Pyongyang et Washington.

En ce qui concerne Taiwan, autre source éventuelle de conflit en Extrême-Orient, les Japonais ont noté avec satisfaction les assurances répétées de M. Deng Xiaoping à Washington, affirmant que la Chine n'a pas l'intention d'envahir le bastion nationaliste. Plus symptomatique peut-être d'une évolution est la suggestion, émise avec insistance dans les *milieux nationalistes* de Tokyo, de la *signature* d'un accord de *non*-agression entre Taipeh et Pékin.

Apparemment, selon des résidents à Taipeh, des idées analogues sont désormais assez répandues sur l'île. Bien que le gouvernement n'ait en rien changé de position, refusant tout contact avec les *« bandits rouges »*, le seul fait que de telles suggestions circulent, et soient rapportées par les agences de presse étrangères de Taipeh citant des sources bien informées, tendrait à prouver qu'une évolution se dessine dans les rapports entre Taiwan et Pékin. Il reste que, parallèlement, et comme pour faire monter les enchères, on recommence aussi à parler beaucoup à Taiwan de l'*« alternative russe »*. Hypothèse qui pour l'instant semble à écarter et serait en tout cas perçue à Pékin comme une provocation, et très mal accueillie tant à Tokyo qu'à Washington.

PHILIPPE PONS.

(1) *M. Sonoda a déclaré, mercredi* 31 janvier, devant la Diète que le Japon avait décidé de protester auprès de l'U.R.S.S. contre la construction de deux bases militaires permanentes sur les îles de Kunashiri et d'Etorofu, au sud de l'archipel des Kouriles, à quelques kilomètres des côtes japonaises d'Hokkaido (« le Monde » du 31 janvier).

(2) Hanoï a *aussi entamé* des contacts avec Séoul par l'intermédiaire de New-Delhi, grâce, semble-t-il aux bons offices indiens. — (N.D.L.R.)

Afghanistan

Les rebelles musulmans ont installé des bases arrière au Pakistan

De violents combats se déroulent depuis une dizaine de jours à une quarantaine de kilomètres au nord de Kaboul entre des troupes gouvernementales et plusieurs milliers de maquisards musulmans, ont annoncé, mercredi 31 janvier, des responsables de l'organisation rebelle islamique Jamiat Islami réfugiés à Peshawar, au Pakistan. Il s'agirait de la plus importante opération de guérilla lancée par les musulmans contre le régime de M. Taraki. Un chef religieux, Miagul Jan, serait assiégé dans la localité de Tagab. Il est l'un des plus importants dirigeants musulmans du pays depuis l'exécution, le 19 janvier, de Mohamed Ibrahim Mujadedey, tué avec toute sa famille à Kaboul. Le quotidien pakistanais *Nawae Waiq* affirme, par ailleurs, que plus de cent partisans de ce dernier ont été tués.

La rébellion islamique semble donc s'étendre en Afghanistan. D'après le Jamiat Islami, l'aviation gouvernementale est intervenue le 26 janvier à Badrab, dans la province de Parwan, au nord-est de la capitale, tuant et blessant des civils et détruisant des habitations.

Le 27 janvier, après de durs affrontements avec les rebelles, le gouvernement a dépêché dans cette région des renforts qui ont attaqué les villages de Tazlan, Makhal et Khurghol, faisant plusieurs centaines de morts et de blessés.

Dans la capitale afghane, les rumeurs confirment l'importance des combats, et notamment l'intervention de l'aviation dans la province de Parwan. Plus du tiers des provinces du pays ont été le théâtre d'affrontements sanglants depuis la « révolution » du 27 avril 1978, indiquent les organisations de réfugiés afghans à Peshawar.

D'autre part, le correspondant de l'A.F.P. a pu visiter un camp d'entraînement des rebelles afghans situé tout près de la frontière, à une vingtaine de kilomètres de Peshawar en territoire pakistanais. Ce camp se trouve dans une caserne partiellement désaffectée, où des soldats pakistanais en armes gardent certaines installations. Dirigés par un major déserteur de l'armée afghane, les militants de l'organisation Hezbi Islami sont près de trois cents.

Les rebelles, qui affirment ne recevoir de soutien militaire de personne, ont pour principale source d'approvisionnement leurs prises de guerre sur l'armée.

Le Hezbi Islami affirme assurer sur ses propres fonds l'entretien et la formation de ses hommes. Selon ses responsables, les sommes nécessaires viennent le plus souvent d'Afghanistan, où elles sont recueillies pour la « résistance » et envoyés à Peshawar. Le camp est organisé sur le type militaire, et le Hezbi Islami affirme qu'il en a établi onze autres tout le long de la frontière, dont trois au Balouchistan, qui borde, au sud, l'Afghanistan. Le gouvernement pakistanais a toutefois démenti la présence de tels camps d'entraînement sur son territoire. — (A.F.P., A.P.)

[Les réfugiés afghans de la région de Peshawar affirment se battre au nom de l'islam contre le régime révolutionnaire de Kaboul, qu'ils accusent d'« athéisme ».

Jusqu'à l'année dernière, le gouvernement pakistanais, qui n'exerce qu'un contrôle relatif sur les tribus de sa frontière occidentale — Pachtounes comme rebelles afghans, — refusait d'accorder à ces derniers une aide militaire. Il avait, en revanche, invité les Pachtounes à fournir une aide alimentaire aux « réfugiés » des « tribus sœurs ».]

LE VOYAGE DE M. DENG XIAOPING AUX ÉTATS-UNIS

Pékin obtient de Washington la condamnation de l'«hégémonie»

(Suite de la première page.)

C'est pour échapper à leur surveillance à New-York qu'il aurait décidé de se faire soigner dans un hôpital. Enfin, le prince aurait finalement accepté, au cours de son entretien avec M. Deng Xiaoping, de retourner à Pékin, ayant reçu l'assurance qu'il ne serait pas obligé de coopérer avec les communistes.

Les Etats-Unis espèrent bien, en tout cas, qu'aucune action offensive ne sera entreprise par la Chine contre le Vietnam et *surtout pas dans les prochains jours, de peur d'apparaître lui* avoir donné leur feu vert. On tient à faire savoir ici que M. Carter a prodigué à son visiteur des conseils de modération.

La lutte de libération des femmes américaines

La visite du vice-premier ministre chinois à Atlanta, capitale de l'Etat natal de M. Carter, a été marquée par deux gestes ajoutés au dernier moment au programme officiel. M. Deng, sur l'insistance des dirigeants de la comunauté noire, a déposé une gerbe sur la tombe de Martin Luther King, le dirigeant noir assassiné en 1968. Jusqu'à présent, le vice-premier ministre chinois s'était bien gardé de faire la moindre allusion aux problèmes intérieurs américains, sauf, jeudi soir au cours d'un banquet en présence de nombreux gouverneurs, pour faire l'éloge du progrès réalisé par le sud des Etats-Unis, *« autrefois retardé, aujourd'hui un exemple pour le développement des autres »*. Le fait qu'un seul Noir, M. Andrew Young, ambassadeur américain à l'ONU, ait été invité au banquet de la Maison Blanche lundi avait d'ailleurs été reproché à M. Carter. En revanche, l'épouse de M. Deng avait causé quelques surprises le même jour en saluant dans un discours *« la lutte de libération des femmes américaines »*.

L'autre addition au programme a été une rencontre, demandée par les Chinois, avec M. Dean Rusk, ancien secrétaire d'Etat des présidents Kennedy et Johnson, actuellement professeur de droit à l'université de Géorgie. Le geste a surpris dans la mesure où l'ancien ministre passait pour un opposant résolu à la Chine communiste, qu'il accusait de pousser à la guerre au Vietnam *« jusqu'au dernier des Vietnamiens »*. Depuis lors, M. Rusk a pris des positions *« dures »* à propos de l'Union soviétique, ce qui explique le soudain intérêt de M. Deng Xiaoping.

Cette première journée du voyage à l'intérieur du pays a *conduit le vice-premier ministre* chinois dans une usine de montage d'automobiles Ford, en compagnie de M. Henry Ford II, président de la compagnie. Elle a été troublée par une manifestation d'extrême droite organisée par la John Birch Society, une association qui semblait avoir retrouvé sa vigueur d'antan pour la circonstance, et jusqu'au vieux slogan : *« Plutôt mort que rouge » (Better dead than red)*. Les gauchistes du parti communiste révolutionnaire et de son comité *« pour un accueil soigné »* ne se sont, en revanche, pas montrés, en dépit de leur promesse de manifestations similaires à celles de Washington.

MICHEL TATU.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

Voici quelques extraits du communiqué commun américano-chinois publié jeudi 1er février, à Washington, à l'issue des entretiens entre MM. Jimmy Carter et Deng Xiaoping :

« Les entretiens ont été cordiaux, constructifs et fructueux. Les deux parties ont passé en revue la situation internationale et sont convenues que, dans de nombreux secteurs, elles ont des intérêts communs et partagent des points de vue similaires.

» Elles ont aussi discuté des domaines pour lesquels elles ont des perspectives différentes.

» Elles réaffirment qu'elles sont hostiles aux efforts de tout pays ou groupe de pays pour établir une hégémonie ou une domination sur les autres, et qu'elles sont déterminées à contribuer au maintien de la paix internationale, de la sécurité et de l'indépendance nationale.

» Les deux parties considèrent que leur différence de système social ne devrait pas constituer un obstacle au renforcement de leurs relations amicales et de leur coopération.

» Elles sont résolues à travailler ensemble à cette fin et elles pensent fermement qu'une telle coopération est dans l'intérêt de leurs deux peuples et aussi de la paix et de la stabilité dans le monde, et dans la région Asie-Pacifique en particulier. »

DES CORRESPONDANTS AMÉRICAINS VONT POUVOIR S'INSTALLER A PÉKIN

Washington (*A.F.P.*). — Les accords signés mercredi 31 janvier par MM. Carter et Deng *Xiaoping sont valables pour une durée de cinq ans. Ils pourront* être modifiés après discussions entre les deux parties.

L'accord de coopération scientifique et technologique touche les domaines spatial et agricole, la physique des hautes énergies, et prévoit des échanges d'étudiants et de professeurs. *Il implique la* création d'une commission américano-chinoise.

La vente à la Chine par les Etats-Unis d'un satellite de communications et d'une station de réception pour les images du satellite de télédétection des ressources terrestres Landsat, pour un coût global de 500 millions de dollars environ, est prévue *dans cet* accord. Les Américains construiront, d'autre part, à Pékin, un synchrotron à protons pour des études de recherche fondamentale dans le domaine de la physique nucléaire et des particules.

L'accord culturel prévoit le *développement des échanges entre les deux pays dans les domaines des arts, des sports* et du journalisme.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué que M. Carter avait insisté auprès du vice-premier ministre chinois pour que des journalistes américains puissent s'installer à Pékin. *« M. Deng Xiaoping a répondu positivement »*, a précisé M. Powell.

Les deux agences Associated Press et United Press seront les premières à ouvrir des bureaux à Pékin. Leurs envoyés spéciaux se trouvent sur place depuis le 1er janvier. En échange, l'agence Chine nouvelle ouvrira des bureaux à New-York et à Washington, sous la direction de *M. Peng Ti, qui a accompagné* M. Deng comme attaché de presse.

Les incidents et affrontements se multiplient à la frontière sino-vietnamienne

La tension continue de monter à la frontière sino-vietnamienne où, selon des sources américaines, les deux pays ont renforcé leurs dispositifs. L'agence Chine nouvelle a annoncé, vendredi 2 février, que deux paysans avaient été tués au cours d'une embuscade tendue par des gardes frontières vietnamiens. Cet incident porte à huit le nombre de Chinois tués depuis le 29 janvier par les Vietnamiens, qui, selon l'agence, *« ont posé des mines partout et ouvert le feu à vue sur la population chinoise »*, lançant des *« provocations de plus en plus incontrôlées contre la Chine »*.

Jeudi, le Vietnam avait accusé les Chinois de s'être livrés à plusieurs *« incursions »* en territoire vietnamien, tuant deux gardes frontières, en enlevant sept et en blessant plusieurs. Dans une note adressée à Pékin, le ministère vietnamien des affaires étrangères s'est élevé contre *« les crimes des autorités chinoises dans la province de Laichau »*, qui *« constituent une preuve de plus de l'hostilité des autorités chinoises à l'égard du peuple vietnamien »*.

Le même jour, le quotidien de l'armée, le *Quan Doi Nhan Dan*, a accusé la Chine d'intensifier ses *« provocations »*. *« On notera*, précise-t-il, *que ces incursions armées ont eu lieu au moment même où le vice-président du conseil chinois Deng Xiaoping est en visite aux Etats-Unis pour promouvoir la coopération américano-chinoise et s'opposer à la révolution mondiale. »*

M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, a souhaité jeudi que la coopération militaire avec l'Union soviétique soit intensifiée.

Les combats au Cambodge

Par ailleurs, les combats se poursuivent au Cambodge. Selon l'agence UPI, les Khmers rouges ont lancé des opérations de commando à Phnom-Penh. Des menaces qu'ils *font peser sur* la *sécurité de* la capitale auraient entraîné le report de la conférence khméro-vietnamienne, qui devait s'y tenir en janvier.

La radio khmère rouge continue d'annoncer la prise de villes, mais il semble que les maquisards se *limitent à lancer des coups* de main contre les troupes vietnamiennes ou celles du FUNSK. Les Khmers rouges ont reconnu implicitement l'existence de ce front en annonçant à la radio que les *« insurgés »* représentaient environ 10 % des forces d'occupation de Hanoï.

Le nouveau régime khmer a publié des informations sur la province frontalière de Svay-Rieng, dont cent vingt mille habitants auraient regagné leur village et la capitale provinciale. Une centaine de soldats khmers rouges se seraient rendus : *ils étaient plusieurs dizaines de milliers dans la région lors de l'offensive finale vietnamienne*. Un *« camp de rééducation »* a aussi été ouvert dans la province pour les officiels de l'ancien régime. *« A l'issue d'un bref enseignement, ils seront complètement libérés de leur nature réactionnaire »*, assure l'agence officielle de Phnom-Penh (S.P.K.).

Enfin, à New-York, les Nations unies ont refusé de faire circuler un télégramme qui avait été adressé à M. Waldheim par le ministre des affaires étrangères du nouveau régime sollicitant son accréditation. Son contenu a toutefois été rendu public par Hanoï. Selon les règlements de l'organisation internationale, la question de savoir qui représente le Cambodge ne peut être soulevée que devant l'Assemblée générale ou la commission de vérification des accréditations, qui ne siègent pas actuellement. — (*A.F.P., Reuter, UPI.*)

AMÉRIQUES

Pérou

Les militaires arbitrent la course à la présidence

Le général Morales Bermudez, chef de l'Etat, a déclaré le jeudi 1er février, à Lima, que les élections générales prévues en 1980 pourraient avoir lieu plus tôt si l'Assemblée constituante terminait ses travaux avant l'échéance fixée par le gouvernement. Plusieurs personnalités civiles ayant joué des rôles de premier plan avant 1968 ont déjà fait acte de candidature à la présidence de la République, mais les militaires arbitrent la situation et restent maîtres du jeu.

De notre envoyé spécial

Lima. — Le général Pedro Richter, jusqu'à présent président du commandement conjoint des forces armées et chef de l'état-major de l'armée de terre, a prêté serment, mercredi 31 janvier, comme nouveau premier ministre et ministre de la défense. Il succède au général Molina qui part à la retraite. Ce changement à la tête du gouvernement correspond à un mouvement de mutations hiérarchiques normal au sein de l'armée.

En revanche, le remplacement aux affaires étrangères de M. José de La Puente, l'un des deux civils du cabinet, par M. Carlos Garcia Bedoya a un caractère plus politique. S'étant vu reprocher une attitude jugée trop conciliante à l'égard du Chili, M. de La Puente semble faire les frais du regain de tension enregisté entre Santiago et Lima (*le Monde* du 1er février). Le nouveau chef de la diplomatie péruvienne, âgé de cinquante-quatre ans, a été pendant six ans secrétaire général du ministère des affaires étrangères, puis ambassadeur à Washington.

Ancien ministre de l'intérieur du général Velasco Alvarado, âgé de cinqante-huit ans, le général Richter a la réputation d'être plus « dur » que le général Molina. Il devrait être le dernier chef de gouvernement militaire avant le transfert des pouvoirs aux civils. Sauf rebondissement imprévisible, il lui incombera de mener à terme le processus de démocratisation entrepris il y a une année par le président Morales Bermudez.

Pour l'heure, les travaux de l'Assemblée constituante semblent en bonne voie. Le gouvernement civil, qui doit prendre la relève après onze ans de régime militaire, pourrait être installé au début de 1980. En avance sur son calendrier, l'Assemblée envisage même d'achever ses débats avant le 15 juin, échéance fixée par le gouvernement. L'avant-projet de Constitution devrait être publié dans quelques jours et, dès la mi-février, les cent membres de l'Assemblée se réuniront en séance plénière pour le discuter. Mais, en dernier ressort, les militaires restent les maîtres du jeu et il leur reviendra de convoquer les électeurs aux urnes.

Si les tenants du pouvoir se déclarent prêts à tenir leurs engagements, plusieurs incertitudes subsistent. L'une des principales inconnues est *liée à l'état* de santé du chef de l'APRA, M. Victor Raul Haya De La Torre, président de l'Assemblée constituante. A près de quatre-vingt-quatre ans, ce vieux routier de la politique péruvienne en demeure plus que jamais l'un des pivots. Mais il est fatigué.

La cohésion de l'APRA est menacée

« L'APRA, nous dit-il, *a gagné, lors du dernier scrutin, grâce à la volonté de changement manifestée par le peuple. Certes, nous aussi nous avons changé, mais l'APRA a été le moteur de ce changement. Aujourd'hui, nous sommes à la fois utiles et nécessaires. Les militaires l'ont compris, ils vont coopérer à ce changement, et nous démontrerons qu'ils peuvent s'associer à une tâche utile. Quant à moi, j'ai toujours répondu à l'attente du peuple et j'espère qu'il en sera de même jusqu'au bout.* »

Ennemi traditionnel des militaires, qui, à diverses reprises, l'ont empêché d'accéder au pouvoir, le dirigeant de l'APRA parviendra-t-il enfin au but au moment où ses anciens adversaires semblent s'en accommoder ? Après leur virage à droite amorcé depuis l'éviction du général Velasco Alvarado, les militaires ont, en fait, conclu un accord avec l'APRA, seule formation politique vraiment organisée à l'échelle nationale. Mais la cohésion de l'APRA résistera-t-elle à l'éventuelle disparition de son chef historique ? Conscients du danger, les responsables du parti — qui ont annoncé la candidature de M. Haya à la présidence — réclament des élections le plus rapidement possible. En revanche, l'ancien maire conservateur de Lima, M. Bedoya Reyes, *chef de* file du parti populaire chrétien, deuxième formation à la Constituante, a intérêt à faire traîner les choses et a même suggéré un ajournement des élections en cas d'un aggravation de la tension avec le Chili.

Ces derniers temps, divers incidents ont perturbé la collaboration instaurée entre l'APRA et le P.P.C. à l'Assemblée. A l'issue d'une séance plénière, des coups de feu ont même été échangés entre militants des deux partis devant le Congrès.

Troisième candidat à la présidence, l'ancien président réformiste, M. Fernando Belaunde Terry, renversé en 1968 par les militaires, espère tirer profit du mécontentement provoqué par leur mauvaise gestion. « *La situation dramatique dans laquelle se trouve actuellement le Pérou,* nous a-t-il déclaré, *est pour moi une amère victoire. Cela démontre combien ce pays a été mal dirigé depuis le coup d'Etat par un régime militaire qui l'a conduit à la ruine.* » Pour bien se distancer des actuels maîtres du pouvoir, l'Action populaire — parti de M. Belaunde Terry — avait refusé de participer aux élections pour la Constituante.

A la faveur de ce scrutin, la gauche et l'extrême gauche avaient retrouvé une nouvelle vitalité, mais leurs divisions et l'éparpillement de leurs forces limitent leurs chances dans la course à la présidence. Elles ont aussi subi le contrecoup de l'échec de la dernière grève et du rétablissement de l'état d'urgence, qui n'a pas été levé. « *Nous avons pris nos désirs pour des réalités* », admet M. Alfonso Barrantes, président de l'Unité démocratique populaire (regroupement de divers mouvements d'extrême gauche), arrêté avec près d'un millier de personnes quelques jours avant la grève, et qui vient seulement d'être relâché. La C.G.T.P., la centrale d'obédience communiste, la plus influente, a démontré, sans doute malgré elle, qu'on ne renversait pas une dictature en trois jours. « *Certes,* ajoute-t-il, *la gauche a la sympathie des masses, mais il lui reste encore à gagner leur confiance.* »

A la confusion du panorama politique vient s'ajouter la gravité d'une crise économique et financière qui n'a pas fini de peser sur l'évolution du processus de démocratisation.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

El Salvador

SEIZE TUÉS DANS DES ATTENTATS A LA BOMBE

San Salvador (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). — Au moins seize personnes ont été tuées le jeudi 1er février dans des attentats à la bombe. Dans la capitale. San Salvador, une explosion a détruit un étage du quartier général de la police. Neuf policiers ont été tués et une trentaine grièvement blessés. Un autre attentat à la caserne centrale de la garde nationale a fait une dizaine de blessés. A San Miguel, à 200 kilomètres de la capitale, sept soldats ont été tués dans l'explosion d'un engin à la caserne de la garde. Des civils auraient également été tués ou blessés.

L'armée révolutionnaire du peuple (ERP) aurait revendiqué ces attentats, présentés comme une riposte au massacre par la police le 20 janvier dernier, d'un prêtres et de quatre jeunes gens dans une maison paroissiale de la capitale. C'est l'action terroriste la plus grave de ces dernières années.

[La situation apparaît autant, sinon même plus, explosive au Salvador qu'au Nicaragua, où les coups de main des forces sandinistes se multiplient depuis l'échec virtuel des négociations engagées par un secteur de l'opposition modérée pour obtenir le départ du président Somoza.

Au Salvador, pays surpeuplé et contrôlé par une oligarchie, les luttes sociales, particulièrement à la campagne, ont toujours été vives. Elles sont très violentes depuis l'accession au pouvoir, en février 1977, du général Carlos Romero, chef d'un gouvernement qui a accru la répression des masses paysannes exploitées sans vergogne par les propriétaires terriens.

Les occupations de terres se sont multipliées, débouchant sur des actions énergiques de la police et de l'armée. Des milices privées se sont constituées. Et plusieurs organisations (?) enlèvements et attentats terroristes. L'Eglise est engagée dans cette lutte, aux limites de la guerre civile. Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, affronte ouvertement le gouvernement. Il a dénoncé, en août 1978, la disparition d'une centaine de personnes arrêtées par les autorités, et il a excommunié, en janvier dernier, les policiers qui ont tué un prêtre et quatre jeunes gens dans la capitale.]

AFRIQUE

LA SUCCESSION DE BOUMEDIÈNE

Le Maroc semble voir en M. Chadli le garant d'un rapprochement

De notre correspondant

Rabat. — « *C'est un homme éloigné des extrêmes, qui ne s'est pas laissé enfermer dans une quelconque idéologie. Il s'agit d'un pragmatique, bon militaire, habile gestionnaire, à l'esprit ouvert. Mais c'est aussi un homme de caractère qui, selon tous ceux qui le connaissent, saura faire prévaloir son point de vue et qui ne se laissera pas manipuler (...). Cela est corroboré par le fait que, sous la direction du colonel Boumediène, il a été l'un des rares à s'opposer au président* ». Tel est l'éloge décerné, le 1er février, au colonel Chadli dans l'éditorial de *Maroc Soir*.

Le signataire, M. Ahmed Alaoui, était membre du gouvernement quand, voici dix ans, au cours de la visite officielle du président Boumediène au Maroc, il rencontra le colonel Chadli, qui faisait partie de la délégation algérienne venue parapher, le 16 janvier 1969 à Ifrane, dans le Moyen Atlas, un « *traité de fraternité, d'amitié, de bon voisinage et de coopération* ». Quelques jours plus tard, M. Ahmed Aloui était chargé par le roi Hassan II d'aller exposer au colonel Kadhafi le sens et la portée de cet accord maroco-algérien.

A défaut d'une réaction officielle formelle, et peu probable pour le moment, à la suite de la désignation du colonel Chadli comme candidat à la présidence de la République algérienne, il est significatif que le futur chef d'Etat ait été salué comme il vient de l'être par un ancien ministre qui a vécu un moment important des relations maroco-algériennes, et que l'éloge se soit accompagné d'une référence expresse au traité d'Ifrane, dans l'esprit et la ligne duquel le Maroc et l'Algérie devaient convenir par la suite de l'exploitation en commun du minerai de fer de Gara-Djebilet dans la région de Tindouf (diverses circonstances, dont le conflit du Sahara occidental, ont fait que cette exploitation n'a pas été entreprise).

Au lendemain de la grave affaire de Tan-Tan, qui ne cesse de susciter ici interrogation et commentaires, l'apparition au premier plan de la scène politique algérienne du colonel Chadli constitue, aux yeux de beaucoup de Marocains, un élément qui autorise certains espoirs. Certes, le président de la République algérienne sera jugé à ses actes.

« *Si l'homme est resté fidèle à ses principes,* écrit M. Alaoui, *s'il est tel que le décrivent les observateurs, la première chose qu'il devra faire sera de mettre fin à la crise qui déchire le Maghreb.* »

D'ailleurs, tout en proclamant, après l'affaire de Tan-Tan, la détermination du Maroc à repousser toute attaque « *contre le territoire national* », les dirigeants marocains ont confirmé qu'ils étaient prêts à dialoguer d'une manière constructive pour « *en finir avec la tension prévalant dans la région* ». Ils ne se sont pas engagés dans une riposte militaire qui eût été susceptible d'envenimer et d'élargir dangereusement le conflit.

Selon M. Alaoui, pour ramener la paix et asseoir l'avenir sur des bases saines, « *il n'y a pas d'autre solution que d'en revenir à l'esprit d'Ifrane* », c'est-à-dire à un dépassement du problème des transferts de souveraineté par la mise en valeur des richesses communes dans le cadre du Maghreb. « *Nous espérons*, conclut-il, *que la conjoncture nouvelle qui se manifeste à Alger constituera un premier pas vers le rétablissement de la paix.* »

LOUIS GRAVIER.

A TRAVERS LE MONDE

Mexique

● 800 PRISONNIERS sur les 2 500 qu'abrite la prison de Guadalajara, auxquels le pape avait donné lundi sa bénédiction, ont refusé de rentrer dans leurs cellules jeudi 1er février, pour protester contre le départ du directeur de la prison, M. Ricardo Matin del Campo. Des policiers armés de matraques et de grenades lacrymogènes ont encerclé la prison.

Espagne

● QUATRE COMEDIENS CATALANS, condamnés en mars 1978 à deux ans de prison pour avoir « insulté les forces armées », seront très prochainement libérés, a annoncé le ministère espagnol de la justice le jeudi 1er février. — (*U.P.I.*)

● LES POSTES FRONTIERES FRANCO-ESPAGNOLS du Pays basque pourraient être fermés samedi 3 février afin d'empêcher des Espagnols de se joindre à la manifestation convoquée à Bayonne par plusieurs organisations basques pour protester contre les mesures prises mardi par les autorités françaises à l'égard de réfugiés espagnols. D'autre part, un appel à la grève générale a été lancé à Saint-Sébastien par les comités pro-amnistie de la province du Guipuzcoa, pour la même raison. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● D'ANCIENS ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE FORD MOTOR ont accusé le président de la firme, M. Henry Ford II, d'avoir accepté un « pot-de-vin de 2 millions de dollars en espèces » de Mme Imelda Marcos, épouse du président des Philippines, a révélé le *New York Post* le 1er février. Les plaignants réclament 50 millions de dollars de dommages et intérêts. Il s'agit du dernier d'une série de procès intentés à M. Ford, déjà accusé d'avoir utilisé les fonds de la firme à des fins personnelles. Un porte-parole du consulat des Philippines à New-York a déclaré « absurdes » ces imputations. — (*A.F.P.*)

Nicaragua

● LE FRONT PATRIOTIQUE NATIONAL (F.P.N. - opposition) a été officiellement constitué jeudi 1er février à Managua. Il regroupe sept organisations politiques et syndicales d'opposition : le mouvement Peuple uni, le parti populaire social-chrétien, le parti libéral indépendant, le *groupe « des Douze », le* Front ouvrier, la Confédération des travailleurs du Nicaragua et le Syndicat des speakers de radio. Le Front élargi d'opposition (F.A.O.) ne fait pas partie du F.P.N., ce dernier rejetant tout dialogue avec le président Somoza, alors que le F.A.O., pour sa part, reste engagé dans la tentative de règlement du conflit politique au travers de la médiation de la commission tripartite internationale (Etats-Unis, Guatemala et République Dominicaine. — (*A.F.P.*)

Soudan

● LE PRESIDENT NEMEIRY a procédé jeudi 1er février, par décret, à un remaniement ministériel. Le chef de l'Etat soudanais a supprimé sept ministères : l'intérieur, l'éducation, les affaires religieuses, les affaires sociales, la jeunesse et les sports, la coopération et le commerce. Les neuf ministres et secrétaires d'Etat correspondant ont été relevés de leurs fonctions. Les attributions de ces ministres ont été transférées soit à d'autres ministères et départements, soit dans la plupart des cas aux « conseils populaires » ruraux. Le chef de l'Etat a voulu ainsi accentuer la décentralisation des responsabilités et renforcer le « pouvoir populaire » dans les régions. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● L'UNION SOVIETIQUE ET CUBA ont signé à Moscou le jeudi 1er février un accord commercial portant sur des échanges d'une valeur de 6 milliards de dollars. L'U.R.S.S. exportera en 1979 du pétrole, des machines-outils, des équipements lourds. Elle importera essentiellement du sucre, du nickel et des agrumes.

DIPLOMATIE

Les notes de frais de M. Haferkamp

2 000 dollars (8 600 francs) pour trois jours, à l'hôtel Pierre à New-York. M. Wilhelm Haferkamp reconnaît que c'est cher. Il n'y descendra plus. 7 000 livres (60 000 francs) pour une réception à Caracas, à l'occasion de l'inauguration du nouveau bureau des Communautés européennes, *en Amérique latine, ce n'est pas* donné, mais la vie est chère au Venezuela et les invités avaient été triés sur le volet. Une « ardoise » de 7 561 francs suisses (19 000 francs français) pour une quinzaine de jours, l'été dernier, à l'hôtel du Lac à Genève, c'est cher aussi, mais M. Haferkamp a dû beaucoup recevoir et téléphoner. Pendant la même période, il a parcouru 3 075 kilomètres dans une Chevrolet avec chauffeur. Obligations professionnelles. M. Hallferkamp représentait la Communauté aux fameuses négociations commerciales multilatérales et ne pouvait travailler en conduisant.

Ancien syndicaliste allemand, vice-président de la Commission de Bruxelles où il est chargé des relations extérieures, et dont il est un des vétérans, M. Haferkamp ne discute pas les chiffres alignés par l'hebdomadaire londonien *l'Economist* qui, accessoirement, lui reproche de n'être pas un bourreau de travail et de faire la grasse matinée. Avec un traitement annuel d'environ 700 000 francs, M. Haferkamp aurait largement dépassé, en 1976 et 1977, le montant des frais qui lui étaient alloués. En octobre, M. Tugendhat, *commissaire* britannique responsable du budget, aurait estimé que le plafond des frais du vice-président pour 1978 était crevé.

M. Haferkamp admet que certaines dépenses n'avaient pas suffisamment retenu son attention. Mais qu'y peut-il ? Les temps sont durs. Le président de la Commission, M. Jenkins (autre Britannique), a publié lundi 29 janvier, un communiqué pour lui renouveler sa « *confiance entière* » et, à Bonn, le ministre-adjoint des affaires étrangères, *M. von Dohnanyi,* a souligné que les attaques de *l'Economist* n'étaient appuyées par aucun *argument sur le travail de l'intéressé.*

Tout de même, M. Haferkamp a du mal à expliquer pourquoi il a emmené à Pékin son interprète habituelle qui, certes, parle cinq langues, mais pas le chinois...

MISE EN GARDE DE WASHINGTON A MOSCOU A PROPOS DE L'ACCORD SALT 2

Les Etats-Unis ont lancé un avertissement à l'Union soviétique au sujet du codage de leurs essais de missiles, annonce le *New-York Times* du jeudi 1er février. Selon le quotidien, pendant un essai, le 21 décembre, le nouveau missile soviétique SS-18, le plus puissant de l'arsenal de l'U.R.S.S., a lancé aux stations de contrôle des signaux codés. L'utilisation d'un tel code, a souligné Washington, empêcherait les Etats-Unis de vérifier que l'U.R.S.S. se conforme aux dispositions des traités sur la limitation des armes stratégiques (SALT). Les Etats-Unis ont fait savoir à Moscou qu'ils considéreraient l'emploi de tels procédés comme contraire aux dispositions envisagées du traité SALT 2, sur le point d'être conclu.

Toujours selon le *New-York Times*, le service de renseignement *américain C.I.A. considère* comme « *vital* » que les Soviétiques n'emploient pas de code pendant les essais de missiles, mais certains services américains considèrent que la C.I.A. exagère l'importance de cette affaire.

Dans les conversations SALT 2, les Américains ont soulevé l'affaire du codage après un essai du SS-18 en juillet dernier. Au cours de leurs conversations de décembre, MM. Gromyko et Vance se seraient mis d'accord sur une formule de compromis dont les Américains mesurent aujourd'hui l'ambiguïté : l'U.R.S.S. serait autorisée à coder ses essais dans la mesure où cela n'entrave pas les contrôles américains.

● *M. Jean-Marie Soutou,* secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a convoqué mercredi 31 janvier l'ambassadeur d'Uruguay à Paris, à qui il a fait part des « *préoccupations des autorités françaises quant au sort et à l'état de santé* » de M. Charles-Jean Serralta, français incarcéré en Uruguay depuis 1972. Une mesure de clémence suivie d'une expulsion rapide a été demandée aux autorités uruguayennes.

M. FRANÇOIS-PONCET EN VISITE OFFICIELLE A MOSCOU DU 11 FÉVRIER AU 13 FÉVRIER

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle en U.R.S.S. du 11 au 13 février, a annoncé jeudi 1er février un communiqué publié à Paris et Moscou.

Cette visite, a écrit jeudi l'agence Tass, « *est appelée à confirmer la détermination des deux pays à poursuivre la politique de détente et de coopération* ». Les entretiens doivent « *manifester une fois de plus le fait que les relations soviéto-françaises sont empreintes d'un caractère préférentiel* ».

Poursuivant ses visites dans les capitales de la Communauté européenne (dont il préside le conseil des ministre pendant le semestre en cours), M. François-Poncet était mercredi 31 janvier à Rome, et jeudi 1er février à Dublin. Dans les deux cas, les entretiens ont principalement porté sur la construction européenne et notamment le système monétaire européen. Le ministre irlandais des affaires étrangères, M. O'Kennedy, a souligné le désir de son gouvernement que le S.M.E. soit mis en place « *le plus tôt possible* ». M. François-Poncet a déclaré de son côté : « *Je pense que ni la France ni l'Irlande, qui ont toutes deux un secteur agricole important, ne pourraient envisager l'application du Système monétaire européen au secteur industriel sans qu'il en soit de même pour le secteur agricole.* »

Iran

L'ayatollah Khomeiny se dit prêt à l'épreuve de force avec M. Bakhtiar

Après les scènes de délire dont la capitale iranienne a été le théâtre jeudi 1er février à l'arrivée de l'ayatollah Khomeiny, le calme régnait à Téhéran ce vendredi, en fin de matinée. Les magasins sont fermés, les piétons rares et les files d'attente s'allongent toujours devant les *stations-service*.

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi du « Cimetière des martyrs », l'ayatollah Khomeiny a paru décidé à engager l'épreuve de force avec le gouvernement « illégal » de M. Bakhtiar. Il tiendra samedi une conférence de presse dans laquelle il annoncerait d'importantes décisions politiques.

L'ayatollah, qui a passé sa première nuit en Iran dans un lieu tenu secret pour des raisons de sécurité, devait dire une prière à la mosquée qui sert de quartier général des religieux. Il doit ensuite s'installer à Qom, l'une des villes saintes chiites.

Les lignes télex avec l'étranger, coupées depuis un mois par les grévistes, ont été rétablies vendredi, et le directeur de la *radio-télévision iranienne* a imputé le fait que la *radio-télévision* n'ait pas retransmis l'arrivée à Téhéran de l'ayatollah Khomeiny à une « panne » due à « des employés qui ont endommagé secrètement le matériel ».

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré, jeudi, que les déclarations anti-américaines de l'ayatollah Khomeiny à son arrivée en Iran n'ont pas modifié la position des Etats-Unis. Washington continue à soutenir le gouvernement Bakhtiar.

M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, pourrait faire, à partir de la *semaine prochaine*, une tournée d'une *dizaine de jours* au Proche-Orient. De *source arabe, à Beyrouth*, on indiquait jeudi que les Etats-Unis avaient transféré avec discrétion la plupart de leurs installations de détection électronique d'Iran dans l'émirat de Dubaï.

« Nous appelons les militaires à rejoindre les rangs du peuple »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Ce monsieur* (le premier ministre, M. Bakhtiar, qu'il n'a nommé à aucun moment) *n'est accepté ni par ses anciens camarades (du Front national) ni par l'armée. Les militaires le soutiennent seulement sur l'ordre des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ce monsieur a dit qu'il ne peut y avoir deux gouvernements dans un pays. Eh bien ! à lui de partir, et d'aller s'asseoir à sa place.* » L'ayatollah Khomeiny ne pouvait exprimer de façon plus nette et plus méprisante ses vues sur les détenteurs d'un pouvoir qu'il qualifie d'illégal, et sur la voie à suivre.

Dans l'immense cimetière de Behechte Zahra, rebaptisé « *cimetière des martyrs* », le chef religieux s'est adressé au peuple de Téhéran — une mer humaine — le jeudi 1er février. Ses auditeurs, assis par terre sous un soleil printanier, avaient parcouru à pied, à vélo, à moto ou en voiture 15 kilomètres s'ils arrivaient de la capitale, 33 kilomètres s'ils arrivaient de l'aéroport. En car, nous avons mis plus de quatre heures pour parcourir cette distance, tant la foule était dense.

C'est un discours politique dur que l'ayatollah Khomeiny a prononcé. S'exprimant d'une façon très simple et très claire, chacun de ses arguments faisait mouche. « *Ce peuple crie et répète qu'il ne veut pas du règne des Pahlavi et de leur régime illégal* », a-t-il déclaré avant de faire le procès de cette dynastie et de celle qui l'a précédée.

« *Ce gouvernement, ce Parlement sont aussi illégaux. Tous ces gens doivent être jugés. Tant que nous existerons, nous ne laisserons pas faire le régime actuel. Mohamed Reza* (le chah) *ne reviendra jamais. Puisque le peuple m'accepte, je désignerai un gouvernement. Puis le peuple élira une Assemblée constituante* », dit-il, salué par une immense clameur d'approbation ponctuée de « *Allah akhbar* » (Dieu est le plus grand). « *Je frapperai à la figure du gouvernement actuel. Je ferai passer tous ces gens en justice et les traduirai devant des tribunaux que je formerai* », *ajoute-t-il*. Il précise ensuite qu'il veut donner un conseil aux militaires et remercier une partie d'entre eux. « *Nous voulons que vous soyez indépendants, monsieur le général, monsieur le colonel, ne voulez-vous pas être indépendant ? Ou préférez-vous être un valet ? Nous avons dit à votre place que nous ne voulions pas que l'armée soit dominée par les Américains, que nous voulions que vous soyez maîtres chez vous et vous nous avez remerciés en faisant couler le sang. C'est pourquoi nous respectons et remercions les militaires qui ont rejoint les rangs du peuple et appelons ceux qui ne l'ont pas encore fait à les imiter.* »

« *Qui a dit*, ajoute-t-il, *que nous allions vous supprimer ? Nous voulons garder l'armée, mais une armée qui soit au service du peuple, pas des autres.* » L'ayatollah explique ensuite que le pétrole iranien est exporté « *pour construire des bases qu'utilise M. Carter* » et pour acheter des armes. « *Puis on nous dit que nos militaires ne sont pas capables de les utiliser et on nous impose des conseillers américains.* »

L'ayatollah, écouté dans un silence respectueux, souligne que *le chah s'est enfui* après avoir « *fait faillite dans tous les domaines* ». Il lui reproche notamment d'avoir « *ruiné l'agriculture pour enrichir l'Amérique* » et affirme : « *Il nous faudra vingt ans pour redresser ces secteurs.* » « *Nous ne sommes pas*, ajoute-t-il, *contre la télévision, le cinéma et la modernisation, mais nous sommes contre l'impérialisme. Nous ne sommes pas contre la liberté des femmes, mais nous sommes contre la prostitution. Nous ne sommes pas contre la coopération avec l'étranger, mais nous voulons être maîtres chez nous.* »

La façon dont l'ayatollah est arrivé au cimetière a surpris ceux qui, l'ayant accueilli à l'aéroport, pensaient qu'il ferait tout le parcours en voiture. En fait, dangereusement pressé par une foule délirante d'enthousiasme, il a « décroché » à mi-parcours, à la hauteur de l'université pour emprunter la voie des airs. La foule qui l'attendait vit soudain un hélicoptère de l'armée survoler les tombes, comme cela s'est déjà produit lors de précédentes manifestations. Les fidèles, furieux, dressaient les poings et commençaient à scander des slogans hostiles quand des voix s'élevèrent : « *Mais c'est l'ayatollah, c'est notre imam !* » C'est bien lui, en effet.

Il est monté sur l'estrade et s'est installé sur une simple chaise de bois blanc tandis que son fils et ses proches s'asseyaient en tailleur autour de lui. Un enfant modulait des versets du Coran qu'un autre reprenait en les lisant : « *Ceux qui sont morts en combattant auront une place auprès de Dieu. Le peuple qui a lutté sera victorieux. Bientôt les injustes subiront les conséquences de leurs actes.* » Puis une chorale d'écoliers a chanté le *Chant des martyrs*, qui évoque le massacre du Vendredi noir et la procession de l'Achoura. L'ayatollah, qui écoutait attentivement, a essuyé une larme de sa main tandis que plusieurs de ses compagnons pleuraient. Un adolescent a alors récité une proclamation : « *C'est le jour des faibles et des exploités. L'histoire est écrite par les martyrs tombés ici et ailleurs. Bienvenue dans ce jardin des martyrs, à toi, le père de tous les martyrs. Toutes les classes de notre société ont répondu oui, oui, oui, à ton appel pour renverser la tyrannie et abolir la colonisation... Nous suivrons nos martyrs dans la voie de la révolution pour instaurer la République islamique.* »

La cérémonie terminée, l'ayatollah Khomeiny est remonté dans l'hélicoptère pour aller visiter dans le centre de la ville l'hôpital Pahlevi, rebaptisé du nom de Mossadegh, tandis que la foule reprenait le chemin de la capitale. Le spectacle était sans précédent. Certains allaient à pied, d'autres empruntaient un véhicule. Voitures, cars, camions, camionnettes occupaient sur huit rangs serrés les deux voies de la chaussée. Les rares voitures qui venaient en sens inverse étaient obligées de rouler à travers champ. L'embouteillage était total sur 20 kilomètres. Il a fallu plus de six heures pour regagner la capitale.

Des camelots se faufilant entre les voitures vendaient à la criée les dernières éditions d'*Etellaat* et de *Kayhan*, qui célèbrent le « *triomphe de Khomeiny, guide de la nation* ». Les deux journaux annonçaient qu'un deuxième membre du Conseil de régence, M. Ali Abadi, avait démissionné (le président du Conseil, M. Tehrani, l'avait fait lors de sa visite à Neauphle-le-Château) et expliquaient que si la journée de l'ayatollah n'avait pas été retransmise en direct comme prévu et annoncé par la télévision, c'était parce que des militaires en avaient interrompu la diffusion à la fin du premier quart d'heure et avaient fait arrêter cinq journalistes. Il est vrai que le plus vaste rassemblement populaire de l'histoire de l'Iran ne pouvait être qu'un spectacle insupportable pour les *fervents* partisans du Chah.

PAUL BALTA.

M. BAKHTIAR à Europe 1 : je fais tout pour que le pays « ne retourne pas à la dictature ».

« Les partisans de l'ayatollah Khomeiny peuvent injurier, gueuler, hurler, ça ne signifie rien » a déclaré, jeudi 1er février, le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, dans une interview diffusée par Europe 1.

M. Bakhtiar a fait preuve d'un grand optimisme dans cette interview, au cours de laquelle il a estimé que chiffrer à plusieurs millions le nombre d'Iraniens venus accueillir le leader religieux à Téhéran était « exagéré ». Il y avait « beaucoup, beaucoup de monde », a-t-il reconnu, ajoutant : « Il rentre, et puis c'est tout ». M. Bakhtiar a nié avoir posé des conditions au retour de l'ayatollah.

Le premier ministre n'a pas exclu une rencontre avec le dirigeant chiite, précisant toutefois qu'une telle éventualité ne se réaliserait que si les conditions étaient « favorables ». A ce propos, M. Bakhtiar a affirmé que l'ayatollah avait accepté de le recevoir à Paris, mais que le chef religieux avait ensuite changé d'avis. En tout cas, a-t-il souligné, il n'envisage pas de proposer de lui-même une rencontre.

« L'avenir n'est pas sombre », a encore dit M. Bakhtiar, qui, en « démocrate conséquent », assure tout faire « pour qu'on ne retourne pas à la dictature ». C'est au nom de la démocratie, selon le premier ministre, que « l'armée, elle aussi, a le droit de défiler ». Après le rétablissement de l'ordre, a indiqué le premier ministre, « on abordera le problème de la liberté, dans le cadre de la loi. Ce que je ne permets pas, c'est qu'on lance des cocktails Molotov ».

« La dynastie régnante est illégale »

déclare le chef religieux

Téhéran (*A.F.P.*). — L'ayatollah Khomeiny a pris la parole, jeudi 1er février, pour dénoncer le chah et la dynastie Pahlavi, devant une foule en délire estimée à plus d'un demi-million de personnes et entassée dans le gigantesque cimetière de « Behechte Zahra », au sud de la capitale.

« *La dynastie des Pahlavi, dès le début, était irrégulière, illégale*, a-t-il dit. *L'assemblée constituante de la dynastie Pahlavi a été créée à la pointe des baïonnettes.* »

« *J'ai enduré beaucoup de peines j'ai vu beaucoup de mal, je ne sais comment remercier ce peuple noble qui a tout sacrifié pour sa révolution* », a ajouté le leader chiite.

Poursuivant son discours, l'ayatollah Khomeiny a *rappelé* que tout, *pendant* les cinquante années de ce *régime*, était illégal.

Il a fait un historique des dynasties d'avant Pahlavi et demandé : « *Qu'a fait ce peuple pour endurer tant de peines, tant de sacrifices ?* »

« *Le règne de Mohammad Reza (chah Pahlavi) était doublement illégal, puisque le règne de son père était illégal* », a déclaré encore l'ayatollah, qui a demandé : « *Qui a donné le droit à cette dynastie de prendre en main le sort de l'Iran ?* »

« *Le peuple a donné son avis sur ce roi. Il a dit son mot. Il est simple : « Nous ne voulons pas de toi »*, a-t-il ajouté.

Il a demandé à la population : « *Aviez-vous sincèrement voté pour ces députés qui sont au Parlement en votre nom, en tant que vos représentants, ou est-il vrai que vous ne les connaissiez même pas quand ils étaient élus ?* »

« *Un tel Parlement n'est-il pas illégal ? Le Sénat est illégal. Le chah est illégal. Le Parlement est illégal* », a affirmé le dirigeant religieux.

Parlant d'un ton ferme et sans hésitation, mais empreint d'un peu de fatigue, il a ajouté que le chah, « ce traître », avait ruiné l'économie, l'industrie et l'agriculture du pays. « *Et ce gouvernement qui se dit légal est, lui aussi, illégal. Il a ruiné l'homme iranien. Il y a plus de bars et de débits de boissons à Téhéran que de librairies. Nous ne sommes pas contre le cinéma, mais contre la pornographie. Nous ne sommes pas contre le modernisme, mais nous combattons ses aspects sauvages et immoraux* », a ajouté encore l'ayatollah.

Il a condamné les achats massifs d'armes à l'étranger. L'armée iranienne ne pouvant se servir des armes achetées, le chah avait donné des bases militaires aux puissances impérialistes, a déclaré le leader chiite.

« *Pendant plus de cinquante ans, le pays était étouffé. Personne n'avait le droit de parler contre le régime.*

» *C'est moi qui vais désormais nommer un gouvernement. Je frapperai à la figure du gouvernement actuel. Je ferai passer tous ces gens en justice et les traduirai devant des tribunaux que je formerai* », a-t-il promis à l'adresse de M. Chapour Bakhtiar, le premier ministre. La foule s'est alors levée pour applaudir frénétiquement.

« *Je ne permettrai jamais que le chah revienne* », a affirmé l'ayatollah qui, s'adressant ensuite à l'armée, lui a demandé de se joindre à la nation et d'arrêter de tuer les enfants de ce pays.

« *Que voulons-nous ? Une armée libre, fière, solide. Est-ce une raison pour tuer ceux qui demandent l'indépendance et la fierté de l'armée ?* », a-t-il demandé.

Le discours de l'ayatollah Khomeiny, qui a duré quarante minutes, a pris fin à 15 h. 10, heure locale (11 h. 40 G.M.T.). L'ayatollah a immédiatement quitté le cimetière, situé au sud de la capitale, en hélicoptère, pour Téhéran.

TÉHÉRAN SE PRÉPARE A ANNULER D'IMPORTANTS CONTRATS D'ACHATS D'ARMES BRITANNIQUES.

Londres (*A.F.P.*). — Les autorités iraniennes ont informé le gouvernement britannique qu'elles n'envisageaient pas de financer au-delà du mois de février l'exécution d'un contrat de 500 millions de livres portant sur la livraison de matériel militaire britannique à l'Iran, de chars Chieftain notamment, a-t-on appris jeudi soir 1er février à Londres.

Les autorités iraniennes entendent obtenir, sinon l'annulation, du moins la suspension de plusieurs contrats d'armes passés entre les deux pays, a-t-on précisé de même source.

Téhéran avait notamment commandé à la Grande-Bretagne cent vingt-cinq chars Chieftain Shir-1, équipés d'un puissant moteur Rolls-Royce V-12, et mille deux cent cinquante chars Chieftain Shir-Irans, dotés d'un nouveau blindage ultra-léger. Les premières livraisons de Shir-1 devaient intervenir dans les prochains mois.

Selon plusieurs quotidiens anglais, l'annulation probable de ces contrats pourrait entraîner la mise en chômage technique de quelque vingt mille ouvriers britanniques, si d'autres débouchés ne sont pas trouvés rapidement. Londres, croit savoir le *Financial Times*, serait prêt à négocier avec Téhéran l'avenir de ces contrats mais aurait éprouvé des difficultés à entrer en contrat avec une autorité responsable « *en raison du caractère mouvant de la situation en Iran* ».

Israël

La réponse des « bulldozers »...

De notre correspondant

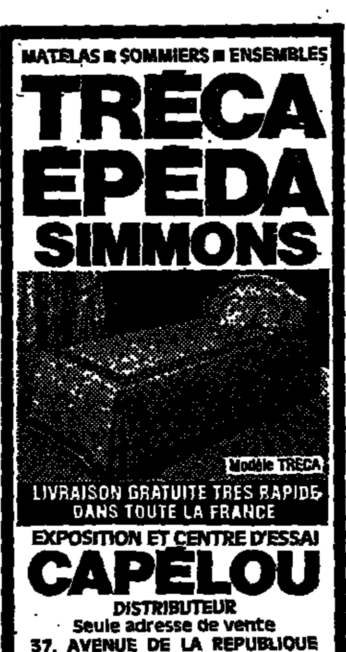
Jérusalem. — La maison d'El Hadj Mohamed Daoud Abou Hilal n'existe plus. En pleine nuit, avant l'aube du 30 janvier, les soldats sont venus. Couvre-feu dans tout le village. Sur ordre transmis par haut-parleurs, on a déménagé en toute hâte l'armoire, le vaisselier, la cuisinière et le réfrigérateur *qui s'entassent maintenant dans la cour, devant ce qui était la maison. Un* « bulldozer » a tout rasé en quelques minutes parce que, il y a près de deux mois, Mohamed Daoud Abou Hillal, sa femme et ses deux filles, ont hébergé dans les quatre pièces de leur maison un neveu, Ahmed Abou Hillal, vingt-quatre ans, arrêté et accusé d'avoir commis, en 1978, deux attentats à l'explosif à *Jérusalem*. Devant les villageois *silencieux* venus *lui offrir aide et assistance, le vieil homme* fixe le vide. Les soldats ont *emmené* à l'hôpital sa femme *en proie à une crise de nerfs.*

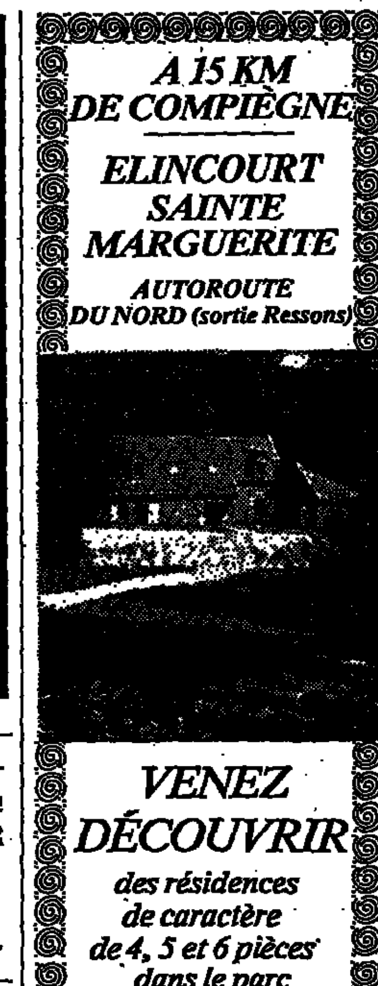
Au cours de la même nuit, trois autres familles ont été délogées. Trois autres maisons ont été détruites de la même façon, pour les mêmes raisons : parce qu'un membre de la famille — ou un locataire — avait été emprisonné pour actes de terrorisme. Œil pour œil, dent pour pour dent. Israël se défend, en dépit des conventions de Genève qui « interdisent » ce genre de représailles contre des personnes qui ne sont pas directement responsables des faits dont on les punit. Quelques heures après ces démolitions, une troisième victime de la bombe, qui a explosé en plein centre de Natanya le 28 janvier, *est décédée. Les trois morts de Natanya, revendiqués par la résistance* palestinienne, étaient innocents. Ils étaient là par hasard. Ils n'étaient que citoyens de l'Etat d'Israël. Il s'agissait de terrorisme. Mais le vieil homme et les siens dont on a démoli la maison n'ont rien fait d'autre que de loger un neveu condamné. Ils sont les victimes de l'une des méthodes de représailles qu'Israël applique avec rigueur.

En décembre, peu après deux autres démolitions « administratives », le général Abraham Orly, coordinateur du gouvernement militaire de *Cisjordanie, en faisant le bilan d'une année d'administration israélienne* dans les territoires occupés, affirmait : « *La destruction des maisons d'individus soupçonnés d'avoir commis des actes de terrorisme est une méthode efficace et dissuasive.* » Après la guerre de six jours, durant les premières années d'occupation, l'armée israélienne a dynamité de nombreuses habitations. Pourtant, le terrorisme n'a pas cessé, bien au contraire.

Après un raid palestinien sur Maalot et plusieurs tirs de roquette sur les villages frontaliers d'Israël, le ministre de la défense, M. Weizman, lançait, le 23 janvier, cette menace : « *Si les terroristes continuent de viser les localités israéliennes, les Israéliens ne seront plus les seuls civils à être touchés.* » L'ordre venait d'être donné à l'artillerie israélienne *de viser désormais des agglomérations du Sud-Liban, même s'il ne s'agissait pas de positions palestiniennes. Un chroniqueur du Jerusalem Post* écrivait alors que l'O.L.P. venait d'obtenir un « *succès majeur* » : l'aveu du ministre israélien, reconnaissance d'une « *monstrueuse nouvelle politique* ».

FRANCIS CORNU.





EUROPE

Allemagne fédérale

La projection d'« Holocauste »

(Suite de la première page.)

Comment s'explique cette soudaine « percée » dans la conscience du peuple allemand ? A l'encontre d'une impression fort répandue à *l'étranger, il est faux que les institutions* de la République fédérale n'aient rien fait jusqu'ici pour attirer l'attention de leurs citoyens sur les crimes du nazisme. Une part honorable de la littérature ouest-allemande *depuis la guerre a été consacrée* à ce problème très pénible. La télévision elle-même a, au cours des ans, consacré plus de deux cents programmes documentaires aux camps de concentration ou d'extermination. *Bien souvent même, l'observateur étranger a pu être surpris* du fait que les Allemands eux-mêmes accordent plus d'attention que les pays voisins à un passé justifiant toutes les accusations de « barbarie ».

Le fait n'en reste pas moins que ce qu'il faut quand même appeler un « mélodrame » américain vient de réussir là où le cinéma et la télévision allemands ont échoué. La qualité esthétique du film est plutôt médiocre, et l'entreprise visait tout d'abord des buts commerciaux, même si ses principaux auteurs ont sans doute entretenu des intentions beaucoup plus honorables. *Holocauste* est truffé de fautes matérielles que les Allemands de l'ancienne génération reconnaissent sans effort et d'invraisemblances que même les jeunes doivent trouver choquantes.

Tout en relevant les erreurs, l'ensemble des critiques, dans la presse ouest-allemande, soulignent en tout cas que l'impact a de loin dépassé celui des œuvres documentaires très *minutieuses présentées* depuis un quart de siècle au public de la télévision. Le succès de *Holocauste* est dû sans conteste à une simplification qui concentre le plus grand drame historique sur le sort d'une seule *famille juive. Le téléspectateur peut* s'identifier ainsi avec les héros malheureux du film et partager leurs émotions, alors que les exposés historiques, réalisés avec toute la minutie germanique, n'ont guère bouleversé.

Une objection est néanmoins formulée : les Allemands eux-mêmes auraient dû — et cela depuis bien des années — présenter le problème des camps d'extermination comme l'ont fait les auteurs d'*Holocauste*. Il n'est pas certain cependant que ce reproche soit valable. Si des auteurs *allemands s'étaient permis de « trivialiser »* le drame juif comme l'ont fait les producteurs d'outre-Atlantique, il est probable que d'un bout à l'autre du monde on aurait crié au scandale. Seuls des non-Allemands *pouvaient se permettre de traiter ce* problème dans le style d'un roman noir, sans qu'on les accuse de vouloir atténuer ou falsifier l'horreur de la « solution finale », imaginée par les nazis.

Que savaient-ils ?

L'une des conséquences de la simplification hollywoodienne est d'ailleurs que, dans la République fédérale tout au moins, le film n'est pas ressenti comme « anti-allemand ». Le phénomène du nazisme y surgit d'on ne sait où, comme un orage ou une épidémie mystérieuse. Il y manque certains des principaux acteurs, à savoir Hitler lui-même et l'ensemble du peuple allemand. Rien ne rappelle en aucune façon qu'au moment où les chambres à gaz fonctionnaient, les masses populaires allemandes continuaient d'acclamer leur Führer et de lui jeter des fleurs sous les pieds.

D'autre part, il est probable que le temps a fait son œuvre. Aujourd'hui, les citoyens de la République *fédérale, dont plus de la moitié n'ont* pas connu l'ère hitlérienne, peuvent enfin parler librement du passé. Les Allemands n'ont plus l'impression qu'on les condamne partout comme des criminels, dont chacun aurait dû être *traduit devant le tribunal de* Nuremberg. Certes, quelques survivants du passé se manifestent de façon inévitable. Parmi les appels téléphoniques reçus dans les stations de télévision après la diffusion de *Holocauste*, un certain nombre de voix se sont élevées contre les *« calomnies des juifs »*. Au total toutefois, il semble que ces réactions représentent assez peu de chose.

Le véritable problème est ailleurs. Sur un point, les réactions du public allemand continuent d'être divergentes et même contradictoires. La principale question soulevée par *Holocauste* est posée depuis bien longtemps : dans quelle mesure la population allemande savait-elle ce qui se passait à Auschwitz, à Dachau *comme à Maidanek et ailleurs ?*

Le problème est dramatique pour les membres de la nouvelle génération. Même quand ils acceptent une « responsabilité collective » du peuple allemand, la plupart des *jeunes n'ont jamais voulu accuser* leurs propres parents. *Holocauste* a eu pour effet de reposer ce problème. Une réponse claire et indiscutable restera toujours contestée. Trop d'indications suggèrent cependant *qu'une grande partie du peuple* allemand se doutait — même si elle n'en était pas absolument certaine — des atrocités dont les camps d'extermination étaient le théâtre. Les membres de la vieille génération que l'on interroge *au sujet de Holocauste* se réfugient le plus souvent dans des explications qu'ils voudraient honnêtes mais qui restent néanmoins équivoques : *« C'était la guerre. Beaucoup d'Allemands mouraient eux aussi au front ou sous les bombardements. Nous nous doutions bien que les camps réservés aux juifs n'étaient pas des camps de travail. Mais personne n'osait parler de tout cela et personne n'avait de certitude. »*

Aussi n'est-il pas surprenant que le débat se poursuive. Le phénomène de *refoulement*, dont la masse de la population allemande a fait preuve depuis la fin de la guerre a été durement atteint par la diffusion de *Holocauste*. Une barrière a été rompue. La preuve est faite que le grand public de la R.F.A. peut, après trente années de régime démocratique, jeter un regard plus direct et plus lucide sur son passé. Mais il reste aussi que la vague de fond qui vient de submerger la République fédérale a été mue par l'émotion plus que par une connaissance précise *de l'histoire. L'évolution future* reste donc problématique. La seule certitude à l'heure actuelle est que bien peu d'Allemands peuvent encore ignorer le sens du mot « holocauste », qui, jusqu'à présent, n'avait sa place *ici* que dans le vocabulaire d'une poignée de spécialistes.

JEAN WETZ.

« J'ÉTAIS TROP LACHE »

(De notre correspondant)

Bonn. — Il est au moins un citoyen de la République fédé*rale qui répond clairement à la* question fondamentale posée par la diffusion d'*« Holocauste »* : la masse de la population allemande savait-elle ce qui se passait dans les camps d'extermination ?

« Oui, j'étais trop lâche. » Tel est le titre du message que M. Henri Nannen, le directeur du grand magazine *Stern*, adresse cette semaine à ses millions de lecteurs. Le magazine reproduit les images les plus révoltantes de la « solution finale » imaginée par les chefs du nazisme. Il publie aussi des documents et des analyses bien faits pour démontrer que la plupart de ceux qui ont acclamé le Führer devaient connaître les atrocités dans les camps, si, du moins, ils n'avaient pas systématique*ment refusé de* boucher leurs oreilles ou de fermer leurs yeux.

« Nous aurions dû le savoir, écrit M. Nannen, *si nous avions voulu le savoir. Pour celui qui a été soldat sur le front de l'Est, les assassinats de juifs, les fosses communes et, à l'heure de la retraite, les montagnes de corps amoncelés et incinérés ne pouvaient être cachés. Moi-même, en tout cas, je savais qu'au nom du peuple allemand des gens sans défense étaient exterminés comme on détruit la vermine. Et sans éprouver de honte, j'ai porté l'uniforme d'un officier de la Luftwaffe allemande. Oui, je le savais et j'étais trop lâche pour me révolter contre cela. »*

Le directeur du *Stern* se demande si aujourd'hui les Allemands pourraient faire preuve d'une lâcheté analogue. Il cite à ce propos l'attitude d'un procureur de Hambourg qui, l'an dernier, a classé la plainte d'un citoyen israélite auquel un voisin avait adressé une lettre en le qualifiant de *« sale cochon juif »*.

J. W.

DIALOGUANT A LA TÉLÉVISION AVEC DES CITOYENS FRANÇAIS

Le chancelier Schmidt a vanté le « modèle allemand »

De notre correspondant

Bonn. — Participant à une émission de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande, le chancelier Schmidt s'est rendu jeudi soir 1er février à Paris. Il a répondu pendant plus d'une heure aux *questions* posées *librement* par un groupe sélectionné de citoyens français.

Malgré la récente diffusion du film *Holocauste*, deux questions seulement ont été posées sur le *sujet en fin de programme. Le* chancelier a répété que cette diffusion était nécessaire pour provoquer un *« débat moral »*, alors que le Parlement de Bonn doit décider cette année s'il doit y avoir, ou non, prescription des crimes de guerre.

Plusieurs questions ont permis d'autre part au chancelier de vanter le *« modèle allemand »*. Il s'est fait l'ardent avocat d'une économie de marché associée à un syndicalisme fort et raisonnable. Interrogé à propos de la grève récente dans la sidérurgie, il a pu dire, non sans fierté, qu'en R.F.A. le nombre de jours perdus par suite de conflits sociaux est *« extraordinairement bas ». Il a apparemment surpris* ses interlocuteurs lorsqu'il a réaffirmé la totale neutralité du gouvernement dans les conflits entre syndicats et organisations patronales. *« Je ne me suis pas mêlé de la grève dans la Ruhr,* dit-il, *et tant que je serai responsable, l'Etat ne le fera pas. »*

Quant à la revendication de la semaine de trente-cinq heures, le chancelier l'estime raisonnable, tout en étant convaincu que sa réalisation n'est pas *« pour demain »*.

Un prêtre avait évoqué la situation des intellectuels en R.F.A. M. Schmidt prit la défense de l'opposition chrétienne-*démocrate en affirmant* que celle-ci n'attaque pas les hommes de lettres ou les artistes, comme la question paraissait le suggérer. Il affirma aussi que les mesures antiterroristes n'avaient pas détendu les liens entre le gouvernement et les intellectuels. Il a même fait une révélation : le soir où se préparait l'opération pour libérer les otages détenus dans un appareil de la Lufthansa à Mogadiscio, il a, pendant plusieurs heures, discuté avec l'écrivain Heinrich Böll des moyens de *« surmonter intellectuellement le terrorisme »*.

L'inévitable question sur les droits de la défense n'a nullement embarrassé le chancelier. Selon lui, il est établi que, au moment où Hanns-Martin Schleyer était encore en vie, les avocats faisaient la liaison entre les terroristes emprisonnés et *ceux en liberté. Il était* donc indispensable de prévoir dans certains cas, et pour une durée très courte, l'interdiction de tout contact entre les prisonniers et leurs défenseurs.

Quant aux « interdictions professionnelles », le chancelier s'est montré tout aussi net. Dans un pays divisé, où le nombre des agents venus de l'Est est considérable, l'Etat doit, selon lui, prendre des précautions. M. Schmidt a cependant reconnu l'existence de certaines « exagérations » auxquelles le gouvernement fédéral s'efforce de mettre fin. — J. W.

SEULES LES VIERGES INDIENNES...

(De notre correspondant.)

Londres. — Les services d'immigration de l'aéroport de Londres-Heathrow procèdent à des tests de virginité sur de jeunes Indiennes venues rejoindre l'élu de leur cœur en Grande-Bretagne. Si l'intéressée est vierge, elle a droit au titre de *« bona fide fiancée »* (sic) : les portes du Royaume lui sont ouvertes. Sinon, cette *qualité* lui est déniée : on considère *alors* qu'elle est ou a été mariée, mère de famille ou, pis encore, enceinte ; toutes ces catégories sont jugées indésirables.

Cette pratique d'une logique implacable, *révélée* le *jeudi 1er février* à la une du *Guardian*, a suscité une protestation du *haut commissariat indien à Londres*, aussitôt suivi par le Comité pour l'égalité raciale, le Comité pour l'égalité des chances et l'Association des travailleurs indiens.

Aux Communes, le premier ministre a été prié par un député travailliste d'expliquer *« les justifications morales »* de cette *« monstruosité »*. *« Je viens d'apprendre,* a répondu M. James Callaghan, *que le ministre de l'intérieur a ouvert une enquête cette affaire et je suis sûr qu'il aura à cœur d'informer les honorables parlementaires en temps utile. »* — *(Intérim.)*

Grande-Bretagne

CIMETIÈRES BLOQUÉS, ÉCOLES FERMÉES...

La grève du secteur public embarrasse le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Le premier ministre britannique, M. Callaghan, a convoqué dans la soirée du jeudi *1er février* les dirigeants des quatre syndicats engagés dans la grève des employés du secteur public pour les mettre en garde contre les *effets des piquets* de grève à la porte des hôpitaux, des cimetières et des écoles. Paralysés par l'action des brancardiers, des cuisiniers et du personnel d'entretien, 1 100 des 2 300 hôpitaux publics n'admettent *plus* que les urgences et ont dû renvoyer chez eux un certain nombre de malades.

Deux cent soixante dépouilles mortelles ont été entassées en une semaine dans une usine désaf*fectée de Liverpool*, où les portes des cimetières sont bloquées par les fossoyeurs. Jeudi, la municipalité a annoncé sérieusement qu'elle envisageait d'immerger les corps, avec l'accord des familles, si la grève devait se prolonger.

Du fait de la fermeture de plus de mille écoles, 470 000 enfants se trouvent depuis dix jours en vacances forcées. Enfin, des monceaux d'ordures s'accumulent sur les trottoirs de Londres et de nombreuses autres villes.

L'opposition et la presse conservatrices, un instant apaisées par la résorption du conflit des camionneurs, se déchaînent à nouveau. M. Callaghan, toujours hostile à des *mesures* de force, cherche à négocier avec les syndicats tout en demandant à l'opinion de faire pression sur eux : jeudi, il a évoqué aux Communes *« le vandalisme collectif qui tient lieu actuellement de négociations collectives »* ainsi que la *« terrible détresse »* des familles dont les morts ne peuvent pas recevoir de sépulture.

Les entretiens du gouvernement avec la confédération syndicale du TUC se sont poursuivis discrètement mercredi et jeudi sur les thèmes des droits des piquets de grève et du monopole d'embauche. L'objectif est d'amener les organisations ouvrières à se discipliner elles-mêmes.

Désavouant M. Rodgers, son ministre des transports, M. Callaghan a écarté mardi un gel des salaires et des prix. Le lendemain, les Communes ont adopté son projet de loi renforçant le contrôle des prix : les sociétés ne pourront plus augmenter automatiquement leurs tarifs pour conserver leur marge bénéficiaire.

Le conflit des employés du secteur public constitue une étape cruciale pour le gouvernement travailliste, à la suite de l'augmentation annuelle de 20 % arrachée par les chauffeurs routiers. S'il réussit à le régler dans des conditions raisonnables, *soit aux* alentours de son offre de 8,8 %, il devra encore faire front aux revendications à venir des mineurs, des professeurs et des fonctionnaires, qui réclament de 30 % à 40 % d'augmentation des salaires pour mars. — *(Intérim.)*

Portugal

Indirectement financée par la R.F.A.

L'Union générale des travailleurs est parrainée par les socialistes et les sociaux-démocrates

De notre correspondant

Porto. — Une nouvelle centrale *syndicale est née au Portugal* : l'Union générale des travailleurs, qui a tenu son premier congrès le samedi 27 et le dimanche 28 janvier à Porto.

Opposée à la confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), de tendance communiste, l'U.G.T. se dit « indépendante » des partis, mais elle est issue d'un accord entre socialistes et sociaux-démocrates, postérieurement soutenus par les centristes du C.D.S.

Son financement est assuré par la fondation José Fontana, du P.S., et par la fondation Oliveira Martins, du P.S.D., toutes deux alimentées par des capitaux allemands.

MM. Mario Soares et Sa Carneiro, dirigeants du P.S. et du P.S.D., ont d'ailleurs assisté au congrès : 320 délégués représentaient les 33 syndicats déjà affiliés à l'organisation, et 400 observateurs, pour la plupart des socialistes et sociaux-démocrates, dont les syndicats appartiennent à la C.G.T.P.

La création de l'U.G.T. est une victoire pour le courant modéré du P.S. dirigé par M. Gonelha. *Elle illustre l'influence* grandissante de M. Sa Carneiro, qui a un pouvoir pratiquement sans limites au sein du P.S.D. La collaboration entre socialistes et sociaux-démocrates a commencé en 1976 avec la « lettre ouverte » de l'association de syndicats réformistes qui contestaient la centrale syndicale unique. Mais cette opération a échoué en raison de la stratégie du P.S. qui, refusant des alliances, aussi bien sur sa droite que *sur* sa gauche, entendait adopter une politique d'ouverture soit en direction du P.C.P. soit en direction du P.S.D. ou du C.D.S. D'autre part, M. Sa Carneiro hésitait entre la social-démocratie et la droite.

Après la chute du gouvernement Soares, en juillet, les syndicalistes socialistes décidaient, avec l'appui de la direction du parti, de créer une nouvelle centrale. Mais M. Gonelha et ses amis ont dû affronter le courant socialiste de M. Curto, qui s'insurgeait contre une *« conception du syndicalisme orientée du haut vers le bas »*. M. Curto aurait préféré un accord avec un groupe de personnalités alors en rupture avec M. Sa Carneiro, dans l'esprit de provoquer une scission au P.S.D. M. Curto a été battu.

Le P.S. semble ainsi, à la veille de son congrès de mars, aller vers un rapprochement avec le P.S.D. *« Le recours à la grève ne sera utilisé que dans la mesure où elle sera indispensable à la satisfaction des intérêts essentiels des travailleurs et après avoir épuisé tous les autres moyens d'action »*, lit-on dans le programme de l'U.G.T., qui considère *« parfaitement admissible »* une politique de modération des salaires, car *« la croissance incontrôlée de la masse salariale entraînerait l'augmentation du chômage »*.

L'U.G.T. va demander son adhésion à la confédération européenne des syndicats (C.E.S.) et à la confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.). Elle dénonce la politique de la « terre brûlée » pratiquée en 1974 et 1975 dont l'objectif consisterait à *« détruire les entreprises et l'initiative privée ainsi qu'à collectiviser la propriété »*.

JOSÉ REBELO.

Turquie

Le directeur du quotidien « Millyiet » a été assassiné

De notre correspondant

Ankara. — M. Abdi Ipekçi, directeur-rédacteur en chef du quotidien *Millyiet*, l'un des journalistes turcs les plus influents, a été assassiné *jeudi soir 1er février, à 50 mètres de* son domicile, dans un quartier résidentiel d'Istanbul. L'assassin, selon les témoins, profitant de l'arrêt de la voiture, prise dans un embouteillage, a pu — après avoir tiré cinq balles, — courir vers un parc voisin et s'échapper avec l'aide de complices qui l'attendaient dans une voiture garée à proximité.

Le meurtre n'a pas été revendiqué.

M. Ipekçi, cinquante ans, issu d'une grande famille bourgeoise d'Istanbul, personnalité sociale-démocrate, membre du comité directeur de l'Institut international de presse, était rédacteur en chef de *Millyiet* depuis 1954. Il a réussi à faire de ce journal un quotidien réputé et solide : avec 400 000 exemplaires, il vient en quatrième position en Turquie. Les éditoriaux de M. Ipekçi étaient lus avec intérêt par tous les milieux politiques du pays : l'auteur était un homme du « juste milieu », démocrate, et défenseur de la justice *sociale. Il* jouissait de l'estime générale et avait des amis aussi bien parmi les républicains de M. Ecevit que parmi les grands industriels d'Istanbul, sans oublier les *milieux* diplomatiques de la capitale turque. Les principaux quotidiens de toutes les tendances ont paru, ce vendredi, bordé de noir avec de gros titres condamnant le meurtre de leur confrère.

M. Ecevit, le *chef du gouvernement*, a dénoncé ce *« crime affreux »* tandis que M. Demirel, chef de l'opposition de droite, a condamné *l'ignoble assassinat »* tout comme M. Turkes, chef du parti du mouvement nationaliste (extrême droite) selon lequel ce meurtre est l'œuvre de ceux qui veulent propager une guerre fratricide en Turquie.

ARTUN UNSAL.

Union soviétique

M. SAKHAROV DEMANDE A M. BREJNEV DE ROUVRIR LE DOSSIER DES TROIS ARMÉNIENS EXÉCUTÉS

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'académicien André Sakharov a annoncé jeudi 1er février qu'il avait demandé au président Brejnev de rouvrir le dossier de l'affaire des trois Arméniens, condamnés et exécutés pour participation à l'attentat à la bombe dans le métro de Moscou en janvier 1977. Selon M. Sakharov, *« il y a eu tout lieu de penser que s'est produite une erreur judiciaire ou une falsification délibérée de l'affaire »*. Il a révélé l'identité des deux autres personnes exécutées avec Stephan Zatikian, et dont les noms n'avaient pas été donnés dans l'information de l'agence Tass sur cette affaire : il s'agit de MM. Akop Stepanian et Zaven Bagdassarian, arrêtés en novembre 1977.

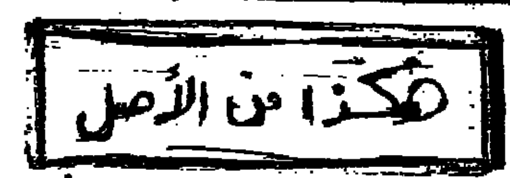
Dans sa lettre à M. Brejnev, l'académicien écrit : *« L'article de Tass me laisse sur une impression très étrange. Il ne donne ni le lieu, ni la date du procès (...). Zatikian n'était pas à Moscou lors de l'explosion dans le métro et de nombreux témoins peuvent confirmer son alibi (...). Sans aucune nécessité, le procès s'est déroulé totalement à huis clos. Même les parents des accusés ne savaient pas qu'il avait lieu. Un tel procès, au cours duquel le principe de la procédure publique a été totalement violé, ne pouvait établir la vérité. »*

Dans une seconde lettre à M. Brejnev, M. Sakharov proteste contre l'attitude des autorités soviétiques envers les Tatars de Crimée. En effet, dans la soirée du jeudi 1er février, a eu lieu dans le centre de Moscou une manifestation d'une soixantaine de Tatars de Crimée qui réclamaient le retour dans leur région d'origine d'où Staline les avait chassés après la guerre. Tous ont été interpellés par la police. Il semble que le conseil des ministres de l'U.R.S.S. ait pris, le 15 août dernier, la décision d'ordonner aux autorités locales d'expulser de Crimée tous les Tatars qui y sont retournés clandestinement. *« J'espère que ce problème attirera l'attention des hauts dirigeants d'autres pays »*, a ajouté M. Sakharov au cours de sa conférence de presse.

D'autre part, Mme Irina Guinzbourg, femme de l'écrivain emprisonné, et M. Serge Khodorovitch, qui gèrent actuellement le Fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles, fondé par Alexandre Soljenitsyne et alimenté aussi par des dons de citoyens soviétiques, ont révélé à cette occasion que d'importantes contributions avaient été également faites par des artistes étrangers (comédiens, musiciens et chanteurs) venus officiellement en tournée en U.R.S.S.

DANIEL VERNET.

● La *« Fédération internationale des droits de l'homme a élevé jeudi 1er février une vive protestation »* à la suite de l'exécution, annoncée mardi dernier par l'agence Tass, de trois dissidents arméniens en Union soviétique, dont le procès n'a pas été publié. La LICA élève également une *« protestation énergique »*.



هكذا من الأصل

LES PRIX FOURRURES DU NORD

MANTEAUX

Lapin naturel	1250F
Lapin fantaisie	2250F
Flanc de Marmotte	2250F
Patte Chevrette	2250F
Chinayo	2350F
Ragondin morceaux	2450F
Patte d'Astrakan	2650F
Hamster	3250F
Toscane	3250F
Opossum	4250F
Ragondin	4250F
Patte de Guanaco	4850F
Astrakan russe pleines peaux	4850F

Rat d'Amérique	4850F
	6450F
Rat d'Amérique pastel-ranch-dark	5450F
	5450F
Loup des Andes	4650F
Murmel	5850F
Murmel	6250F
Zorinos	6450F
Queue de Vison	6750F
Astrakan Swakara	9250F
Marmotte	
Astrakan Swakara qualité supérieure col Vison	9750F
Loup du canada	11750F

PELISSES reversibles Opossum d'Australie 2750F

BLOUSONS reversibles Benard, Flanc de Marmotte, Kalgan, Agneau 1450F

VESTES

Lapin naturel	1150F
Chevre marron	1250F
Agneau Toscane toutes couleurs	1850F
Loup	6250F
Astrakan marron	4850F
Vison et cuir	5850F
Vison pastel	6250F
Renard bleu	5450F
Renard roux	6850F
Vison allongé pastel	8750F

MANTEAUX VISON

Vison pleines peaux et cuir	6750F
Vison dark pleines peaux	8750F
Vison dark allongé	12850F
Vison pastel	14750F
Vison ranch	14750F
Vison demi buff	17250F
Vison Blackglama	17250F
Vison Blackglama	38750F
Vison Lunaraine col Zibeline	38500F
Vison Black Diamond	42750F

Les plus larges facilités de paiement.

Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord



100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e. métro Muette

LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE MAUROY

Le maire de Lille définit les conditions d'un accord entre dirigeants socialistes

« Quelle sera votre position lors de la réunion du comité directeur le 11 février ?

— J'ai toujours été pour une motion de synthèse et pour la reconduction de l'actuelle majorité sans exclusive. Si des camarades de l'actuelle minorité peuvent et veulent s'y associer, tant mieux. En ce qui me concerne, je n'ai pas changé. Je suis pour la synthèse, plus que jamais. C'est l'appel que je lance. Ceux qui ont dirigé le parti avec François Mitterrand depuis des années ont le devoir de rester unis, en dépit des problèmes qui ont pu apparaître entre eux mais qui restent secondaires au regard des enjeux politiques actuellement en cause dans notre pays. Il est indispensable de reconduire la majorité, c'est un choix politique. Si certains refusent de le faire le 11 février, à eux d'en prendre la responsabilité, et elle sera lourde devant les militants.

» Entendons-nous : je ne suis pas pour la synthèse par plaisir de la synthèse, ni pour le rassemblement à tout prix. J'en suis partisan dans des conditions et pour des raisons bien précises.

» La première est que finalement les problèmes internes du parti, que je ne mésestime pas, doivent être appréciés par rapport à l'évolution économique et sociale de la France, compte tenu de la crise sociale qui menace. Face à cette situation, le parti socialiste doit être en état de répondre aux espoirs que les citoyens placent en lui.

» Que voit-on autour de nous ? Le climat social s'est incontestablement alourdi. C'est évident depuis quelques semaines. Devant les effets de la politique réactionnaire du gouvernement, en ce qui concerne notamment le redéploiement industriel, on atteint le seuil de l'incontrôlable. Nous devons redonner aux travailleurs l'espoir qu'avait fait naître l'union de la gauche et qui a été cassé. Le parti socialiste, qui a bénéficié de cet espoir, de cet élan, doit tout faire pour ne pas le décevoir et rester porteur d'avenir. Face aux échéances qui s'annoncent, les socialistes doivent préserver leur unité et se présenter en ordre de bataille, prêts à répondre aux exigences d'une situation politique aggravée.

» La synthèse, c'est-à-dire l'accord entre nous, nous la devons d'abord aux travailleurs. En particulier aux travailleurs de la sidérurgie. Je vis leur drame de près, et je sais que les hommes et les femmes du Valenciennois n'accepteront pas les décisions du gouvernement, qui dans leur brutalité condamnent l'économie régionale. C'est pour eux d'abord, pour tous ceux qui perdent leur emploi, que le parti socialiste doit affirmer sa cohésion.

» Plus généralement, notre parti se doit de faire un effort sur lui-même, afin de jouer pleinement son rôle, qui est celui d'une formation qui, depuis cinq ans, possède la meilleure image de marque auprès des Français. Il se le doit aussi pour accroître l'audience acquise sur la scène internationale, aujourd'hui marquée par la déstabilisation générale.

» Enfin la synthèse est dans la nature du socialisme français, qui, depuis sa naissance, est composé de sensibilités différentes : c'est sa richesse. Ou le parti socialiste en tire profit en s'accommodant de sa diversité, ou il s'affaiblit. Nous n'en sommes pas là mais il convient de surmonter notre diversité, car il n'y a pas de place au parti socialiste pour une majorité uniforme.

Prendre en compte une situation différente

Si à votre tour vous passiez devant Mitterrand dans les sondages, ce phénomène aurait-il une signification et laquelle ?

— L'opinion sent très bien tout ce qu'il y a de nouveau depuis mars. Elle se pose des questions. Certains d'entre nous se sont également interrogés, et leurs questions rencontrent manifestement un écho.

» L'essentiel n'est pas pour des socialistes de jouer au hit-parade. Il est, dans cette aventure vécue en commun, d'assurer une réflexion et une proposition collective qui doit retrouver son expression commune auprès de l'opinion. Avoir le souci de cette opinion, c'est aussi, sans jamais opposer ce que nous devons faire à ce que nous avons fait, prendre en compte une situation aujourd'hui différente.

— Jean Poperen a estimé que, en annonçant votre candidature au poste de premier secrétaire, M. Michel Rocard briguait implicitement la candidature à la présidence de la République.

— J'ai répondu à Michel Rocard que François Mitterrand doit demeurer le premier secrétaire du parti. Quant à la désignation de notre candidat à la présidence de la République, la question n'est pas d'actualité.

— Sur quelle base peut se faire une motion de synthèse ?

— La ligne d'Epinay tout simplement ! Le parti socialiste y adhère pleinement comme le prouve l'ensemble des contributions. S'il y a des divergences politiques, elles sont entre l'actuelle majorité et la minorité (le CERES). Elles portent, d'une part, sur la manière dont a été vécue la rupture avec le parti communiste, d'autre part, sur l'Europe. Certains camarades pensent que le P.S. porte une responsabilité dans la rupture avec le P.C.F. et prennent sur l'Europe des positions qui nous paraissent entachées de nationalisme. Telles sont les vraies divergences d'appréciation.

» Or on a fait à Michel Rocard le procès de suivre une ligne politique différente de celle d'Epinay. Je pense que c'est un faux procès, et, pour le prouver, j'ai voulu un débat de fond. D'où la contribution fondée sur quatre documents de travail que nous avons déposée avec lui.

» La synthèse peut se faire sur la base de notre acquis à tous depuis le congrès constitutif d'Epinay, de nos positions telles qu'elles ont été exprimées par François Mitterrand et de ces documents de travail. Elle est là, la synthèse, il n'y a vraiment qu'à vouloir la faire.

» En effet, il suffit de parcourir notre contribution pour constater qu'elle est bien dans la ligne d'Epinay. L'élément nouveau qu'elle apporte est dans la tentative de réponse aux interrogations nées depuis les élections de mars 1978. Par exemple : comment relancer l'union de la gauche ? Nous estimons qu'il faut trouver une autre pratique. Sans tourner le dos au programme commun, le parti socialiste doit se mettre au travail pour élaborer un autre programme avec les Français, autour du projet socialiste, en liaison avec les syndicats et les associations.

» Nous devons, avant l'échéance importante des élections de juin, rappeler fermement notre position sur l'Europe. Nous avons progressé à cet égard, nous avons serré les rangs, et le congrès doit être sur ce point très précis.

» Je partage, avec François Mitterrand et Michel Rocard, l'idée que ce que nous allons entreprendre au plan européen est l'un des moyens de relever le défi lancé par les communistes en 1920 lors de la division du mouvement socialiste français. Et, sans sous-estimer les différences qui peuvent exister entre le parti socialiste et les partis sociaux-démocrates, je suis persuadé que l'action socialiste sur le plan européen modifiera le rapport de forces entre socialistes et communistes, condition essentielle pour avancer plus vite vers la société socialiste.

» *Notre contribution* traite également de la rupture avec le capitalisme et du fonctionnement interne du parti. Elle apporte la preuve qu'aucun de ses signataires ne défend une autre ligne politique que celle d'Epinay, et je l'ai signée dans la perspective d'aboutir à une synthèse ainsi facilitée. »

« Et si, malgré tout, la synthèse ne pouvait intervenir lors de la réunion du comité directeur ?

— J'ai signé les documents pour une synthèse, pas une prémotion. Je sais qu'obtenir cette sythèse ne sera pas facile. Chacun devra y contribuer en sachant bien que si elle n'aboutit pas, ce serait moins le fait de divergences politiques que d'interférences au niveau des comportements. S'il n'y a pas synthèse au comité directeur du 11 février, c'est parce qu'un certain nombre de crispations n'auront pas permis le Elle devra pourtant intervenir à Metz. Il aura fallu auparavant veiller à ce que deux mois de campagne électorale interne ne débouchent pas sur un affrontement destructeur. Nous devrions dès maintenant avoir la préoccupation qu'au soir du congrès, alors que les amours-propres seront particulièrement à vif, il n'y ait ni vainqueurs ni vaincus. Bien entendu, ce propos n'aurait pas de sens s'il s'agissait d'un choix entre deux politiques distinctes. Il conviendrait alors de trancher. Mais puisque tel n'est pas le cas, il nous faudra ensemble réaffirmer notre volonté politique de poursuivre et de répondre ainsi au souhait des militants.

— Comment jugez-vous l'attitude actuelle du P.C.F. ?

— J'en suis étonné : on voit rarement un parti si puissant, si organisé, mettre autant d'obstination à rester dans l'opposition. Il y a ensuite son attitude sur l'Europe, cette « Europe allemande » qu'il n'est pas le seul à invoquer.

» Est-ce que la gauche, dont l'ambition est de construire une société nouvelle, fraternelle, n'a pas un autre langage à tenir ? »

Propos recueillis
par **ANDRÉ LAURENS**
et **THIERRY PFISTER.**

DES APPELS A LA SYNTHÈSE

La campagne électorale se poursuit au sein du P.S. Dans le Nord une trentaine d'élus municipaux, de secrétaires de section et de militants ont lancé un appel en faveur du premier secrétaire. *« Puisse François Mitterrand être entendu dans le Nord comme ailleurs »*, écrivent-ils. Tout en souhaitant qu'*« une synthèse soit réalisée »* ils ajoutent : *« Cela exige que chacun fasse preuve de l'esprit de tolérance et du respect de la diversité qui ont toujours caractérisé le socialisme. François Mitterrand, rassembleur de la gauche et unificateur des socialistes, consacre tous ses efforts à cette tâche. »*

Un appel à la synthèse, d'une tout autre tonalité, a été publié par les élus et les dirigeants de la fédération socialiste de la Dordogne. Ils *« souhaitent que, autour de François Mitterrand, Pierre Mauroy et Michel Rocard, le parti socialiste mène, dans l'union et la cohésion, les campagnes électorales des élections cantonales et des élections européennes. »* Ils réclament que *« le débat de fond qui aurait dû avoir lieu »* s'engage enfin et ils expliquent que leur démarche rejoint *« les positions affirmées par Gaston Defferre, Roger Quilliot, Emile Loo, Jacques Delors, Franck Sérusclat, les six fédérations de Provence - Côte d'Azur ainsi que les appels consécutifs à la synthèse lancée par Pierre Mauroy »*.

Enfin, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat, de passage, mardi 30 janvier à Saint-Gaudens, a expliqué que l'existence de tendances au sein du P.S. est un phénomène *« normal »*.

LE CERES : la ligne du congrès d'Epinay est en cause.

La minorité du P.S., le CERES, s'est dotée d'un organe hebdomadaire, « la Lettre de Repères » (13, bd Saint-Martin, 75003 Paris). Dans le premier numéro, le CERES explique la « géographie politique » du P.S. à partir de la ligne politique définie au congrès constitutif d'Epinay, en 1971 :

« Quatre tendances : le CERES, Mitterrand, Mauroy, Rocard, mais trois discours seulement, parce que la social-démocratie la plus traditionnelle s'est toujours assez bien passé d'une doctrine refroidie à l'ombre des beffrois. Trois discours, donc : adapter, maintenir ou relever Epinay ?

» Adapter la ligne d'Epinay, c'est l'aggiornamento des Michel Rocard : on conserve les rites, mais la religion a changé ; maintenir Epinay, c'est le credo de François Mitterrand, qui, à Pau, ne l'a pas maintenu ; relever Epinay, donc, car il est grand temps. »

Un nouveau socialisme

(Suite de la première page.)

Les mêmes causes produiraient demain les mêmes effets qu'hier. La social-démocratie est une variété de bipolarisation où presque toute la gauche s'exprime dans un parti socialiste. On ne peut transposer le système dans d'autres conditions historiques.

Tout porte à croire que la collaboration avec les communistes est soumise à la même loi des effets et des causes, qui risque d'aboutir dans l'avenir à la même impasse qu'aux dernières élections législatives. Cela n'empêche pas que l'alliance de gauche demeure indispensable. Seule, une évolution du rapport des forces entre ses deux partenaires peut leur permettre d'échapper aux contradictions de mars 1978. Pas seulement du rapport des forces numériques, en voix et en sièges. Le rapport des forces idéologiques est encore plus important. L'infériorité principale du parti socialiste en face du parti communiste ne tient pas au nombre des militants ni à la puissance de l'organisation : elle tient à la cohérence de la doctrine.

Le P.C.F. s'appuie sur un marxisme rigoureux, tel que Lénine l'a simplifié et musclé. Cela donne des explications claires, sommaires et péremptoires qui fortifient l'unité et la discipline. Le P.S. flotte entre le matérialisme historique et les bons sentiments quarante-huitards, entre le gauchisme et l'éclectisme, entre la démagogie et le réalisme. Il ne se définit que négativement : par opposition au socialisme tyrannique de l'Est et à la grisaille social-démocrate. Entre leurs frontières, s'étendrait le socialisme démocratique. Mais c'est un terrain vague dont l'aménagement n'est pas précisé. Un an après le congrès d'Epinay, la signature du programme commun a stoppé tous les efforts dans cette direction.

Bien entendu, les socialistes ne bâtiront pas une doctrine d'ici le congrès de Metz, en avril prochain. D'autant qu'une telle entreprise suppose qu'on réévalue l'apport marxiste, en se tenant éloigné du fétichisme borné de la gauche orthodoxe comme de l'iconoclastie puérile des nouveaux philosophes. Cela demandera plusieurs années. En attendant, on peut commencer à revoir de près le langage du parti, en le confrontant aux réalités. A première vue, un tel souci semble absent des quarante-cinq « contributions au débat » soumises au comité directeur. Beaucoup sont défigurées par des manœuvres médiocres, des calomnies fielleuses, un vocabulaire ésotérique, un nombrilisme borné. Toutes demeurent fort éloignées de Lamartine et de Chateaubriand, qu'admire justement le premier secrétaire.

A travers elles, on perçoit, malgré tout, l'effort pour se délivrer des fantasmes et regarder les choses comme elles sont. Au détour des litanies ronronnantes, apparaissent, de-ci, de-là, des petites phrases qui vont loin : par exemple, celle du CERES, reprenant l'*« affirmation de l'hégémonie de la classe ouvrière »*, et celle de Pierre Mauroy et Michel Rocard, déclarant qu'*« une société, fût-elle socialiste, ne peut distribuer plus de richesses qu'elle n'en produit. »* On ne les retient pas pour leurs qualités opératoires, mais pour leur valeur symbolique. Elles ne définissent pas des politiques précises. Elles expriment admirablement le choix difficile que les socialistes ne peuvent plus éluder.

La formule du CERES est purement incantatoire. Elle ne correspond à aucune donnée réelle du problème. La classe ouvrière n'exerce pas un hégémonie de fait dans les sociétés industrielles. Elle ne peut prétendre à aucune *hégémonie de droit dans* une démocratie, même socialiste, les deux termes étant antinomiques. Elle ne bénéficie d'une hégémonie que dans la doctrine de Marx, encore que celui-ci n'emploie pas le terme. On nage dans l'idéologie pure. Mais dans une idéologie singulièrement dangereuse, car elle conduit à justifier la prétention des communistes à dominer l'union de la gauche, au nom de la classe ouvrière, qui les soutient plus massivement qu'elle ne soutient les socialistes.

La phrase de Mauroy-Rocard est aux antipodes. Elle exprime une vérité d'évidence, qui s'impose à tous les gouvernements, de gauche ou de droite. Lénine la formulait d'une autre façon, en disant que *« les faits sont têtus »*.

Si les socialistes veulent être crédibles, ils doivent tenir compte des réalités économiques. Sans doute, on peut transformer celles-ci par un nouveau système de production : mais à condition de ne les négliger à aucun moment, dans son établissement et sa mise en marche. Si la fameuse « rupture » avec le capitalisme en même temps une rupture avec les faits, elle aboutirait à la catastrophe.

Les luttes de classes, la personnalité du premier secrétaire, celle du futur candidat présidentiel, tout cela importe peu, par rapport au choix essentiel que les militants socialistes devront faire au congrès de Metz. Pour construire le projet d'un socialisme démocratique, faut-il raisonner dans les schémas idéologiques habituels, qui réchauffent le cœur ? Ou faut-il s'engager dans une rigoureuse appréciation des faits, en mesurant exactement comment on pourra construire une société réellement plus juste, plus libre, plus humaine, plus chaude ? A trop penser qu'il ne faut pas désespérer Billancourt, on finit par confondre l'espérance et l'illusion.

MAURICE DUVERGER.

M. Marchais attaque plus durement que jamais M. Giscard d'Estaing et le P.S.

Le groupe communiste de l'Assemblée a fait, jeudi 1er février, un bilan de son activité et a examiné la situation politique et sociale du pays. Les députés ont souligné « le mépris et l'hostilité du président de la République et de son gouvernement pour les droits du Parlement ».

Dans leur communiqué, ils *« alertent solennelement l'opinion sur le grave danger que l'abaissement du rôle du Parlement représente pour la démocratie et l'indépendance nationale »*.

Ils déclarent notamment :

« La dictature élyséenne mutile systématiquement le rôle du Parlement. Outre les conditions de travail inacceptables imposées aux députés, maintes fois dénoncées par le groupe communiste, le gouvernement prend de plus en plus fréquemment, en violation de la Constitution, des mesures autoritaires. »

Au cours d'une conférence de presse, M. Georges Marchais a répondu par l'affirmative à la question d'un journaliste qui lui demandait si la France vivait dans un régime totalitaire. Il a précisé : *« C'est plus qu'un régime de pouvoir personnel. C'est un homme seul, entouré de quelques technocrates au service des multinationales et qui imposent leur néfaste politique au pays, en violant délibérément la Constitution. (...) Ce qui domine, c'est l'autoritarisme, la mise en cause des assemblées élues, des droits et des libertés individuelles, l'absence de pluralisme dans le domaine de l'information.*

» C'est une situation près préoccupante, d'autant plus que M. Giscard d'Estaing cherche la fuite à l'étranger. (...) Une fois de plus la bourgeoisie française, aux prises avec une crise profonde, cherche la solution à l'étranger. (...)

» Comme le général de Gaulle, je pense que c'est aux députés français qu'il appartient de légiférer pour la France et non à des députés étrangers. »

Relevant, d'autre part, *« l'absence de démocratie dans la vie de la plupart des partis politiques »*, il s'est étonné que la préparation du congrès du P.S. se résume à *« des luttes d'hommes, de tendances, de groupes, de fractions, qui révèlent, quant au fond, des ambitions personnelles »*. *« Chez les communistes,* a-t-il observé, *cela se passe d'une manière tout à fait différente »*.

Invité à commenter le contenu des motions présentées avant le congrès du P.S., il a noté : *« Il y a tout, sauf la réponse aux grands problèmes posés aujourd'hui à notre classe ouvrière, à notre peuple et à notre pays. C'est beaucoup de documents mais pas de politique. Drôle de congrès...)*

La « collaboration de classes »

Le secrétaire général a souligné l'importance des prochaines élections cantonales et souhaité que les électeurs procèdent *« à un rééquilibrage nécessaire de la gauche, le déséquilibre en faveur du P.S. ayant conduit à la rupture de l'union et à l'abandon du programme commun par ce parti»*. *« Au deuxième tour,* a-t-il précisé, *le P.C. agira en fonction d'une règle de principe : tout faire pour battre la droite. »*

Il a ensuite affirmé : *« Oui, le P.S. est à droite (...) de par sa nature même. En 1972, nous étions parvenus à l'écarter de la politique de collaboration de classes mais sa nature est restée ce qu'elle était. (...) Le P.S. est retourné à ses vieux démons. (...) Cela ne nous conduit pas à renoncer à l'union mais il faut construire l'union sur des bases nouvelles. »*

« L'UNITÉ » : un P.C. « glacial ».

Guy Perrimond, rédacteur en chef de l'hebdomadaire du P.S. *l'Unité*, écrit dans le numéro daté 2-8 février sous le titre « P.C. : la glaciation » :

« A vrai dire, la politique suivie par la direction [du P.C.F.] depuis mars dernier ne pouvait que pousser ceux qui s'interrogeaient à partir ou à renâcler. N'acceptant pas que soit mise en question son attitude, ayant choisi d'exacerber son nationalisme de parti et son nationalisme tout court, obligé pour conserver un minimum de cohérence — entre sa position sur l'Europe, ses rapports avec le P.C. italien et le P.C. espagnol, son analyse de l'U.R.S.S. par exemple — d'en revenir à des slogans primaires, de refuser toute interrogation, mieux, de condamner « le doute », comme l'a fait le 19 janvier le bureau politique, la direction du P.C.F. était contrainte de « bloquer » toute discussion, de tenter de contraindre les mécontents à se taire ou à partir. Or quelques-uns n'ont pas accepté de se taire. Ce n'est pas ce qu'ils ont fait de mieux pour leur tranquillité personnelle. (...)

» Derrière la référence à l'esprit du vingt-deuxième congrès, c'est un P.C. « glacial » qui se préparera à aborder les échéances électorales prochaines et d'abord les élections européennes. (...) Il serait toutefois naïf de croire qu'une fois les élections européennes passées le P.C.F. pourrait, rapidement, retrouver les chemins de l'union. »

LA RÉADHÉSION DE M. KONOPNICKI AU P.C.F. EST REFUSÉE

La cellule communiste Auguste-Blanqui, dans le vingtième arrondissement de Paris, a examiné mercredi 31 janvier, en présence des secrétariats d'arrondissement et de section, la demande de réadhésion formulée par M. Guy Konopnicki, ancien membre du bureau national de l'Union des étudiants communistes et ancien président de l'UNEF (ex-Renouveau). Suivant les directives du secrétariat de la fédération de Paris du P.C.F., la cellule a estimé que M. Konopnicki, ayant quitté le P.C.F. sur certaines bases, ne peut prétendre y revenir sur les mêmes bases.

M. Konopnicki compte faire appel de cette décision. Il s'étonne d'autre part, avec ironie, qu'à l'heure où des forces politiques s'efforcent de marginaliser le P.C.F. celui-ci accepte son affaiblissement numérique et laisse mettre en doute sa capacité à accepter le débat démocratique interne.

Le projet de contrat entre l'Etat et la S.N.C.F.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES DEMANDENT LA CONVOCATION DU PARLEMENT

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a demandé le jeudi 1er février la convocation du Parlement en session extraordinaire afin qu'un débat puisse avoir lieu après une déclaration du gouvernement sur le projet de contrat entre l'Etat et la S.N.C.F.

Dans la lettre adressée à cet effet au président de l'Assemblée nationale, M. Gaston Defferre precise que les parlementaires ont reçu un document officiel exposant les grandes orientations du contrat qui doit être prochainement signé (*le Monde* du 20 janvier), et qui, estime le maire de Marseille, *« entraînera, à brève échéance, la supression, notamment en zones rurales, de multiples lignes ferroviaires locales »*, la situation financière des collectivités locales rendant peu probable, à son avis, l'intervention financière qui leur est réclamée.

Jugeant *« particulièrement grave une telle régression du service public »*, M. Defferre a également demandé à M. Joël Le Theulle, ministre des transports, de recevoir une délégation du bureau du groupe socialiste préalablement à la signature du contrat en cause.

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, assurera l'intérim du premier ministre pendant le voyage de celui-ci au Canada, du 8 au 3 janvier.

LE QUOTIDIEN TROTSKISTE « ROUGE » REDEVIENT HEBDOMADAIRE

Le quotidien trotskiste « Rouge » a publié vendredi 2 février son dernier numéro. Toutefois le journal de la Ligue communiste révolutionnaire redevient hebdomadaire à compter du vendredi 9 février. De graves difficultés financières ont conduit le congrès de la L.C.R. à prendre cette décision (« le Monde » du 30 janvier), presque trois ans après la parution du premier numéro du quotidien, le 15 mars 1976.

Dans un texte publié vendredi, le bureau politique de la L.C.R. définit ainsi les conditions de la survie de « Rouge » en formule hebdomadaire :

« 1) Nous demandons à tous les lecteurs de « Rouge » quotidien de continuer à acheter « Rouge » hebdomadaire dans le même point de vente.

» 2) Nous demandons à tous les militants et sympathisants de la L.C.R. d'organiser une vente militante de « Rouge » hebdomadaire par semaine.

» 3) Nous demandons à tous les abonnés de « Rouge » quotidien de transférer leurs abonnements sur « Rouge » hebdomadaire. »

Le bureau politique indique que la souscription lancée pour sauver « Rouge » reste ouverte jusqu'au 30 juin.

Le Grand-Orient de France tourne le dos au matérialisme dialectique

Le convent extraordinaire que vient de tenir le Grand-Orient de France (*le Monde* des 27 et 31 janvier) restera un moment important de la longue histoire de cette obédience maçonnique. C'est la première fois, *en effet*, que dans un texte de caractère doctrinal qui l'engage entièrement, puisqu'il a été adopté à l'unanimité par les représentants de toutes les loges, le G.O.D.F. rejette de manière aussi explicite les méthodes d'analyse, marxistes ou « marxisantes », qui imprégnaient la pensée d'un très grand nombre de ses membres. Ceux-ci, abandonnnant non seulement toute référence au matérialisme dialectique, mais tournant carrément le dos à cette philosophie, se sont ralliés à une sorte de proclamation de foi spiritualiste qui n'aurait pas surpris dans certaines loges mais qui revêt un aspect complètement inédit venant de l'ensemble de l'obédience.

C'est avec surprise, notamment, que l'on a vu certains amis de l'ancien grand maître, M. Jacques Mitterrand, affirmer, dans le préambule qu'ils ont adopté, que « *nul ne peut prétendre actuellement posséder un modèle explicatif satisfaisant* » ou que l'homme ne peut découvrir dans l'évolution du monde, « *ce qui est bon pour lui* ».

L'ensemble du préambule pourrait tomber sous le scapel de la critique marxiste et être qualifié par ses adeptes d' « idéaliste » ou justifier le qualificatif encore plus injurieux d'analyse « sociale-démocrate ».

La G.O.D.F. certes n'avait jamais adhéré en tant qu'obédience à une quelconque philosophie marxiste ; il suffit, pour en être assuré, d'évoquer le nom de ses plus récents grands maîtres, MM. Jean-Pierre Prouteau, Serge Behar et aujourd'hui Michel Baroin (quoique leur é l e c t i o n ait été le plus souvent le résultat d'une conjonction d'influences sans signification doctrinale). Mais jamais non plus il ne s'était prononcé en faveur d'une pensée qui en est l'inverse.

Ce préambule apporte sa contribution au grand débat de société qui agite les temps présents. Mais derrière ses généralités et à travers un mode d'expression qui trahit une sensibilité « de gauche », il doit avoir, aussi, à plus ou moins long terme, des implications politiques qui n'ont pas encore été pleinement perçues.

ALAIN GUICHARD.

«Rien qui dicte à l'homme ce qui est bon pour lui...»

Voici les passages les plus significatifs du préambule adopté à l'unanimité par le convent du Grand Orient de France :

« Les injustices s'aggravent, les inégalités se creusent. La crise monétaire et les guerres commerciales traduisent des déséquilibres importants, dont il faut aller rechercher les causes au plus profond par une analyse minutieuse des s t r u c t u r e s économiques, financières et industrielles. (...) Le monde industrialisé, y compris celui de l'Est, s'en est toujours sorti jusqu'à présent par une sorte de fuite en avant.

» (...)Le profit est en accusation. La rentabilité est en question. Il n'est d'ailleurs pas certain que, dans le monde actuel, le profit soit demeuré partout la finalité ultime de l'activité économique. De nombreuses firmes, étatiques ou non, se conduisent en fait comme si le profit était essentiellement un élément régulateur, la finalité réelle étant celle de l'expansion, ce qui d'ailleurs pose également des problèmes redoutables. (...)

» Certes, le monde occidental et le monde de l'Est sont touchés de manière différente par les phénomènes critiques de la société industrielle. A l'Ouest, le sous-emploi et une course sauvage à l'expansion, qui laisse derrière elle des morts et des blessés, un désordre international et des flux monétaires et commerciaux traduisent cette crise de notre fin de siècle. A l'Est, il s'agit de désordres fondamentaux dans la production, les investissements et la distribution, de gaspillages qui prennent l'allure d'un fléau, d'une surconsommation des bureaucraties qui sont pléthoriques, sans parler des maux que cette situation engendre sur les plans politiques, culturels et sociaux. (...) Nul ne peut prétendre actuellement posséder un modèle explicatif satisfaisant et, par conséquent, détenir la clé d'une réforme probante. (...) On ne peut plus séparer aujourd'hui — et les francs-maçons en sont parfaitement conscients — l'analyse sociale et l'analyse institutionnelle.

» Il faut remettre les institutions sur le chantier. (...) Toutes les garanties précédemment formulées se révèlent progressivement inopérantes. Dans la société où nous entrons, la liberté, l'égalité et la fraternité que la franc-maçonnerie a données comme devise au monde, ainsi que la responsabilité, la solidarité et la justice qu'elle lui propose aujourd'hui, réclament d'autres garants. (...) On peut étudier tant que l'on voudra l'évolution actuelle du monde, soit au niveau des grandes instances, soit au niveau micro-économique, micro-social, etc., on n'y découvrira rien qui dicte à l'homme ce qui est bon pour lui. (...) Les francs-maçons veulent connaître le monde où ils vivent, parce que ce monde détermine les paramètres de l'action, mais ils sont conscient que, en aucun cas, on ne peut plus espérer trouver dans cette étude les finalités de l'action. Le monde des choses et des hommes poursuit ses évolutions, comme s'il était indifférent aux finalités du bien. Il faut aller chercher ailleurs que dans son étude ce qui guidera, pour les décennies à venir, la stratégie du renouveau... »

M. Messmer : la future assemblée desservira l'idée européenne

De notre correspondant

Lille. — Au cours d'un dîner-débat organisé par la fédération R.P.R. du Nord, le jeudi 1er février à Lille, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a évoqué les problèmes européens en disant :

» *Aujourd'hui, quelle est l'image européenne : le Bénélux souhaite prendre plus d'importance ; la Grande-Bretagne y est entrée uniquement pour savoir ce qui s'y passe et manœuvrer à son profit ; l'Italie y trouve une espèce d'alibi pour fuir ses problèmes intérieurs. Le problème fondamental est celui de l'Allemagne, d'un peuple de quatre-vingt-dix millions d'habitants qui est, ce que l'on ne dit jamais, coupé en trois : la R.F.A., la R.D.A. et la République autrichienne. Ce peuple, par rapport à son unité, à l'attitude des Français entre 1870 et 1914 au sujet de l'Alsace-Lorraine : ne jamais en parler mais y penser toujours... L'Allemagne demeure un énorme point d'interrogation pour l'Europe.*

» *La prochaine assemblée européenne, en voulant s'occuper de tout et en n'ayant aucun pouvoir, deviendra très vite une assemblée de bavards qui se rendra odieuse à toute l'Europe. En fait, elle desservira l'idée européenne.* »

M. MICHEL SOULIÉ QUITTE LE M.R.G.

M. Michel Soulié, membre du Bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, a décidé de quitter cette formation. Dans une lettre adressée à M. Crépeau, il écrit :

« *Les dirigeants du M.G.R. ont laissé passer toutes les occasions de donner au mouvement un élan nouveau et d'affirmer son originalité et son indépendance. (...) L'exclusion de fait de Robert Fabre, outre qu'elle était profondément injuste, a constitué une lourde faute politique. (...) Le congrès de Toulouse a définitivement ruiné les quelques très faibles espoirs que je conservais de voir notre mouvement secouer son inertie et manifester autrement que par des discours sa volonté d'agir. Il est clair, hélas ! aux yeux de tous ceux qui ne sont pas aveugles, que le M.R.G. ne présentera pas de liste aux prochaines élections du Parlement européen. C'est, pour moi et pour beaucoup de militants, un aveu d'impuissance qui le condamne à mort dans un délai plus ou moins proche.* »

LE «QUOTA» AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 20 % de femmes et la Constitution

Sur l'invitation du président de la République, Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine, met à l'étude un projet de loi tendant à ce que, dans les élections municipales, les listes de candidats comportent une proportion minimale de femmes. Ces nouvelles dispositions ne joueraient, et pour cause, que dans les communes où le dépôt de listes complètes conditionne la validité des candidatures. Elles ne s'appliqueraient donc pas aux communes de moins de deux mille cinq cents habitants.

On va certainement poser la question de savoir si les mesures envisagées ne seraient pas anticonstitutionnelles.

par GEORGES VEDEL

Essayons donc de répondre à la question de droit ainsi posée. C'est bien de droit qu'il s'agit. Pour dire qu'une loi n'est pas conforme à la Constitution, il ne suffit pas d'invoquer une sorte d'intuition juridique ; il faut désigner précisément les textes ou les principes ayant valeur constitutionnelle sur lesquels on appuie son opinion et, naturellement, montrer en quoi les dispositions législatives critiquées leur seraient contraires.

Une première remarque s'impose. La *souveraineté nationale* n'est pas en cause dans la désignation des conseillers municipaux. Les communes sont, aux termes de l'article 72 de la Constitution, des collectivités territoriales qui « s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi ».

Le laxisme doit être écarté. En effet, même si l'on ne fait pas découler de l'article 3 de la Constitution (1) des règles supralégislatives s'imposant pour les élections municipales, de telles règles pourraient néanmoins être trouvées dans d'autres dispositions ou principes de valeur constitutionnelle. L'égalité des Français devant le suffrage ou la liberté de vote ne sont que des cas particuliers d'application des principes d'égalité et de liberté proclamées par la Déclaration de 1789 et qui font partie intégrante de notre droit constitutionnel. Nul doute d'ailleurs que le Conseil constitutionnel ne les regarderait, avec le suffrage universel et le secret du vote, comme faisant partie des « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République », sur lesquels il s'appuya en 1971 pour consacrer la valeur constitutionnelle de la liberté d'association.

Donc, s'il est vrai que, comme on le disait plus haut, la notion de souveraineté nationale ne doit pas intervenir dans le débat juridique concernant le projet envisagé, en revanche on doit regarder comme recevables, sinon fondées, toutes les objections qui tendraient à montrer que ce projet est contraire soit à *l'égalité*, soit à la *liberté* du suffrage.

L'égalité et la liberté

Il serait paradoxal que le projet fût contraire à *l'égalité* alors qu'il a justement pour objet de l'assurer. Néanmoins, un texte qui réserverait aux femmes une certaine proportion de places sur les listes de candidats aux fonctions municipales sans en faire autant pour les hommes, même si cette réciprocité paraît en fait inutile, serait contraire au principe d'égalité. L'obstacle est f a c i l e à tourner ou plutôt à effacer : il suffit au législateur d'écrire que les listes devront comporter au moins 20 % de candidats de sexes différents, ce qui répond tout à la fois à la garantie voulue pour les femmes et au principe d'égalité.

Mais si le projet ne blesse pas l'égalité, ne lèse-t-il pas du moins la *liberté* ?

Et tout d'abord la liberté de l'électeur, qui, obligé de voter par listes bloquées dans les communes de plus de 30 00 habitants, se verrait « imposer » des candidates dans une proportion qui ne lui convient pas... L'argument est faible, car l'on admet sans difficultés d'autres contraintes qui n'ont jamais été regardées comme contraires à la liberté du vote. Sans même parler des inéligilités ou de l'interdiction de voter pour des personnes n'ayant pas fait de déclaration de candidature, il existe en matière municipale des contraintes autrement rigoureuses qui vont jusqu'à tenir en échec la volonté déclarée des électeurs. En effet, le jeu des incompatibilités entre parents ou l'exigence de résidence dans la commune pour les trois quarts de l'effectif des conseillers peuvent conduire à exclure du conseil municipal des candidats régulièrement élus. Or jamais la constitutionnalité de telles dispositions restrictives — pas plus d'ailleurs que leur bien-fondé — n'a été mise en doute.

N'y a-t-il pas alors atteinte à la liberté sinon des électeurs, du moins des éligibles ? Non, car le raisonnement que l'on vient de faire peut être t r a n s p o s é en ce qui les concerne : d'autres contraintes autrement rigoureuses limitent, comme on vient de le voir, leur liberté. Le fait de ne pouvoir siéger au conseil municipal avec son père ou son frère ou avec d'autres non-résidents n'a jamais été regardé comme portant atteinte à la liberté des candidatures.

Soit, dira-t-on, mais les contraintes juridiques que l'on vient d'évoquer et celles que le gouvernement projette de leur ajouter ne sont pas symétriques. En effet, il ne s'agit pas *d'exclure* des candidatures, mais d'en *imposer*. Que se passerait-il si, dans une commune déterminée — qui peut être petite, — il y avait carence ou grève des candidats de l'un des deux sexes en ce qui concerne telle ou telle opinion ? La liberté des candidatures (et des opinions) ne serait-elle pas gravement atteinte par le refus ou le boycottage ?

L'objection ne porte que s'il existe un minimum de probabilité de la voir se réaliser. Raisonnons sur le cas où cette probabilité serait la plus forte : celui d'une commune de 2 501 habitants (2), juste au-dessus de la barre où les candidatures se font obligatoirement par listes complètes. Le conseil municipal doit compter 21 membres. Le « contingent minimum » de chacun des deux sexes étant de 20 %, toute liste devra compter au moins 5 hommes et 5 femmes. Or, en gros, la population masculine et la population féminine sont égales : 1 250 de part et d'autre. Très approximativement, admettons que la proportion des électeurs ou électrices soit des trois cinquièmes (chiffre probablement trop faible). Il y a donc 750 hommes et 750 femmes en état de figurer sur les listes de candidats. Il se peut que des formations très marginales par rapport à l'échiquier politique national (à l'extrême droite ou à l'extrême gauche) rencontrent de sérieuses difficultés à trouver chez les femmes, moins portées aux opinions extrêmes et moins mobilisables, les cinq candidatures requises. Par excès de scrupule peut-être, il faut admettre l'objection. En revanche, pour une commune de 10 001 habitants, le *nombre des candidats* par liste doit être de 27, c'est-à-dire 30 % de plus que dans le cas précédent, mais le nombre des électeurs ou électrices est accru de 300 %. Plus la commune est grande, plus s'évanouit la possibilité de voir la règle du « contingent minimum » gêner la liberté des candidatures. Pour une commune de 30 001 habitants (18 000 électeurs au moins), il suffirait, pour qu'une liste ayant un minimum de représentants puisse voir le jour, à raison de 31 sièges à pourvoir, que ses promoteurs trouvent au moins 7 candidats de chaque sexe, ce qui, pour un « réservoir » de 9 000 électeurs et de 9 000 électrices, est pratiquement sûr. La probabilité de voir la règle électorale gêner la liberté des candidatures est tellement faible que l'objection ne tient plus.

De ce qui précède, retenons que la « barre » de 2 500 habitants (résultant du champ d'application du système de candidatures par listes) est à l'extrême rigueur un peu basse. Mais il suffit de la relever un peu pour faire droit aux critiques les plus tâtillonnes.

Une sérieuse objection

Reste une dernière objection, la plus sérieuse peut-être : pourquoi ne garantir ainsi que l'égalité entre les sexes ? Notre droit constitutionnel ne proclame-t-il pas moins l'égalité au regard de la race, de la religion, etc. ? D'autre part, le désir d'une bonne administration vraiment démocratique justifierait des mesures propres à garantir la présence dans les conseils municipaux de représentants de catégories trop facilement brimées, par exemple les handicapés, les personnes de couleur et, pourquoi pas ? les jeunes (ou les grands vieillards) ? N'irait-on pas ainsi, par une démarche apparemment logique, vers une sorte de corporatisme social qui briserait l'unité du suffrage universel ? L'objection n'a pas seulement une portée politique, mais également juridique, car c'est l'ensemble de l'ordre constitutionnel démocratique et libéral qui serait ainsi mis en péril à travers le régime des scrutins *municipaux*.

Rassurons-nous cependant. Tout d'abord, il se peut qu'une extension de la notion de « *quota* » électoral aboutisse à des résultats politiquement et juridiquement inacceptables. Mais ce qui est en cause actuellement, c'est la régularité constitutionnelle d'un projet bien déterminé ; c'est elle qu'il faut apprécier et l'on vient de voir qu'elle n'est pas douteuse. Suivant un adage de bon sens, la crainte des abus ne condamne pas l'usage.

De plus, il existe, contre les excès que l'analogie (*mal comprise*) pourrait engendrer, des barrières que ne rencontrait pas le projet relatif à la représentation minimale garantie à chacun des deux sexes.

Il se pourrait d'abord que la prise en considération de telle ou telle donnée soit en elle-même inconstitutionnelle. Ainsi en irait-il d'une garantie donnée à la catégorie des Français de « couleur ». Alors que notre droit proclame sans doute l'égalité des sexes, mais reconnaît l'existence de ceux-ci, il interdit la discrimination *raciale*, mais en niant, au moins comme « légitime », la notion de race. Recenser les Français de couleur, fût-ce pour mieux assurer l'exercice de leurs droits, serait non seulement intolérable mais inconstitutionnel.

Dans d'autres cas, pour des raisons combinant l'arithmétique et le droit, la réalisation d'un projet, en lui-même plausible, ne pourrait satisfaire aux exigences constitutionnelles. Supposons par exemple que l'on veuille garantir dans les élections municipales une représentation minimale aux handicapés en âge de voter (à l'exclusion des handicapés par vieillesse).

Le nombre de ceux dont le handicap est assez grave pour justifier cette garantie ne paraît pas dépasser cinq cents mille soit, très approximativement, le soixantième du corps électoral pour l'ensemble du territoire. Admettons que cette proportion se retrouve dans chaque commune. Ceci veut dire que le « maximum du minimum » (si l'on peut ainsi dire) de représentation qui serait garanti aux handicapés ne pourrait, sous peine de leur assurer une sur-représentation qui serait inconstitutionnelle, dépasser le soixantième des sièges disponibles. Le projet ne serait donc applicable qu'à Paris, Lyon et Marseille, où le nombre des conseillers municipaux dépasse soixante — et encore pour ces deux dernières villes seulement si la proportion d'un soixantième de handicapés graves par rapport à la population totale n'était pas exagérée, ce qui est probablement le cas.

Donc, même sur le terrain du droit, les risques d'extension du système prévu pour réduire les inégalités électorales de fait entre les sexes trouveraient des obstacles solides. La « chance » du projet gouvernemental est qu'il concerne les hommes et les femmes qui sont en nombre sensiblement égal, non seulement sur l'ensemble du territoire, mais encore dans chaque commune, si bien que l'arithmétique ne vient pas compliquer le droit, comme elle le ferait dans le cas que l'on vient de voir et dans bien d'autres sans doute. On peut arrêter ici l'exercice...

(1) Le suffrage est « toujours universel, égal et secret ».

(2) C'est un cas plus topique que celui d'une commune de deux mille cinq cents habitants, dans laquelle les listes de candidatures ne devraient porter que dix-sept noms.

LES RÉACTIONS APRÈS LE CONSEIL DES MINISTRES

La Lettre de la Nation : l'institution d'un «quota» est incompatible avec le projet d'introduire la «proportionnelle» dans les grandes villes

Le communiqué du conseil des ministres du 31 janvier sur l'action du gouvernement en faveur des femmes a suscité un certain nombre de réactions.

● LA LETTRE DE LA NATION, organe du R.P.R., écrit dans son numéro du 2 février : « *Qui serait hostile à une meilleure représentation des femmes dans la vie politique et locale ? (...) Cela dit, la pratique du « quota » (en l'occurrence celui de 20 % paraît un peu illusoire (...) A partir du moment où l'on s'engage dans un tel engrenage, il n'y a plus de limites aux surenchères.* »

La Lettre de la Nation relève « *qu'il y a une sorte d'incompatibilité entre le projet, cher au président de la République d'introduire la « proportionnelle » dans les élections municipales des grandes villes, et le projet actuel sur la représentation des femmes. En effet, si le mode de scrutin actuel permet techniquement une telle opération, la proportionnelle permettrait aisément aux partis de tourner la loi. Il suffirait alors que les femmes n'accèdent pas aux premières places sur ces listes pour que leur représentation soit factice et que, bien entendu, cette barre des 20 % ne soit pas atteinte, ni même approchée* ».

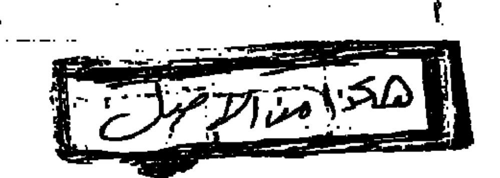
● L'HUMANITE du 2 février publie une lettre adressée par M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central du P.C.F., à Europe 1 et France-Inter pour s'étonner que son parti n'ait pu s'exprimer sur les ondes après le conseil des ministres. M. Plissonnier écrit que le parti communiste « *a fait élire 30 % de femmes parmi ses candidats dans les villes de plus de trente mille habitants. Aucun autre parti*, ajoute-t-il, *et pas davantage celui de MM. Giscard d'Estaing, Barre et de Mme Pelletier, ne l'a fait.* »

● LE PARTI SOCIALISTE relève que si le conseil des ministres « *a parlé de tout* » et s'est livré à de la « *broderie* », il a aussi évoqué des « *mesures inquiétantes* » comme le travail à temps partiel pour les femmes, des mesures leur permettant d'interrompre leur travail et les encourageant à participer « *à des activités de volontariat dans les associations* ». « *Ces mesures*, estime le P.S., *tendent en fait à accroître la marginalité des femmes, à organiser leur vie loin de la vie professionnelle.* »

● M. JEAN FOYER, député (R.P.R.) de Maine-et-Loire, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a déclaré le 31 janvier à Angers : « *J'ai pris connaissance avec surprise du communiqué du conseil des ministres. Mme Pelletier a présenté comme des progrès essentiels les deux lois du 17 janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse et du 11 juillet 1975 sur le divorce. Singuliers progrès en effet : l'un a organisé le meurtre légal des enfants dans le sein de leur mère, l'autre le langage légal des femmes vieillissantes par leur mari. Une telle déclaration m'apparaît moralement scandaleuse et elle est, de surcroît, politiquement stupide. Elle heurtera justement nombre de soutiens de la majorité sans gagner une voix de l'opposition.* »







Le Monde

société

APRÈS L'AGRESSION AU DOMICILE DE M. MICHEL BERGER

Quinze « autonomes » sont interpellés par la police

Après l'agression commise le 31 janvier contre trois magistrats, au domicile parisien de l'un d'eux, M. Michel Berger — action revendiquée peu après par un « groupe autonome du 22 janvier », — la brigade criminelle a procédé, dans la matinée du vendredi 2 février, à quinze interpellations dans certains milieux « autonomes », à Paris et en banlieue. Les perquisitions qui ont suivi n'ont pas donné lieu à la découverte d'objets ou d'indices concernant les faits du mercredi 31 janvier. L'une des perquisitions a été effectuée au siège de l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.).

Cette agression, ainsi que le meurtre, dans l'après-midi du jeudi 1er février, d'un gendarme mobile au cours d'une opération de contrôle dans le métro de Paris, ont suscité les réactions de MM. Alain Peyrefitte et Christian Bonnet.

Dans une déclaration à Europe 1, vendredi 2 février, le garde des sceaux a déclaré : « Je ne crois pas que nous soyons dans un engrenage. Il y en aurait un si l'opinion publique soutenait les autonomes. *Ce n'est pas le cas.* » M. Peyrefitte avait, d'autre part, indiqué, jeudi 1er février :

« De nouvelles et très graves agressions viennent d'être perpétrées, hier soir contre des magistrats, tout à l'heure contre des gendarmes mobiles, dont l'un est mort et dont je salue avec émotion le sacrifice. Le gouvernement dénonce avec force ces attentats. Il veillera à ce que la police judiciaire mette tout en œuvre pour retrouver rapidement leurs auteurs. »

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, avait affirmé, mercredi 31 janvier (nos dernières éditions) : « Ce que l'Etat ne saurait tolérer, ce sont les actions violentes visant délibérément à tenter d'intimider les juges dont l'indépendance constitue l'un des fondements essentiels du maintien des libertés dans une démocratie. »

Le danger du modèle italien

Au terme du procès-marathon qui avait abouti, le 22 janvier, à la lourde condamnation (entre deux et quatre ans d'emprisonnement) des quatre « casseurs de Saint-Lazare », Patrick Pennognon, 22 ans, étudiant, le plus politisé d'entre eux, s'était dressé, poing levé, pour crier : « Faut pas pleurer, faut se battre ! *» Il semble — même si les autonomes n'étaient alors qu'une poignée dans le prétoire — que ce slogan ait été entendu au-delà des murs du palais de justice de Paris...*

Un autonome pondéré (ils existent) nous confiait, dès le lendemain, sa crainte qu'un engrenage ne soit ainsi mis en route. Le petit milieu des autonomes, notamment ceux que l'on désigne sous le vocable de « militaros *», était alors parcouru de bruits inquiétants. Les plus jeunes d'entre les autonomes parlaient, en effet, d'imiter les « Brigades rouges » en tirant au pistolet dans les jambes de représentants du pouvoir, qu'il soit judiciaire ou policier.*

Ces menaces, puisées dans le « modèle italien », dont le pouvoir de fascination semble grand, ne peuvent plus, depuis mercredi 31 janvier, être complètement tenues pour nulles et non avenues. Les trois membres du commando qui se sont introduits chez M. Michel Berger, substitut auprès du procureur général, possédaient, de fait, un pistolet de fort calibre, selon les premiers témoignages. Déjà, le 17 janvier dernier, les policiers de la brigade criminelle avaient saisi — au cours d'une perquisition à Paris, dans un bâtiment occupé sans droit ni titre par des jeunes de la mouvance autonome — un fusil à pompe et deux colts (le Monde *du 19 janvier).*

Plusieurs groupes d'autonomes sont les premiers à s'inquiéter de cette tendance dure, radicale, qui vit sur leurs marges et revendique la même étiquette qu'eux. Ils redoutent que le gouvernement ne les mettent tous « dans le même sac ». La « criminalisation du mouvement *» — une de leurs expressions favorites — constitue pour eux le danger immédiat. L'amalgame entre eux et les autres représente à leurs yeux l'obstacle politique à éviter.*

Toutefois, les autonomes admettent que leur lutte « pour la survie *», selon leur phraséologie, entraîne une «* jonction entre un certain type de délinquance et la politique *». Ils ne veulent pas se «* châtrer *», dans un climat social tendu qu'ils observent avec soin, du « ras-le-bol » dont ils sont porteurs. Selon eux, les jeunes ouvriers éprouvent aussi cette exaspération ; l'un de ceux-ci déclare ironiquement, sur un ton plein de sous-entendus : «* Les autonomes pourraient bien montrer le mauvais exemple. *»*

La lutte armée et la clandestinité ne sont certes, pour l'heure, que de vieux phantasmes à l'usage des longues veillées. Il est cependant notable qu'aucun « militant » ne souhaite — ou n'a l'autorité pour le faire — s'interposer entre une théorie de collectifs et des individus dont la « comptabilité » n'est pas aisée.

LAURENT GREILSAMER.

Dix magistrats attaqués en sept ans

M. Michel Berger est le dixième magistrat français victime d'une agression en moins de sept ans.

● **LE 10 AVRIL 1972, M. Robert Magnan, juge d'instruction à Paris, est pris en otage par deux détenus, Chistian Jubin et Georges Segard, qui prennent la fuite en compagnie de la femme de ce dernier. M. Magnan est relâché la nuit suivante.**

● **LE 6 JUIN 1973, le président du tribunal de Compiègne, M. Guérin, est pris en otage au cours d'une audience par Jacques Mesrine, qui le relâche dans la rue avant de s'enfuir.**

● **LE 3 MAI 1974, M. Maurice Balauge, premier juge d'instruction à Paris, est attaqué, dans son cabinet, par un voleur de voitures, M. André Bodet, entendu dans une autre affaire.**

● **LE 29 MAI 1974, M. Gérard Nedelec, substitut du procureur de la République de Saint-Pierre (la Réunion), est enlevé à son domicile, mais échappe à ses ravisseurs, qui sont arrêtés peu après.**

● **LE 3 JUILLET 1975, M. François Renaud, juge d'instruction à Lyon, est tué de plusieurs balles de revolver. Ses meurtriers ne seront jamais arrêtés.**

● **LE 8 JUILLET 1975, M. André Cozette, vice-président du tribunal de Paris, et M. Antoine Michel, substitut, sont pris en otages par Jean-Charles Willoquet et son épouse. On les retrouve une heure et demie plus tard dans un parking, boulevard de Belleville.**

● **LE 5 DECEMBRE 1977, des inconnus s'introduisent au domicile de M. Jacques Blanc-Jouvan, substitut général à Lyon. En l'absence de ce dernier, ils brutalisent son épouse et sa femme de ménage.**

● **LE 6 FEVRIER 1978, M. Noël Daix, premier juge au tribunal de grande instance de Lyon, est enlevé près de son domicile. Il est retrouvé quarante-huit heures plus tard, attaché à un arbre près de Ternay, à une vingtaine de kilomètres au sud de Lyon.**

● **LE 10 NOVEMBRE 1978, Jacques Mesrine et un complice, Jean-Luc Coupé, pénètrent au domicile de M. Charles Petit, président de chambre à la cour d'assises de Paris. Le magistrat est absent ; les deux hommes séquestrent momentanément sa femme, sa fille et son gendre. Jean-Luc Coupé est arrêté en tentant de prendre la fuite, mais Jacques Mesrine disparaît.**

Le « régime spécial » des détenus

Dans leur communiqué, les « autonomes » réclament la libération de *« tous les détenus politiques »* actuellement emprisonnés en France. Il existe un *« régime spécial »* de détention dont bénéficient automatiquement les personnes poursuivies pour certaines infractions de presse (il n'y en a pas actuellement) ou pour des infractions relevant de la Cour de sûreté de l'Etat, c'est-à-dire de nature politique.

Actuellement, selon la chancellerie, une cinquantaine de personnes bénéficient de ce « régime spécial » : deux détenus pour espionnage, incarcérés à la centrale de Melun ; trois détenus pour des faits en relation avec la dernière guerre et quarante-quatre autonomistes (vingt-huit Corses et seize Bretons).

Le décret du 23 octobre 1975 relatif à ce « régime spécial » s'applique aux prévenus comme aux condamnés définitifs. Les détenus peuvent, en principe, bénéficier du parloir libre et avoir *« la faculté d'être réunis aux heures de la journée fixées par le chef d'établissement »*. Il semble toutefois, d'après leurs avocats, que les prévenus ne bénéficient pas toujours, dans les faits, de ce droit de réunion. Autre caractéristique du « régime spécial » : les visites des membres de la famille peuvent être plus fréquentes et les détenus peuvent être regroupés dans les mêmes quartiers.

S'agissant de militants non autonomistes, ils sont jugés et, le cas échéant, condamnés par les tribunaux ordinaires, comme l'ont été les quatre jeunes gens condamnés après les incidents du quartier Saint-Lazare, le 13 janvier, à Paris. Ces détenus ont en principe le régime des condamnés de droit commun. C'est le cas, à notre connaissance, de trois militants du Front révolutionnaire internationaliste (FRI), de deux militants des ex-GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes), condamnés à Toulouse en novembre 1978, et d'un militant des ex-NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire).

A LA STATION DE MÉTRO MONTPARNASSE

Un gendarme mobile est tué par un voyageur dont il voulait vérifier l'identité

Un voyageur surpris en train de passer en fraude sur les quais du métro, à la station Montparnasse-Bienvenüe, a mortellement blessé, lundi 1er février, à coups de couteau, un gendarme mobile, M. Yves Mocaer, trente ans, qui était de surveillance à ce moment. *(Nos dernières éditions.)*

Peu après 15 heures, un jeune Haïtien, M. Daniel Guilbaud, vingt-neuf ans, est interpellé par un agent de la brigade de surveillance de la R.A.T.P. alors qu'il emprunte à contresens un portillon de sortie. Il refuse de présenter ses papiers d'identité. L'agent de la R.A.T.P. fait appel à trois gendarmes mobiles qui patrouillent à proximité. Les trois hommes conduisent M. Guilbaud vers un local de la Régie voisin, arrivé au seuil de ce local, M. Guilbaud brandit un couteau.. Après avoir blessé l'agent de la R.A.T.P. il se jette sur M. Yves Mocaer, lui porte un premier coup à l'abdomen puis plusieurs autres, tandis que le gendarme dégaine son arme et tire à plusieurs reprises dans les jambes de M. Guilbaud, l'atteignant au troisième coup. L'un et l'autre s'écroulent. M. Mocaer, qui appartenait à l'escadron 5/3 de gendarmerie mobile d'Aubervilliers, décédera au moment de son admission à l'hôpital. M. Daniel Guilbaud est, quant à lui, transporté à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu.

Cinq cents à six cents contrôles par jour

Le général Biard, commandant la gendarmerie mobile pour la région parisienne, s'est rendu aussitôt après le drame sur les lieux. *« C'est odieux. Je ne vois pas quel autre commentaire je peux faire »,* a-t-il déclaré. M. Yvon Bourges, ministre de la défense, accompagné de M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris, et de M. Jean Cochard, directeur de la gendarmerie nationale, est allé s'incliner, en fin d'après-midi, devant la dépouille mortelle d'Yves Mocaer.

Plusieurs organisations syndicales de la R.A.T.P. et de la police ont déjà condamné l'acte de M. Guilbaud, rendu hommage à la mémoire de la victime et dénoncé l'insécurité dans le métro et la mansuétude dont bénéficieraient les fauteurs de troubles. Yves Mocaer était l'un des cent cinquante gendarmes mobiles (deux escadrons) qui assistent, depuis 1974, dans les tâches de surveillance et de maintien de l'ordre la brigade de surveillance du métro (cent soixante agents assermentés en civil). Les gendarmes procèdent quotidiennement à cinq à six cents contrôles d'identité et remettent chaque jour, pour les motifs les plus divers (insultes, défauts de papiers d'identité, mineurs en fugue...) une dizaine de personnes à la disposition de la police.

M. FAURISSON DÉPOSE UNE PLAINTE POUR « ENTRAVE A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL »

M. Robert Faurisson, maître de conférences de littérature contemporaine à l'université Lyon-II, qui n'a pu reprendre son enseignement à la suite de manifestations d'hostilité que lui valent ses prises de position tendant à nier l'existence des chambres à gaz (1), a déposé, par l'intermédiaire de Me Daniel-Louis Burdeyron, avocat à Villefranche-sur-Saône, une plainte contre X pour *« entrave à la liberté du travail »*.

M. Faurisson, dont les cours avaient été suspendus pendant un mois à compter du 17 novembre 1978, n'était pas réapparu, au lendemain des vacances de Noël, dans la salle de cours où l'attendaient plusieurs dizaines de manifestants, dont beaucoup d'adhérents de l'Union des étudiants juifs de France (U.E.J.F.). Dans un tract distribué le 8 janvier, ces étudiants réclamaient l'*« exclusion définitive de l'université de Lyon-II »* de M. Faurisson. Empêché les 8 et 15 janvier, il le fut encore le 22.

La procédure qu'il a engagée vise à prouver l'impossibilité dans laquelle il est de dispenser son enseignement, afin que cette situation ne soit pas assimilée à une faute professionnelle.

M. Franck Sérusclat, sénateur (P.S.) du Rhône, maire de Saint-Fons, a demandé le 23 janvier, dans une question écrite à Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, de lui dire *« quelles sont les conclusions de l'enquête à laquelle elle a fait procéder et quelles sont les mesures qui ont été prises ou envisagées dans cette affaire »*. — *(Corresp. rég.)*

(1) Voir notamment *le Monde* des 10 et 16 janvier.

LE REJET DE LA REQUÊTE EN RÉVISION DU PROCÈS DE CHRISTIAN RANUCCI

« Des détails étranges, mais sans intérêt »

Christian Ranucci a tué Marie-Dolorès Rambla, huit ans. Cela ne fait aucun doute pour M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, qui, ayant pris l'avis de la commision de révision, vient de rejeter la requête en révision déposée par deux avocats, Me Jean-François le Forsonney, du barreau de Marseille, et Me Jean-Denis Bredin. *« Ce n'est pas le grand avocat marseillais qui assistait Christian Ranucci lors de son procès qui a fait cette demande,* a précisé M. Peyrefitte, *mais un grand avocat parisien, et cette substitution n'est peut-être pas sans signification. »*

« Une erreur judiciaire est toujours odieuse ; en matière de condamnation à mort, elle serait insupportable », a expliqué M. Peyrefitte au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 1er février au ministère de la justice. *« Il n'y a aucun fait nouveau permettant de douter de la culpabilité de Ranucci »,* et, à ce propos, *« une information exacte et objective du public est indispensable »*. C'est pour donner cette information que des policiers, des gendarmes et des magistrats étaient réunis autour de M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces. Ils représentaient ce que M. Peyrefitte appelle les huit *« verrous »*, huit phases qui, de l'enquête de police judiciaire à la révision d'un procès, en passant par la cassation et la grâce, *« sont de nature à éviter qu'aucune décision ne soit prise à la légère et, si le doute subsiste, que la sentence de mort ne soit pas prononcée »*.

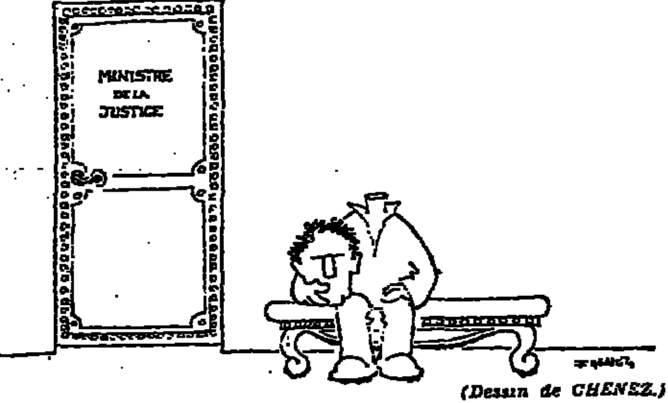
Avant de se retirer, le garde des sceaux a évoqué le livre de Gilles Perrault, *le Pull-over rouge*. Après une longue enquête sur l'affaire Ranucci, l'auteur estime qu'un doute considérable subsiste sur la culpabilité du jeune homme, exécuté le 28 juillet 1976 (*le Monde* du 29 juillet 1976). « Le Pull-over rouge, *qui va de la condamnation d'un homme à la condamnation d'un système, est lui-même un montage,* a conclu M. Peyrefitte. *L'édifice publicitaire construit pour assurer son lancement est lui aussi un montage, fait partie d'une campagne.* »

« Nous avons eu un instant d'émotion, de doute, à propos de cette affaire, lors de la demande en révision, a déclaré M. Le Gunehec, *mais, après les vérifications complémentaires effectuées, nous avons été soulagés. Il n'y a aucun doute. »* Pour beaucoup des journalistes présents, l'absence de doute n'était pas aussi évidente que le leur disaient magistrats et policiers. Aussi ont-ils tenté d'obtenir des précisions sur le fameux pull-over rouge, sur l'arme du crime, sur les témoignages. Toutes ces questions portaient, de l'avis des policiers et des magistrats, *« sur de petits détails suspects et étranges, mais finalement sans intérêt »,* à l'image du livre de Gilles Perrault.

« Le garde des sceaux me fait un procès d'intention, nous a indiqué M. Gilles Perrault. *Mais cela a peu d'importance. Le problème n'est pas le procès Perrault, mais le procès Ranucci. Or, à ce propos, nous attendions de la conférence de presse d'hier des apaisements, des réponses à nos doutes. Nous n'avons rien eu. »*

M. Perrault et Me Bredin ont annoncé leur intention de publier prochainement *« un document faisant part des nouveaux développements de cette affaire »*.

Jo. S.



(Dessin de CHENEZ.)

A VALENCE, TROIS ADOLESCENTS TUENT UN JEUNE VAGABOND

La mort du « routard »

Valence. — Après la découverte, lundi 21 janvier, dans un caniveau de la rue de Belfort à Valence (Drôme), du cadavre très mutilé d'un jeune homme de vingt-sept ans originaire de Strasbourg, les policiers avaient suivi plusieurs pistes. Qui avait pu en vouloir à Dominique de Bonnefos de La Tour, ce « routard » parvenu au bout de sa route, ce jeune vagabond épuisé, échoué depuis un mois à Valence ? Le milieu ? Un buveur violent ?

On chercha sans trouver. On inquiéta les toxicomanes, les homosexuels notoires, les « zonards » et les marginaux. En vain. Les hasards de l'enquête devaient pourtant amener après une semaine les enquêteurs de l'antenne valentinoise de la section régionale de la police judiciaire (S.R.P.J.) jusqu'aux véritables assassins : Patrick Piron (dix-neuf ans), fils d'un industriel connu de Bourg-de-Péage (Drôme) ; Jean-Louis Crépiat (vingt et un ans), « rocker » réputé plutôt pacifique, et un mineur de dix-sept ans, lui aussi originaire de Romans. Trois jeunes un peu perdus. Trois lycéens — dont un en rupture de cours — ou apprentis sans emploi, mais qui avaient parents et amis et qui semblaient plutôt heureux de vivre.

Depuis leur arrestation, mercredi 31 janvier, et leurs aveux, jeudi, Valence cherche à comprendre quelle folie les a transformés en « meurtriers sanguinaires » d'un garçon qui leur ressemblait.

De notre envoyé spécial

Ils n'avaient rien à *reprocher* ou à envier à Dominique de Bonnefos de la Tour, un pauvre gosse toujours un peu hagard. Ils n'avaient rien à lui voler. Le « routard » fatigué avait planté sa misère au cœur du *quartier piétonnier* de Valence, couchant la nuit dans le couloir d'un immeuble et faisant la manche le jour. Côtoyant d'autres marginaux *sans jamais se lier d'amitié.* S'il ne s'était pas fait surprendre dans un train sans billet ni papiers d'identité, on n'aurait, sans doute, jamais su qu'il avait quitté Strasbourg un an plus tôt perdant des « trips » de drogue et ses kilos le long de la route jusqu'à n'en peser plus que 40.

Non, ils n'avaient aucune raison d'en vouloir à Dominique, plus pauvre et plus malheureux qu'eux. Leur rencontre dimanche soir 21 janvier dans un bar où ils avaient bu des laits-grenadine avait d'ailleurs débuté dans la solidarité. Dominique ne savait où coucher. Jean-Louis et Jean-Pierre avaient proposé de le conduire chez Patrick leur ami, à qui ses parents louent un grand appartement au 59 de la rue des Alpes, près du lycée Camille-Vernet. On prête un matelas à Dominique. *« Très vite il a dit qu'il n'aimait pas notre musique »,* ont expliqué les trois jeunes gens.

Le meurtre a dû commencer comme un jeu, par une légère irritation de voir ce marginal de tradition hippie critiquer le rock des « rockers ». Les trois amis se moquent de Dominique, le bousculent, puis viennent les premiers coups, les picotements avec la pointe d'un poignard *« pour voir s'il réagit »*. La machine mortelle est en route. Se sont-ils rendu compte ? Les coups sont déjà plus appuyés. Patrick, Jean-Pierre et Jean-Louis frappent à tour de rôle avec leurs bottes à la tête, avec une ceinture à la gorge. Avec un casque de motard qu'ils briseront. Ils lui coupent aussi les cheveux.

Que voulaient-ils *faire* payer à Dominique ? Sa différence ? Sa ressemblance ? Ont-ils été pris d'une *« fureur de mort »* à la vue du premier sang, comme le croit un policier ? Ont-ils tué parce que, passé un certain seuil de violence, frapper encore devient la seule logique ? La mise à mort a duré près de trois heures. Dominique était certainement déjà mort quand Patrick a dilué le contenu d'une boîte de tranquillisant qu'ils ont ensuite injecté dans une veine du « routard », vers 4 heures du matin, quand ils ont transporté son corps dans une rue voisine.

Les amis du Clos-Joli

Les trois garçons n'ont pas expliqué leur geste. Patrick a bien dit aux enquêteurs qu'au moment du meurtre il était sous l'effet d'une prise d'héroïne. Il y a aussi cette histoire de musique... Stupéfaits, les enquêteurs ont interrogé des assassins indifférents. *« J'étais plus abattu qu'eux,* dit l'inspecteur divisionnaire Daniel Charpentier, chef de l'antenne de la police judiciaire, *et je pensais à mon fils qui a presque leur âge. »*

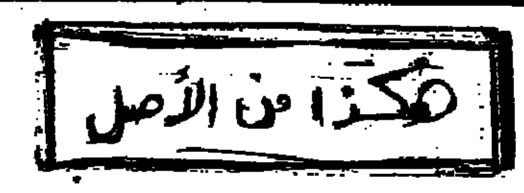
« Ils nous ont donné un luxe incroyable de détails, comme des spécialistes de romans de série noire », explique un autre policier. Mais ils n'ont exprimé aucun regret. Aucune défense : ils ont avoué sans difficulté leur crime, soucieux seulement d'en partager ensemble la responsabilité.

Les amis des trois garçons ne comprennent pas non plus. M. et Mme Sapin, propriétaires du Clos-Joli, un café situé en face du lycée, parlent d'eux en termes affectueux. *« Des garçons gentils, plutôt perdus »,* à qui Mme Sapin préparait des plats de pâtes qui n'étaient pas toujours payés le jour même. Salim, un lycéen prié, comme Patrick, de quitter l'établissement à la fin du dernier trimestre en raison de trop fréquentes absences, était lié avec le fils de l'industriel. *« Je l'avais parfois accompagné dans son grand appartement. Nous écoutions de la musique. J'aurais pu me trouver là ce soir-là. »*

Les trois garçons faisaient partie du décor dans ce coin de Valence. Parce qu'ils étaient sympathiques, ils étaient les amis de tous les lycéens qui fréquentent le Clos-Joli : on savait que Jean-Pierre avait été renvoyé d'un internat voisin. Son cyclomoteur est toujours devant la porte du lycée.

« Quand la police est venue les chercher, raconte Salim, *ils jouaient au flipper. »* Mme Sapin a pensé qu'ils avaient dû commettre un petit larcin. Les copains se sont dit que *« les flics en voulaient encore aux jeunes »*. Mais tout le monde s'attendait à les revoir : Patrick, le plus triste, Jean-Louis et sa mèche passée à la gomina, et Jean-Pierre derrière ses deux aînés...

PHILIPPE BOGGIO.



هكذا من الاهل

RELIGION

EN MARGE DE LA CONFÉRENCE DE PUEBLA

Dieu n'a pas créé le monde pour le profit des multinationales, déclare Mgr Proano

De notre envoyé spécial

Puebla. — Pour la première *fois, un évêque*, membre élu de la conférence, et non des moindres, est venu en ville s'entretenir avec les journalistes en dehors du cadre officiel de l'assemblée qui se tient à 6 kilomètres de la cité. L'organisme invitant était le CENCOS, né voici trois ans d'une scission du service d'information des évêques du Mexique. Il est animé par M. Alvarès Icaza, qui fut l'un des rares laïcs que Paul VI avait conviés à Vatican II.

Evêque de Riobamba (Equateur), Mgr Leonidas Proaño, auteur du livre *Politication et évangélisation*, est un des hommes d'Eglise les plus populaires en Amérique latine. Son physique typé d'Indien le fait remarquer à cent lieues mais plus encore ses propos qui ne doivent rien à l'onction et à la prudence ecclésiastiques. Pour reprendre l'expression familière à Jean Paul II, c'est un homme « *qui n'a pas peur* » et qui le prouve. Sa pensée — comme sa personne — est droite comme un « i ». En 1974, il fut étroitement mêlé à un conflit sur la réforme agraire qui coûta la vie à un paysan et de graves blessures à plusieurs autres. Mgr Proano en parle avec gravité, mais fierté, citant à ce propos la phrase du Christ : « *Réjouissez-vous lorsque vous serez persécutés à cause de moi.* » En 1976, la police de Riobamba fit irruption dans une réunion prétendue « *subversive* » composée d'une douzaine d'évêques, d'une dizaine de prêtres et de sept laïcs. Il fut arrêté pendant vingt-huit heures et il fallut l'intervention du nonce pour qu'il puisse être libéré.

Après avoir rappelé ces souvenirs, l'évêque fait état de sa sympathie pour la théologie de la libération, encore qu'il reconnaisse qu'il existe plusieurs courants et qu'il se sent plus proche de certains que d'autres. La libération ?, précise-t-il, ce mot est un peu partout dans la Bible et dans la bouche des prophètes tels qu'Isaïe. « *Nous sommes tous, en Amérique latine, plus ou moins en état d'esclavage, dans nos structures mentales et par le mécanisme de nos structures sociales. Le Christ n'est pas venu simplement nous libérer individuellement, mais aussi collectivement. Le capitalisme est une « situation de péché », comme il a été dit en 1968 à Medellin. Il faut que l'Evangile s'incarne dans la réalité. Faute de quoi, nous devenons complices de l'injustice établie. La théologie de la libération ne se fait pas seulement avec des intellectuels, mais dans le peuple qui a une intuition merveilleuse pour capter l'essentiel du message chrétien. Oui, il est vrai de dire que les pauvres nous évangélisent.* »

Pourquoi les théologiens de la libération ont-ils été écartés de la conférence de Puebla ? L'orateur dit qu'il ne le sait pas d'une manière précise, mais il fait remarquer que ceux-ci sont présents à l'extérieur et que plusieurs évêques ont recours à leur collaboration.

Mgr Proaño dit avoir lu dans des journaux mexicains que le pape avait condamné la théologie de la libération. « *C'est faux*, affirme-t-il. *Il faut être précis. Il n'y a rien de tel dans son discours inaugural.* »

Précisons que lors de la conversation impromptue que le pape a eue en avion avec des membres de la presse qui l'accompagnaient, Jean Paul II avait déclaré, en réponse à une question : « La théologie de la libération peut être vraie ou fausse. Elle est fausse si elle s'inspire de principes non chrétiens et si elle accepte des moyens qui ne le sont pas non plus. Mais mérite-t-elle alors le nom de théologie ? » « Je suis prêt, a ajouté le pape, *à dire oui à la théologie de la libération à condition qu'on me précise laquelle.* »

Pas de « troisième voie »

Mgr Proaño est appelé à parler de l' « *éternelle question de la violence* ». Il commence par rappeler les méfaits de la violence « *institutionnalisée* » et la cruauté de répression. Treize mille personnes, précise-t-il, ont disparu, par exemple, en Argentine. Il affirme avoir « *le plus grand respect* » pour ceux qui prennent des engagements violents que peuvent légitimer les cas de tyrannie extrême. Mais il rappelle que le Christ est amour et que les effets positifs des moyens violents risquent facilement d'être annulés.

Interrogé sur la politique, l'évêque reconnaît que son tempérament ne le porte guère dans cette direction (« *je suis trop direct* »), mais il affirme avec force : « *Dieu a créé le monde pour l'homme, pour tous les hommes, et non pour le profit des compagnies multinationales. Dieu veut libérer l'homme dans son intégralité. Je refuserais une « troisième voie » qui ne serait qu'un mensonge.* »

A propos de la collaboration avec les marxistes, Mgr Proano se place volontairement sur le plan concret. « *Quand la cause défendue est juste il n'y a pas de problème. Que les chrétiens*, s'écrie-t-il, *vivent leur foi ; qu'ils s'engagent les premiers dans les luttes qui s'imposent. Qu'ils fassent preuve d'initiative et de courage. Que leur personnalité soit assez forte pour ne pas se faire manipuler ni par la droite ni par la gauche. Et qu'ils n'aient pas peur des critiques.* »

L'orateur devait enfin évoquer la situation « *d'oppression terrifiante* » de la femme en Amérique latine. Les évêques présents à Puebla, assure-t-il, en ont conscience et ils le feront certainement savoir dans les conclusions de leurs travaux.

HENRI FESQUET.

« Construire des hommes avant des temples »

Avant de partir pour Puebla, Mgr Proaño avait parlé de son expérience pastorale à Vincent Beaufils : « Je suis né dans une famille pauvre. Et les pauvres se sentent presque spontanément solidaires des autres pauvres, de tous ceux qui souffrent. » Depuis vingt-cinq ans, il sillonne son diocèse, s'arrête dans les villages, s'assoit à la même table que les « *campesinos* ». Le samedi, jour de marché à Riobamba, il reçoit tout le monde : Indiens en guenille, propriétaires en colère, journalistes en voyage, ménages en difficulté... Chacun peut le voir, à condition de prendre son tour.

« *Je crois en l'homme et en la communauté* » : c'est la première phrase de Mgr Proaño à son interlocuteur étranger. C'est aussi le titre de l'ouvrage qu'il a écrit, à contre-cœur, sur son expérience (1). La profession de foi ne souffre pas d'équivoque : « *Notre Eglise doit s'engager dans la libération de l'homme et trouver un chemin nouveau pour que se réalise le plan de Dieu sur l'homme. Au nom du Christ et de la justice chrétienne, il nous faut élever la voix.* »

La bataille de la réforme agraire

Au nom de la justice, Mgr Proaño jette toute son influence dans la bataille de la réforme agraire.

Les domaines de l'évêché du Chimborazo, où il avait été nommé en 1954, ont été redistribués à une centaine de familles sans terre. Expérience unique en Equateur de redistribution des biens du clergé. « *Comme chrétiens, vivant l'Evangile, nous devons lutter contre tout ce qui est péché, et notamment « péché social » : exploitation, oppression de l'homme par l'homme, mépris des faibles et des pauvres, excès des structures du capitalisme.*

» Notre foi mène à un changement de vie, de structures sociales, et donc à la destruction des structures du péché, pleines d'intérêts et d'ambitions. Des gens s'y opposeront, mais nous ne souhaitons pas cette lutte des classes. Les riches doivent se convertir et non se contenter de quelques offrandes. »

Mais comment de telles paroles peuvent-elles être entendues par la population du Chimborazo, analphabète à 52 % ? Pour Mgr Proaño, une seule solution : « *Construire des hommes avant des temples.* » C'est avec ce souci d'éducation et de conscientisation qu'ont été créées les « écoles radiophoniques ». Lancées avec un émetteur d'un kilowatt et une dizaine de récepteurs, les émissions sont peu à peu sorties des parasites et sont maintenant audibles bien au-delà des limites du Chimborazo. De 5 h 30 à 7 h du matin et de 18 h à 20 h — car entre temps les écoliers doivent se rendre aux champs, — les cours se succèdent en espagnol ou en dialecte quechua : alphabétisation, arithmétique, agriculture, pédagogie, hygiène, se répartissent les tranches d'antenne avec... l'évangélisation.

Chaque vendredi, Mgr Proaño se réserve une émission d'une demi-heure. Un jour il dialogue avec un « *campesino* » descendu de son village pour témoigner contre ce patron qui, « *en échange de notre travail, ne nous donne ni argent, ni outil, ni même un déjeuner, ni même le café.* » La semaine suivante, il traitera de la révolution, toujours dans un langage très imagé : « *La révolution, c'est un retournement, comme lorsque le paysan retourne sa terre. Il enfonce ce qui était à la surface et amène à la surface ce qui était en profondeur : ainsi, la terre émiettée, mêlée, retournée, devient apte à recevoir la semence et à être fécondée.* »

Mais est-ce bien l'heure de la révolution ? Mgr Proaño estime la question prématurée tant que l'homme n'a pas pris conscience de la situation. Pour cela, il faut développer les communautés ecclésiales de base : « *Formées de cinq à vingt personnes qui se connaissent et connaissent le milieu dans lequel elles se rencontrent, ces communautés sont le facteur primordial de promotion humaine et de développement, le levain qui fait monter la pâte. Tout leur travail partant de la réalité, leurs membres doivent se plonger dans cette réalité, la ressentir dans leur chair.* »

Et Mgr Proaño ajoute : « *L'évêque, lui non plus, n'a pas le droit de rester à l'écart des réalités. Ceux qui persistent à vivre dans ce qu'on appelle un « palacio », à porter des bijoux, à côtoyer le pouvoir politique et économique au cours de manifestations officielles, donnent aux gens simples une image inaccessible, presque surnaturelle, de l'évêque.* »

Le spectre du communisme

Cette transformation d'une Eglise pyramidale en une Eglise communautaire allait tout à la fois mettre en péril et sauver l'expérience de Riobamba. La hiérarchie ecclésiastique ne s'appuyant plus sur les classes dominantes mais sur des communautés de base, une campagne de calomnie, principalement orchestrée par des propriétaires terriens, aboutit en 1973 à la visite d'un envoyé spécial du Saint-Siège. Après enquête auprès de deux mille personnes, il s'en retourna au Vatican, sans doute convaincu qu'une nouvelle Eglise naissait à Riobamba et que les accusations de communisme lancées contre Mgr Proaño relevaient des fantasmes d'une oligarchie menacée.

Car, à l'échelon latino-américain, les diatribes dont sont victimes les pasteurs de l'Eglise des pauvres restent très primaires. Sans aller jusqu'au « *Construis ta patrie, tue un curé !* » d'un tract diffusé au Salvador, les milieux conservateurs ne se lassent pas de dénoncer l'infiltration du communisme dans le rang des évêques. Mgr Proaño, qui s'est toujours démarqué du mouvement des théologiens de la libération, répond calmement : « *Je n'ai pas de position déterminée par rapport au communisme. Sur une action concrète, comme le plan d'alphabétisation à Cuba, il faut unir nos forces avec celles des communistes. Mais à condition de maintenir notre indépendance.* »

VINCENT BEAUFILS.

(1) Ed. Desclée de Brouwer, Bilbao, 1977.

DE RETOUR A ROME

Jean Paul II exprime sa satisfaction sur la réussite d'une « initiative délicate »

De notre correspondant

Rome. — C'est un pape bronzé et souriant quoique visiblement fatigué par son périple outre-Atlantique que les Romains ont retrouvé jeudi 1er février, dans l'après-midi. Le DC 10 « Ciudad de Mexico » devait atterrir avec trois heures de retard à l'aéroport de Fiumicino où l'attendaient plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican et M. Giulio Andreotti, président (démissionnaire) du conseil italien. Ce dernier, remarque-t-on avec malice, n'aura raté aucune manifestation religieuse depuis la mort de Paul VI, même lorsque le protocole ne l'exigeait pas.

Le voyage de Jean Paul II a été qualifié de « *triomphal* » par l'homme d'Etat italien qui était accompagné de deux ministres et du maire de Rome (apparenté communiste), M. Carlo Giulio Argan. Dans sa réponse le pape a souligné « *les égards, la dévotion et l'affection rencontrés au cours de sa visite* ». Il a prononcé aussi quelques paroles significatives qui illustrent une fois de plus sa conception de la papauté : « *Je sais gré avant tout au Seigneur et à la Sainte Vierge de la Guadalupe pour leur aide constante (...). Ils m'ont permis de couronner avec bonheur une initiative délicate et importante, entreprise pour accomplir le mandat que le Christ lui-même m'a confié en m'appelant comme son vicaire sur le siège de Rome.* »

Arrivé au Vatican, où les palais étaient illuminés, le pape s'est immédiatement rendu dans la salle du consistoire, où l'attendaient les cardinaux. Il a qualifié son séjour latino-américain « *d'expérience inoubliable, d'exceptionnelle rencontre avec le Mexique dans sa réalité humaine et chrétienne* », et aussi de « *premier voyage missionnaire* ». Jean Paul II a dit aux cardinaux qu'il faudrait « *revenir sur tout cela* » et que les thèmes traités à l'assemblée épiscopale de Puebla feraient l'objet de réflexions ultérieures.

La foule massée sur la place Saint-Pierre en ce début de soirée ne pouvait rien avoir de comparable avec les marées humaines d'outre-Atlantique. De sa fenêtre, Jean Paul II a répondu aux applaudissements par quelques paroles familières et une bénédiction.

On devait le revoir un peu plus tard à la télévision italienne, qui diffusait une interview réalisée pendant le voyage. C'est le pape lui-même, vingt minutes avant l'atterrissage, qui était allé à la rencontre des journalistes, répondant à leurs questions en italien, en allemand ou en français, avec sa simplicité habituelle. Jean Paul II a jugé artificielle la manière dont ses discours de Puebla et de Monterrey avaient été qualifiés respectivement de conservateur et de progressiste. « *Des contradictions, on peut toujours en trouver, mais l'important pour l'Eglise est de rencontrer les situations comme elles sont, l'homme comme il est, et de chercher à améliorer les unes et l'autre.* »

Ira-t-il en Pologne au printemps ? Le pape n'a pas eu le temps de répondre à cette question, et, peut-être, ne le souhaitait-il pas. L'avion commençant sa descente vers Rome, l'illustre voyageur a dû retourner à sa place et attacher sa ceinture de sécurité.

ROBERT SOLÉ.

DÉFENSE

LORS D'UN TIR EXPÉRIMENTAL

Un missile lancé par un bombardier soviétique aurait franchi 1200 kilomètres

Washington (A.F.P.). — L'Union soviétique a procédé à des essais d'un missile de croisière lancé à partir de leur bombardier Backfire, a-t-on appris jeudi 1er février, des services de renseignements américains. Ce missile aurait été essayé sur un rayon d'action de 1 200 kilomètres, précisent les services de renseignements.

En présentant la semaine dernière le budget américain de la défense devant la commission sénatoriale des forces armées, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, avait déclaré que « jusqu'à présent, il n'existe pas de preuve que les Soviétiques aient mis au point un missile de croisière comparable au nôtre » et susceptible d'être lancé d'avion, bien qu'ils puissent être en train d'en mettre au point un de leur conception, « à long rayon d'action ».

Un véritable système d'armes stratégique

Doté d'un missile air-sol qui lui procure une « allonge » supplémentaire, le bombardier Backfire tend à devenir un système d'arme réellement stratégique : sa portée peut être mondiale compte tenu de la possibilité de ravitailler l'avion en vol. L'existence de ce système pourrait modifier le cours des discussions sur une limitation des armements stratégiques entre Washington et Moscou et sur la réduction mutuelle des forces classiques en Europe centrale (les fameuses discussions M.B.F.R.) entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

On sait, pour l'instant, que les négociations internationales sur la sécurité — à quelque niveau de responsabilité qu'elles soient — achoppent en partie sur les conceptions, différentes selon les négociateurs, de la menace que représentent, notamment, le Backfire et des missiles, dits de croisière, américains ou soviétiques.

Si, de surcroît, les bombardiers modernes — comme le Backfire soviétique — ou rénovés pour la circonstance — comme le B-52 américain — sont capables d'emporter des missiles non balistiques en grand nombre au point d'avoir la même efficacité de destruction que plusieurs missiles stratégiques intercontinentaux, force est, alors, d'admettre qu'en dépit des conversations SALT ou de celles de Vienne ces innovations techniques ont des effets déstabilisants sur les relations entre l'Est et l'Ouest.

Ravitaillement en vol

C'est précisément le cas avec l'association du Tupolev-26 (baptisé Backfire par les spécialistes occidentaux) et d'un ou plusieurs missiles aérodynamiques air-surface (1). Les Soviétiques peuvent difficilement demander, dans ces conditions, à leurs partenaires occidentaux de classer le Backfire parmi les avions de combat tactiques.

Apparu en juillet 1970 dans les usines Tupolev en Asie centrale, le Backfire, qui utilise les réacteurs du supersonique civil Tupolev-144, est entré en service en 1974 dans les unités stratégiques de l'aviation soviétique, notamment dans le sud-est du pays, et en 1975 dans une unité de l'aéronavale soviétique en mer Noire. Il est produit à raison de cinq exemplaires par mois.

Les techniciens occidentaux donnent au Backfire un rayon d'action de 8 000 kilomètres à haute altitude et de 2 500 kilomètres à basse altitude, avec une charge militaire de 10 tonnes. Mais l'appareil présente une sonde de ravitaillement en vol installée dans le nez de la cellule, et un Backfire a été observé alors qu'il venait de ravitailler pour un vol d'endurance qui a duré dix heures.

Ravitaillé en vol, le Tupolev-26 est donc, en réalité, le premier bombardier stratégique supersonique de l'Union soviétique, dont la zone d'action s'étend bien au-delà de l'Europe jusqu'au continent américain, au Pacifique et en océan Indien.

En 1976, le Backfire a déjà été identifié comme l'avion porteur du missile aérodynamique AS-4 Kitchen, puis du missile AS-6 Kingfish à raison de deux missiles sous la voilure en flèche. Ces deux modèles d'engins peuvent emporter une charge nucléaire.

A vitesse supersonique

Le missile AS-4 Kitchen dispose d'un moteur-fusée à propergol liquide qui lui permet de franchir, à deux fois et demie la vitesse du son, 720 kilomètres à haute altitude ou 300 kilomètres à basse altitude, l'approche finale se faisant à l'infrarouge. Le missile AS-6 Kingfish, beaucoup plus récent, est un missile aérodynamique équipé d'un moteur-fusée à poudre, qui lui imprime une sources d'information avaient an- distances de 700 kilomètres à haute altitude et de 250 kilomètres à basse altitude, l'approche finale se réalisant au radar.

Si l'on en croit les techniciens occidentaux, les Soviétiques auraient été contraints d'adopter des vitesses supersoniques pour compenser le fait que les systèmes de guidage et de navigation à très basse altitude de leurs missiles pourraient être moins précis.

Aujourd'hui, les services de renseignements américains croient donc savoir que le nouveau missile du Backfire a atteint, durant des essais, environ 1 200 kilomètres et qu'il est propulsé par un turboréacteur. Au début de l'année dernière, les mêmes sources d'informations avaient annoncé la mise en service — avant le milieu de la prochaine décennie — d'un nouveau missile aérodynamique soviétique, baptisé AS-X, et capable, selon leurs extrapolations, de franchir 1 100 kilomètres à haute altitude.

Il reste à savoir si la technologie d'un tel système d'armes est comparable à celle des différentes versions du missile de croisière américain, lancé d'avion, d'un bateau de guerre ou d'une rampe terrestre. Quoi qu'il en soit, les missiles aérodynamiques air-sol ont, pour l'Europe occidentale, une importance stratégique égale à celle des missiles balistiques sol-sol à moyenne portée, du modèle du SS-20 soviétique.

JACQUES ISNARD.

(1) Le missile de croisière américain, en cours de développement, se distingue du missile aérodynamique soviétique, en service ou en expérimentation, par le fait qu'il est équipé d'un système de navigation (le Tercom), apportant des corrections de cap après comparaison des profils du terrain survolé avec les données cartographiques emmagasinées dans la mémoire de l'ordinateur de bord. Les Soviétiques, pour leur part, semblent avoir recours à un radar de suivi de terrain associé à une plate-forme inertielle.

ÉDUCATION

L'éducation physique à l'Université

UN PROFESSEUR POUR 2 850 ÉTUDIANTS

« *Le sport universitaire attaqué de toutes parts* », « *toutes les universités touchées, même les grandes écoles* » : c'est un constat véritablement désastreux qu'ont établi les professeurs d'éducation physique et universitaire réunis à Paris, le 31 janvier, à l'occasion d'une « journée nationale pour le développement des services universitaires des activités physiques et sportives » (SUAPS), organisée par le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E. Sup.).

Sous la présidence de M. Jacques Latrille, président de l'université de Bordeaux-II, les enseignants ont fait un bilan des transferts résultant du « plan de relance » de M. Soisson. Ils ont rappelé qu'il y a actuellement un professeur d'éducation physique pour deux mille huit cent cinquante étudiants (contre un pour deux mille l'an dernier), avec des « pointes » de un pour quatre mille à Montpellier, Reims et Bordeaux, et même un pour six mille à Angers.

Sur quatre cent vingt professeurs d'éducation physique détachés dans l'enseignement supérieur, cent cinq ont été « rappelés » — parfois après vingt ou trente ans de service — dans l'enseignement secondaire. « *Tout se passe*, ont expliqué les participants, *comme si le gouvernement souhaitait « reprendre » les enseignants d'éducation physique à l'Université pour les remplacer par des « moniteurs » ou des « animateurs ».* »

POUR UNE RENAISSANCE DE L'AÉROTRAIN

Un ingénieur stéphanois a inventé un moteur électrique linéaire aux performances extraordinaires

Les projets de véhicules à grande vitesse comparables à l'Aérotrain sont-ils appelés à renaître ? L'abandon, en juillet 1974, du projet de ligne entre La Défense et Cergy-Pontoise avait été motivé partiellement par la nécessité de limiter l'augmentation des dépenses de l'Etat (dont le désarmement du « France »). Mais, surtout, ce projet, qui avait fait l'objet de nombreuses polémiques, avait très largement souffert d'une sous-estimation des difficultés techniques dans la mise au point du moteur électrique linéaire de traction. En juin 1974, le rapport de la Cour des comptes l'avait souligné. Cet obstacle technique semble aujourd'hui levé : à partir des travaux d'un ingénieur, M. Pierre Guimbal, un groupe de techniciens publics et privés a mis au point un nouveau moteur linéaire qui subit, depuis le 17 janvier à Grenoble, des essais au cours desquels il a atteint, sur banc d'essai, la vitesse (fictive) de 190 kilomètres à l'heure, avec des rendements très largement supérieurs à ceux de tous les moteurs linéaires de grande puissance développés jusqu'à présent dans le monde.

Le développement de nouveaux systèmes de transports terrestres à moyenne distance (les véhicules à coussin d'air comme l'Aérotrain, ou à sustentation magnétique comme certains prototypes essayés en Allemagne) ont longtemps buté sur les problèmes de traction. Dès le départ, le choix du moteur électrique linéaire (qui est en quelque sorte un moteur électrique qu'on « déroule ») s'était imposé en raison de nombreux avantages, en particulier dans les domaines de la pollution et du bruit.

Jusqu'à présent, cependant, tous les efforts étaient restés vains : on a, certes, réussi à fabriquer des moteurs de ce type, qui marchent, mais au prix d'un rendement déplorable, impliquant notamment — outre un gaspillage d'énergie — l'embarquement à bord des véhicules de dispositifs électrotechniques beaucoup trop lourds.

Tous les moteurs étudiés étaient comparables : les bobinages produisant le champ magnétique, fixés sur le véhicule, glissent de part et d'autre d'une lame métallique (en acier ou en aluminium) fixés sur la voie (elle était destinée à faire office de rail central pour l'Aérotrain).

Cette disposition du moteur présente certains inconvénients : en particulier, une partie du champ magnétique, aux deux extrémités du moteur, agit en sens contraire de la propulsion (c'est ce qu'on appelle les effets d'extrémités).

Au total, les résultats étaient des plus médiocres : dans le monde entier, les différentes équipes arrivaient difficilement à obtenir un rendement (rapport de la puissance mécanique à la puissance électrique consommée) et un facteur de puissance supérieurs à 0,4.

Au début des années 70, un ingénieur stéphanois, M. Guimbal, avait proposé un nouveau type de moteur linéaire, dit moteur axial. Celui-ci a la particularité d'avoir ses bobinages électriques (qui produisent le champ magnétique) placés au creux du rail métallique en forme de U, ce qui limite considérablement les effets d'extrémités. Le moteur Guimbal a, d'autre part, la particularité de travailler en courant monophasé, ce qui permet d'éviter l'installation d'onduleurs sur le véhicule, et d'une manière générale, limite les mécanismes électrotechniques nécessaires à bord.

Les brevets de ce moteur appartiennent depuis 1975 à l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) ; et les premiers stades de son développement ont été financés par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, sur des crédits libérés par l'abandon des études lancées sur un autre mode de propulsion de l'Aérotrain à roues pressées, destiné à remplacer éventuellement le moteur linéaire qu'on ne parvenait pas à mettre au point.

Le développement fut assuré, outre par M. Guimbal lui-même — qui construisit plusieurs prototypes — par l'Institut de recherche des transports (I.R.T.), qui dépend du ministère des transports, et par la société Bertin, qui se chargea en particulier de toute la partie thermique des études, très délicate dans ce moteur difficile à refroidir.

Une puissance de 900 kilowatts

Le moteur fut essayé d'abord en modèle réduit, grâce aux travaux de l'I.R.T. dans le domaine de la « similitude », qui permettent d'étudier à petite échelle le comportement de telles machines. En 1978, on décida de le tester, en vraie grandeur, sur une roue installée en 1974 chez Merlin-Gerin, à Grenoble, et initialement destinée à tester les moteurs linéaires « classiques » de l'Aérotrain.

Fixé en vis-à-vis d'une circonférence de cette roue, où est disposé le rail en U simulant la voie, le moteur, construit par la société Celduc de Sorbier (Allier), a permis d'atteindre, le 19 janvier dernier, une vitesse d'environ 190 km/h. Plusieurs essais, menés par Bertin, ont été conduits depuis sur cette installation, dont la résistance au mouvement est à peu près celle de l'Aérotrain. Ils confirment les excellentes performances du moteur Guimbal, qui développe une puissance de 900 kW : le produit du rendement par le facteur de puissance, qui détermine finalement son efficacité, est de l'ordre de 0,75 (contre 0,2 environ pour les moteurs linéaires « classiques » étudiés en Allemagne fédérale, au Japon, aux Etats-Unis, et auparavant, en France).

La réussite de ce moteur va-t-elle relancer l'intérêt pour l'Aérotrain ? Rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer. Il est cependant clair que ce succès, après de nombreux échecs, devrait, pour le moins, intéresser certains industriels qui, en France, ont travaillé sur le moteur linéaire, ou ceux qui, en Allemagne par exemple, travaillent actuellement sur des véhicules nouveaux : en juin prochain, une navette à sustentation magnétique devrait, à l'occasion d'une exposition internationale sur les transports, faire ses premiers pas sur une ligne expérimentale de 1 kilomètre en pleine ville de Hambourg. Et les Allemands, qui estiment maîtriser la technique de sustentation magnétique mais manquer d'un bon moteur de traction, projettent déjà la construction d'une ligne expérimentale de 30 kilomètres où leur véhicule pourrait atteindre 500 kilomètres à l'heure.

En somme, l'Aérotrain a, enfin, le moteur qui lui manquait il y a quatre ans. Avec ou sans Aérotrain, le moteur Guimbal pourrait avoir un bel avenir.

XAVIER WE_GER.

UN BANC D'ESSAIS UNIQUE AU MONDE

La « grande roue » de Grenoble sur laquelle est installé le moteur Guimbal a été construite par Creusot-Loire en 1973 pour le compte de Merlin-Gerin — qui travaillait alors sur le moteur linéaire de l'Aérotrain, — dans le cadre d'un contrat d'aide au développement de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Merlin-Gerin, qui a abandonné tout travail sur le moteur linéaire, a accepté de mettre cette installation à la disposition de l'I.R.T. (Institut de recherche des transports).

Il s'agit d'une roue de 12 mètres de diamètre enterrée dans une fosse en béton, et qui pèse une quarantaine de tonnes. Merlin-Gerin souhaitant récupérer l'usage des locaux voisins où sont implantés actuellement les appareillages de contrôle et de mesure, plusieurs solutions sont à l'étude pour sauvegarder ce banc d'essais sans équivalent dans le monde, et qui a coûté entre 7 et 8 millions de francs.

Des contacts ont notamment été pris avec la S.N.C.F., qui pourrait y tester à échelle réduite (un tiers) le bogie du train à grande vitesse (T.G.V.), en le faisant rouler sur une « voie » qui serait fixée sur la grande circonférence de la roue, où il pourrait atteindre 260 kilomètres à l'heure. Mue par le moteur Guimbal qui resterait en place, la grande roue permettrait, en effet, de réaliser des tests de vieillissement accéléré qui pourraient se révéler fort utiles pour l'étude des effets de l'usure des roues du T.G.V.

Un léger réaménagemen serait à prévoir, pour réduire les consommations de courant électrique « carénant » la roue.

A Paris, quinze cents personnes ont dénoncé les projets de réforme du C.N.R.S.

Le mot d'ordre de grève nationale lancé pour le jeudi 1er février au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) par le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN), le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et le Syndicat national des personnels contractuels de l'éducation nationale (S.N.P.C.E.N. - FEN), semble avoir été relativement suivi.

A Paris, plus de mille cinq cents personnes se sont réunies au début de l'après-midi au Palais de la Mutualité, en présence notamment de parlementaires communistes et socialistes. Les représentants de chacune des organisations syndicales ont tour à tour dénoncé les projets de réforme du C.N.R.S., et, d'une manière générale, le « Plan Aigrain » (du nom du secrétaire d'Etat à la recherche) qui, selon eux, vise notamment à asservir la recherche aux intérêts du secteur privé. Ils ont notamment souligné que cette orientation n'est pas en soi nouvelle : depuis plusieurs années déjà, estiment-ils, une part de plus en plus importante du pouvoir de décision concernant les orientations scientifiques des grands organismes comme le C.N.R.S. ou l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), échappe aux instances scientifiques élues (comme le Comité national du C.N.R.S.) au profit de comités nommés ; et une partie croissante du financement des organismes — dont M. Pierre Aigrain souhaite qu'elle s'accroisse encore — leur est attribuée sur des programmes imposés « de l'extérieur ».

A l'issue de cette réunion, un cortège d'un millier de personnes environ s'est dirigé vers le secrétariat à la recherche, situé rue Saint-Dominique, en distribuant des tracts aux passants. Parvenu à l'angle du boulevard Raspail et de la rue de Grenelle, il fut arrêté par les forces de l'ordre.

Une délégation a été autorisée à se rendre au secrétariat d'Etat à la recherche, où elle a été reçue par un membre du cabinet de M. Aigrain.

CARNET

Naissances

— Notre correspondant à Beyrouth et Mme Lucien GEORGE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alain,

le 10 janvier, à Beyrouth.

— M. et Mme Gabriel GOLDSTEIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Charles,

le 27 janvier 1979.
60, boulevard Pasteur,
94260 Fresnes.

— Jean-Pierre et Anne-Marie LUCAS, Benoît, Eric, Laurence et Sébastien ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuel.

Paris, le 29 janvier 1979.
Résidence Dauphine,
Pavillon Sisley,
78430 Louveciennes.

Décès

Nous apprenons le décès de

M. Robert BŒUF,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
président
de l'Office national de navigation.

[Né le 5 mai 1919 à Draguignan, M. Bœuf, ancien élève de l'École polytechnique, avait commencé sa carrière comme ingénieur des ponts et chaussées au service de la navigation de Besançon en 1943. De 1952 à 1960 il fut en poste au port de Bordeaux.

Nommé en 1959 ingénieur en chef des ponts et chaussées, il fut directeur régional de la navigation à Lille (1961-1967) puis directeur du Port autonome de Dunkerque de 1967 à 1975, date à laquelle il devint ingénieur général des ponts et chaussées. Il avait été désigné en juillet 1978 comme président du conseil d'administration de l'Office national de la navigation.]

— Mlle Jacqueline Dévé,
Le docteur et Mme Louis Brochard, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Albert Bezançon,
Les familles Dévé, Bezançon, Parigot, Moreau,
font part du rappel à Dieu de

Mme Charles DÉVÉ,
née Alice Bezançon,

le 26 janvier 1979 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Brienon-sur-Armançon le mardi 30 janvier.
15, rue Chernoviz, 75016 Paris.
24, rue des Réservoirs,
78100 Versailles.

— Montpellier.
Le docteur Andrée Ginestié,
Le docteur et Mme Jean Ginestié,
Le professeur et Mme Jacques Vidal,
Leurs enfants Jean-Christophe et Sophie-Laurence,
M. et Mme Philippe Ginestié,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-François GINESTIÉ,
médecin radiologiste,

survenu à l'âge de trente-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 30 janvier 1979.

— Mme Henri Leven,
M. et Mme Raymond Leven, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Leven,
Mme Georgette Leven, ses enfants et petits-enfants,
M. Gustave Leven,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-seize ans, de

M. Henri LEVEN,

chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont été célébrées le 29 janvier dans la plus stricte intimité de la famille à Sanary (Var).
La Noria, route de la Tourelle,
83110 Sanary.

— Mme René Marcille,
M. et Mme Louis Dangeard,
Le colonel et Mme André Marcille,
M. et Mme Yves Briqueler,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MARCILLE,
ancien bâtonnier,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
maire honoraire
de Bain-de-Bretagne,

survenu à Rennes, le 27 janvier 1979.
Les obsèques ont eu lieu à l'église de Bain-de-Bretagne, le 31 janvier 1979.

— Le professeur Gérard Marcy et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard MARCY,
née Jeannine Bry,

survenu le 29 janvier, à Aix-en-Provence (32 bis, avenue Saint-Jérôme).

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 28 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

M. Etienne de MEEUS,
ingénieur E.N.S.C.P.,
licencié ès sciences,
président d'honneur
de
l'Association française des ingénieurs du caoutchouc et des plastiques,
président d'honneur
du Centre
de perfectionnement technique,
ancien administrateur
de la Société de chimie industrielle.

Les obsèques ont lieu le 2 février 1979, dans l'intimité familiale.

Association française des ingénieurs des caoutchoucs et des plastiques,
9, avenue Hoche, 75008 Paris.

Association des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
Société de chimie industrielle, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

— Fontainebleau.
M. Jean-Jacques Simart, conseiller à la Cour de cassation, son époux,
M. et Mme Yves Simart et leur fille,
M. et Mme Gilles Simart et leurs filles,
M. et Mme Gilles Simart et leur fille,
Mlle Anne Simart,
ses enfants et petits-enfants.
Mme Jeanne Detay, sa mère,
Les familles Hosteing, Vichnievsky, Michaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Jacques SIMART,
née Annie Hosteing,

survenu le 31 janvier 1979, à Fontainebleau.
Les obsèques auront lieu le samedi 3 février 1979, à 15 heures, au cimetière de Fontainebleau. On se réunira au cimetière.
7, rue Béranger,
77300 Fontainebleau.

Remerciements

— Le docteur Paul Jaquenoud et ses enfants,
Parents et alliés,
remercient les nombreuses personnes qui ont pris part à leur deuil par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs lors du décès de

Mme Alice (Bouli) JAQUENOUD,
née Haeffely,

120, rue du Commandant-Rolland,
13008 Marseille.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de sa mort, le 2 février, la pensée des siens et de ses familiers ira vers

Andrée JEUNOT

dans son souvenir.

— A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Auguste LORIEUX,
ingénieur-docteur,

le 4 février 1978, son épouse, domiciliée à Mexico, tous ses enfants anglais, mexicains et français, demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de dire une prière à son intention ou d'avoir une pensée pour lui.

Messes anniversaires

— Le Père Joseph Kopf, prieur, et les Frères du couvent Saint-Dominique de Paris informent les amis du Père Besnard qu'une messe sera célébrée le mardi 6 février, à 18 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris, pour le premier anniversaire du retour à la « Jérusalem d'En Haut », du

Fr. Albert-Marie BESNARD,
Frère prêcheur.

Communications diverses

— Mme Marie Daly est professeur de français dans un lycée de jeunes filles à Gozo, petite île située près de Malte. Elle veut monter une bibliothèque et sollicite une aide en argent ou en livres français. Son adresse est la suivante : 20, Council Flats, Sannat Rd., Victoria Gozo, Ile de Malte.

— « Pour le respect de la vie, pour une meilleure justice, pour une réelle prévention de la criminalité », une vente aux enchères publiques de « petits formats de grands et jeunes maîtres » (peintures, sculptures, gouaches, aquarelles, pastels, dessins, gravures, sérigraphies, lithographies) est organisée à l'hôtel Drouot - rive gauche (7, quai Anatole-France, Paris-7e), salle 2, le lundi 5 février, à 14 heures. Les plus grands noms de l'art contemporain y seront représentés en des œuvres très souvent accessibles aux amateurs. Exposition le samedi 3 février, de 11 heures à 18 heures.

Visites et conférences

SAMEDI 3 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Bachelier : « Le musée Marmottan ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Les appartements de la duchesse de Sully ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Pennec : « L'Institut de France »

14 h. 30, Musée des monuments historiques).

15 h., 21, rue Cassette : « Le trésor de Toutankamon » (Arcus).

16 h., Petit-Palais : « L'art de l'Inde » (Approche de l'art).

14 h. 30 Musée des monuments français : « Presque romane » (Académie internationale des arts et des lettres).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg : « Musée-mémorial de l'Ordre de la libération » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie : « L'envers du décor » (Mme Hager).

15 h., 34, rue Saint-Paul : « Le Marais » (M. de La Roche).

10 h., métro Pont-Marie, M. Ch. Guasco : « La bibliothèque polonaise et son quartier » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Rome : « Le village des Batignolles » (Paris inconnu).

14 h. 45, métro Colonel-Fabien : « Chez un laqueur de Chine » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. le duc de Castrie : « L'Aube et la révolution »; M. L. Bérimont : « La poésie intéresse tout le monde »; M. le professeur G. Sauge : « Coup d'œil sur la politique française » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Stratis Avrameas : « Quelques aspects actuels de l'immunologie).

15 h. 30, 191, rue Saint-Jacques, Mlle Dacharry : « Colloque d'hydrologie sur la prévision des débits » (Association de géographes français).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de la vie » (entrée libre).

17 h., 184, boulevard Saint-Germain : « Il y a six mille ans... des géographes dans le golfe du Morbihan » (Société de géographie).

21 h., 195, rue Saint-Jacques, commandant Cousteau : « Le Nil et nous » (Institut océanographique).





Le Monde des loisirs et du tourisme

L'HEURE DES COMPTES

Le torchon brûle entre Tignes et « son » promoteur

« *SACHEZ qu'à Tignes, c'est toujours un peu spécial.* » En une phrase, M. Pierre Schnebelen, promoteur de cette station, explique et évacue le conflit exemplaire qui l'oppose à la municipalité. On serait tenté de lui renvoyer la balle et de dire : « *Avec M. Schnebelen, c'est toujours un peu spécial.* » Né en 1935, à Mulhouse, cet Alsacien a conservé le volontarisme et le côté « fonceur » de l'élève des arts et métiers qu'il fut à Châlons-sur-Marne. Son passage à Harvard Business School et son diplôme de Master of Science du Massachusetts Institute of Technology l'ont muni de toutes les connaissances nécessaires pour se lancer dans le monde des affaires.

Il choisit, en 1963, la branche de la promotion immobilière et, comme terrain, la station de La Clusaz, puis, en 1965, celle de Val-d'Isère. A partir de 1967, il est appelé à la rescousse pour tirer d'affaire la station de Tignes. En 1969, il prend pied à Val-Thorens. Tout lui réussit. Son tempérament et ses relations lui permettent de séduire ou de contraindre les communes et d'aligner les mètres carrés en altitude. Toutefois il trébuche financièrement après la mévente qui suit les avalanches de l'hiver 1970 et la Banque de Suez l'évince de Val-Thorens (1).

Volontairement ou pas, M. Schnebelen acquiert une réputation de promoteur sans état *d'âme qui se débrouille toujours* pour signer des contrats avantageux. Ses confrères trouvent, en privé, qu'il a fait beaucoup trop parler de leur profession. Des *hauts fonctionnaires* lèvent les bras au ciel quand on leur parle de ce partenaire hors du commun. Dans son livre consacré aux stations modernes de *sports d'hiver*, M. Rémy Knafou parle peu de M. Schnebelen (2), « *parce que*, nous a-t-il déclaré, *il s'agit d'un cas a-typique* »...

M. Schnebelen a, depuis un an environ, un différend grave avec la municipalité de Tignes, son fief. La convention signée, le 13 avril 1967, entre la commune et le promoteur concédait pour trente ans à la Société du téléphérique de La Grande-Motte (S.T.G.M.) l'exploitation des remontées mécaniques et la Société d'études et de gestion mobilière (SEGMO) recevait la maîtrise de l'urbanisation. S.T.G.M. et SEGMO sont présidées par M. Schnebelen. « *La convention n'imposait aucune contrainte au promoteur*, explique M. André Baudin, nouveau maire (sans étiquette) de Tignes et hôtelier. *On avait livré notre commune à son bon vouloir.* »

Le rachat des téléskis

En effet, les Tignards ont eu progressivement le sentiment d'être grugés. « *M. Schnebelen a proposé, en 1973, au conseil municipal de l'époque de construire un parking de cinq cents places que, lui, promoteur, louerait 300 000 francs par an. Nous nous apercevons aujourd'hui que ce loyer ne couvre pas les 950 000 francs de frais financiers annuels* », raconte M. Bernard Reymond, deuxième adjoint au maire. « *La S.T.G.M. est la vache à lait de la SEGMO, qui, par exemple, lui a revendu au prix fort (2,5 millions de francs) un immeuble d'habitation dont celle-ci n'a que faire. Alors que la commune de Val-d'Isère perçoit 10 % du chiffre d'affaires de ses remontées mécaniques, nous ne touchons des nôtres que 6,88 %, soit 1,8 million de francs, qui couvrent à peine la moitié des frais d'entretien et de sécurité des pistes.* » Sans oublier les deux immeubles, « Les Pistes » et le « Kandahar », autorisés par l'administration sous réserve de la construction par le promoteur de pare-avalanches. « *Heureusement que la commune a financé ces ouvrages, parce que, autrement, il y a beau temps que ces deux immeubles n'existeraient plus !* », s'exclame le maire.

En réaction contre ce laxisme, les électeurs de Tignes ont porté à la mairie, au printemps 1977, une équipe officiellement anti-Schnebelen, « *le mouvement pour le renouveau de Tignes* ». Celui-ci ambitionnait de « *ramener le pouvoir dans les mains de la collectivité publique* ». La nouvelle équipe conduite par M. Baudin voulait contraindre le promoteur à prendre en charge une plus grande partie des infrastructures, à construire une proportion plus importante de lits hôteliers afin de mieux faire marcher les commerces. Il s'agissait aussi, pour la commune, d'accroître ses recettes en provenance de la S.T.G.M. et de développer les remontées mécaniques.

M. Schnebelen fit le sourd.



(Dessin de PLANTU.)

Aussi le conseil municipal décida-t-il, en mars 1978, de racheter la concession des remontées mécaniques. « *A gestion égale, c'est-à-dire en maintenant à 5 millions de francs le bénéfice de l'exploitation, ce rachat ne coûterait pas un sou au contribuable* », analyse M. Reymond. Voyant la menace, le promoteur accepta de discuter... après avoir supprimé la gratuité des remontées pour les *enfants* du pays.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

(1) *La Neige empoisonnée*, Danielle Arnaud. Ed. Alain Moreau, 1975.

(2) *Les Stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*, Rémy Knafou. Masson, 1978.

LE VOYAGE D'AFRIQUE

Mozambique : on rouvre !

LE Mozambique pourrait rouvrir ses frontières aux visiteurs étrangers avant la fin de 1979, et déjà les Sud-Africains rêvent de retrouver les eaux tièdes de l'océan Indien et le sable fin des côtes mozambicaines. Ils devront cependant refréner leur enthousiasme, car il ne s'agit, pour le moment, que d'une possibilité. Rien encore d'officiel, et à Maputo on a ajouté que la préférence portera sur les groupes des pays « amis » plutôt que sur les individus des pays voisins. Dans les milieux gouvernementaux de Pretoria, on doute que cette réouverture se fasse rapidement et sur une grande échelle, et que l'on autorise les touristes à visiter librement le pays.

Il est fort probable en tout cas que le gouvernement du nouvel Etat socialiste ne laissera pas son pays redevenir une « maison close » pour touristes blancs, souvent d'Afrique du Sud, où la censure est très forte. Son premier geste après l'indépendance avait justement été de « rééduquer » les milliers de prostituées de la capitale et de Beira.

Avant l'indépendance, en juin 1975, le Mozambique était un lieu privilégié de villégiature pour les Sud-Africains et les Rhodésiens, qui traversaient les frontières en voiture et assiégeaient les hôtels et les terrains de camping sur la côte, entre la capitale (encore alors Lourenço-Marques) et le grand port de Beira. Les Européens et les Américains étaient, quant à eux, surtout attirés par la chasse au gros gibier et la visite du parc national de Gorongossa.

En 1973, on comptait au Mozambique 283 hôtels et auberges, totalisant 5 195 chambres pouvant accueillir 291 574 personnes dans l'année. Dès 1974, à la suite des combats entre les guérilleros du Frelimo et l'armée coloniale portugaise, l'afflux de touristes avait brusquement diminué pour devenir pratiquement nul au moment de l'indépendance.

La fuite de plusieurs dizaines de milliers de colons portugais avait désorganisé le pays, mais, aujourd'hui, les dirigeants du nouvel Etat semblent s'estimer suffisamment forts pour pouvoir à nouveau accueillir des visiteurs étrangers. En tout cas, l'ancien centre d'information et de tourisme de l'époque coloniale a été réorganisé sous la direction du Frelimo. Tout n'est cependant pas remis en état. Les touristes pourront se baigner sur la plage de Ponta-da-Ouro, pêcher le thon, le barracuda ou les célèbres crevettes géantes, ou encore pratiquer ce sport sous l'eau, dans la province de Gaza, sur la côte de Beira, et, éventuellement, admirer les animaux sauvages du parc de Gorongossa, mais l'archipel de Bazaruto, avec l'île Santa-Carolina, l'« île du Paradis », rendue célèbre par son sable fin et ses eaux riches en coraux, ne sera pas ouvert aux étrangers, du moins cette année.

Autre élément nuisible au développement du tourisme au Mozambique, le conflit rhodésien, qui entraîne chaque jour davantage Maputo dans la confrontation. Le Mozambique de M. Samora Machel, qui abrite les guérilleros nationalistes noirs de M. Robert Mugabe, a subi, au cours des deux dernières années, d'innombrables raids de représailles des forces de sécurité rhodésiennes, faisant régner l'insécurité dans de larges parties du pays. Le parc national de Gorongossa, par exemple, est situé à moins de 100 km de la frontière rhodésienne, et il semble peu probable que l'on puisse s'y promener tant que subsistera le risque d'attaques des forces de Salisbury.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Kenya : « surbooking »

LE Kenya est un merveilleux pays. Du moins il l'est encore. Climat délicieux — rare en Afrique — paysages sauvages ou idylliques, dominés par les neiges fameuses du Kilimandjaro, population aimable, empreinte de dignité britannique.

Le Kenya croit au développement tous azimuts et s'ouvre grand aux investissements en tout genre, particulièrement touristiques. Excellente politique si elle ne compromet pas, un jour, ce qui fait le charme du pays.

La côte de l'océan Indien, au nord de Mombasa, hier encore désertique, a des chances de se transformer en une nouvelle Costa Brava. Non que l'architecture y soit agressive : les hôtels sont, pour l'instant, discrets et dans le ton du pays. Mais ils poussent comme des champignons et ils pratiquent souvent une politique qui tend un peu trop visiblement au rendement maximum. Le fait que la plupart des clients appartiennent à des « tours » ne facilite apparemment pas la « personnalisation » de l'accueil.

Pour notre part, étant arrivée un soir assez tard à l'hôtel Reef, l'un des établissements de « standing » de la côte, nous nous sommes vu attribuer une chambre avec vue... sur bar et cuisine. Le lendemain matin, toute tentative de négocier un changement d'habitat s'est heurtée au refus d'un réceptionniste indien hautain, voire agressif.

Une semaine plus tard, nous devions prendre l'avion du retour à 19 heures. On nous a intimé l'ordre de libérer notre chambre dès 10 heures du matin : les responsables de l'hôtel se sont montrés surpris que nous considérions cette étonnante revendication comme une forme particulièrement hypocrite de *surbooking*...

Que le propriétaire de l'hôtel soit indien et le directeur allemand ne change rien à l'affaire. C'est aux responsables kényans qu'il incombe de comprendre que leur pays n'a rien à gagner à devenir une « usine à touristes » de plus dans le monde. — N. B.

Gabon : sélect...

COMBIEN de touristes ne vont en Afrique noire en hiver que pour y trouver ce qu'ils ont en Europe l'été : le sable, le soleil et une mer tiède ? Il est possible d'aller au Gabon en restant à la lisière du pays, sur ses 800 kilomètres de plages, parfois bien aménagées, comme au cap Estérias près de Libreville. Un climat plus tempéré qu'on ne pourrait s'y attendre exactement sur l'équateur y inviterait sans l'appel de la forêt. Car les quatre cinquièmes du pays, un peu plus grand que la moitié de la France, sont couverts d'arbres hauts d'une quarantaine de mètres.

C'est sur de petits appareils volant à basse altitude qu'il faut se rendre à Mayumba, à l'extrême sud du pays, où quelques Français ont bâti au bord de la lagune un étonnant hôtel de bungalows, le Nyanga Safari Club. La découverte de la forêt commence par l'écoute, sur la véranda des bungalows, de tous les bruits et chuchotements de la nuit africaine.

1 000 francs par jour !

Autre établissement par lequel passe tout voyage sérieux au Gabon, l'hôtel Ogoué, à Lambaréné. Un établissement sans beauté celui-là, mais à l'accueil tout aussi chaleureux. C'est toujours à bord de pirogues qu'on accède à l'hôpital du docteur Schweitzer. Ici, comme là-bas, les relations entre les hôtes et les touristes sont nécessairement personnalisées, en raison du nombre encore fort limité de passages. Ceux qui aiment avant tout trouver dans un hôtel la liberté de l'anonymat doivent le savoir, tout comme il faut être prévenu qu'en forêt ou sur la lagune une flânerie solitaire ne peut mener loin : le véhicule tout terrain ou le bateau des hôtes s'imposent pour avoir un minimum d'activités.

La nourriture, dans ce pays où presque tout est importé, réserve peu de surprises : pommes de terre venues de France par avion, viande de Rhodésie, vin d'Espagne, etc. En insistant, on peut néanmoins manger gibier et poisson, tels ces capitaines, tarpons ou dorades coryphènes, qu'avec un peu de chance on ferrera soi-même au cours d'une partie de pêche sportive à Mayumba.

Pays riche en pétrole et en minerais, le Gabon commence juste à s'intéresser au tourisme, ne serait-ce que pour tenter de rentabiliser Air Gabon, la compagnie nationale créée récemment, après que Libreville se fut retirée d'Air Afrique.

Recevant au début de décembre quelques journalistes invités à Libreville, le président Bongo leur déclarait que son pays désirait s'ouvrir aux visiteurs curieux et fortunés mais n'avait pas besoin du « *tourisme de masse* » pour vivre. De fait, pour une visite d'une semaine, en incluant les frais de transports depuis Paris, il faut compter près de 1.000 F par jour. Mais les amoureux de la forêt trouveront probablement ces calculs sordides...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Tropicatours* : 35, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris, tél. 723-78-35 (dans les agences de voyages).

FAITES VOS COMPTES

Destination Baléares

Après **New-York** (« le Monde » du 25 novembre 1978) et **Londres** (« le Monde » des 2 et 9 décembre 1978), nous poursuivons la publication des tarifs de voyages proposés sur telle ou telle grande destination touristique. Cette sélection ne se prétend pas exhaustive, mais est simplement destinée à faciliter les recherches des candidats au voyage.

LES Baléares, c'est la destination standard pour le touriste européen. C'est le tourisme industriel qui « traite » des cargaisons de vacanciers arrivés par charters. D'un côté, les hordes, le béton, le surbooking — et l'arnaque, parfois — mais, en contrepartie, des prix faibles pour un dépaysement certain, à deux heures de vol en moyenne de chez soi.

Nous avons demandé à sept agences de voyages ayant programmé Palma dans leur catalogue de nous communiquer leurs prix extrêmes dans les catégories les plus prisées pour un forfait d'une durée de sept jours. Ces tarifs comprennent, outre la pension ou la demi-pension, le transport en charter au départ de Paris ou de province, les transferts de l'aéroport à l'hôtel et l'assistance sur place. Selon les agences, les assurances « annulations » ou « rapatriement » sont incluses ou non dans ces tarifs.

AIR TOUR EURO-7. — Pension complète de 1 070 F à 2 390 F ; demi-pension : de 930 F à 2 090 F.

Les départs sont prévus à partir de Paris, de Brest (+ 50 F), de Clermont-Ferrand (— 30 F), de Marseille et Toulouse (— 250 F), de Nice et Bordeaux (— 150 F).

★ Toutes agences de voyages et 36, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 296-10-65.

FRAM. — Pension complète de 960 F à 2 680 F ; demi-pension : de 1 610 F à 1 920 F.

Des rabais sont consentis au départ de certains aéroports de province. C'est ainsi que le tarif le plus bas en pension complète (960 F) reviendra à 660 F à un Toulousain et à 710 F à un Bordelais.

★ Toutes agences de voyages et 79, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 256-13-06.

JET-TOURS. — Pension complète, de 1 255 à 2 943 F ; demi-pension, de 1 185 F à 2 600 F.

Des modifications de tarifs sont pratiquées au départ de Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulouse.

★ Toutes agences de voyages.

PLANETE. — Pension complète de 960 F à 2 590 F. Pas de demi-pension.

Modifications de tarifs au départ de Bordeaux (+ 10 F), de Lyon (+ 90 F), de Marseille (— 120 F), de Nice (+ 30 F) et de Toulouse (— 60 F).

★ Toutes agences de voyages et 45, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél. 296-10-56.

REPUBLIQUE TOURS. — Seule agence interrogée à ne pas pratiquer le transport en charters. République Tours offre une totale liberté à ses clients en matière de date de départ et de durée de séjour. Le prix de la pension complète varie de 1 645 F à 1 950 F.

Des suppléments ou des réductions de prix sont pratiqués au départ des aérodromes de province : par exemple un groupe de quatre personnes minimum se verra consentir un abattement de 310 F s'il décolle de Marseille.

★ Toutes agences de voyages et 3 bis, place de la République, 75011 Paris, tél. 355-39-30.

VACANCES 2000. — Pension complète de 985 F à 1 675 F. Pas de demi-pension.

Des modifications de tarifs sont pratiquées au départ de Bordeaux (+ 25 F), de Lyon (+ 95 F), de Marseille (— 115 F), de Nice (+ 45 F) et de Toulouse (— 50 F).

★ Toutes agences de voyages et 141, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. 544-38-58.

VOYAGE CONSEIL. — Pension complète de 870 F à 1 200 F. Pas de demi-pension.

Les charters affrétés par Voyage Conseil s'envolent de trente-sept aéroports métropolitains en fonction de la distance ; un sur-prix est demandé. Par exemple, selon l'aéroport de départ il en coûtera de 870 F à 1 110 F pour une semaine passée dans le même hôtel.

A noter que les tarifs de Voyage Conseil comprennent en plus des prestations habituelles une soirée, une séance de cinéma et une journée et demie d'excursions.

★ Toutes agences du Crédit agricole et 43, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 296-12-71.

● *La saison de Paris 1979-1980.* — L'office du tourisme de Paris réédite, en l'améliorant, le calendrier des fêtes de la capitale. En trente-quatre pages et quatre-vingt-dix mille exemplaires, *Saison de Paris* détaille, mois après mois, concerts, expositions, salons, festivals et manifestations sportives prévus au cours de l'année 1979, ainsi que quelques prévisions pour 1980. Ce calendrier est diffusé dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme, dans les hôtels et, à l'étranger, par les soins des représentants du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs (127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 723-72-11).

Le torchon brûle entre Tignes et « son » promoteur

(Suite de la page 15.)

L'accord officieux auquel seraient parvenues les deux parties comporte les dispositions suivantes : la redevance versée par la S.T.G.M. serait portée de 6,88 % à 11,88 % du chiffre d'affaires ; la S.T.G.M. équipera entre autres le vallon de la Sache, le débouché du Lavachez vers Favière et le glacier de La Grande-Motte ; la commune disposerait d'un délégué au conseil d'administration de la S.T.G.M. ; M. Schenebelen s'engagerait à construire en hôtellerie ou en para-hôtellerie 53 % des trois mille lits supplémentaires prévus au Val-Claret ; 11 000 mètres carrés de terrain seraient cédés par la SEGMO à la commune, qui les réserverait au secteur hôtelier ; 3 000 mètres carrés seraient offerts aux anciens propriétaires de terrains achetés par la SEGMO afin de régler les contentieux.

M. Schnebelen refuse qu'un accord intervienne tant que la commune n'aura pas renoncé à son projet de rachat des remontées mécaniques. « *Il est exclu que nous réalisions des investissements dans les remontées tant que le problème ne sera pas stabilisé* », dit-il. *D'ailleurs ce n'est pas sérieux. Je ne vois pas où la commune trouvera les 25 ou 35 millions de francs nécessaires. Et puis, c'est une affaire qui va traîner. Avant qu'ils puissent racheter la concession, il faudra expertiser le bénéfice prévisible jusqu'en 1997. Ça peut prendre sept ou huit ans* ».

Comment explique-t-il que les Tignards aient élu, en 1977, une municipalité contre lui ? « *Il n'est pas exact qu'ils aient voté contre moi. L'ancienne équipe avait commis beaucoup d'erreurs et n'avait pas cru devoir se rajeunir. Nous avons assisté, tout simplement, à un conflit de générations* ».

Que pense-t-il des accusations d'irrégularités portées contre ses actes ? « *Tout a été fait parfaitement dans les règles. Il y a dix ans, la commune de Tignes, qui avait déjà eu deux fois des problèmes graves, est venue me supplier de la sauver. Je suis arrivé dans une station en état de déconfiture. Trois mille emplois ont été créés en dix ans. Tout n'est pas parfait, mais la S.T.G.M. est la première société de remontées mécaniques du monde. Le taux de remplissage de la station se classe parmi les meilleurs. Aujourd'hui que ça marche, ils veulent reprendre le manche. Ils remettent en cause leurs propres devis et leurs propres permis. La fortune leur est tombée comme des poulets tout cuits. Il n'y a pas un commerçant de Tignes qui ne réalise 2 ou 3 millions de chiffre d'affaires par an. Ils en veulent plus. C'est humain* ».

Signera, signera pas ? La municipalité et le promoteur balancent. La première préférerait enlever au second les remontées mécaniques, mais elle doute de ses capacités à gérer une affaire quasi industrielle. D'ailleurs, le puissant syndicat national des téléphériques et téléskis ne laisserait pas, sans réagir, une commune récupérer ses installations. L'exemple risquerait d'être contagieux.

M. Schnebelen souhaiterait que les contrôles fiscaux effectués à Tignes au cours des dernières semaines fassent apparaître des irrégularités dans la comptabilité des conseillers municipaux. Des démissions en série permettraient peut-être de placer au sein du conseil municipal des élus moins rétifs. Toutefois, il ne se fait pas trop d'illusions à ce sujet.

Un fait pèsera lourd dans la balance : *l'attitude de l'administration.* En effet, celle-ci redoute des vagues et s'emploie à calmer les esprits — « *Don Quichotte* » a-t-on entendu dire à la préfecture de Savoie à propos de la municipalité de Tignes. Souhaitons que la balance des pouvoirs publics reste bien étalonnée...

ALAIN FAUJAS.

Motocyclisme

Un cardan qui fera la différence

SI Suzuki est le dernier fabricant japonais à équiper un de ses modèles d'une transmission secondaire à cardan, la 850 GS sera certainement la première à faire « toute la différence ». Reprises foudroyantes, puissance, couple et souplesse : en bref, toutes les qualités d'une transmission par chaîne et toutes les qualités du cardan, c'est ce qu'on peut dire de cette machine qui fait son apparition ces jours-ci sur le marché. Suzuki a toujours su proposer de belles motos ; une fois encore, c'est une « bête » bien équilibrée, à l'esthétique soignée dans les moindres détails, comme son tableau de bord très complet (voire sophistiqué), avec l'affichage digital des rapports.

Dès que l'on enfourche la 850 GS, on apprécie son parfait équilibre, bien que le poids — 240 kilos — se fasse sentir à l'arrêt, mais s'éclipse totalement dès les premiers tours de roues. La position du pilote est bonne, mais la largeur du guidon nous a semblé quelque peu excessive, au point de pouvoir gêner les pilotes de petite taille.

Dès que l'on roule, on oublie le cardan tant les accélérations sont nerveuses. Ses performances, liées à la souplesse et la progressivité que confère la transmission par cardan, nous ont immédiatement séduit. Voilà bien une vraie moto de route qui laissera « sur place » bon nombre de ses *concurrentes.*

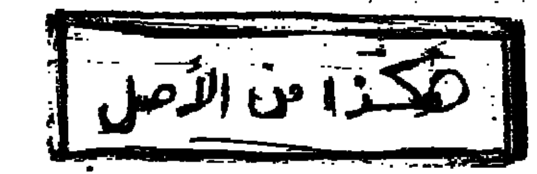
Mais tout n'est pas sans défaut. Les suspensions nous ont paru assez dures mais sur une moto neuve il est délicat de conclure. Ainsi la suspension avant n'était pas « faite » mais n'avait cependant aucune incidence sur le comportement et la tenue de cap. Le freinage non plus ne nous a pas enthousiasmé : il faut tirer fort sur les commandes pour obtenir ce que l'on veut ; les freins avant sont progressifs, mais on aimerait plus de nervosité ; quant au frein arrière, il a une nette tendance à « bloquer », ce qui est très fâcheux sur une moto à cardan.

Mis à part ces deux petits défauts, nous avons retrouvé sur la 850 GS toutes les qualités auxquelles nous ont habitué Suzuki. Un confort du pilote et du passager tout à fait remarquable, une finition soignée, de bonnes performances, et une très bonne maniabilité en toutes circonstances. *Un détail qui a son* importance : le réservoir de 22 litres, garant d'une autonomie respectable.

Pour conclure, la 850 GS Suzuki sera une très bonne moto de route pouvant se montrer sportive à l'occasion, et capable d'emprunter des petits chemins, le couple et la souplesse en bas de régime lui permettant toutes les fantaisies.

PHILIPPE JAMBERT.

★ Suzuki 850 GS : puissance, 68 CV DIN ; prix annoncé : 19 990 F.



Photo

Haute sensibilité garantie

LE pâle soleil des jours d'hiver ou la lumière tamisée des soirées au coin du feu n'interdisent plus de prendre des photographies en couleurs sans le secours de lampes d'appoint ou de flashes : en effet, tous les fabricants de surfaces sensibles proposent désormais des émulsions de haute sensibilité atteignant 400 ASA, qui autorisent la prise de vue avec un éclairage très pauvre (ciel couvert, intérieurs, rues éclairées la nuit, etc.). Les deux dernières nouveautés viennent d'être commercialisées par Agfa-Gevaert et Kodak. Il s'agit de l'Agfacolor CNS 400 et de l'Ektachrome 400.

La firme allemande était la dernière à ne proposer aucun film couleur de haute sensibilité. Le CNS 400 est une émulsion négative de 400 ASA (épreuves couleur sur papier). Pour être impressionnée, elle se contente de dix fois moins de lumière que les films produits antérieurement !

Dans le domaine des émulsions inversibles (qui fournissent directement des diapositives à projeter), Kodak vient de lancer le premier film atteignant la sensibilité des émulsions négatives de 400 ASA. L'Ektachrome 400 est utilisable avec seize fois moins de lumière que le Kodachrome 25, le film inversible le moins sensible du marché.

Tout comme les émulsions négatives de 400 ASA, l'Ektachrome 400 permet d'opérer dans des conditions d'éclairage très médiocres, comme, par exemple, 1/250 s à 5,6 en cette saison, par ciel très couvert ; 1/30 s à 2,8 en intérieur éclairé par des ampoules ordinaires, ou 1/30 s à 2 dans une rue mal éclairée la nuit. En pratique, la quantité de lumière nécessaire à ce genre de prise de vue peut encore être réduite, la sensibilité des films pouvant facilement être doublée et même multipliée par quatre. Car toutes les émulsions de 400 ASA (négatives ou inversibles) sont utilisables à 800 ASA, à condition d'exposer tout le film à cette sensibilité et de le signaler au laboratoire de développement, qui le traitera en conséquence.

Vers l'universalité des développements

Si l'on accepte une faible perte de saturation des couleurs, voire l'apparition d'une légère dominante, une accentuation modérée du contraste et du grain de l'image, il est même possible de quadrupler la sensibilité, pour la porter à 1 600 ASA. Bien entendu, ici encore, il importe que tout le film soit exposé à cette sensibilité et qu'un traitement approprié soit demandé au laboratoire. Précisons toutefois que ce passage à 1 600 ASA n'assure pas des résultats égaux avec tous les films et avec tous les produits de développement, mais l'Ektachrome 400 est le plus souple et assure de bonnes images à 1600ASA. Tous les laboratoires sont en mesure de le traiter s'il a été utilisé à cette sensibilité. En négatif couleur, en revanche, les choses sont plus délicates. Ce sont les Kodacolor 400 et Agfacolor CNS 400 qui tolèrent le mieux d'être portés à 1 600 ASA, mais avec des pertes de qualité nettement plus sensibles qu'en inversible (Ektachrome). En outre, tous les laboratoires n'assurent pas le traitement spécial. Il importe donc de se renseigner au préalable auprès de son détaillant.

Cette faculté d'utiliser à 1 600 ASA une émulsion de 400 ASA permet de photographier un sujet recevant 40 fois moins de lumière qu'en opérant avec un film négatif ordinaire de 80 à 100 ASA, ou 60 fois moins qu'avec du Kodachrome 25. Dans une rue mal éclairée, la nuit, il devient donc possible de travailler au 1/60 s à 4 et, chez soi, dans un appartement éclairé à la lumière diffuse de quelques lampes de 60 W, au 1/30 s à 4. Si l'on échange ces lampes contre des 100 w, le 1/125 s à 8 devient possible, exposition comparable à celle qu'on pratique couramment à l'extérieur par beau temps, l'été, avec de la pellicule de 25 ou 64 ASA.

L'augmentation de la sensibilité et l'amélioration du rendu des couleurs ne sont pas les seuls progrès réalisés par l'industrie des surfaces sensibles. Les films de 400 ASA, en effet, amorcent aussi une révolution en matière de traitement : progressivement, toutes les émulsions d'un même type se développeront dans les mêmes bains, quelle que soit leur marque. Déjà, en films négatifs, la plupart des maisons avaient franchi ce pas : les négatifs de Fuji, de 3 M, de Sakura pouvaient se traiter dans les mêmes bains que ceux de Kodak. Avec la CNS 400, Agfa-Gevaert vient à son tour de se rallier à cette formule, et cette émulsion se développe indifféremment en bains Agfa ou Kodak. En inversible, Kodak a harmonisé ses propres traitements et tous les nouveaux Ektachrome se développent en bains dits E6. Le nouveau Fujichrome 100 (100 ASA) pour diapositives est également compatible avec ce traitement E6, et il est acquis qu'Agfa étudie de nouvelles émulsions inversibles type Agfachrome, qui se développeront elles aussi en bains E6.

Cette harmonisation des procédés, qui se poursuit aussi au stade des tirages sur papier, simplifiera grandement le travail des laboratoires et celui des amateurs qui développeront eux-mêmes leurs films. Les processus de traitement se rapprochent ainsi de plus en plus de ceux du noir et blanc.

ROGER BELLONE.

Hippisme

LA MÉMOIRE DE HADOL

ON peut se demander si le grand perdant du prix d'Amérique a été Hadol du Vivier, le driver Jean-René Gougeon ou l'entraîneur Léopold Verroken. Pas de doute quant au gagnant : c'est le P.M.U., 154 249 203 francs d'enjeux pour la journée. Le précédent record était de 137 158 680 francs, le 1er octobre dernier (Arc de triomphe). Le franc hippique trotte encore plus vite que celui de M. Barre, qui, pourtant, avec ses 9,70 % d'inflation en 1978 a, lui aussi, une bonne pointe de vitesse.

L'augmentation des jeux est d'autant plus remarquable que, la même semaine, le Loto, chez lequel apparaît pourtant quelque essoufflement, a encaissé 87 millions de francs.

A la place des médecins du franc, nous perdrions nos dernières illusions : les emballements tiercéistes ont toujours annoncé, mieux et plus tôt que les plus savantes études de prospective, les emballements monétaires.

Que se serait-il passé, côté piste, si *Hadol du Vivier* n'avait pas autant de mémoire ? Car l'éclair d'un souvenir, dans la tête du favori, a probablement compté davantage dans le résultat de la course que toutes les autres péripéties. Ici, une nécessaire parenthèse technique. Au trot, le départ est donné par le lâcher de cordons élastiques barrant la piste entre deux poteaux. Un haut-parleur égrène cinq commandements à l'intention des drivers : « *Préparez-vous au départ... A vos places... Un... deux... trois...* » Dans le départ idéal, au commandement « trois », le cheval doit déjà avoir pris son élan et se trouver juste devant les élastiques, qui, à ce moment, s'ouvrent. Qu'il ait 2 ou 3 mètres de retard et il risque, un peu plus loin, quand le peloton se rabat vers la corde, de se trouver « enfermé » à une mauvaise place. Mais qu'il ait seulement 50 centimètres d'avance, et il reçoit le cinglement des élastiques ; cinglement autrement vif — et, chez certains chevaux, mémorable — que celui d'un coup de fouet, car la tension libérée est d'importance. *Hadol du Vivier* a été, une fois, victime de cette mésaventure, voilà un an.

Dans plusieurs de ses courses suivantes, il marqua une hésitation au départ. Puis il s'assagit. On put croire que le mauvais souvenir était oublié. Il n'était qu'assoupi. Quel démon le fit se réveiller précisément dans la course où la moindre hésitation est fatale ? En tout cas, dimanche, on vit *Hadol*, parvenu devant les élastiques, lever la tête, « s'asseoir » sur ses postérieures, puis se mettre au galop et perdre 20 mètres.

Son driver, Jean-René Gougeon, *fit alors ce qui devait se révéler le mauvais choix. Il aurait pu essayer de rattraper le terrain perdu en passant à l'extérieur du peloton.* La course allait se dérouler au rythme modéré de 1 min. 18 sec. 2/10 au kilomètre. A cette cadence, *Hadol du Vivier* pouvait combler son handicap en empruntant la voie certes la plus longue mais la plus sûre : il lui fallait « seulement » trotter en 1 min. 17 sec. 5/10 (« seulement » entre guillemets, car c'eût tout de même été une grande performance, mais dans les possibilités du petit cheval qui, sur le même parcours, a déjà réalisé 1 min. 17 sec. 8/10). Hélas ! Gougeon choisit l'autre voie : celle de *l'intérieur, la plus encombrée.* Précisons à sa décharge qu'à ce moment il pouvait croire que la course, dont *Grandpré* (qui y avait trotté l'an passé en 1 min. 16 sec. 9/10) avait pris la tête, allait se dérouler à un train d'enfer et que, dans un tel cas, la voie intérieure est la seule qui ne soit pas suicidaire.

Le suicide était, cette fois, sur la voie la plus courte. Il était évident, au bout de 1 000 mètres, que *Hadol*, bloqué devant par la finlandaise *Charme Asserdal* et sur sa droite par trois « épaisseurs » de chevaux, ne réussirait jamais à s'extirper de cette glue. Dès lors, tout pouvait arriver : que *Grandpré*, par exemple, allât jusqu'au bout (il ne céda que 50 mètres trop tôt) ; qu'*Eléazar ressaisît son sceptre de champion de l'année 1978* (il fléchit, lui, à 100 mètres du poteau) ; qu'*Idéal du Gazeau réalisât l'exploit, accompli deux fois seulement au cours de la dernière décennie, de gagner* le prix d'Amérique dès l'âge de cinq ans (il s'en fallut d'une demi-longueur). Ce qui arriva, en fin de compte, ce fut que *High Echelon* jaillit et s'assura la victoire, dans les 50 derniers mètres, en profitant d'un écart du tandem *Eléazar-Verroken*.

Pauvre Léopold Verroken : il a été, dans ce prix d'Amérique, triplement malheureux. Non seulement il n'a pu mener *Eléazar*, qui était le second favori, à la victoire et, en ne maîtrisant par l'écart de son cheval, il a offert celle-ci à *High Echelon* ; mais le résultat a, en outre, révélé une erreur de jugement de sa part. Car *High Echelon* était, voilà six mois, son pensionnaire, et il le laissa partir de son écurie.

L'histoire de ce départ ne manque pas de romanesque.

High Echelon appartient maintenant à Paul de Senneville. Celui-ci, après avoir raté, à la fin des années 50, *l'entrée à l'ENA, débuta dans la vie active par le journalisme. Candidat malheureux à une collaboration au Monde, il en trouva une, à l'époque, à Paris-Presse, où il devint l'adjoint* d'Edgar Schneider dans une rubrique d'échos essentiellement axée sur le monde du spectacle.

Du fauteuil des « générales » aux coulisses, il peut n'y avoir que quelques notes : par exemple, celles que Paul de Senneville écrivit pour le chanteur Polnareff, alors débutant. Les notes étaient bonnes. Elles *firent le tour du monde*, valant à *leur auteur des droits dans toutes les monnaies. Or, l'été passé, comme Paul de Senneville était allé voir, du côté de Buenos-Aires si*, précisément, les pesos tombaient correctement dans l'escarcelle (merci pour lui : cela ne va pas mal...), il fit la connaissance d'un parent de l'entraîneur français Jean-Pierre Dubois, qui a installé une exploitation agricole dans la pampa.

Avec ses premiers droits d'auteur en francs, Paul de Senneville avait monté une petite écurie de pur-sang, d'ailleurs heureuse. Mais il *n'avait pas encore de trotteurs.*

« *Vous devriez voir Jean-Pierre à votre retour en France*, dit le parent d'Argentine. *Il vous en trouvera un bon.* »

Ainsi fut fait. Paul de Senneville alla à Vincennes voir Jean-Pierre Dubois. Or celui-ci venait d'être battu, *avec un cheval qu'il estimait très bon, par un certain High Echelon, qui allait être à vendre, puisqu'il faisait partie de la succession Goulandris*, entièrement à disperser en ce qui concerne les trotteurs.

« *Si ce* High Echelon *ne dépasse pas 300 000 francs, il faut l'acheter* », conseilla-t-il.

Dans le même temps, Verroken, chez qui se trouvait le cheval, faisait, lui, la moue et conseillait à ses propriétaires de « *ne pas s'emballer* ».

Voilà comment, un après-midi de juillet dernier, *High Echelon* devenait, après une enchère de 260 000 francs, la propriété de Paul de Senneville et de son ami Bernard Le Quellec, après que Alec Weisweiller, propriétaire chez Verroken, eut décroché à 200 000 et que Michel Gougeon se fut incliné à 250 000.

Il reste que, si Jean-Pierre Dubois avait raison, Léopold Verroken n'avait peut-être pas tout à fait tort. Car ce Prix d'Amérique en 1 min. 18 sec. 2/10, où six chevaux pouvalent encore gagner à 50 mètres du poteau, ce n'a tout de même pas été de la grande musique. Ah ! si Hadol avait eu moins de mémoire !

LOUIS DÉNIEL.

Rive gauche

Rive droite

Plaisirs de la table

Le guide de MM. Gault et Millau

C'EST le premier guide de l'année, celui de MM. Gault et Millau (800 pages, 39 F).

C'est un guide d'humeur et même, quelquefois, de mauvaise humeur (lorsqu'il s'en prend à votre serviteur, par exemple). Mais il n'importe. C'est pour cela qu'il est amusant, et quelquefois passionnant, alors qu'il n'est pratique que parce qu'il ressemble aux autres. Mais le style est brillant !

Et c'est parce qu'il ressemble aux autres qu'il n'est pas parfaitement à jour. C'est en effet très difficile de suivre l'actualité pour les guides. Pourtant on s'étonnera d'y trouver encore le *Mas des Serres*, fermé depuis novembre et définitivement, où encore à *Nice*, de lire que M. Hébrard est encore au *Périgord*, alors qu'il en a quitté les fourneaux pour laisser la place à M. Robert.

Passons. Le style est brillant.

Donc cette édition nouvelle voit disparaître 291 établissements (pour 400 nouveaux) avec 6 nouveaux « 3 toques », 38 nouveaux « 2 toques » et 102 nouveaux « 1 toque ». Ces toques, on le sait, peuvent être rouges où noires selon une bien fallacieuse distinction entre la nouvelle et la classique cuisine. Cette distinction devient plus curieuse encore en fonction d'un nouveau sigle : les lauriers du terroir (ils sont 140). Ainsi les deux toques rouges de *l'Hôtel de Paris*, à Moulins (admirable maison de tradition, on le sait, et bénéficiant *de ces lauriers) ne couvrent* le brochet aux noix, le lièvre à la Duchambais, l'omelette brayande et les sanciaux que de loin.

Parmi les nouveaux « 3 toques », la Vieille Fontaine que j'ai découverte il y a plusieurs années à Maisons-Laffitte, l'éblouissant *Vanel* de Toulouse, *le Duc* (à Genève, car ce guide France comporte aussi, et cela est bien, la Belgique (trois toques au *Comme chez soi*, à la *Villa Lorraine* et à *Romeyer*, celles du *Comme chez soi* étant, on se *demande bien pourquoi, rouges)* et la Suisse (trois toques à Girardet, *Stuski*, de Bâle, et *le Duc*, donc), avec aussi la promotion de *l'Hermitage Meissonnier* aux Angles (Avignon). La promotion du cher *Romeyer* m'enchante, mais on s'étonnera de ne pas trouver, même cité, *la Cravache d'or*, du bon Bernard, une des meilleures maisons de Bruxelles gourmandement parlant.

Enfin le *Taillevent* de trois toques noires et 17/20 passe à trois toques rouges et 18/20. C'est, on le sait, une très grande maison.

Pour le reste, les notes données par nos professeurs sont ce *que sont toute notation*, subjectives. On pourrait en discuter *longtemps*. C'est peut-être pour le lecteur un agrément de plus. Cela vaut mieux que de regarder les publicités, qu'elles soient pour des conserves ou des cartes de crédit !

LA REYNIÈRE.

DÉSINVOLTURE

L'attachée de presse d'une cristallerie belge m'avait convié à une sauterie au cours de laquelle on devait présenter un verre baptisé Saint-Emilion et où un jury devait décerner la « Coupe de la suavité ». *De jury, point! De représentants qualifiés de Saint-Emilion, point ! Quant à la (maigre) dégustation de vin, elle fut accompagnée de pain sec. Même lorsqu'il vient de chez Poilâne, c'est maigre...*

Une autre attachée de presse, sur papier à en-tête d'une banque de Bordeaux, m'a invité à la dégustation de grands crus du Médoc, dans un restaurant des Champs-Elysées. Lorsque j'arrivai, ponctuel, de dégustation, point ! Elle avait été annulée mais on n'avait pas prévenu les invités...

Sans doute ce métier de relations publiques est-il encombré de nullités. N'importe qui peut prétendre y travailler n'importe comment. Mais messieurs les propriétaires bordelais devraient se renseigner avant de confier leur renommée. Ce n'est pas cette désinvolture qui fera « chanter » *leurs vins ! — L.R.*

LA BOUTEILLE DU MOIS

Beau bouquet de Médoc

EN Médoc, l'appellation contrôlée moulis, par la présence d'un sous-sol argilo-calcaire, donne des vins d'un caractère particulier : colorés, corsés, charnus et d'une *saveur n'excluant point* la finesse. Bref, de beau bouquet ! Le fameux chasse-spleen, cru bourgeois supérieur, en est le type.

Sur les coteaux du Grand-Poujeaux, complanté *des cépages* les plus fins, le vignoble de Bel-Air-Lagrave donne des vins savamment vinifiés et souvent « médaillés ».

J'ai eu l'occasion de goûter le 73 et le 74 (bonnes années). Le premier, très tannique, d'une belle personnalité, mais qui *évoluera* encore (en bien) ; le second devant s'assouplir en vieillissant, mais déjà fort agréable à boire, un vin comme je les aime. J'étais avec M. Mazargull (« Chez Georges », boulevard Pereire, maison qu'il ne faut pas oublier dans sa pérennité). Comme moi, il fut conquis, et je crois bien qu'il en a commandé (on les boira sur ses « grands » plats : le petit salé, le gigot haricots et la côte de bœuf !). Vins revenant au consommateur particulier à des prix très abordables.

Notez donc l'adresse pour « vous faire » un cadeau : château Bel-Air-Lagrave, Moulis-en-Médoc, 33480 Castelnau-de-Médoc.

L. R.

Philatélie

N° 1571

FRANCE : « Temple de Borobudur ».

Le temple de Borobudur (ou Barabudur), après avoir été déjà honoré sur des timbres de plusieurs pays, se voit consacrer par la France, à son tour, une figurine postale à ce temple bouddhique du neuvième siècle situé au cœur de Java. Vente générale le 26 février (10e/79). — Retrait probable le 7 septembre 1979.



1,80 F, vert et brun clair.
Format 36 x 38 millimètres. Maquette de Pierrette Lambert, gravé par Jean Pheulpin. Tirage : sept millions d'exemplaires. Taille-douce. Atelier de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 24 et 25 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 24 février, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : retraits de timbres.

Trois figurines postales (totalisant 6,40 F) seront retirées de la vente, le 9 février 1979, des guichets des bureaux de poste :

1,40 F, « Haute-Normandie », émis les 21-23 janvier 1978 ;
2,00 F, « Carrousel sous Louis XIV », émis les 14-16 janvier 1978 ;
3,00 F, « Excoffon », émis les 17-19 décembre 1977.

Exposition philatélique

● HIPOFILA 78 qui s'est déroulée en novembre dernier à Kosice (Slovaquie) fut la deuxième exposition thématique concernant l'hippisme sur le plan national. La troisième est, d'ores et déjà, prévue en 1982 avec une participation internationale.

● RECTIFICATIF. — A propos de l'information concernant la « Martinique - Floralies internationales », il faut lire (9e/79) au lieu de (5e/79).

PAYS-BAS : le programme 1979

Pour le programme des émissions 1979, arrêté le 20 décembre dernier, les postes néerlandaises proposent dix-neuf timbres : dix sans surtaxe (5 florins, 15 cents), un poste aérienne (1), huit avec surtaxe (4 fl. 30 + 1 fl. 70 cents), ainsi qu'un bloc-feuillet (4 fl.) et une carte postale spéciale (1), soit l'ensemble des valeurs chiffrées (15 fl. 15 cents).

Les émissions seront échelonnées sur dix mois de l'année à onze ou douze dates différentes :

— Le 23 janvier : Quatre centième anniversaire de l'Union d'Utrecht, 55 cents.





— Le 20 février : premières élections Parlement européen, 45 cents.
— Le 13 mars : Soixante-dixième anniversaire de la reine (30 avril 1979), 55 cents.
— Le 3 avril : en faveur de la musique et de la restauration de l'église Saint-Jean à Gouda, 40+20, 45+20 (musique), 55+20 et 75+25 cents (restauration).
— Le 2 mai : Europa-CEPT, 55 et 75 cents et, le 18 mai, carte postale spéciale avec surcharge.
— Le 5 juin : chambre de commerce et d'industrie, 45 cents.
— Le 28 août : Soixantième anniversaire du droit de vote des femmes, 55 cents, et centenaire du football aux Pays-Bas, 45 cents.
— Le 2 octobre : Tricentenaire de la mort du peintre Jan Steen, 45 cents, et du poète Joost Van den Vondel, 40 cents.
— Le 13 novembre : pour l'enfance 1979, 40+20, 45+20, 55+20 et 75+25 cents. Le bloc-feuillet ne comportera que les trois premières valeurs. Prix : 4 florins.
— Sans date : un nouveau timbre-poste « avion » pour vols spéciaux.

Il apparaît, une fois de plus, que les Pays-Bas restent toujours dans le camp des pays prudents et raisonnables du point de vue philatélique.

(1) Valeurs non déterminées.

Flammes d'oblitération

A la suite de l'étonnement, exprimé dans la presse, sous forme de « correspondance » par de nombreux collectionneurs qui reçoivent encore des plis dont le timbre, normalement collé en haut et à droite de l'enveloppe, est annulé par une flamme d'oblitération au lieu du cachet à date, les P.T.T. de leur côté, s'étonnent que l'on ignore ce qui a été déjà publié à ce sujet et répètent de nouveau :

1° Il est rappelé que si depuis le 1er janvier 1978 il n'est plus concédé de flammes du type I (flammes dont l'empreinte est disposée à droite du timbre à date), les flammes de ce type, concédées avant le 1er janvier 1978, seront utilisées jusqu'au 31 décembre 1979, délai de rigueur.

2° Il est précisé que, dans les bureaux qui ne disposent pas d'une flamme de publicité, la flamme réglementaire comportant cinq traits ondulés est toujours disposée à droite du timbre à date.

Pour ce qui concerne cette dernière, c'est-à-dire la flamme à « cinq traits », elle restera à droite, dans sa position réglementaire.

Bureaux temporaires

⊙ *66110 Amélie-les-Bains - Palalda* (mairie), le 10 février. — Exposition « E. Duchesne ».

⊙ 93500 Pantin (42, avenue E.-Vaillant), les 17 et 18 février. — Dix-neuvième exposition philatélique.

Nouvelle brève

● GABON : *75e anniversaire du vol à moteur de Wilbur et Orville*



Wright, 1903-1978 (P.A.), 380 F. Dessin de Louis Arquer, gravure de Georges Bétemps. Taille-douce, Péri-

● AU MUSEE POSTAL, l'exposition sur « La musique » est encore ouverte jusqu'au 4 février inclus. Entrée libre. — 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.

ADALBERT VITALYOS.

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. Douze spécial. poissons.

AVRON
RIBATEJO, 6, r. Planchat, 870-41-03 F/mardi. Spéc. portug. P.M.R. 60 F.

BAC - RASPAIL
AUX BELLES GOURMANDES, 5, r. Paul-Louis-Courrier, 548-47-08. Des mets délicatement cuisinés.

BLANCHE
PIZZERIA CAMPO VERDE, place Blanche, 606-07-97 Jr et nuit Spéc.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Avenue des Champs-Elysées
N° 142 COPENHAGUE, 1er étage, FLORA DANICA, sur son agréable jardin. ELY. 20-41.
Rue du Colisée
N° 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount, 1er étage, tous les jours.
MAIS. QUEBECOISE, 20, r. Q.-Bauchart, 720-30-14. F/dim Sp. canad.

CHERCHE-MIDI
TAVERNE BASQUE, 45, r. Cherche-Midi, 222-51-07 Spéc. Sud-Ouest. Civet. confit toro + menu spéc.
LA ROTISSERIE « Chez Dumontet » 117, rue Cherche-Midi, 222-81-19. Fermé lundi et mardi midi. Broche au feu de bois.

CLICHY - BLANCHE
LA CLOCHE D'OR, 3, *rue Mansart*, 874-48-88. Déj., dîn., soup. jusq. 4 h

DENFERT - GAITÉ
TELEMAQUE, 15, rue Roger (14e). Cuis tradition. grecque. 320-66-38

ÉTOILE
LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21. F/dim soir. Menu 30 F T.C.

FAUBOURG MONTMARTRE
Rue du Faubourg-Montmartre
N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR 770-62-39. Déjeuners. Dîners. Soup.

GARE DE L'EST
ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945, 208-94-50 Spécial alsaciennes.

GARE DE LYON
L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96 Spéc. F/dim.

GARE DU NORD
A deux pas de la GARE DU NORD, restaurez-vous de 11 h. à 2 h. du matin dans les cabines d'un célèbre transatlantique. P.M.R. 65 F. T.l.j.
A LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. de Dunkerque (10e). 878-03-47.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque. 824-48-72 Sp. alsaciennes.

GARIGLIANO
LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 5[illegible]-53-25. Le restaurant du XVIe Menu 50 F (s.c.) Carte et spéc. Une formule qui vous enchantera.

GRANDS BOULEVARDS
FLO, 63, *fg Saint-Denis*, 770-13-59 F/dim. Jusqu'à 2 heures matin. Foie gras frais 25 F

INVALIDES
NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, 551-61-49 F/d Cassoul., coq au vin.

ILE SAINT-LOUIS
LES PASTOUREAUX, 30, r. Saint-Louis-en-l'Isle. 633-07-87. Midi et soir. Fermé mercredi.

JUSSIEU
LE PUITS DES ARENES, 9, rue des Boulangers, 633-17-79. Fermé dim.

LES HALLES
ILE DE LA REUNION, 119, rue St-Honoré, 233-30-95. F/lundi. Spéc. de Carry.
CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-Sec. 236-10-92 On sert jusq 0 h. 30.
Rue Étienne-Marcel
N° 18 CHEZ PIERROT (ex-Montali) même cuisine. 508-17-94.
Rue Coq-Héron
N° 5 GERARD BESSON, 233-14-74 F/dim., sam. au déj. Réservation jusqu'à 22 h. 30.
Rue Coquillière
N° 13, ALSACE AUX HALLES, *CEN 74-24 Jour et nuit Spéc. rég*

MADELEINE
LA MENARA, 8, bd de la Madeleine, 742-06-92. F/dim. Spéc. marocaines.

MABILLON
LA FOUX, 2, *rue Clément (6e) F* dim., 325-77-66 Alex aux fourneaux.

MONTPARNASSE
SHINTOKYO, 22, r. Delambre, 326-45-00 Barbecue coréen. spéc japon.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin, *548-96-42 Gde brasserie alsacienne.*

ODÉON
LA MENANDIERE, 12, rue Eperon. 033-44-30. Dîners aux chandelles.

OPÉRA
PIERRE, place *Gaillon* OPE. 87-04 F/dim Spéc. Sud-Ouest. Menu 69 F et carte.

PALAIS-ROYAL
CHEZ KATY, 17, r. J.-J.-Rousseau, 1er, tél. 508-40-10. Spéc. marocaines.

PLACE CLICHY
WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29 Son banc d'huîtres, ses poissons.

PLACE PEREIRE
N° 9 DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h. du *matin*. 754-74-14 T.l.jrs Poissons, grillades, ses spéc.

PORTE DORÉE
ETCHOLA, 271, avenue Daumesnil, 343-94-41. F/mardi. Spéc. basques (confit canard).

PORTE D'ORLÉANS
LE MONIAGE GUILLAUME, 88, r. Tombe-Issoire, 327-09-88/322-96-15. Toute la fraîcheur de la mer. Huîtres, Crustacés. Fermé le dim.

SAINT-AUGUSTIN
LE SARLADAIS, 2, *rue de Vienne*. 522-23-62 Cassoul. 40 F Conf. 40 F.

SAINT-GEORGES
Rue Saint-Georges
N° 35 TY COZ, 878-42-95 Tous les poissons Fermé le dimanche.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61. Brésilien de 20 h. à 2 h. du matin
LE PETIT ZINC, 25, r de Buci, 6e ODE. 77-34. Huît. Poiss. Vin pays
ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé. *033-79-02*. 19 h. à 2 h. mat. sf dim. Foie frais
PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle. BAB 13-25. Menu 37 F.
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue Dragon, 548-57-04. F/dim.

SAINT-LAZARE
TOKYO, 9, r Isly, 387-19-04. Spéc. japonaises, barbecue coréen. T l.jrs

SAINT-MICHEL
LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins, *326-68-04. Menus* 90, 125, 148 F s.c.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
KATOU, 79, r. La Boétie, 359-07-83 F/dim. Spéc. africaines et franç.

SENTIER
LES ECURIES DU LION D'ARGENT 8, r Bachaumont, 233-37-88 F/dim.

TERNES
AL GOLDENBERG, 69, av. Wagram, 227-34-79. Sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe Centrale Ouvert dimanche et fêtes.

VAUGIRARD
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r. de Vaugirard, 828-80-60. Une des meilleures choucroutes de Paris

VICTOR-HUGO
BRASSERIE CROMWELL, 727-97-75 *T.l.j.*, *131*, av Victor-Hugo. Huîtres.

VILLIERS
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87 F/mardi soir, mercredi. Jusqu'à 100 couv. Paella, zarzuela.
LA TOQUE, 16, rue Tocqueville (17e), 227-97-75. Fermé dimanche.

Environs de Paris

ORMOY-LA-RIVIÈRE
RELAIS MOULIN, route de Saclas. 4 km d'Etampes, Ormoy-la-Rivière, 494-34-36 Menu 45 F Carte 75 F. Ouvert tous les jours. Banquets Sémin. Soirée dansante le samedi

NEUILLY (Métro Sablons)
MOMMATON J STORNE, 79, av C.-de-Gaulle. 747-43-64. Poiss Crustac.

HALLES DE RUNGIS
GRAND PAVILLON, 686-98-84. Poiss. crust., fruits mer Ouv. lun. F/dim.

Jeux

échecs N° 799

COMPLICATIONS

(Championnat de l'U.R.S.S., Juniors, 1978)

Blancs : A. AMBARTSOUMIAN
Noirs : A. PANTCHENKO
Défense Alekhine

1. é4	Cf6	16. g3! (l)	F×h1
2. é5	Cd5	17. 0-0-0	0-0 (m)
3. d4	d6	18. g×h4 (n)	Df6
4. ç4	Cb6	19. Fé2! (o)	Fç6
5. f4 (a)	d×é5 (b)	20. Fg5	Dé5 (p)
6. f×é5	Cç6 (c)	21. é7!	Tf2
7. Fé3 (d)	Ff5	22. C×ç6	C×ç6 (q)
8. Cç3	é6	23. Fg4+ (r)	C×ç4 (s)
9. Cf3	Fé7 (e)	24. D×ç4+	Rh8 (t)
10. d5! (f)	é×d5 (g)	25. D×ç6!	Tg8 (u)
11. ç×d5	Cb4	26. Dé4	D×é4
12. Cd4	Fd7 (h)	27. C×é4	Abandon (v)
13. é6! (i)	f×é6		
14. d×é6	Fç6		
15. Dg4! (j)	Fh4+ (k)		

NOTES

a) La célèbre variante des quatre pions, l'une des plus complexes de la « défense Alekhine », exige des deux camps une grande précision.

b) Cet échange est préférable à 5..., Ff5 qui donne l'avantage aux Blancs après 6. Cç3, é6 ; 7. Fé3, Fé7 ; 8. Cf3, 0-0 ; 9. Fd3, F×d3 ; 10. D×d3, d5 ; 11. b3, d×ç4 ; 12. b×ç4, Cç6 ; 13. 0-0. Si l'on veut sortir des sentiers battus, peut-être faut-il entrer dans le fianchetto-R par 5..., g6 ; 6. Cç3, d×é5 ; 7. f×é5, Fg7 ; 8. Fé3, 0-0 ; 9. Cf3, ç5 ; 10. d×ç5, Cb6-d7 ; 11. é6, f×é6 ; 12. Dç2, Da5 ; 13. Fé2, ce qui entraîne un combat peu clair.

c) 6..., ç5 semble douteux : 7. d5, é6 ; 8. Cç3, é×d5 ; 9. ç×d5, Dh4+ ; 10. g3, Dd4 ; 11. Fb5+, Fd7 ; 12. Dé2, a6 ; 13. é6 ! ou bien 9..., ç4 ; 10 Cf3, Fg4 ; 11. Dd4, F×f3 ; 12. g×f3, Fb4 (ou 12..., Cç6 ; 13. Dé4, Cb4 ; 14. é6 !) ; 13. F×ç4, 0-0 ; 14. Tg1 !

d) Sur 7. Cf3, le clouage 7..., Fg4 est gênant. Les Blancs n'auraient plus qu'à se lancer dans la variante 8 é6, f×é6 ; 9. ç5, Cd5 ! ; 10. Fh5, Dd7 ; 11. 0-0, g6 ; 12. Da4, F×f3 ; 13. T×f3, Fg7.

e) Cette suite paraît supérieure à 9..., Dd7 ; 10. Fé2, 0-0-0 ; 11. 0-0, f6 ; 12. d5, C×é5 ; 13. C×é5, f×é5 ; 14. a4 ! et à 9..., Cb4 ; 10. Tç1, ç5 ; 11. Fé2, Fé7 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. d×ç5, Cd7 ; 14. a3, Cç6 ; 15. b4, C×é5 ; 16. C×é5, C×é5 ; 17. Cb5, Fg5 ; 18. Cç3 !

f) Après 10. Fé2, 0-0 ; 11. 0-0, f6 ; 12. é×f6, F×f6 ; 13. Dd2, Dé7 ; 14. Ta-d1, Ta-d8 ; 15. Dç1, h6 ; 16. Rh1, Rh8 ; 17. h3, Fh7 ; 18. Fg1, Tf-é8 le jeu est équilibré.

g) Certains théoriciens préfèrent le saut 10..., Cb4 sur lequel les Blancs ont le choix entre les complications issues de 11. Cd4, Fg6 ; 12. a3, ç5 ; 13. C×é6, f×é6 ; 14. a×b4, ç×b4 ; 15. Ca4, 0-0 ; 16. C×b6, a×b6 ; 17. T×a8, D×a8 ; 18. d6, Fd8 et un minime avantage après 11. Tç1, é×d5 ; 12. a3, ç5 ; 13. a×b4, d4 ; 14. F×d4, ç×d4 ; 15. D×d4, Fb4 ; 16. ç5, Cd5 ; 17 Fb5+, Fd7 ; 18. F×d7+, D×d7 ; 19. 0-0 ! Enfin si 10..., Cb8 ; 11. Fd3, F×d3 ; 12. D×d3, Ca6 ; 13. 0-0-0, Dd7 ; 14. Cg5 ! ou 14. d6 !

h) Ce retrait est considéré comme la meilleure réplique. Si 12..., Fç8 ; 13. Fb5+, Rf8 ; 14. 0-0, Cb4×d5 ; 15. Df3, f6 ; 16. Ta-d1 ! Si 12..., Dd7 ; 13. Fb5 !, ç6 ; 14. 0-0, Fé6 ; 15 d×ç6, b×ç6 ; 16 C×ç6 !, C×ç6 ; 17. F×b6, a×b6 ; 18. D×d7+, R×d7 ; 19. Ta-d1+, Rç7 ; 20. Cd5+, Rb8 ; 21. F×ç6. Si 13..., Fg6 ; 13. Fb5+, Rf8 ; 14. 0-0, Rg8 ; 15. Cf5, F×f5 ; 16. T×f5, Cb6×d5 (ou 16..., Cb4×d5 ; 17. F×b6, a×b6 ; 18. Db3, Fç5+ ; 19. Rh1, Dé7 ; 20. Ca4 !) ; 17. Db3, ç6 ; 18. a3, Ca6 ; 19. C×d5, ç×d5 ; 20. F×a8, b×a8 ; 21. Ta-f1.

i) 13. Df3 est insuffisant : 13..., ç5.

j) Et non 15. Dh5+, g6 ; 16. Fé2, Ff6 ! ; 17. Dç5, Cb4-d5 avec avantage aux Noirs.

k) Après 15..., 0-0 ; 16. 0-0-0, Dé8 ; 17. Cf5 ! les Blancs ont une partie gagnante (Judovich - Germanovich, 1952).

l) Cette réponse théorique pose aux Noirs quelques problèmes. Si 16..., Cb6-d5 ; 17. Fh6 !! et les Noirs sont perdus et si 16..., Ff6 ; 17. 0-0-0 !

m) Et non 17..., Ff6 ; 18. Cf5 !, Cb6-d5 ; 19. C×g7+, F×g7 ; 20. Dh5+, Ré7 ; 21. Fç5+, R×é6 ; 22. Fh3+, abandon (Williams-Cafferty, 1971).

n) Menaçant 19. Cf5.

o) Et non 19. Fg5 à cause de 19..., D×f1 ; 20. é7, C×a2+ ! comme dans la partie Kuprejtchik-Alburt, 1974.

p) Après 20..., Df2 ; 21. Fh6, Df6 ; 22. Cf5 ! les Blancs conservent une forte attaque également.

q) Si 22..., D×ç6 ? ; 23. Td8+.

r) Ou 23. Td8+, C×d8 ; 24. é×d8=D+, T×d8 ; 25. F×d8.

s) En zeitnot, les Noirs omettent la réponse 23..., Rh8.

t) Si 24..., Tf7 ; 25. Tf1.

u) Si 25..., b×ç6 ; 26. Td8+. Il fallait essayer 25..., D×é7 pour ne pas perdre immédiatement.

v) Devant la menace 28. C×f2 et 28. Td8. Si 27..., Té2 ; 28. Cf6 !

SOLUTION DE L'ETUDE N° 798
C. M. BENT
(« Jubilee Ty », 1965)

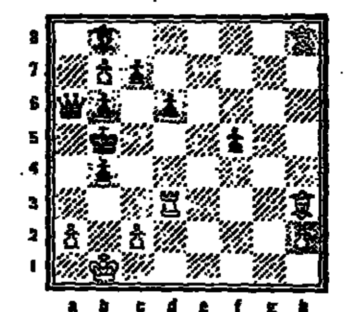
(Blancs : Rh5, Tf7, Fé7, Cb3 et d1, Pç2. Noirs : Ré4, Dg8, Pd7, d6, d5, d4, é2, f5, f4, g7.)

1 Cd2+, Ré5 ; 2. Cf3+, Ré6 ; 3. Cg5+, Ré5 ; 4. Ff6+!, g×f6 ; 5. Té7+, Dé6 ; 6. T×é6+, d×é6 ; 7. Cf3+, Ré4 ; 8. Cd2+, Ré5 ; 9. Cf2, é1=C! ; 10. Rh4!, d3! ; 11. ç3, Cg2+ ; 12. Rh3, Cé1 ; 13. Rh2, f3 ; 14. Rg3, f4+ ; 15. Rg4, d4 ; 16. ç4 ; 16. ç4, f5+ ; 17. Rg5, d5 ; 18. ç5! forçant le C noir à abandonner la défense des pions d3 et f3, C ab libitum ; 19. C×d3 (C×f3) mat.

ETUDE

J. MANDIL

(1962)



BLANCS (8) : Rb1, Td3, Fh8 et h3, Pa2, b7, ç2, h2.

NOIRS (8) : Rb5, Da6, Fb8, Pb6, b4, ç7, d6, f5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 796

LA DÉFENSE DE D'JERBA

Cette donne du Festival du Club Méditerranée de D'Jerba illustre une défense qui, théoriquement, aurait pu être trouvée à la table à condition de bien raisonner.

	♠ D 9 5 ♥ A 10 4 2 ♦ 9 7 6 5 ♣ R V	
♠ A R V 10 8 ♥ 8 7 6 5 ♦ V 3 ♣ 7 4	N O E S	♠ 7 4 ♥ D V 9 3 ♦ D 10 8 4 ♣ A 9 8
	♠ 6 3 2 ♥ R ♦ A R 2 ♣ D 10 6 5 3 2	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	1 ♠	contre	surc.
2 ♣	2 ♠	3 ♣	passe...

Ouest a attaqué as et roi de pique, puis continué avec le 8 de pique coupé par le 9 de trèfle sur lequel Sud a fourni son dernier pique. *Que doit jouer Est pour empêcher le déclarant de gagner* TROIS TREFLES ?

Réponse :

Est connaît exactement la force de Sud et sa distribution à une carte près : pour avoir ouvert, Sud doit détenir la dame de trèfle, le roi de cœur et as roi de carreau. D'autre part, il a forcément six trèfles, car avec cinq trèfles seulement il n'aurait pas redit « 2 ♣ » sans y être obligé. Il lui reste donc quatre cartes rouges réparties ainsi :

♥ R x ♦ A R
ou ♥ R ♦ A R x

Dans la première hypothèse, il n'y a pas moyen d'empêcher le déclarant de faire deux cœurs, mais dans le cas du roi de cœur sec, la chute devient possible.

Regardez la donne complète. Si Est contre-attaque cœur (ou carreau), Sud, après le roi de cœur, montera au mort à l'atout pour faire l'as de cœur.

Il semble donc que la défense mortelle soit de jouer à la quatrième levée l'as et le 8 de trèfle pour détruire la rentrée à trèfle du mort. Mais c'est une illusion car le déclarant, après avoir repris la main avec le roi de carreau, n'aura pas d'autre choix que de tirer tous ses atouts en espérant qu'*Est sera squeezé*, ce qui était le cas :

	♥ A 10 4 2	
♥ 8 7 6 ♦ V		♥ D V ♦ D 10
	♥ R ♦ A 2 ♣ 6	

Sur le 6 de trèfle, la défausse d'un cœur par Est libère le 10 de cœur et celle du 10 de carreau affranchit *le 2 de carreau !*

Comment empêcher ce squeeze ? D'abord en détruisant la rentrée du mort à l'atout avant qu'elle ne soit utile, c'est-à-dire en jouant *atout*, mais *tout en conservant la reprise de l'as de trèfle !* Ensuite, en faisant sauter la communication à cœur lorsqu'on prendra la main.

En résumé, il fallait : 1) couper la dame de pique ; 2) contre-attaquer le 8 de trèfle ; 3) contre-attaquer cœur après l'as de trèfle !

Réflexe dangereux

Savoir contrôler ses réflexes après l'attaque de l'adversaire est indispensable pour faire un plan de jeu. Ainsi, dans la donne suivante, si le déclarant avait joué trop vite, il aurait chuté son contrat.

	♠ A 9 3 ♥ 8 5 3 ♦ 8 6 2 ♣ V 10 9 5	
♠ 5 ♥ R V 9 4 ♦ V 10 3 ♣ A R D 7 2	N O E S	♠ 7 4 ♥ 10 7 2 ♦ R D 9 5 ♣ 8 6 4 3
	♠ R D V 10 8 6 2 ♥ A D 6 ♦ A 7 4 ♣ —	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♣	passe	2 ♣	4 ♠...

Ouest ayant entamé le roi de trèfle, *comment Sud* (Don Hintz) *a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La main de Sud, qui correspond à une *ouverture* de « 2 ♠ », paraît trop belle pour dire « 4 ♠ » qui semble être un barrage. Mais, une fois que les adversaires ont parlé et que le partenaire a passé, un chelem semble exclu, et il vaut mieux sauter à « 4 ♠ » plutôt que de faire un contre d'appel.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 86

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

CHAMPIONNAT DE FRANCE, 1978
(Série Nationale)
Blancs : BIAGIANTI
Noirs : ISSALÈNE
Ouverture : Barteling
Réplique : Vos

1. 33-28	18-22 (a)	18. 50-45	11-16
2. 38-33 (b)	12-18 (c)	19. 45-40	16-23
		20. 42-37 (o)	23×32
3. 34-29 (d)	7-12	21. 37×28	15-20 (p)
4. 40-34	1-7	22. 30-25	13-18
5. 45-40	19-23 (e)	23. 34-30	18-23 (q)
6. 28×19	14×23	24. 47-42	23×32
7. 32-28 (f)	23×32	25. 40-34 (r)	12-18
8. 37×28	16-21 ! (g)	26. 33-29	24×33
9. 41-37	10-14	27. 39×37 (s)	20-24 ! (t)
10. 31-26	20-24	28. 38-33 (u)	17-21 ! (v)
11. 29×20	15×24 (h)	29. 26×28	18-22
12. 43-38	21-27 ! (i)	30. 28×17	9-13 (w)
13. 37-31 (j)	13-19 ! (k)	31. 31×22	13-18 (x)
14. 48-43 (l)	8-13 (m)	32. 22×13	14-20 (y)
15. 46-41	5-10	33. 25×23	8×48
16. 34-30	3-8 (n)	34. 30×19	48×26 !! (z)
17. 49-34	10-15		Abandon.

NOTES

a) Réplique Vos, mais dès le deuxième temps de la partie, le jeu des Noirs sera tout à fait différent de la variante Vos.

b) Et non 39-33 ? N+2 et + par (22-27) 32×21 (16×27) 31×22 (19-23) 28×19 (17×30) 35×24 (20×29), etc.

c) Jusqu'au septième temps, les Noirs vont poursuivre à la manière du grand maître international soviétique Kouperman, ex-champion du monde (match mondial de 1959 Kouperman - Deslauriers (Canada), notamment) et dont les débuts sont toujours en vogue (partie Leisjinski - Slobodskoj dans *le Monde* du 4 mars 1978).

d) Les suites classiques immédiates sont 42-38, puis 47-42, ou encore 43-38 et 49-43.

e) Si (20-24) 29×20 (15×24), les Noirs se libéreraient éventuellement sur-le-champ du double enchaînement 32-27 par l'échange (24-29) 33×24 et (22×33* pour éviter la perte du pion) 39×28 (19×39) 44×33 avec léger avantage positionnel aux Noirs, qui peuvent accentuer la pression sur l'aile gauche ennemie par (17-21 e2) 37-32 (21-26) et les Blancs seraient dans l'impossibilité de développer leur aile gauche.

e1) Moins bon que 34×23 (18×38) 27×18 [l'aile gauche pourra alors être développée sans difficulté] (13×33) [sans doute préférable à (12×32) si les Noirs veulent s'attacher à conserver une répartition équilibrée de leurs forces] 39×28, etc., jeu sensiblement égal.

e2) Contraire à l'esprit du jeu serait (18-22 ?) 27×18 (12×32) 37×28 et les Blancs, sans aucun effort de *réflexion*, seraient assurés du développement de l'ensemble de leur aile gauche.

f) Les Blancs pouvaient aussi temporiser en continuant par 42-38, puis 47-42 ou par 43-38, puis 49-43.

g) Esquisse d'un mouvement d'enveloppement maintenant en vogue aux Pays-Bas [partie Smeets - Bies (*le Monde* du 13 mai 1978), partie Boom - Bastiaannet (*le Monde* du 8 juillet 1978)].

h) Avec l'installation d'un premier pion taquin à 24, le conducteur des Noirs, qui a étudié des centaines de parties modernes des maîtres néerlandais et soviétiques, s'écarte des sentiers battus au profit d'un second mouvement d'enveloppement sur l'aile droite ennemie.

i) Second pion taquin, dont on voit bien ici l'intérêt stratégique du fait de la présence, à la bande, des pions à 26 et 36 pouvant, en fin de partie, être tenus en respect par ce seul pion taquin.

j) Des attaques répétées sur le pion taquin à 27 par 37-32 ne présenteraient aucun intérêt stratégique, les Noirs disposant suffisamment de forces sur leur aile droite pour maintenir sans cesse un pion à 27. *Exemple* : 37-32 (11-16) 32×21 (16×27), etc.

k) Menace, par une stratégie qui s'apparente ici au système Roozenburg, du gain de pion par (18-23).

l) Pour parer cette menace, puisque si (18-23) 50-45 (23×32) 33-29 (24×33) 39×37, égalité numérique.

m) Les Noirs vont temporiser jusqu'à ce que l'attaque par (18-23) contraigne l'adversaire à affaiblir son bastion central pour maintenir l'égalité numérique. Cette stratégie, qui met les nerfs des Blancs à rude épreuve, illustre, dans le cadre de cette partie et parmi d'innombrables autres exemples, ce qu'il faut entendre par l'« esprit du jeu ».

n) A ce niveau-là, il sera évidemment illusoire d'envisager, après (3-8), la gaffe (14-20 ? ?), livrant le coup de dame élémentaire 38-32 (27×29) 39-34 (22×33) 34×3+.

o) Dans cette position, les Blancs, bien sûr, n'exécuteront pas le coup de dame 30-25 (23×32) 25-20 ? (14×25) 41-37 (32×41) 38-32 (27×29) 34×3 (41-46) N+2 et + certain.

p) Avec la terrible menace de paralysie de l'aile droite des Blancs par (20-25).

q) Nouvelle attaque du pion 28, comme dans le système Roozenburg, mais dans des positions très différentes.

r) Et si 42-37 (12-18) 37×28, sans crainte alors de (18-23), les Blancs, plaçant une combinaison spectaculaire avec égalité numérique en poursuivant par 39-34 ! (23×32) 41-37 ! (32×41) 33×47 (27×36) 47-41 [les envois à dame sont toujours savoureux, surtout lorsque y succède un enchaînement de rafles] (36×4) 38-32 (47×29) 34×23 (19×37) 30×10 (4×15) 25×1 ! une manière élégante et efficace de rétablir une situation. Après 25×1, les Noirs passeraient à dame en jouant aussitôt (37-41), puis (41-46), avec alors, peut-être, un léger avantage positionnel qui, probablement, contraindrait les Blancs à rechercher la nulle.

s) Egalité numérique, mais net avantage positionnel aux Noirs, qui, sachant que la position peut amener le coup [partie Krista-Sijbrands dans *le Monde* du 14 octobre 1978], ne vont pas se contenter de cet avantage non décisif.

t) Un magnifique piège à partir duquel les Noirs ont envisagé une brillante combinaison en sept temps.

u) Les Blancs tombent dans le piège. Guidés par leur sens psychologique, les Noirs ont cru dans cette tentative de l'ennemi de les menacer, après le coup du texte 38-33, de remporter la victoire en continuant par 33-28.

v) Le début de la combinaison en sept temps comportant un mécanisme subtil et une application du thème du coup de la trappe [partie A. C. Goedhart - J.V.D. Wal dans *le Monde* du 1er avril 1978.]

w) Mise à profit d'un temps de repos.

x) Application [parmi d'innombrables comme pour tous les thèmes] du thème du coup de la trappe.

y) Prélude à un enchaînement spectaculaire de deux rafles de sept pions.

z) Troisième de ce championnat de France (série nationale), qui s'est déroulé à Dijon pendant douze jours, Issalène, à un point du premier et candidat maître national, forme, avec Rabatel (maître national et vainqueur de cette épreuve pour la seconde fois), Dubois (candidat maître national et classé cinquième), Guinard, Aubertin, Biagianti, Maquet, C. Piol et P. Jouvert (plusieurs fois dans les premiers dans ces compétitions avec des maîtres nationaux et avec des maîtres internationaux), une nouvelle génération de brillants joueurs devançant fréquemment depuis deux ans les maîtres des deux précédentes générations.

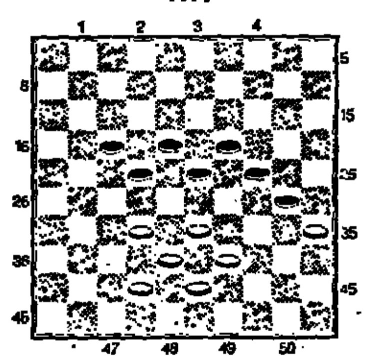
SOLUTION DU PROBLEME N° 85

Noirs : pions à 8, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 20 et 23 — Blancs : pions à 26, 30, 32, 33, 36, 38, 39, 42, 44 et 47] : 26-21 ! (17×26*) 37-31 (26×48*) 47-42 ! (48×25*) 44-39 [application, après trois coups forcés indiqués par l'astérisque, du thème du coup turc] (25×28) 33×2 !! + après cette rafle de sept pions.

PROBLÈME

M. SABATER

1977



Les Blancs jouent et gagnent en treize temps.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

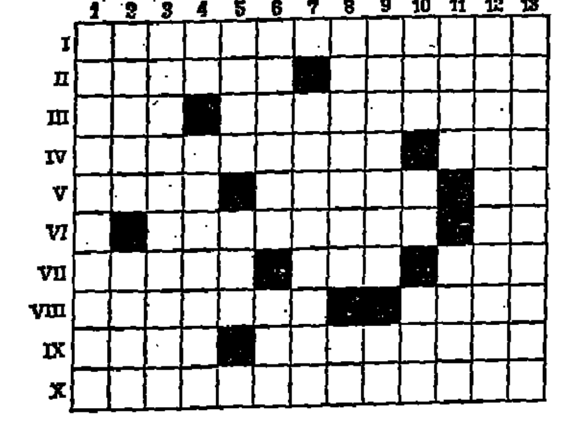
GRILLE N° 26

Horizontalement

I. Apparemment pur et dur, il a néanmoins disparu. — II. Pour la mariée, croit-on ; Où l'on envie le censeur. — III. Mesure de droite à gauche ; Mesuré de gauche à droite comme de droite à gauche. — IV. Déteste et détestable ; Démonstratif désordonné. — V. Témoin ; S'élève de droite à gauche ; Préposition. — VI. Catholique aussi bien que protestant ; Voyelles. — VII. Plus catholique que protestant ; Unité, unité, unité ! ; Saint. — VIII. La caille plutôt que la tourterelle ; Peu importe que l'on en ait si l'on en fait. — IX. Préfixe personnel ; S'est fait la tête d'un naïf. — X. A pied ou à cheval, mais non en voiture.

Verticalement

1. De justesse. — 2. Vieil aquatique ; Beaucoup, en somme. — 3. Violent, mais sans colère. — 4. Se voient en radio ; Est-elle plus pénible pour l'âne ? — 5. Rivale de Palmyre ; Trois points. — 6. Bien qu'il soit stérile, il aide à la reproduction ; Tout comme. — 7. On le trouve dans le quaternaire. — 8. Le peu qu'on en voit suffit à refroidir ; En France. — 9. C'est la dernière des couches ; Exclamation. — 10. Décore le plafond, probablement ; Deux de seulement ; Nom d'Oued. — 11. Premier ; Avant ou après les mœurs. — 12. Plus fidèle à Stanislas qu'à Jean-Jacques. — 13. On peut leur dire : cordon, s'il vous plaît.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25

Horizontalement

I. Harmonisation. — II. Adour ; Noranda. — III. Urbanisme. — IV. Toi ; Aman ; Reps. — V. Bine ; Inoculée. — VI. Ote ; Stellaire. — VII. Trie ; Eo ; Ceu. — VIII Scier ; Brulais. — IX. Trémolo ; Astre. — X. Européanisées.

Verticalement

1. Hautboïste. — 2 Adroit ; Cru. — 3. Robinetier. — 4. Mua ; Remo. — 5. Orna ; Strop. — 6. Imité ; Lé. — 7. Insane ; Boa. — 8. Somnoler. — 9. Are ; Clouai. — 10. Ta ; Rua ; Lis. — 11. Indélicate. — 12. Od ; Péretre. — 13. Nauséeuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 26

Horizontalement

1. AEEGILNV (+ 1). — 2. ABEIILRS (+ 3). — 3. ACEERSTU (+ 4). 4. AEIRSSV (+ 11). 5. DEEEIRRT. — 6. BEIJLNO. — 7 AAEGRSSS (+ 2.) — 8. EEELPTTY. — 9. ACEEHNST (+ 3). — 10. AEIMORRR. — 11. ABEMRRR.

Verticalement

12. ACEEPRSS (+ 3). — 13. AEINRRTT (+ 4). — 14. AEELMTTU. — 15. ADENORST (+ 4). — 16. CEEGIRST. — 17. FIORSTT. — 18. EEEGILSU. — 19. AEEMPRST (+ 3). — 20. ACEIOSTT. — 21. AEENPRRT (+ 5). — 22. ABESSSY. — 23. BCEHORU. — 24. AEIMNRRS. — 25. EIILRSTU (+ 2).

Solution du N° 25

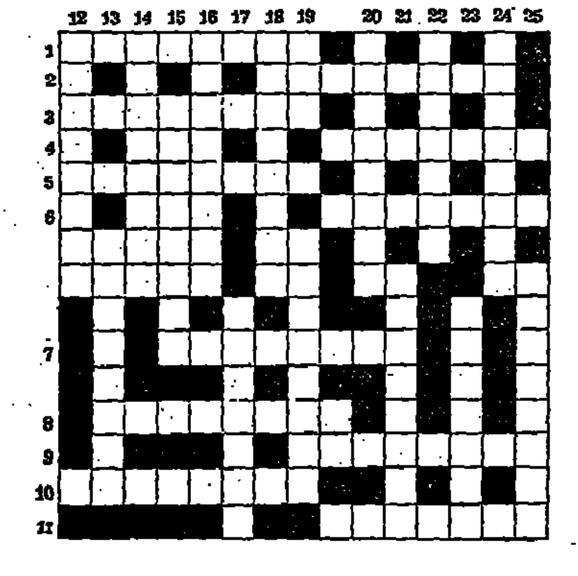
Horizontalement

1. TONALITE (ENTOILAT, ENTOLAIT, ETIOLANT, ETOILANT)). — 2. SAPAJOU. — 3. ACHOPPER (CHOPPERA, APPROCHE). — 4. IAMBIQUES. — 5. MALINGRE (GERMINAL, MANGLIER). — 6. TOISEES (ISOETES). — 7. VOYEURS. — 8 VROMBIR. — 9. LASSERA (RALASSE, RESALAS, SALERAS). — 10. DELUREE. — 11. ETETENT (NETTETE). — 12. SHAKERS.

Verticalement

13. TRANCHET (CHATRENT). — *14. OUTARDE (DEROUTA, DETOURA, DOUTERA, REDOUTA).* — 15. HUMANISE (HUMAINES). — 16. SERVILE LEVIERS, LIEVRES, LIVREES, REVEILS). — 17. PALMIER (EMPLIRA, REMPILA). — 18. ALEATOIRE. — 19. TREILLES (ETRILLES). — 20. AMBAGES. — 21. BANQUER. — 22. DEPECEE. — 23. WARRANTS. — 24. OURSINS (ROUSSIN, RUSIONS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé

SPORTS

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE PATINAGE ARTISTIQUE

Au-dessus du vainqueur, l'étoile

De notre envoyé spécial

Zagreb. — Comment appeler *cela ? Un déni de justice*, une aberration, une coalition ? En tout cas une faute contre l'esprit. Un homme a écrasé de sa classe et de sa présence les épreuves libres des championnats d'Europe de patinage messieurs. Comme cela n'est pas permis. De la tête, des épaules, des patins. Robin Cousins, dans son costume violet à paillettes que seul un Anglais peut porter sans rire et sans faire rire, a fait une *prestation éblouissante, une superbe* et impeccable démonstration de sa supériorité.

Avant lui, après lui, tous les autres, les moins bons comme les moins mauvais, ont donné *l'impression de plancher* sur la glace. Lui a plané avec sa virtuosité de patineur étoile, sa perfection de gestes et d'attitude. *Il est le plus rapide, le plus* beau, il saute le plus haut, il enchaîne boucles et pirouettes mieux que quiconque, il réinvente l'apesanteur. Bref, il laisse tous les autres sur place.

Robin Cousins a terminé troisième de ces championnats d'Europe. C'est ridicule. Non *pour lui qui a fait crier de plaisir* le maigre public de Zagreb. Mais pour ses juges, occupés à des comptes d'apothicaire et plongés dans des calculs d'arrière-boutique. C'est ridicule surtout pour le patinage artistique. Ou alors il faut rebaptiser cela : patinage technique, patinage athlétique, patinage académique, « patinographie »...

Certes, le règlement, c'est le règlement. Il est écrit qu'on ne saurait gagner une telle épreuve en traitant les programmes imposés par-dessus la jambe. Et il est vrai qu'un Robin Cousins rate régulièrement ses exercices du petit matin. De toute évidence, ce garçon-là est davantage du soir, des *projecteurs* et des fêtes que des aubes planifiées et ingrates, il est plus papillon que chrysalide. Tant pis, ou plutôt tant mieux pour lui et pour nous. On ne saurait impunément vouloir faire réciter l'alphabet aux poètes.

Alors que faire, changer le règlement ? Ou les juges ? Ou *le public ? Car le règlement* n'aime pas un Robin Cousins. Les juges n'aiment que le règlement. Et le public *préfère* ce patineur-là à tous les règlements, codes et mémoires sur la *pratique orthodoxe d'un sport pris comme un iceberg.*

Dures comparaisons

Bref, c'est à n'en point sortir et on n'en est pas sorti. Le champion de 1978 est le champion de 1979. Jan Hoffmann, un Allemand de l'Est, est un très bon patineur, en béton, un merveilleux athlète. De toute évidence, il patine bien et compte encore mieux. *En figure* libre, Jan Hoffmann a fait du *patinérmain*, et l'on peut dire, prenant un minimum de risques — à ce niveau bien sûr — pour assurer le « coup ». Un *récidiviste : l'an dernier*, c'est comme cela qu'il avait gagné, au plus juste, un championnat d'Europe et perdu de fort peu le championnat du monde.

Deuxième en 1978, le Soviétique Vladimir Kovalev l'est à nouveau cette année. Mais lui s'est battu comme un fou. Il avait tout à perdre à succéder immédiatement sur la glace à l'intouchable Cousins. Car on ne succède pas à l'Anglais, on en subit l'héritage comme une hypothèque. Kovalev le noir — chez lui, tout est noir : le maillot, l'œil, le cheveu et probablement le caractère — n'a pas subi. Il s'est lancé sur la glace avec la volonté de faire oublier la comparaison, de n'être ni ridicule, ni banal. La rage et le métier ont fait qu'il est sorti du guêpier.

C'est dire que rien n'aurait changé dans la hiérarchie, si un *jeune Français n'était venu* taquiner ses aînés. Jean-Christophe Simond *courait*, lui aussi, un risque ce jeudi soir à Zagreb. Celui d'avoir à passer sur la glace derrière *les « grands »* et de s'y distinguer. En fait, sous une allure d'adolescent maladif, d'athlète limité, le jeune Français *trompe bien son monde*. Non seulement il a tenu le choc, mais il s'est offert le luxe de battre, en figure libre, le champion d'Europe et son dauphin. Le Français est très fort, il a du culot, même si l'« artistique » laisse encore à désirer.

Le voici donc admis parmi les meilleurs. Cela est important. *Dans l'esprit des juges*, Jean-Christophe Simond, dix-huit ans et demi, a pris date pour les rendez-vous à venir, peut-être pas les Jeux olympiques de 1980, mais plus sûrement les championnats d'Europe et du monde de 1981. Ce n'est malheureusement pas le cas de son camarade Michel Lotz qui, lui, a craqué, jour après jour. Dixième aux imposés, seizième au programme court, dix-huitième en libre, le voilà seizième sur vingt concurrents à l'arrivée. N'a pas des nerfs d'acier qui veut.

PIERRE GEORGES.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA MÉDECINE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Dans le cadre de la réorganisation du sport de haut niveau, M. Jean-Pierre Soisson avait signé en juillet 1978 une convention liant l'université de Paris-V (Cochin) et l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), et entraînant un bouleversement des structures médicales dans l'organisation du sport. Le professeur Michel Rieu, qui a été chargé de mettre en place les nouvelles structures, a présenté, mercredi 31 janvier, son programme à la presse. « *Je veux ouvrir l'INSEP sur l'ensemble du monde hospitalo-universitaire* », a-t-il dit. Les priorités de l'équipe médicale seront : la nutrition, les problèmes locomoteurs, la stomatologie, la pédiatrie, la gynécologie, l'équilibre endocrinien. Elles seront mises en œuvre dans trois « cellules » animées par les docteurs Jean-Noël Heuleu, Yves Desmarais et Denis Barreau, le bureau médical de l'Institut étant dirigé, lui, par le docteur Henri Perrier.

D'un sport à l'autre

BASKET-BALL. — *En match retour des quarts de finale de la coupe d'Europe féminine des clubs champions, le C.U.C. (Clermont université club) a été battu à domicile le 1er février par l'Etoile rouge de Belgrade, 97 à 86.*

JEUX OLYMPIQUES. — *M. René Moustard, président de la fédération gymnique et sportive du travail F.S.G.T., a estimé le 1er février au cours d'une conférence de presse que la thèse de la neutralité des Jeux olympiques et celle de leur « politisation » empêchent de comprendre les problèmes réels du mouvement. Aussi la F.S.G.T. va continuer sa réflexion en organisant du 16 au 19 mai un colloque international où seront abordés différents aspects de l'olympisme. En outre, des groupes d'études de la F.S.G.T. se rendront en 1980 à Moscou pour étudier la manière dont la ville et le pays vivront l'événement.*

NATATION. — *Au cours de la rencontre France-Québec qui s'est déroulée à Montréal, la Française Guylaine Berger a amélioré deux de ses anciens records de France. Elle a nagé le 100 m en 58 sec. 35 (ancien record : 58 sec. 46) et le 200 m en 2 min. 5 sec. 77 (ancien record : 2 min. 6 sec. 28). Au cours de la même réunion, quatre autres nouveaux records de France ont été établis par Frédéric Delcourt (2 min. 8 sec. 64 sur 200 m dos), Olivier Borios (2 min. 23 sec. 97 sur 200 m brasse), Sophie Falandry (1 min. 4 sec. 07 sur 100 m papillon) et les relayeurs sur 4×100 m (3 min. 33 sec. 16).*

SKI. — *La descente comptant pour la coupe du monde de ski alpin qui a été disputée le 1er février à Villars-sur-Ollon (Suisse), a été gagnée par le Suisse Peter Mueller. Trois fois second cette saison dans cette discipline, le coureur helvétique a devancé de 22 centièmes de seconde l'Autrichien Leonard Stock et de 23 centièmes un autre Autrichien, Werner Grissmann. Le Français Jean-Marc Muffat s'est classé dix-neuvième. Après cette course le Suisse Peter Luescher conserve la première place de la coupe du monde devant le Suédois Ingmar Stenmark.*

MODE

COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Finale en beauté

Hanae Mori réussit les robes les mieux enroulées de Paris — notamment les modèles croisés et drapés à jupe portefeuille, — terminés d'un volant en biais.

A-t-on envie ce printemps d'un tailleur à jupe ou à pantalon ?

Yves Saint Laurent les alterne en renouvelant, avec un art consommé, ses grands succès. La future chef de service ou la conseillère municipale trouvera aussi chez lui des idées d'accessoires qui la rendront séduisante dans les discussions difficiles.

Mme Gres a besoin d'espace pour qu'on puisse apprécier, comme à Tokyo, la perfection des proportions de ses robes. Elle utilise beaucoup de mousselines imprimées même en robes courtes, dont certaines en dessins géométriques noir et blanc.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Pierre Cardin*, s'est vu décerné le sixième « Dé d'or » de la haute couture, offert par Cartier, pou ria créativité de sa collection, par un jury de rédactrices de mode, par seize voix sur vingt-deux. Sa collection avait déjà été primée en juillet 1976.

MORI : robe portefeuille en mousseline de soie imprimée noir et blanc de Stucchi, à corselet drapé de taffetas noir et jupe finie d'un volant.

GRES : robe de dîner en taffetas de soie rouge géranium de Taroni à grande collerette bouffante, côtés dénudés et jupe à pans sur un fourreau.

SAINT-LAURENT : ensemble de jour composé d'un blazer de gabardine de laine bleu lapis de Gandini sur un pantalon à pinces en gabardine beige de Besson et d'un tee-shirt en jersey ivoire de Racine. Le chapeau rappelle le casque des tommies en 1939, mais en paille brillante bleue, assorti au catogan. L'écharpe à deux tons de bleu en superposition de mousseline de soie et le sautoir de grosses perles sont les accessoires vedettes.

(Croquis de MARCQ.)

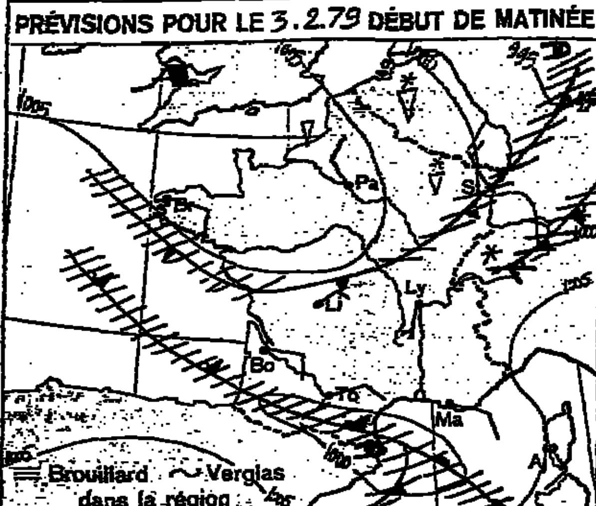
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02-02-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.2.79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 février à 0 heure et le samedi 3 février à 24 heures :

Des masses d'air maritime doux continueront à circuler de l'Atlantique à la Méditerranée, mais l'air plus froid venant des îles Britanniques pénétrera progressivement en France.

Samedi 3 février, le temps sera couvert et pluvieux le matin dans les régions méridionales. Il sera plus frais et brumeux, passagèrement nuageux, ailleurs, des gelées de 0 °C à — 3 °C réapparaissant dans l'intérieur, au nord de la Loire et dans le Nord-Est. Au cours de la journée, le temps variable et frais s'étendra jusqu'aux régions méridionales. Les nuages passagers donneront des averses de pluie et parfois de neige, principalement de la Manche orientale et de la frontière belge au Rhin et au nord des Alpes.

Les vents seront variables et faibles en début de journée ; ils deviendront modérés d'ouest le soir près de la Manche et de la mer du Nord.

Vendredi 2 février, à 7 heures la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 989,9 millibars, soit 742,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 11 ; Bordeaux, 9 et 9 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 9 et 8 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 6 ; Dijon, 4 et 4 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, 3 et 3 ; Lyon, 8 et 6 ; Marseille, 12 et 8 ; Nancy, 4 et 3 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et 6 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 9 et 3 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 3 et 2 ; Tours, 7 et 7 ; Toulouse, 7 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, 0 (min.) ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 4 et 3 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 6 et 6 ; Lisbonne, 16 et 15 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 7 et 5 ; Moscou, — 2 et — 4 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, — 2 et — 8 ; Palma-de-Majorque, 14 et 8 ; Rome, 14 et 11 ; Stockholm, — 6 et — 6.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 février :

DES DECRETS

● Déterminant les juridictions de l'ordre judiciaire territorialement compétentes pour l'île de Clipperton ;

● Concernant les mesures transitoires pour l'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle du régime général de la Sécurité sociale ;

● *Portant publication* des dispositions annexées à la décision du Conseil des Communautés européennes du 20 septembre 1976 et relatives à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes au *suffrage universel direct* ;

● Rendant applicables aux départements de l'Isère, du Jura, de la Moselle et du Bas-Rhin les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la protection du caractère de certains départements.

LES FOIRES ET SALONS EN FÉVRIER

Du 2 au 5 février : Salon international professionnel de la papeterie, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 18 h. 30 (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

Du 3 au 6 février : Salon de la mode enfantine, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 19 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

Du 3 au 6 février : Salon international de la maille, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 19 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

Du 3 au 6 février : Salon international de l'habillement masculin (S.E.H.M.), porte de Versailles, du 3 au 5, de 9 heures à 19 heures ; le 6, de 9 heures à 17 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

Du 3 au 7 février : Salon international de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie (INTERSUC), porte de Versailles, de 9 heures à 19 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

Du 3 au 12 février : Salon des antiquaires, Reims (Marne).

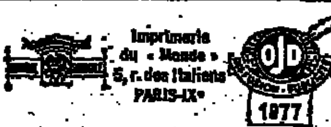
Du 9 au 18 février : Semaine mondiale du tourisme et des voyages (CIP), porte Maillot, de 11 heures à 20 heures, les samedis et dimanches, de 10 heures à 20 heures. Nocturne réservée aux professionnels le 15 jusqu'à 22 h. 30. Ouvert au public.

Du 10 au 18 février : Salon international du jouet, porte de Versailles, de 9 heures à 18 h. 30 (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

Du 23 février au 6 mars : Salon de l'automobile, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Du 24 février au 4 mars : foire-exposition, Alençon (Orne).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2298

HORIZONTALEMENT

I. Dures à avaler ; Utile pour celui qui a de la bouteille. — II. En première audition ; Peut être classé parmi les légumes. — III. Au nom du père ; Fille d'Eurytos. — IV. Peut se faire dans un polygone ; Feras bien bouffer. — V. Poisson rouge ; Mot qui évoque une sortie ; Nom donné à un enfer. — VI. Largeur de voile, *par exemple* ; Dans un alphabet ; Dans l'eau quand on fait attendre ; Souvent évoqué à propos d'une côte. — VII. On l'a à l'œil ; Sujet *de proverbe, souvent* ; Bien établis. — VIII. *Qui pourrait* donc être descendu ; Joli couvert. — IX. Fit perdre la qualité de mousse ; *Accueillit très mal* (épelé) ; Lieu de travail pour des garçons. — X. Coiffure moderne. — XI. Hommage fleuri (inversé) ; Pas sévère ; *Mot d'enfant*. — XII. Où l'on peut donc s'y retrouver ; Fils d'Europe. — XIII. Sans voiles ; Conjonction ; Est plus qu'une remarque quand il est bon ; Intéressent l'ethnologue. — XIV. Dieux scandinaves ; Fait perdre *toute la force* ; Article. — XV. Couche, quand on parle vulgairement ; Peuvent se faire avec une corde ; Passer à l'exécution.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II		■						■							
III									■					■	
IV				■		■									
V				■						■					
VI			■				■				■				
VII					■				■						■
VIII		■										■			
IX								■			■				
X		■		■					■		■		■	■	
XI				■							■				
XII		■								■					
XIII				■			■						■		
XIV	■		■					■					■		
XV					■						■				

VERTICALEMENT

1. Peut nécessiter le *dépôt* d'un amendement. — 2. Peut être pris pour un mandarin ; Sans fleurs ni couronnes. — 3. D'or, est généralement réservé aux légumes ; Qui peut donc courir. — 4. N'a pas beaucoup de connaissances ; Personnage biblique ; Vaut de l'or. — 5. Grosse bise ; Pas condamnés. — 6. Qui mérite d'être acquittée ; Qui ont donc été comblées. — 7. Endroits spécialement aménagés pour ceux qui veulent déguster ; Salutations empressées ; Possessif. — 8. *Fit un remplacement* ; Sortes de dindes quand elles sont blanches. — 9. Mieux que rien ; Au monde ; Pris ; Peut s'opposer à l'être. — 10. On peut l'éteindre en sifflant ; La plume des Romains ; Possessif. — 11. Marque le pouvoir d'un père ; En pièces ; Peut faire l'objet d'un culte. — 12. Feras payer cher ; Noir, pour une punition. — 13. Nom qui évoque un célèbre passage ; Très utile quand on n'a pas d'autre sujet. — 14 Pronom ; Qualifie un mauvais emploi ; Perdue quand on déménage. — 15. Taper sur le siège ; Enlever tout ce qui pourrait être rongé.

Solution du problème n° 2297

Horizontalement

I. Saccagées. — II. Ardente. — III. Répudier. — IV. Isée. — V. Ici ; Te. — VI. Vairons. — VII. A-valoir. — VIII. Nonces. — IX. Rotin ; Mur. — X. Eté ; Etude. — XI Asiles.

Verticalement

1. Sursitaire. — 2. Ota. — 3. Captivantes. — 4. Cru ; Aloi. — 5. Additionnel. — 6. Geiseric ; Té. — 7. Enée ; Orémus. — 8. Etre ; Sud. — 9. Se ; Usé ; Réa.

GUY BROUTY.



TIRAGE N° 5

DU 31 JANVIER 1979

4	22	26	30	43	49

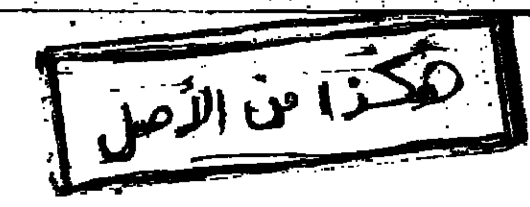
NUMERO COMPLEMENTAIRE 3

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	797 796,30 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	115 809,10 F
5 BONS NUMEROS	6 515,50 F
4 BONS NUMEROS	133,70 F
3 BONS NUMEROS	10,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 7 FEVIER 1979

VALIDATION JUSQU'AU 6 FEVRIER 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL





Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Les producteurs ont-ils vraiment du talent ?

La Fédération de la production cinématographique française a organisé, mercredi 31 janvier, au pavillon Dauphine, un dîner-débat sur le thème « La production française a-t-elle un avenir ? » M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, en était l'invité d'honneur.

M. Jean-Philippe Lecat a répondu avec virtuosité à des questions souvent confuses et parfois dictées par des intérêts ou des rancœurs personnels. Peu d'interventions ont cerné les véritables problèmes, comme le rôle de l'Etat dans l'ouverture au cinéma français de marchés étrangers, la réforme du système de remontée des recettes de l'exploitation, les rapports du cinéma avec la télévision. Alors que le ministre s'attachait à défendre le principe de l'identité culturelle et artistique du cinéma français, les malaises et les brisures intérieures d'une profession en pleine crise économique sont apparus dans la hantise exaspérée des problèmes financiers.

Mais la relance de l'industrie française du cinéma dépend-elle seulement d'une ponction dans les recettes des sociétés de télévision (mises en cause, une fois de plus, pour leur politique d'achats et de diffusion de films), d'une augmentation et d'une autre répartition des crédits des avances sur recettes ? M. Georges Kiejman, président de la nouvelle commission de ces avances, a touché un point sensible qui fit réagir vivement plusieurs participants, en faisant remarquer, à juste titre que, mises à part les difficultés matérielles réelles et préoccupantes, les producteurs n'étaient pas dispensés d'avoir du talent. — J.S.

L'épouvante à minuit

A partir du 2 février, chaque vendredi et samedi du mois, la société Parafrance Films organise dans trois salles de son circuit parisien (Paramount-City-Triomphe, Paramount-Marivaux, Paramount-Montparnasse) des séances spéciales de films d'épouvante à minuit. Cette formule, qui s'adresse aux « spectateurs de la nuit », a déjà remporté un grand succès aux Etats-Unis. Elle vise un public en expansion, elle permet de regrouper pour une exploitation plus rentable, des œuvres de qualité qui n'ont pas eu vraiment leur chance lors d'une première sortie dans les circuits habituels. C'est le cas, pour ce programme, de Martin, *de George Romero et de* Ruby, *de Curtis Harrington, dont la carrière fut très brève. On pourra revoir aussi un grand film fantastique de Robert Mulligan,* L'autre.

A ces titres déjà connus s'ajoutent cinq inédits, qui seront diffusés sans être passés devant la commission de censure, cette manifestation dite les Nuits du loup-garou *étant assimilée à un festival. Ce sont* la Cité du sang *de Peter Sasdy (un cauchemar de mise en condition du cerveau humain),* Qu'est-il arrivé à tante Alice ? *de Lee H. Katzin (une vieille dame terrible tue ses gouvernantes),* la Maison de la Locura, *de Juan-Lopez Moctezuma (les secrets d'un asile de fous),* Zoltan, *d'Albert Bond (la recherche d'un nouveau Dracula) et* Tool-Box Murders *de Dennish Donnaly (un tueur masqué assassine des femmes).*

Les propositions du CIEL.

Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) a présenté au cours d'une conférence de presse, jeudi 1er février, un rapport sur les relations entre le cinéma et la télévision. Considérant que « le cinéma n'est pas en crise, mais qu'il est « spolié », car « son principal client, la télévision, paie très mal », imposant « un contrat léonin », le CIEL propose non « un divorce », mais « un juste mariage » : le gouvernement déciderait chaque année de transférer une certaine somme de la télévision au cinéma, compte tenu de la situation de celui-ci et des contributions réelles de celle-là ; la masse financière de ce transfert serait prélevée sur les chaînes au prorata du montant de leurs budgets respectifs.

Le CIEL évalue à 400 millions (sur 1 milliard, montant de l'investissement qu'il juge souhaitable) la part que la télévision devait apporter.

Cinéma

« Superman », de Richard Donner

PLAISIR DU DÉCERVELAGE

Le ticket d'embarquement que la caissière remet à des milliers de spectateurs, en échange de 17 F, importe plus que les millions de dollars engloutis par Superman. Pour une fois, les gens « en » ont eu pour leur argent. Ils ont eu plusieurs films en un seul, des envols dans les galaxies, *des explosions de planètes, des angélus de Millet* dans les blés mûrs du Middle West, des voyages au *bras de* Superman pour aller dire bonjour à la statue de la Liberté, qui a une larme éternelle sur la crasse de sa joue droite. Ils ont eu un tremblement *de terre,* un *barrage éclaté,* des sirènes de police et des carambolages à Manhattan, un *pont suspendu qui* va craquer si l'homme d'acier miraculeux ne le retient pas d'une main, des fous rires devant les perruques de Lex Luthor le drôlement diabolique, des silences sentimentaux quand Superman fait tourner la Terre dans l'autre sens *pour revenir aux jours où* Loïs Lane, *sa bien-aimée, n'était* pas morte.

Décervelés, ravis et pourtant déjà frustrés — ils reviendront combien de fois ?, — les enfants sortent du cinéma comme du Scenic Railway à la fête foraine. Naturellement, il n'y a pas que les enfants, les petits garçons crâneurs qui *sautent* sur les *petites filles pour les faire voler.* Les adolescents impassibles ont l'air ému, les grands voyous nerveux marchent d'un pas plus alerte, les mères de famille ont les yeux qui brillent et, si l'on cherche, on trouvera bien une journaliste qui, sans se prendre pour Loïs Lane, a un *faible pour* Superman, alias Clark Kent, le bon *reporter* effacé, alias Christopher Reeve, qui n'était qu'un acteur malgré pas très connu avant le projet d'Alexander et Ilya Salkind, et qui, en quelques sourires sur sa bonne tête carrée, fait croire à son *astuce.*

Peu de psychologie et pas de parodie. Superman existe, et il vole *réellement. Est-il besoin de savoir qu'il n'est pas si léger,* que, suspendu au bout de câbles, au bout de rails, au bout de système de levage hydraulique, son harnais lui rentrait dans la peau et lui faisait des bleus ? Il vole, c'est évident ; à peine a-t-on le dos tourné, il remplace le moteur d'un avion en *panne, freine un missile dévoyé, cueille un chat* dans un arbre.

Transposé tel quel dans un décor contemporain, ce Superman des années trente que l'on vient d'arracher au méchant papier des bandes dessinées a perdu toute influence moralisatrice sur la *civilisation. Un simple rappel : il est là pour défendre la vérité,* la justice et l'idéal *américain,* devenu, dans la version doublée en français, l'« idéal humain »... Il n'y a rien à comprendre, sauf qu'une équipe menée par Richard Donner, le réalisateur, a intelligemment fabriqué et dosé un surprenant produit. *Rien à comprendre, ni à expliquer. Pourquoi le cinéma ne serait-il pas aussi ça : un départ* immédiat *pour* l'autre côté du *monde ?*

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« Débilissime »

Ces milliards investis et en quelques *semaines* récupérés, cette frénésie des foules américaines, la curiosité haletante qui déjà s'empare des nôtres : tout cela impressionne. Quitte à faire bande à part, je préfère donc plaider coupable. *Coupable* de rester sourd aux trompettes de la renommée, *aveugle aux trouvailles,* surprises et mille *merveilles* de ce film hyperbolique, de ce fracasseur de box-office, de cette bande dessinée élevée à la dignité d'un mythe. Allergique à *Superman* comme je l'avais été, il y a quatre mois, et un peu pour les mêmes *raisons,* à *Grease, ce sucre d'orge* dont toute *une génération* s'est *régalée.* Vaguement honteux de ne pas participer à la fête. Frustré en quelque sorte et confus de trouver si débile (« débilissime » même) ce mirobolant supergadget.

Soyons juste. Il y a dans *Superman* de très belles images (l'architecture de la planète Krypton), quelques gags cocasses (*Superman remplaçant* un réacteur en panne sur l'avion présidentiel ou stoppant d'une pichenette une fusée atomique), quelques trucages époustouflants. Mais le reste ? Comment supporter cette laideur du personnage, géant qu'on *croirait sculpté dans du saindoux,* ce *sentimentalisme* bêta, cette poésie *de pacotille,* cette monotonie qui naît des prouesses du héros et de son invulnérabilité, cette idéologie ridicule (« Superman et la libre Amérique, même combat »), ce parti pris des producteurs et des auteurs de plaire à tout prix ? Comment *résister à ce poids de niaiseries ?*

Innocence, fraîcheur, naïveté délibérée que tout cela, dira-t-on. C'est le rôle du cinéma de donner à rêver, d'exciter les imaginations. Oui, bien sûr. Mais il existe un seuil au-delà duquel l'enfantillage devient *infantilisme,* et l'innocence *rouerie suspecte. A trop faire* l'archange, *Superman* fait la bête. « Prince des nuées », peut-être. Mais si peu poète...

JEAN DE BARONCELLI.

Exposition

Kandinsky avant et après le déluge

(Suite de la première page.)

Ces trente tableaux venus de l'Est *appartiennent à la période* 1901-1920, *en fait* celle de Munich et de Murnau, jusqu'à la guerre, puis les années 1917-1920, à Moscou, avant le retour en Allemagne.

Des années capitales, marquées par des profonds bouleversements dans *la* vie et *l'œuvre de l'artiste, des ruptures, celle de la guerre, celle d'avec* Gabriele Münter, avant la rencontre de Nina, avant la révolution. Ce sont les années des passages médités et spontanés à l'abstraction, dans le bouillonnement des recherches munichoises, *autour du* « Cavalier *bleu* », *du Sturm de Berlin, de la réflexion sur* « Du *spirituel dans* l'art », des voyages un peu partout en Europe, et des séjours dans la Russie natale. Puis le retour forcé au pays, en 1914, enfin les responsabilités officielles de 1918 à 1920 dans le secteur des beaux-arts et la réorganisation des *musées.*

Une époque de destruction et de construction, et, pour Kandinsky, une peinture faite avec autant de passion que de raison, autant d'ordre que de chaos, de vécu que de *rêvé, de souvenirs de vieilles légendes slaves que d'attention* aux dissonances de la musique contemporaine, de mouvement que de bruit, de calme que de fureur, contenus dans une tension suprêmement balancée.

∴

Après les petits paysages bien rangés en pâtes et en touches glissantes, avec verdure, eaux et reflets du début, trois paysages de Murnau s'alignent, de 1908 et 1909, où *l'on voit Kandinsky opposer violemment les jaunes et les* bleus, *élargir sa facture* pour englober les formes dans de longues taches lumineuses et contrastées. Puis vient l'étonnante « Crinolines », de 1909, une toile toute suave et moqueuse, qui reprend le thème du jardin peuplé d'élégantes — *ici singulièrement déformées, aplaties, déjà fantomatiques* — et souvent traité plusieurs années *auparavant.* Suivent deux « Improvisations » *(VII et XI) et « le Lac ». Montagnes et maisons, bateaux et rames, chacune de ces œuvres de* 1910 *porte à* des degrés divers les éléments du vocabulaire formel que développera Kandinsky par la suite : pointes, arcs, barres, reliés entre eux, qui collent aux grandes lignes de paysages *encore figuratifs. Mais l'horizon est perdu, l'espace* bascule vers l'avant, bloqué par les collines de Murnau, tour à tour sombres et baignées d'une lumière tranquille d'été.

En changeant de mur et de salle on arrive au *plus fort : côte à côte* « Arabes III », de 1911 (qui vient de la *lointaine galerie de peinture* d'Erivan), « Improvisation XX » de la même année, et « Paysage (Dünaberg) » (1913), trois œuvres aériennes, qui flottent dans un milieu clair, rose et crème. « Improvisation XX » reprend *le thème du cheval au galop en accrochant un fouillis de traits en crinière à* la chair du tableau, *dynamisée par* un parc et un zig-zag noirs.

Alors s'impose la grande « Composition VI » (3 × 1,95 m) de 1913, aboutissement d'un grand combat de l'artiste, qui dit l'avoir porté pendant un an et *demi, dont le point de départ fut une petite peinture sur verre,* faite pour le plaisir, sur le thème du déluge, qui mêlait différentes formes figuratives : nus, arches, animaux, palmiers, pluie... Maintenant aucune image précise ne s'impose plus que celle d'une grande compétition d'arcs, de ligne droites, de formes ourlées, de taches de couleurs floues, *de lumières cernées d'ombres, et d'ombres rongées par la couleur,* dans un espace vaporeux en suspens, souligné de crêtes écumantes ; un univers chaotique éclaté autour de deux ou trois pôles, illimité ; une organisation d'éléments contradictoires où « le thème se dissout en une essence intérieure purement picturale », *concluait Kandinsky.*

Les toiles de 1917, sont d'une autre veine, plus dure, dramatique, nocturne. Elles s'intitulent « Sombre », ou « Crépuscule », qui dans ses formes boursouflées abrite un masque de hibou. Avec l'« Arc bleu », les formes se compliquent d'éléments plus petits, plus serrés, plus figuratifs, qui *commencent à voleter en se détachant du fond plus limpide, tandis que deux œuvres superbes* — l'« Ovale blanc » et « Sur fond blanc », de 1919 — annoncent plus précisément une aire spatiale nouvelle : un long bâton, au profil net, coupe en diagonale l'une des compositions et un jeu de damiers apparaît dans *l'autre.*

Les musées soviétiques *possèdent* beaucoup d'œuvres de cette période charnière, qui annonce la couleur disciplinée de Kandinsky au Bauhaus. On aimerait en voir plus, qui dissiperaient probablement quantité d'idées fausses.

« In Grau » (« *Dans le gris* »), *1919, d'une délicatesse extrême, présentée dans une salle voisine,* participe moins de la montée géométrique. C'est une toile prêtée par Nina Kandinsky. Elle est entourée des dessins de la donation que la veuve de l'artiste a faite au Musée national d'art moderne *en 1976, et qui, pour l'occasion,* ont été sortis des *réserves.* Ils *nous mènent* jusque dans les années 30. Et *dans leur* espace habituel, au troisième étage, on peut retrouver les grandes toiles de la donation, si magistrales.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 25 mars.

LE PRIX DU MUSÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le prix du Musée du Conseil de l'Europe, institué en 1977, à l'initiative de l'Assemblée parlementaire, a *été décerné* au *Bryggens* Museum de Bergen (Norvège), le 31 janvier, au château des Rohan à Strasbourg.

Le musée de Bryggen, que dirige *M. Asbjorn Herteig, rassemble* des objets archéologiques provenant de fouilles pratiquées sur le quai de Bryggen, qui, pendant le haut Moyen Age, a été un centre de *grande activité économique.*

L'organisation scientifique de ses collections permet, parallèlement à l'évocation de la vie des marchands médiévaux, de retracer l'histoire des relations *commerciales* en Europe septentrionale sur une période de six siècles. Des expositions temporaires d'intérêt historique *local* y sont *également* régulièrement organisées.

Le prix comporte également une mention spéciale. Elle est attribuée à l'écomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines, pour sa contribution au développement d'une nouvelle forme de musée qui appelle à la participation active de la population. Musée éclaté ; l'écomusée du Creusot, qu'anime M. Marcel Evrard, développe depuis le début des années 1970 un programme de recherches sur la civilisation industrielle et ses répercussions dans la vie urbaine et rurale. Il organise des expositions et *des colloques qui* y ont trait, et se montre fort soucieux de la sauvegarde de l'architecture industrielle du siècle dernier (voir *le Monde* du 25 novembre 1976 et du 12 octobre 1977).

En 1978, le prix avait été décerné au musée d'Ironbridge Gorge de Telford (Royaume-Uni), la *mentio nspéciale* à la Fondation Joan Miro de Barcelone.

L'ÉTAT NE PRENDRA PAS EN CHARGE LE LUCERNAIRE

En réponse à une lettre ouverte d'Eugène Ionesco à propos des difficultés financières du Lucernaire-Forum (*le Monde* du 27 janvier), M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, écrit dans *le Figaro* du jeudi 1er février qu'il « *exclut totalement la prise en charge par l'Etat de cet établissement privé parisien* ». Il ajoute : « *Le sauvetage du Lucernaire-Forum, en le faisant passer du secteur privé au secteur subventionné, impliquerait la prise en charge des dettes de l'établissement de l'ordre de 8 millions de francs et une subvention annuelle se substituant à l'intervention du Fonds de soutien de l'ordre de 1,5 million de francs. Ce serait accroître, une fois de plus, le déséquilibre entre Paris et la province, qui, dans les domaines du théâtre et de la musique, a atteint un degré inacceptable.* »

La solution d'un règlement judiciaire ayan tété adoptée le lundi 29 janvier par le tribunal de commerce de Paris, il semble malgré tout que, si un accord était trouvé entre l'Etat et la Ville de Paris, le Lucernaire-Forum pourrait, en *1980,* recevoir par le biais de l'aide au théâtre privé les subsides nécessaires à son redressement.

M. Christian Le Guillochet, directeur du Lucernaire-Forum, souligne que le déficit n'est dû qu'aux frais financiers entraînés par la construction du lieu et non à des erreurs de gestion. Il a rencontré les responsables de la Société des auteurs, dont il attend des aides au travail de création poursuivi par le Lucernaire-Forum.

Musique

« L'OFFICE DES DÉFUNTS » de Cristobal Halffter

L'Orchestre national consacrait mercredi tout son programme à Cristobal Halffter (1930), un des compositeurs espagnols les plus profonds et originaux d'aujourd'hui, dont le Concerto pour violoncelle, *admirablement interprété par Alain Meunier, faisait la même puissante impression qu'à Royan en 1976 : œuvre vraiment née dans les entrailles de l'auteur, violente et tragique, au parcours imprévisible, d'un lyrisme qui monte toujours plus haut, entraînant un orchestre aux couleurs fortes et subtiles vers des sommets d'une lumineuse grandeur.*

L'Officium defunctorum *(pour chœur de solistes, grand chœur, une voix d'enfant et orchestre), commande de Radio-France donnée en création mondiale, est une immense composition méditative où la mort débouche sur la joie. Halffter a choisi lui-même ses textes, refusant le tragique* Dies irae *empreint d'épouvante. Mais sa vision, plus théologique, n'évacue pas pour autant l'âpreté de la mort.*

Par le péché, la mort est entrée dans le monde *s'étend en longues déclamations syllabiques sur le glas d'un bourdon de cathédrale. Le* Kyrie *n'a rien à envier à un* Dies irae *avec ces cris terribles qui se détachent sur des lambeaux de grégorien. Dans les textes sur la* Mors historica de Jésus, *on discerne les murmures de la rumeur publique et les clameurs des dénonciateurs, contre lesquels s'élèvent à l'orchestre la douceur et la foi d'un choral de Bach. Puis s'ouvrent* Un ciel nouveau et une terre nouvelle *où, dans une lumière frémissante, les fulgurations de l'orchestre déchirent le voile, avant que le* Cantique de joie *célèbre l'alléluia de « la vie qui a détruit la mort », dans une expression nullement triomphaliste ; final très contemplatif au contraire, émaillé de silences : c'est l'aurore plutôt que le plein midi de la foi en l'éternité.*

Cette œuvre très grande et foncièrement belle paraît, cependant, longue et conçue d'une manière trop uniforme entre les grandes articulations indiquées ci-dessus. Le chœur, traité généralement comme un vaste continuum sonore de clusters (paquets de notes) ou de glissando, évolue en des brouillards plus ou moins denses, un peu lassants malgré de très frappantes mutations de couleurs, qui effacent presque totalement l'intelligibilité des mots latins, sauf lorsqu'ils sont vraiment soulignés en syllabes « majuscules ». Et les richesses de l'orchestre arrivent à se perdre au long de ces trames contemplatives infinies.

Comme dans son Gaudium et Spes, *Halffter cherche à atteindre une expression universelle par des architectures monumentales et simples (par-delà la complexité inouïe du détail) qui risquent parfois de verser dans le spectaculaire. Mais la grandeur de sa conception et maintes très belles pages forcent l'admiration et le respect. Il en a donné une splendide exécution à la tête de l'Orchestre national et des chœurs de Radio-France excellemment préparés par Jacques Jouineau.*

JACQUES LONCHAMPT.

Rudnik et Parmegiani au « cycle acousmatique » du G.R.M.

Le Groupe de recherches musicales a fait sa rentrée lundi soir à Radio-France avec le premier concert de son « cycle acousmatique », un mot ressuscité de Pythagore qualifiant assez heureusement « le son que l'on entend sans voir les causes dont il provient ». De ce mot, François Bayle a dérivé celui « d'acousmonium », pour désigner le formidable orchestre de quelque cinquante haut-parleurs destinés à mettre en relief sonore les œuvres électro-acoustiques qui seront données au cours de ce cycle.

Un compositeur polonais d'abord, Eugène Rudnik, qui a remporté par deux fois des prix au concours international de Bourges. Son Nocturno *est une page assez contemplative, avec des sons qui voltigent nostalgiquement comme des images déformées dans l'eau ; de belles atmosphères harmoniques plutôt qu'un discours proprement dramatique, un travail riche et subtil. Plus mouvementé, son* Ostinato *est moins original avec ces ronflements agressifs, ces découpages et ces polyphonies de phonèmes, ces bourdons de cathédrale qui ont beaucoup servi, malgré un indéniable talent, de constructeurs d'espaces.*

Des mots et des sons, *de Bernard Parmegiani, débute comme un scherzo comique par des jeux facétieux sur des annonces radiophoniques, des bribes instrumentales, des applaudissements, des commentaires d'œuvres musicales, mille collages d'un rythme étourdissant.* « La musique nous appelle, nous tranquillise par son calme, mais ne correspond pas à notre époque », *susurre une voix qui cafouille dans son discours et finit par s'engloutir dans les sons.* Sérénité, sérénité » *surnage encore au-dessus d'une psalmodie précipitée, et puis c'est le silence.*

La seconde partie, plus sérieuse, est moins brillante ; on repart pour un monologue, puis une polyphonie de phonèmes, un langage de bègues, un jeu atomisé sur des paillettes de mots et de sons qui atteignent vite leurs limites expressives, d'autant que l'espace semble tout à coup assez plat. Malgré une grande strette frénétique assez intense où les membranes des haut-parleurs poussées à l'extrême vibrent avec violence et où l'on retrouve la virtuosité et le relief des grandes œuvres de Parmegiani, l'œuvre dans son ensemble laisse insatisfait.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **La cantatrice Alexandra Jacovleff est morte le mercredi 1er février. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 3 février. Soprano dramatique, Alexandra Jacovleff, plus connue sous le nom de « Sandra », avait été l'élève de Rimski-Korsakov. Elle fut la partenaire de Feodor Chaliapine avant de chanter à l'Opéra impérial Marie de Saint-Petersbourg. Elle fut soliste successivement à la Scala de Milan, au Licéo de Barcelone, puis fréquemment invitée par les opéras de Paris, de Londres, de Mexico et de Buenos-Aires. On l'entendit souvent dans de grands concerts symphoniques, ainsi qu'à l'Opéra russe de Paris. Pendant une trentaine d'années, elle assura des cours au Conservatoire russe.**

■ **L'acteur de théâtre et de cinéma allemand René Deltgen est mort à Cologne le 28 janvier ; il était âgé de soixante-neuf ans. On avait commencé à le voir au cinéma en 1935. Il avait joué dans une trentaine de films, parmi lesquels « les Drogués », de Curd Jürgens, « le Tigre de Colombo », de Veit Harlan, et « Fille de fer », de Gustav Frohlich.**

■ **Pour le quarante-sixième anniversaire du Club du Palais-Royal, un spectacle de gala en douze tableaux a lieu lundi 5 février, à 20 h. 30, au Théâtre des Bouffes-Parisiens. Maria Candido et Gabriel Bacquier, de l'Opéra ; Denis Savignat, de la Comédie-Française, et une soixantaine d'artistes apporteront leur concours à cette manifestation. (Rens. : 296-28-00 et 261-34-11.)**

■ **L'Animathèque présente le 5 février, à 20 heures, des films d'animation chinois inédits (11, rue Jacques-Bingen, Paris-17e).**

■ **Le nouveau bureau du Syndicat de la critique dramatique et musicale a été élu le 31 janvier. André Camp reste président ; les vice-présidents sont Raymond Lyon et Caroline Alexander ; les secrétaires généraux, Lucien Attoun et Florence Motte ; le trésorier, Roland Mehl.**

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Salle Favart, 20 h. : le Ballet de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller. — Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. H. Zender (Zender).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Stéphane Grappelli ; 20 h. 30 : les *Trois Sœurs.*

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Atelier-Théâtre 47, 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, *c'est pas une vie.*
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau ; 22 h. : les Etoiles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du *samedi soir.*
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rose Selavy ; 20 h. 30 : Façades. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magie Afternoon.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.

Vendredi 2 février

Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 20 h. 30 : Des petits cailloux dans les poches.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! *fragile.*
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : *Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.*
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du Marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
28-Rue-Dunois, 21 h. : les Morosophes.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : *20, rue Jacob.*
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Nazare Pereira ; 22 h. : Deux hommes en colère.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Petites histoires sur les gens et les animaux.
Le Plateau, 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 20 h. 30 : C'est pas *d'l'amour, c'est de l'orage ;* 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : *Poubelle girl.*
La Tanière, 20 h. 45 : J.-P. Bourdeaux ; 22 h. 30 : P. Demy.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : Tartuffe.
Boulogne-Billancourt, T. B. B., 20 h. 30 : Tiare Tahiti.
Carrière-sous-Poissy, Salle des fêtes, 21 h. : B. Lubat.
Champigny, Salle G.-Philipe, 22 h. : C. François, J.-M. Rippes, P. Jacquet (jazz). — Le Soleil-dans-la-Tête, 21 h. : les Privés.
Chelles, C. C., 20 h. 30 : le Septième Commandement ou Tu voleras un peu moins.
Choisy-le-Roi, Théâtre P.-Eluard, 21 h. : Comment ça va, Zanni ?
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : P. Leguidcoq et R. Rophail.
Créteil, Espace Carole, 21 h. : le Cœur déglingué. — Maison André-Malraux, 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Elancourt, APASC, 21 h. : Sol.
Evry, Agora, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrout (Prokofiev, Stravinski).
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Gonesse, église Saint-Pierre-Saint-Paul, 20 h. 45 : Ensemble Monteverdi de Paris (Monteverdi, Frescobaldi).
Levallois, Palais des sports, 21 h. : *Concert de la musique de la police nationale.*
Montreuil, Maison populaire, 21 h. : J.-P. Farre.
Les Mureaux, Théâtre du Centre hospitalier, 21 h. : Octuor de Paris (Mozart, Françaix, Schubert).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Rambouillet, église Sainte-Bernadette, 20 h. 45 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, *Telemann, Corelli, Calmel).*
Romainville, M. J. C., 20 h. 30 : Atelier théâtre et musique G. Aperghis.
Rosny-sous-Bois, M. J. C., 20 h. 30 : Noces de sang.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — Salle Serreau, 20 h. 30 : Pauvre B...
Saint-Gratien, C. C., 21 h. : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Gervaise, Haydn, Boccherini, Britten, Bartok).
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : les Femmes savantes.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Luther Allison Blues.
Sucy-en-Brie, C. C., 20 h. 45 : Awatina de Bolivia.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : David Rose Ocean.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : la Cuisine des anges.
Yerres, C. E. C., 21 h. : Casanova.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : O. Bensa, P. Pélissier (Telemann, de Falla, Hotteterre...) ; 21 h. : M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zalongui, violoncelle (Beethoven, Schumann, Chostakovitch) ; 22 h. 30 : Tanugi et Ben Mussa, guitare (musique sud-américaine).
Salle Gaveau, 21 h. : I. Biret, piano (Berlioz, Liszt, Schubert, Stravinski).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, flûte ; A. Lagoya, guitare (Scheidler, Giuliani, Paganini, Ravi Shankar, Bach, Villa-Lobos).
Troglodyte, 20 h. : C. Mege, flûte traversière (S. Dubois).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Le Jank ; 22 h. 30 : Faton, Seguin, Vitous.
Riverbop, 22 h. 30 : N. Howard, Jenny-Clark, M. Ali.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Palace, 19 h. 30 : Moon Martin.
Campagne-Première, 20 h. : Gwendal ; 22 h. 30 : J.-C. Vannier, P. Cauvin.
Lucernaire, 22 h. 30 : Ben et Tanugi.
Sous-Marin-Janne, 21 h. : Groupe Organ.
Stadium, 21 h. : Joan Armatrading, G. Duke.
Collectif, 28, rue Dunois, 18 h. 30 : Bobby Few.
Eldorado, 18 h. : Arte fact.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : *le Groupe Climat.*

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (Petrouchka, l'Oiseau de feu, le Sacre du printemps)).
Espace Cardin, 20 h. 30 : *Petits pas et crac.*
Cité internationale, 20 h. 30 : Ma, danse-rituel-théâtre (Impair).





هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., Hommage à Claude Autant-Lara : Douce ; 18 h., Panorama du cinéma roumain : Une nuit ombrageuse ; 20 h. : Courts métrages de jeunes réalisateurs français ; 22 h., Rétrospective J.-M.-Straub - D. Huillet : Othon.
Beaubourg, 15 h., Le cinéma et le fantastique : Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; 17 h., Le cinéma et le monde des industries : la Tragédie de la mine, de G. W. Pabst ; 19 h. et 21 h., Panorama du cinéma roumain (19 h. : La vallée retentit, de P. Calinescu ; 21 h. : le Canari et la Tourmente de neige, de M. Marcus).

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colysée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 8e (770-86-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) (jusqu'à jeudi) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (à partir de ven.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (jusqu'à jeu.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; U. G. C. Opéra, 9e (261-50-32).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace - Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à jeu).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) (jusqu'à jeu) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) (jusqu'à jeu) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les films nouveaux

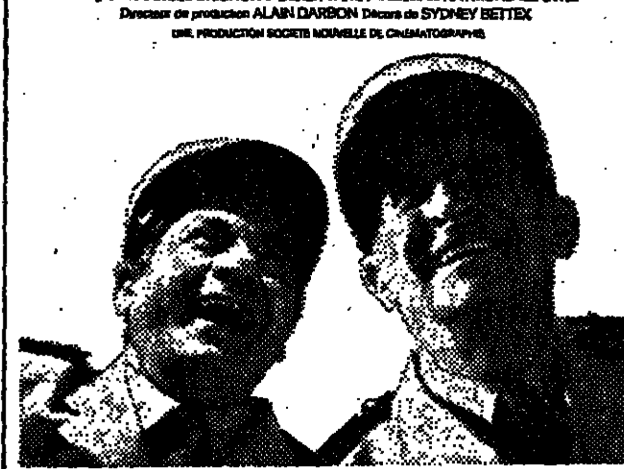
SUPERMAN, film américain de Richard Donner (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o. - v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MARTIN ET LEA, film français d'Alain Cavalier : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
QUAND JOSEPH REVIENT, film hongrois de Ziot Kezdi Kovacs (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD, film français de Danielle Jaeggi : Le Seine, 5e (325-92-46).
PARLONS-EN, film américain du collectif Mariposa (v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Jean Renoir, 9e (874-40-75) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS, film américain de Larry Cohen (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
RHINOCEROS, film américain de Tom O'Horgan (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
JACK L'EVENTREUR, film anglo-allemand de Jeff Franco (v.f., **) : Cinévog-St-Lazare, 9e (874-77-44) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770 - 10 - 41) ; Broadway, 16e (527 - 41 - 16) ; Ritz, 18e (606-58-60).
LE GENDARME ET LES EXTRA - TERRESTRES, film français de Jean Girault, à partir de vendredi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387 - 50 - 70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CYCLE (Ira., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (2e partie) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf mer., sam., dim. ap.-midi).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (589-68-42) (jusqu'au jeudi) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRISES AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (036-51-98).
FURIE (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74) (jusqu'à jeudi).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SARE (Jap.), v.o. : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cin'ac, 2e (742-72-19).
GREASE (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) (jusq. jeu.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (à partir de vend.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) (jusqu'à jeudi) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-33) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA JUNGLE PLATE (Holl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-République, 11e (805-51-33).
KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25) H. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). H. sp. ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.), (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont - Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (jusqu'à jeudi).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (jusqu'à jeudi) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'à jeudi).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - City Triomphe, 8e (225-45-76).
PAREIL PAS PAREIL (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
REMEMBER MY NAME (A., v.o) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) (jusqu'à J.), Marignan, 8e (359-92-82) (jusqu'à J.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246 - 66 - 44), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (jusqu'à J.), Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisee, 8e (359-29-46), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.o., v.f. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 + sam. 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; V., 0 h. 15 : l'Œuf du serpent. — II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be.
ELDORADO, 10e (208-18-76) : Fête du fantastique.
ACACIAS, 17e (754-97-83) (v.o.) : 14 h. : Missouri Breaks ; 16 h. : le Tournant de la vie ; 18 h. : Rocky Horror Picture Show ; 19 h. 45 : Une étoile est née ; 22 h. : Portier de nuit ; V., S., 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx aux grands magasins.
GRETA GARBO (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Anna Karenine.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.). Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Elle et lui.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : le Cri du sorcier.
FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47) : Elles deux.
FESTIVAL HOMOSEXUALITE : Bilboquet, 6e (222-87-23) (v.o.) : Outrageous.
ESPACE 78, 9e (265-00-29), cinéma en marge, sélection 78.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Act.o. République, 11e (805-51-33) : la Pocharde.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : les Cheyennes.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I. 13 h. 10 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Lauréat ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 45 : Phantom of the Paradise ; V., S. : 23 h. 30 : The Song remains the same. - II. 13 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 17 h. 45 : Love ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; V., S., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : le Grand Frisson ; 18 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; 19 h. 50 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 05 : Salo ; V., S. : 0 h. 15 : Répulsion.
CYCLE JOHAN VAN DER KEUKEN (Holl., v. angl.) : le Périphe, 14e (588-21-65) En alternance : Blind Child, The Wall, The Sprit of the Time, The Palestinians.





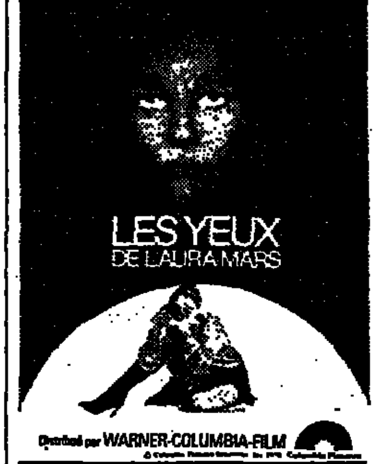
SPECTACLES

MERCURY vo - **STUDIO MEDICIS** vo - **PARAMOUNT MARIVAUX** vf
MAX LINDER vf - **PARAMOUNT MONTMARTRE** vf
PARAMOUNT MONTPARNASSE vf - **CONVENTION ST-CHARLES** vf
PARAMOUNT GALAXIE vf - **PARAMOUNT ORLEANS** vf
ALPHA Argenteuil - CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil
ARTEL Nogent - PARAMOUNT La Varenne
PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle St Cloud



Avertissement. La Commission de contrôle croit devoir souligner que le film dont il s'agit met en cause la genèse et la procréation par des parents normaux de monstres homicides. Un tel thème traité avec une grande brutalité lui paraît de nature à effectuer et à blesser un public sensible, même adulte, notamment s'il est féminin et concerné par les anxiétés de la maternité.

U.G.C. BIARRITZ VO - **U.G.C. DANTON** VO
U.G.C. OPERA VF - **RIO OPERA** VF
BIENVENUE MONTPARNASSE VF - **MISTRAL** VF
CONVENTION ST-CHARLES VF
U.G.C. GOBELINS VF
U.G.C. GARE DE LYON VF
STUDIO Parly 2 - ARTEL Rosny
ALPHA Argenteuil - ULIS 2 Orsay



MAC-MAHON
ACTION CHRISTINE
JEAN RENOIR



POUR LES SALLES
VOIR LIGNES PROGRAMMES



Huis clos du mensonge, de l'étrange, du sexe et de la folie, réglé avec *une étonnante maîtrise...*
FRANCE SOIR / R. CHAZAL

Interdit aux moins de 18 ans.

LES NUITS DU LOUP-GAROU
TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS
à MINUIT

PARAMOUNT CITY TRIOMPHE
VENDREDI 2 FEVRIER - MARTIN
SAMEDI 3 FEVRIER - RUBY

PARAMOUNT MARIVAUX
VENDREDI 2 FEVRIER
WELCOME TO BLOOD CITY inédit
SAMEDI 3 FEVRIER
TANTE ALICE inédit

PARAMOUNT MONTPARNASSE
VENDREDI 2 FEVRIER - L'AUTRE
SAMEDI 3 FEVRIER
LA MAISON DE LOCURA inédit

PARAMOUNT ELYSEES • PARAMOUNT MARIVAUX • PUBLICIS ST-GERMAIN
PARAMOUNT MONTPARNASSE • PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT MONTMARTRE • CAPRI GRANDS BOULEVARDS
PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT GALAXIE • CONVENTION ST-CHARLES
Périphérie : PARAMOUNT La Varenne • BUXY Boussy St-Antoine • CYRANO Versailles
ALPHA Argenteuil • ARTEL Nogent • CARREFOUR Pantin • ARTEL Créteil

EDITH CLEVER - FRANCIS HUSTER - JACQUES WEBER
LAETITIA CHAUVEAU - SIMONE SIGNORET



PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES vo • **UGC ERMITAGE 2** vo • **UGC ERMITAGE 1** vf
UGC ERMITAGE 3 vf • **PUBLICIS MATIGNON** vo • **UGC DANTON** vo • **BOUL'MICH** vo
PARAMOUNT OPERA 2 vf • **PARAMOUNT OPERA 3** vf • **REX** vf
PARAMOUNT MARIVAUX vf • **MOULIN ROUGE** vf • **PARAMOUNT MAILLOT 1** vf
PARAMOUNT MAILLOT 2 vf • **PARAMOUNT MONTPARNASSE** vf • **ROTONDE** vf
MAGIC CONVENTION vf • **MISTRAL** vf • **PARAMOUNT GOBELINS** vf
PARAMOUNT GALAXIE vf • **PARAMOUNT BASTILLE** vf • **3 MURAT** vf
3 SECRETAN vf
CYRANO Versailles • **FRANÇAIS** Enghien • **VELIZY 2** Velizy
PALAIS DU PARC Le Perreux • **GAMMA** Argenteuil • **FLANADES** Sarcelles
CARREFOUR Pantin • **PARINOR** Aulnay • **ARTEL** Villeneuve • **MELIES** Montreuil
C2L St-Germain • **PARAMOUNT ELYSEES 2** La Celle St-Cloud • **PARAMOUNT** Orly
PARAMOUNT La Varenne • **BUXY** Val d'Yerres • **LE VILLAGE** Neuilly



U.G.C. MARBEUF - U.G.C. OPÉRA

PRIX LOUIS DELLUC 1978
L'argent des autres
un film de
CHRISTIAN de CHALONGE

GAUMONT COLISÉE • QUINTETTE • ST-LAZARE PASQUIER • 14 JUILLET PARNASSE • 14 JUILLET BASTILLE • CAMBRONNE

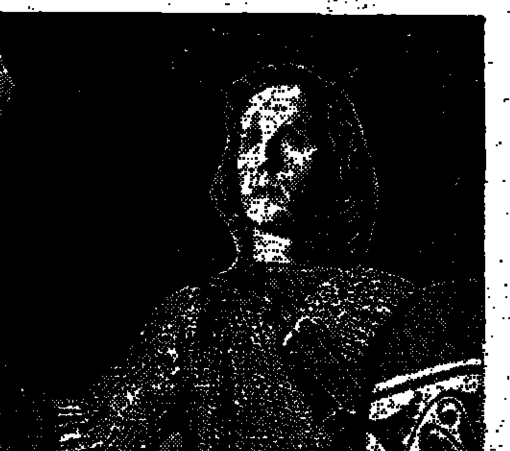
Martin et Léa
Un film de **ALAIN CAVALIER**

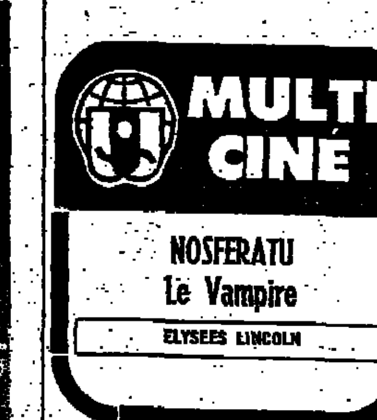
GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. - **GAUMONT RICHELIEU** - **IMPÉRIAL PATHÉ HAUTEFEUILLE** v.o. - **MONTPARNASSE 83** - **GAUMONT CONVENTION** - **5 PARNASSIENS** v.o. - **NATION** - **PAGODE-1** v.o. - **14-JUILLET BASTILLE** v.o. - **QUARTIER LATIN** v.o. **BELLE ÉPINE PATHÉ** Thiais - **TRICYCLE** Asnières v.o. - **GAUMONT** Evry - **FRANÇAIS** Enghien - **CYRANO** Versailles - **ARTEL** Nogent - **ARTEL** Rosny - **PARINOR** Aulnay

le triomphe du romantisme noir



Interdit aux moins de 13 ans.





— VU —

PERDRE LA RAISON

Un malade mental, c'est d'abord un malade, quelqu'un qui n'est pas bien portant, qui est mal dans sa peau, que l'on doit soigner, aider. Ce n'est ni risible ni effrayant. C'est une chose qui arrive. Qui arrive à chacun de nous, à des degrés divers. Une nervosité, une colère, une agressivité, une angoisse, une gêne, une façon peut-être un peu exagérée — peut-être pas — de réagir à la froideur ou au dédain d'un collègue ou d'un voisin. Ce sont là des ombres passagères.

Elles s'installent parfois ou elles surgissent, comme nous l'expliquait avec beaucoup de style cette jeune femme rencontrée jeudi après-midi à « Aujourd'hui madame » (« Entre quatre murs », sur A 2) qui, en voyant le reflet de son œil agrandi dans la vitre d'un train, la nuit, s'est vue, s'est crue, s'est sue cheval. Ce patient aperçu de dos dans le cabinet d'un psychiatre, curieux mélange de Piéplu et de Lecanuet, ce patient assommé de neuroleptiques, bien préférables cependant, il le reconnaissait, à la taraudante terreur causée par ses démons, cherchait, lui, désespérément, des mots capables de les décrire et de les exorciser. Ces mots maladroits, ces phrases malhabiles, que tout un chacun emploie pour dire ce qui ne va pas dans sa tête.

Or à l'hôpital psychiatrique, à moins d'avoir fait de bonnes études et décroché un tas de diplômes, nous racontait une mère de famille adorable et rebondie — elle le sait, elle en vient, — on ne comprend rien à ce que vous disent les médecins ! Si seulement tous les Thomas Diafoirus qui encombrent la profession pouvait l'entendre et mettre une sourdine à leur jargon, on se sentirait un peu moins seul dans ces cas-là.

L'immense mérite de cet excellent reportage en trois parties de Victoire de Montesquiou, c'est d'être bête comme chou. On avait enfin l'impression d'entrer de plain-pied dans un univers jusqu'ici entièrement clos, cerné autrefois par les murs de la peur et aujourd'hui par les barrières du langage. Et de voir la folie remise à sa juste place : au cœur même de la nature humaine.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-FRANCE : LE PRÉAVIS DE GRÈVE EST LEVÉ

● Les syndicats de journalistes C.F.D.T., S.N.J. et F.O. de Radio-France ont levé le préavis de grève qu'ils avaient déposé pour ce vendredi 2 février afin de protester contre le licenciement d'une journaliste de la rédaction de France-Culture et de France-Musique, Mme Guylaine Guidez (*le Monde* du 25 janvier, 31 janvier et 1er février). Les syndicats ont obtenu de M. Gabriel de Broglie, directeur général de Radio-France, l'assurance d'une prochaine modification de la convention collective qui prévoirait, d'une part, avant d'en arriver au licenciement, une échelle de sanctions (blâme, avertissement...) et, d'autre part, une fois le licenciement décidé, la possibilité pour l'intéressé de connaître les faits qui lui sont reprochés.

La direction de Radio-France précise que « *la journaliste licenciée n'a que trois années d'ancienneté dans l'audio-visuel et que l'appréciation portée sur elle, et qui a conduit à son licenciement, ne comporte rien d'arbitraire* ».

MORT DE JEAN-MICHEL DESJEUNES

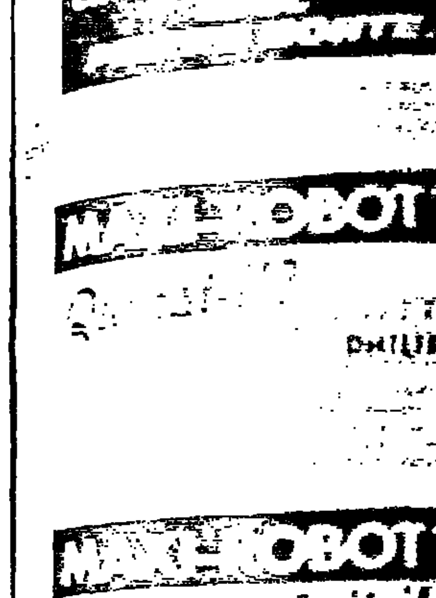
Notre confrère Jean-Michel Desjeunes, animateur à Europe 1 et ancien présentateur du journal d'Antenne 2, a été trouvé mort, jeudi après-midi 1er février, sur la terrasse d'un appartement situé au premier étage d'un immeuble situé avenue de Malakoff, à Paris. Une enquête est ouverte sur les circonstances du suicide. Il était âgé de trente-six ans.

[Ancien élève du Centre de formation des journalistes, Jean-Michel Desjeunes s'annonçait comme un des plus brillants sujets de sa génération dans les années 65. C'est à cette époque qu'il entre à R.T.L., station qu'il quitte, en 1968, pour créer à Radio-Monte-Carlo, en compagnie de son camarade de promotion Pierre Lescure, un nouveau type de journaliste-animateur, dans « Radio-Caroline ».

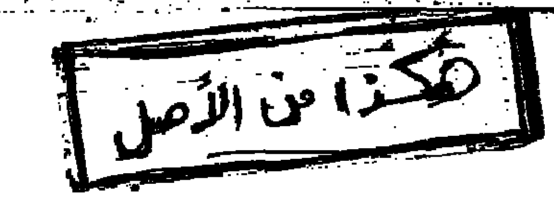
Recruté par la première chaîne de télévision en 1972, il débute comme présentateur à *Télé-midi*. Remarqué par M. Jean Lefèvre, directeur de l'information sur la seconde chaîne, il fait partie des présentateurs du journal de 20 heures, de 1973 à 1974.

Lors de l'éclatement de l'O.R.T.F., il est recruté par Europe 1, qui lui confie successivement l'animation de plusieurs émissions : il est notamment, avec Bertrand Boulin, l'auteur de « Tout peut arriver », au cours de laquelle il donne la parole aux jeunes, afin que ceux-ci rédigent la « Charte des enfants ».

Il était dernièrement l'animateur de « Il était une fois, les stars », le samedi de 14 heures à 15 heures. — C. D.]







RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Paix du dimanche, de J. Osborne, mise en scène de M. Fournel, avec S. Joubert, A. Sinigalia, M. Delcroix, J.-L. Moreau.

Entre le mélodrame et la tragédie le réalisme anglais au temps des jeunes gens en colère. Les conflits de classe se traduisent en conflits de langages, un chat est un chat et les blessures de l'âme saignent en flots de fureur.

22 h. 40, Sports : Championnats d'Europe de patinage artistique à Zagreb.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos et Starsmooter) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Un juge, un flic (premier épisode : Carré de vilains).

Le juge, c'est Michel Duchaussoy ; le flic, Pierre Santini. Ils traquent un mystérieux gang international et, bien sûr, sortent vainqueurs de mille péripéties. Un bon numéro d'acteurs.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (la nouvelle histoire).

Avec MM. J.-L. Bory (« les Cinq Girouettes ») ; *G. Duby* (« les Trois Ordres, ou l'imaginaire du féodalisme ») ; *J. Le Goff* (« la Nouvelle histoire ») ; *E. Le Roy Ladurie* (« le Carnaval de Romans »).

22 h. 50, Journal.

23 h., Ciné-club, FILM : AU HASARD BALTHAZAR, de R. Bresson (1966), avec A. Wiazemsky, F. Lafarge, P. Asselin, N. Joyau, J.-C. Guilbert, P. Klossowski. (N.)

Un âne passe de maître en maître, menant une vie misérable, tandis que sa petite compagne de jeux, devenue femme, est humiliée et bafouée.

Le cheminement spirituel d'un animal prenant en charge les péchés des humains. L'art rigoureux de Bresson. Un film grave, baigné de lumière intérieure.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les Eglises protestantes et l'œcuménisme, le comité des pasteurs Guiraud ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine V 3 : Le nouveau vendredi (La bataille de la pêche).

De la disparition de certaines espèces de poissons (due à l'exploitation excessive des zones côtières, à la pollution...), à la question : faut-il interdire, dans certains cas, la pêche ? Une enquête sur les problèmes de l'aquaculture, avec Alain Bombard et des spécialistes comme invités.

21 h. 30, Musique : La Pastorale, d'après A. Maurel, réal. : R. Forissier, interprété par le groupe Calendal, dirigé par C. Robin.

Le groupe Calendal, de Cassis, est l'un des groupes amateurs qui, en Provence, jouent régulièrement la Pastorale : *cette histoire chantée de santons animés a été imaginée par Maurel.*

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale de la santé ;

20 h., Relecture : Jean de Boschere ; 21 h. 30, Musique de chambre : Tisné, Bancquart, Gillet, Tansman ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : entretien avec S. de Beauvoir.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Double Concerto pour violon, violoncelle et orchestre » (Brahms) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur » (Rachmaninov), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. J. Krenz, avec V. Hoelscher, violon, et C. Kanngiesser, violoncelle ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 23, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Portrait musical d'Antoine Doinel ; 1 h., Douces musiques.

SAMEDI 3 FÉVRIER

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (J. Martin).

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

Une dispute éclate entre Billy et Wesley à propos de Ramona, l'amie de Wesley.

22 h. 35, Sport : Télé-foot 1 et Patinage artistique.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Spécial samedi : L'agriculture de l'an 2000 ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, La nuit des Césars.

Sous la présidence de Charles Vanel, le traditionnel gala du cinéma français qui coïncide cette année avec le cinquantenaire du « parlant ».

22 h. 25, Sur la sellette ; 23 h. 10, Terminus les étoiles.

Avec La Velle et Daniel Humair.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Les accidents de trajet.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : On purge bébé, de Feydeau ; mise en scène : R. Gerome ; réal. : J. Hubert, avec : D. Darrieux, B. Blier, L. Seigner, R. Pellegrin, etc.

A la famille calamiteuse chère à Feydeau s'ajoute un gamin du genre à gifles, mais qu'il s'agit de purger. Voilà qui ne facilite pas la vie et augmente les occasions de rire.

21 h. 30, Téléfilm américain : Echec à l'organisation. Scénario de P. Saltzman, musique de Pat Williams.

Lors d'une rafle du Narcotic Bureau, Vincent Rossi, officier de police, est blessé alors qu'il tente de dérober un paquet d'héroïne.

22 h. 40, Journal.

23 h., Magazine : Cavalcade.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'U.R.S.S. ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec J.-M. Roberts ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h. 5, Le Soudan : Un géant vulnérable, terre d'enjeu (deuxième partie) ; 16 h. 20, Vingtième anniversaire du Livre d'or : « le Voyage d'hiver », de Schubert, avec M. Vogel, baryton, et C. Ivaldi, piano ; 17 h. 30, Pour mémoire ;

20 h., « le Bal des mannequins », de B. Jasienski, adapt. : J.-Y. Erhel, réal. : B. Horowicz, avec : J. Piat, P. Clay, F. Maistre, etc. ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Journée « 32 sonates de Beethoven », jusqu'à 2 heures du matin, présentée par P. Caloni (actualités d'époque), avce Michel Butor ;

Les trente-deux sonates sont interprétées par : E. Guilels, V. Ashkenazy, A. Benedetti-Michelangeli, G. Gould, W. Giesekinɡ, S. Richter, W. Kempff, C. Arrau, W. Landowska, D. Barenboim, I. Paderewsky, W. Backhaus, L. Kraus, E. Fisher, D. Ranki, M. Hess, Y. Nat, A. Schnabel, M. Pollini, R. Serkin, A. Brendel, E. Ney, W. Horowitz, C. Salomon, A. Rubinstein, H. Bauer.

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Sonate à quatre mains », par H. Francesch et *C. Helffer* ; « Sonate opus 10 n° 2 », par C. Zaccharias ; « Sonate opus 10 n° 3 », par H. Francesch ; « Sonate opus 13, Pathétique », par A. Foldes ; « Sonate opus 31 n° 1 », par H. Richter-Haaser ; « Sonate opus 53, Waldstein », par C. Helffer ; « Sonate opus 110 », par J. Demus.

DIMANCHE 4 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la chapelle Saint-François-Xavier de Cormontreuil (Marne), préd. père Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Dramatique : Le triangle du diable, de W.R. Woodfield, avec K. Novak, D. McLure, A. Rey, J. Davis...

Un bateau se dirige dans une zone particulièrement dangereuse appelée le « triangle du diable »...

19 h. 25, Les animaux du monde : Les bébés du zoo de Zurich ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE SAUVAGE, de J.-P. Rappeneau (1975), avec Y. Montand, C. Deneuve, L. Vannucchi, T. Roberts, D. Wynter, B. Lewis.

Un P.-D.G. qui a choisi la liberté s'est retiré dans une île déserte au large de Caracas. Une jeune femme, endiablée, vient troubler sa robinsonnade.

Pétillant divertissement dans l'esprit et le style des grandes comédies américaines. Deux acteurs prodigieux.

22 h. 15, Concert : « Roméo et Juliette » (Berlioz) par l'Orchestre national de Radio-France.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A2

9 h. 55, Sports : Ski (slalom spécial dames, en direct de Pfronten) ; 10 h. 30, Emissions pédagogiques ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (avec E. Money) ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, En direct de la Comédie-Française... La trilogie de la villégiature, de Goldoni.

La somptueuse mise en scène de Strehler.

19 h. 20, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : La terre de la grande promesse, d'A. Wajda.

Vaste fresque qui raconte l'ascension sociale de trois jeunes hommes, dans ce conglomérat humain, où fermente le capitalisme naissant, qu'est la ville de Lodz en Pologne.

22 h. 10, Championnat d'Europe de patinage artistique (gala de clôture).

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : En Espagne, émission enregistrée à Madrid par la R.T.E.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : Quatuors de Beethoven.

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : M. Piccoli lit A. de Richaud ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Maigret.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones Quintette.

20 h. 30, Reportage : Ribennes en Lozère (Les héritiers de Gévaudan), de P. Dumayet, P. Lamaison et E. Claverie, réal. : H. Basle.

21 h. 20, Journal ; 21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 30 ; 22 h. 30, Ciné-regards :

Perceval le Gallois, *d'E. Rohmer,* et Martin *et Léa, d'A. Cavalier.*

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : VOYAGE EN ITALIE, de R. Rossellini (1953), avec I. Bergman, G. Sanders, M. Mauban, N. Ray, L. Daniels, P. Muller (v.o. sous-titrée, N.).

La crise conjugale d'un couple anglais, découvrant l'Italie au cours d'un voyage à Naples.

Le réalisme intérieur et moral de Rossellini dans un film admirable où le paysage napolitain sert de révélateur à la vérité d'êtres désunis.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert donné par la Société française de musique contemporaine : Honegger, Mihalovici, Marcel, Martinu, Jolivet ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Mon Faust », de P. Valéry, et « Œdipe », d'A. Gide, réal. : G. Gravier ; 16 h. 5, Les musiciens français : Duruflé et M. Chion ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Villiers de L'Isle Adam ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : C. Prigent et C. Minière ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Alain Robbe-Grillet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Quintette en ré mineur », « Quintette en sol mineur » (Mozart), par le Trio à cordes de Paris ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Ravel ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « la Symphonie » de Schubert ; 17 h., Concert-lecture : concert collectif du G.R.M., par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier (Canton, Mache, Ferrari, Parmegiani) ;

18 h., Opéra bouffon : « Sang viennois » (Strauss) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Bach ; 20 h. 30, Hommage à Furtwaengler... Concert donné à Berlin, le 30 septembre 1947, par l'Orchestre philharmonique de Berlin et Yehudi Menuhin : « Ouverture du songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Concerto pour violon en ré majeur » (Beethoven) ;... Concert donné à l'Opéra de Paris le 4 mai 1954 : « Symphonie n° 5 » (Beethoven) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

INSTITUT

● *L'Académie des Beaux-Arts* a déclaré la vacance du siège précédemment occupé par le *comte* Doria dans la section des membres libres. Les candidatures sont reçues jusqu'au 14 février. Election le 7 mars.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA.	21,00	24,02

offres d'emploi

SOCIÉTÉ PROMOTION ET INGÉNIÉRIE HOSPITALIÈRE
RECHERCHE

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER
(30 ANS ENVIRON)

pour études et montages d'opérations. Ce poste nécessite licence en droit et expérience bancaire. Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
FIM, 22, place Vendôme 75001 Paris

Important Groupe français recherche pour assurer le développement d'un de ses cabinets de courtage

UN COURTIER

ayant 7 ans d'expérience et 35 ans environ. Capable d'animer l'équipe commerciale et de prendre ultérieurement la Direction Générale de l'entreprise. L'anglais courant est exigé.
Adresser C.V. au nº 7010, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

ATTENTION !!!
CHANGEMENT DE NUMERO D'APPEL
297.58.13 - 296.92.03
INTER PA
Conseil en Petites Annonces
10, rue de Louvois Paris 2ème
Télex : 210311 F code 376

URGENT. Recherchons ingén. coordinateur bâtiment bilingue français-allemand. Adr. C.V. à AVER TECHNIQUE, 46, rue de Provence, Paris-9e.

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
banlieue sud-ouest de Paris
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience, pour le développement de logiciel système :
— moniteurs-compilateurs.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise

Nationalité française exigée

Adr. C.V. et prét. ss nº 97.093. à L.C.T.
18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78-VELIZY-VILLACOUBLAY

Cabinet d'expert comptable recherche pour bureau à Paris

UN ASSISTANT
CONFIRME
Util. D.E.C.S., 3 a. expér. cab.

UN STAGIAIRE
1 an. expér. cab. ou entreprise. C.V. + lettre manuscrite. Ecr. nº T 010.949 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RÉGIONALES

SOCIETE recherche

CADRE

Pr responsabilité d'un service :
— Organisation
— Comptabilité
— Informatique

Salaire mensuel début : 6.000 F.

Adresser curriculum vitae par lettre manuscrite + photo.
Travail en province.
Réponse urgente.
Ecrire Agence HAVAS POITIERS, nº 010.055

secrétaires

Agence Marketing Promotion des Ventes secteur diffusion presse recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— 25 a. min., + expér. prof.
— Tr. organ., rapide, autonome.
— Parfaite sténo-dactylo.
— Aisance dans les contacts.
— Suffisamm. dispon. pour être une collab. efficace et solide.
— Libre immédiatement.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à Jacques STRIL, 21, rue Rollin, 75240 PARIS, Cedex 05.

représentation offres

SALES REPRESENTATIVE

TRAVEL INDUSTRY

We are a leading company in the travel business operating a hovercraft service from Calais to Ramsgate.

Due to the expansion of our business we require an additional sales representative to work out of Paris and to cover France. Ideally the representative should speak fluent english.

Applicants should have a minimum of three years in a sales orientated function, preferably in an airline or travel company.

If you are interested in this vacancy please apply, giving details of experience and current salary to the personnel manager, hoverlloyd limited, International Hoverport, Pegwell Bay, Ramsgate, Kent, England.

Sté IMPORT TAPIS D'ORIENT recherche

REPRÉSENTANTS (ES)

multicarte, sur toute la France. % important. — Tél. : 285-82-42.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

capitaux ou proposit. com.

AFFAIRE NAUTISME
VOILIERS SHIP
Location - Voiliers
Port-Médit.
Très gros C.A. et bénéfice.
Prix : 3.000.000. Pour contrôle total. Ecrire HAVAS CANNES, 19643/06/R.

demandes d'emploi

CADRE FRANÇAIS SUPÉRIEUR
(40 ans) - 15 ans douane commerce et transport Internationaux
Actuellement Chef d'Agence Société Transit connaissant bien Afrique

cherche

POSTE DE DIRECTION
en Afrique Francophone dans Société de Transit commerciale ou industrielle

Ecrire à HAVAS GABON, B.P. 213, LIBREVILLE, qui transm. Réf. 0012.

Jne H., dég. O.M., avec CAP et EFA N et B laboratoire et prises de vue, 2 ans exp. labo. couleurs et reportage mariage, ch. place stable dans labo. prof. Moskalik Didier, 29, rue du Château, Nanteuil-les-Meaux. - Tél. : 009-06-30.

J. Fille 23 a., bac G2, maîtrise droit affaires, DECS, étud. ttes propositions d'emploi. Ecr. à 7.030, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Diplômé de l'Enseign. supérieur, J.H., lic. sc. éco., niv. certif. juridique DECS, anglais lu, étudie toutes formes d'emploi sédentaire, stable, dans banques, assurances et établiss. financ. Ecr. à 6.987, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

J.H., 23 ans, célibat., dégagé O.M., gde expér. contacts tous niveaux. Etude supér. gestion, anglais courant, espagnol, 3 ans Educ. Nle expér. ds tourisme organisation et accompagnement + 1 an expér. vente assurance vie. Actuellem. respons. équipe représentants. Etudie ttes prop. dans tourisme ou commerce FRANCE ou ETRANGER. Ecrire Agce HAVAS nº 150.336, MONTPELLIER (34).

J. H. 26 ans, licence sciences de l'information, anglais lu et écrit, CHERCHE emploi presse, édition, publicité, Paris/province. Ec. RONGERAS 68, av. de St-Ouen, Paris (18e).

29 a. - Dr DROIT FRANÇAIS
Dr DROIT ITALIEN
CAPA. dipl. avoué. 7 a. expér. ds ét. d'avoué, étudierait toute proposition sur Paris. - Disponibilité immédiate possible. - Ecr. nº T 010941 M REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

Jeune Femme recherche travaux à dactylographier à domicile. Téléphone : 292-29-45.

J. F., ts travx dactylo, secrét., composit., curr. vitae, courrier, thèses, mémoires, trav. soigné. Téléphone : 707-72-09 et 337-52-77.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

NEUBAUER
PEUGEOT
Vendent
104 et 104 S
d'exposition, 0 km.
Garantie totale.
Prix très intéressant.
TÉL. M. GERARD : 243-02-43.

8 à 11 C.V.

Part. vd GRANADA GUIA 2600, 1977, 56.000 km, tr. belle, BA, TO, DA, 5 jantes alu, 4 pneus ofs. T. 259-45-69 à part. 19 h.

+ de 16 C.V.

PORSCHE 924
Injection. Février 1978, bordeau tissus gris, glaces teintées. 28.800 km d'origine PV. 62.000 F. ALLOUCHE. Tél. : 532-70-00.

P. à P. vds JAGUAR TYPE E, 4,2 l, décapot., mod. 62, état exc. 50.000 F. 329-78-67, ap. 19 h.

locat.-autos

A LA JOURNEE
R5 TL - 104 - 48 F + km.
PEUGEOT 604 - 109 F + km.

504-01-50

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

REAUMUR, studio 32 m² rénové, cuis. équipée, s. de bs, tél., chff. central. Px 170.000 F - 271-41-93.

Le chant des oiseaux et la rumeur de l'histoire dans un duplex de rêve au cœur du Marais.

Poutres anciennes apparentes, mezzanines et décrochements, cinq pièces très vastes et une terrasse protégée.

Sous le toit à la Mansard, aux 6ème/7ème étage, la lumière d'une triple orientation.

Aménagements luxueux, confort raffiné, une salle de bains par chambre, moquettes somptueuses.

A voir absolument.

Le Marais Bonderville
2 rue des Haudriettes
Tél. 272.94.90.

10 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 19 h.

4e arrdt.

Impasse GUEMENEE, dans hôt. particulier restauré, deux très beaux 2 P. en duplex, mezzanine ouverte sur séj. + cuis., bar, cheminée - 256-13-72.

5e arrdt.

NEUF - 7.650 F/m2
PRES MOUFFETARD
Petit imm. Direct promoteur
Reste quelques 3 pces SUD
GRAND LUXE — 331-32-32.

Mº GOBELINS
Gd studio avec cuisine séparée et équipée, w.-c., s. d'eau, chff. installé. — Visite vendredi et samedi, de 14 hres à 18 hres : 7, RUE DE LA COLLEGIALE.

6e arrdt.

St-GERMAIN-des-PRES, 3 appts en 3 nivx à aménager, duplex possible. Samedi 14 à 17 h., 11, rue de l'Echaudé.

7e arrdt.

RUE DE VERNEUIL
2 PIECES DE CARACTERE
Imm. grand standing. 222-63-23.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF - 3 PIECES
5 P. - TERRASSE
S/place tous les jrs 14 h.-17 h.
SAGE - 359-63-63

9e arrdt.

TRINITÉ
3 pièces, 75 m2, salle de bains, cuisine, état impeccable, clair, gai, 360.000 F.
Visite sur place, samedi 3, 13 à 16 h : 9 bis, rue Pigalle.

10e arrdt.

REPUBLIQUE. 45, bd Magenta, 3 p., ent., cuis., wc, bs possib., fenêtres s/cour, b. imm., 2e ét., 175.000 F. Propriét. 520-13-57. Voir 13 h.-15 h., S., dim., lundi.

11e arrdt.

Mº PÈRE-LACHAISE
5, passage Folie-Régnault
Vente directe
Reste quelques 2 pièces
Imm. pierre de taille massive
264.000 à 299.000 F
Visite appt témoin ce jour, de 14 à 18 h. - Tél. 346-71-08

Part. vend, quart. calme, dans immeuble moderne tt cft, asc. **STUDIO** entrée, salle de bains, wc indép., petite cuis. aménagée, part. meublée, cave, 7e ét. ensoleillé., av. balc. s/jard. M. Robiot, à part. 19 h, 805-59-41 ou gard. 6, r. G.-Bertrand - 11e

12e arrdt.

Mº DAUMESNIL. Bel immeub., entrée, cuis., séjour + bur. 2 chbres, wc, s. de bains, chauff. cent., 340.000 F. Vendredi et week-end, 284, r. de Charenton.

13e arrdt.

Proximité PLACE D'ITALIE, 3 P., cuisine 83 m², tél., parkg. Prix avantageux. Tél. 326-89-67.

Dans immeuble neuf
BEAU 4 P. 8e et dernier étage,
93 m² + 21 m² de balcons et loggias,
568.100 F parking compris.
Sur place, de 14 h. à 19 heures, 54, rue Dunois,
Mlle GODARD - 583-92-17.

PLACE ITALIE Rez-de-chaussée Studio, cuisine équipée, téléph., propre. 108.000 F - 336-17-36.

TOLBIAC Bel immeuble Récent 3 P., entrée, cuis., wc, bains, balcon. Tél. 585-54-00

Près **ARAGO** Refait neuf studio, 4e ét., cuis. équipée, wc, salle d'eau. 110.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

Mº PERNETY
PETIT 3 PIECES MODERNE
Jean FEUILLADE - 566-00-75

Mº PLAISANCE
Bon imm., asc., 3e étage s/rue LIV. DBLE + 1 GDE CHBRE, entrée, cuis., s. de bains, w.-c. AGREABL. AMENAGE. TEL. Chauff. PRIX INTERESSANT. 133, rue Raymond-Losserand Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

ALESIA 3 pièces à rénover Imm. pier. de taille 3e étage, soleil. - 222-63-23.

15e arrdt.

30 bis, avenue Félix-Faure, duplex 4 P., 9e étage, terrasse, parking, 840.000 samedi 15-17 h. 225-73-26.

Part. vend appart. de 3 pces (70 m²), dégagements, 2 chbr., s. de bs, séjour av. cheminée, cuis., dans immeuble rénové. RUE JUGE - Prix : 440.000 F T. dom. 971-65-82 ou B. 603-37-04.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE-DE-VERSAILLES
Imm. neuf. 5 P. S/place tous les jours, sauf lundi et mercredi, 14 h à 19 h. - 359-63-63.

PROPRIETAIRE VD DIRECT.
Mº CONVENTION
Asc., 9e ét. s/rue, chauff. cent.
1 PIECE + kitchenette, douche, w.-c. Refait neuf.
PRIX INTERESSANT. TEL.
191, rue de la CROIX-NIVERT
Samedi-dim.-lundi, 14 à 17 h.

131, RUE BRANCION
BEAUX 2 P., tt cft, décorés.
A partir de 175.000 FRANCS.
Visites de 14 à 18 heures.
Tél. : 285-15-30 - 874-43-98.

16e arrdt.

Mº JASMIN Pierre de taille
PETITE CHBRE, eau chaude
AGREABLEMENT AMENAGE
PRIX INTERESSANT
78, av. MOZART, esc. cour
Sam.-dimanche-lundi, 14 à 17 h.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel particul. luxueus. rénové
2 APPTS DE 65 M2
2 duplex jard. 50 et 53 m2.
S/pl. lundi-merc.-sam. 14 à 19 h : 11, villa Saïd. Tél. 500-70-41
Autres jours : 958-50-28

Mº EXELMANS 7e étage
IMM. RECENT TT CONFORT pierre de taille. PRIX INTER. GD LIVING + 1 CHBRE, entrée, cuisine, salle de bains, tél. 114, rue MICHEL-ANGE
Sam.-dimanche-lundi, 14 à 17 h.

19e arrdt.

165.000 F - AV. 35.000 F
Séj. + chbre, cuis. équipée, wc, s. d'eau, parf. état, moquette, 1er étage calme s/vaste jardin très agréable. Voir propriétaire samedi, lundi, 14 h. à 18 h. au :
11, rue des SOLITAIRES

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
MAGNIFIQUE DUPLEX
150 m du R.E.R.
Commerces à proximité

5 PIECES 120 m2
2 salles de bains, salle de jeux
5e étage. 925 000 F

Visite vendredi, de 14 h. à 19 h.
Samedi 10 h. 30 à 12 h. 30 - 14-19 h.
Tél. : 973-77-38.

VERSAILLES/SAINT-LOUIS
Part. à P. F 3 ancien, restauré, 210.000 F. T. 953-07-42 apr. 18 h.

91 - Essonne

QUINCY/SENART (91), vend pav. Mondial Pratic 1970, 86 m², ss-sol tot., gar. 2 voit. dem., ent., séj. dble 36 m², 2 chb., cuis., s. bs, wc, chff. air pulsé, terrasse pl.-pied, jd. clos 530m², prox. gare, comm., écoles. Prix 350.000 F - Téléphone 900-69-47.

92 Hauts-de-Seine

VINCENNES, bois à 200 m., près métro Bérault, immeuble luxueusement restauré, ascens., chff. cent., interphone, appts et studios décorés, prêts à habiter. Sur place ce jour et dimanche 10-19 h., 38, av. Fr.-Roosevelt - 808-47-53.

PONT NEUILLY/PUTEAUX
73 m², séj., 2 chbres, placards, cuisine équipée tout confort, cave, garage, petite résidence pierre de taille, standing, 358.000 F - H.B. 788-84-20.

NEUILLY RESIDENTIEL

DANS BEL IMM. STANDING
ENTIEREMENT S/VERDURE
4 PIECES (double living + 2 chbres),
entrée, cuisine, bains, TELEPH.
PRIX 640.000 F
Samedi, lundi, 14 h à 17 h 30 :
136, RUE PERRONNET
ou 723-91-28

94 Val-de-Marne

VINCENNES - Résidentiel, près métro, bois, R.E.R., belle restauration, imm. asc., chauffage central, interphone.

STUDIOS depuis 103.000 F ; 2 P. depuis 208.000 F livrés entièrement terminés. Visite sur place ce jour, samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures, 38, avenue Franklin-Roosevelt - GEFIC CTI - 723-78-90.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN PRES ENGHIEN VILLA de caractère, séjour 40 m2 + 2 pièces, cuis., 1er ét., 3 chbres, bains, remise 45 m2, gar., jard. 850 m2, 750.000 F. - 989-31-74.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris - Nord, INVESTISSEUR ET SOLIDE : petit immeuble à la Mansart, construction de haute qualité, appartements de 1 à 6 Pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. « PARC DES AIGLES » Téléphone : (4) 457-32-62.

Province

A VENDRE
ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
(VENDEE) Appt T 3, tt conft, avec loggia sur mer,
STUDIO BORD DE MER.
Agce O.T.I.F.-MER, Gde Plage, SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (85800) Téléphone (51) 55-12-14.

ANTIBES - Plein centre
Part. à part. vd appart. résid. 4 pièces, cuis., s. de bains, tél. Tél. 929-39-75

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

l'agenda du Monde

Animaux

A vendre Teckels à poils longs, roux, 5 mois, tatoués et vaccinés. Tél. au : 466-52-88, après 17 h.

Artisans

MENUISERIE - PLOMBERIE
ELECTRICITE - CARRELAGE
CUISINE standard, s/mesure
VITRIFICATION - PEINTURE.
Sérieux, compét. 680-77-38 perm.

POUR VOS TRAVAUX
maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 80-75.

Bateaux

VENDONS
— 3 thoniers senneurs congélateurs, construits en Allem.
— 2 thoniers senneurs, construits en France.
— 3 sardiniers, construits en France.
— 9 thoniers senneurs, congélateurs, construits en U.R.S.S.
Ecr. nº 7.028, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Numismatique

BOURSE du COLLECTIONN.
11, rue Saint-Marc, 75002 Paris.
TEL. : 508-49-01.
Achat au plus haut cours pièces argent, billets démonétisés.

Instruments de musique

Piano Bechstein demi-queue 1974, état neuf, occas. except. Téléph. : 647-94-32 ou 524-67-48.

PIANOS
Un grand choix de vraies occasions sélectionnées et expertisées. Contrôle GARANTIE-REPRISE
Patrick CHEVALLIER,
23, place des Vosges, Paris.
TEL. : 278-50-43.

Très beau VIOLON ALTO -e 1798, expertisé 3.000 francs. Téléphone : 656-74-65.

Hi-Fi

TÉLÉ - CHAINE HI-FI dès 1.499 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
RÉPARATIONS RAPIDES
STEREO 4021
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

Jardin

PARTICULIER
vend ABRI jdin : constr. trad.
TEL. : 971-65-82.
PRIX : 2.000 F

Collection

Vends modèle réduit fabriqué en 1867, pièce unique : locomotive reproduction Crampton, nº 4, Arras-Cuvelier, tender Nord 124. Tél. (85) 59-05-71, heures repas.

Moquette

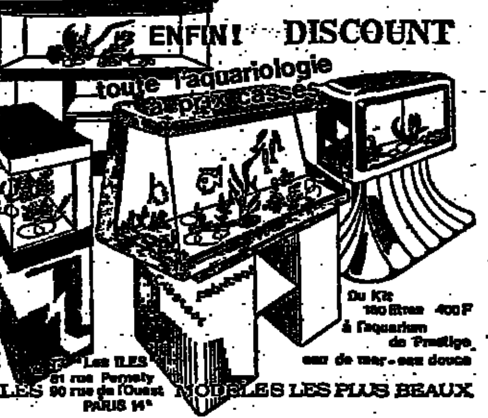
DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30.000 m2
moquette synthétique et laine.
TEL. : 757-19-19.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Philosophie

LE CENTRE
GURDJIEFF OUSPENSKY
est ouvert. Téléphone : 416-14-85.



Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET,
19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

J.H. Marocain licencié d'arabe donne cours arabe littéral et dialectal ferait égal. traduction. TEL. : 887-55-72, le matin.

STAGE A PARIS
PERFO - OPÉRATRICE
SUR MATERIEL I.B.M.
COURS C. F. 233-65-05

Séjour linguistique, SUD DE l'ANGLETERRE 2 s. 2.000 F TT compr., sérieux gar. Mrs Arms PEMBROKE house, ASHFIELD Road CHELSTON TORQUAY.

Mode

COSTUMES
LES PLUS BELLES COLLECTIONS 1979
dégriffées de luxe à partir de 500 F. 5, avenue de Villiers, Mº VILLIERS.

Relations

Une prestation hors du commun

CABINET RUCKEBUSCH
32ème année

Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque.

Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité.

75008 Paris
5 rue du Cirque
(Rond Point des Chps Elysées)
Tél. 720.02.78/720.02.97

59000 Lille
4 et 6 rue Jean Bart
Tél. 54.86.71
54.77.42

Rencontres

A R E L
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non mariés.
116, Champs-Elysées, 563-17-27.

Pour une nouvelle vie à deux LE CLUB E.M.A. DE PARIS PROPOSE :
RENCONTRE ET LOISIRS
TÉL. POUR DOC. 277-56-93

Stage

TAPISSERIE D'ART
POINT D'AUBUSSON
ECOLE PROFESSIONNELLE
STAGE PERMANENT
800 F mensuel
26, rue de Charonne,
75011 Paris. Téléph. : 805-34-77.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

73 AIME-LA-PLAGNE
A louer appartement 3 pièces, grand confort, 6 personnes. Prix selon période. Tél. : 842-53-95, le soir.

BRÉSIL
technicien supérieur du tourisme spécialiste du Brésil à la carte organise vos voyages en Amérique du Sud. TEL. : 780-69-04.

VILLAGES DE VACANCES
réservation immédiate : maison Poitou - Charentes - Vendée. 4, avenue Opéra, 75001 Paris. Téléph. : 296-04-08 ou 296-01-88.

ISOLA 2000 : 665 F
7 jours HOTEL + petits déjeuners, remontées comprises, du 5 mars au 7 avril. 260-47-67. 15, avenue de l'Opéra.

PORTUGAL. Villas et appartements à louer, bord de mer. Ecrire MARQUES, av. 5 Outubro 113-4e E. — LISBONNE.

ECRIVAIN
ch. pr vac. famil. maison de vac. isolée et spac., (si possib. vieux manoir), en Bretagne ou Normandie), pr août-septembre, à prox. de la côte(sans pollut.). Thilo Kössler, Hiltpoltsteiner Strasse 70,8500 Nürnberg R.F.A.

Cherche participants voyage études Islam soviét. Samarkand. 7-18 avril. Téléphone : 597-59-00.

PARIS - LONDRES (Centre)
Aller et retour avion + autocar 295 F tarif visite. T. - 203-46-00.

Louez camping-car Méhari, Provence, Corse. Renseignements : Locasoleil - LE CYTHERE, avenue du Grand-Jas, 06-Cannes.

Partez à la découverte de L'ISLAM en JORDANIE SYRIE (D'AKABA A ALEP : rencontres culturelles) 7-18 avril et 13-24 octobre. « Les Voyages de la Procure », 80, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 229-73-40. COR-LIS A 545. 250 autres départs dans l'année.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

APRÈS LA VISITE DE M. LE THEULE

Français et Soviétiques vont s'efforcer de rééquilibrer leurs échanges maritimes

De notre correspondant

Moscou. — M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient d'achever une longue visite officielle en Union soviétique. Il y avait plusieurs années qu'un ministre français des transports n'était pas venu à Moscou et M. Le Theule a eu ainsi l'occasion de discuter directement avec le maréchal Bougaïev, *ministre de* l'aviation civile, et M. Goujenko, ministre de la marine marchande, de l'état peu satisfaisant de la coopération franco-soviétique.

Pour ce qui concerne les affaires aériennes, MM. Le Theule et Bougaïev ont signé un protocole d'accord qui devrait permettre d'appliquer l'accord-cadre de 1959, amendé plusieurs fois (la dernière en 1978). Français et Soviétiques veulent mettre au point un programme de coopération de trois à cinq ans précis et contraignant sur deux points essentiels : *l'ouverture de nouvelles lignes* et la création d'un véritable « pool ». Il s'agit de partager entre Air France et Aeroflot les recettes, à peu près à égalité, quel que soit le nombre de passagers empruntant les avions de l'une ou de l'autre compagnie. Actuellement, un déséquilibre (qui tend à se réduire) favorise les Soviétiques. En contrepartie, la France a *accepté l'ouverture d'une ligne* Kiev-Paris, à partir du 1er avril prochain.

Le survol de la Sibérie

M. Le Theule a déclaré que la *question du survol de la Sibérie* par Concorde, pour une liaison Paris-Tokyo, avait été brièvement évoquée, mais qu'elle n'a pas réellement été discutée. Les Soviétiques ont cependant réaffirmé *leur attitude négative.* Il est probable qu'ils s'opposeront au survol du territoire soviétique par le supersonique français aussi longtemps que leur Tupolev-144 ne sera pas en état d'assurer des *liaisons internationales.* Alors qu'un vol régulier Moscou-Alma-Ata avait été inauguré fin 1977, Aeroflot a été obligé d'interrompre le service à la suite d'un accident. *Le Tupolev-144 n'est d'ailleurs plus mentionné* parmi les dernières réalisations de l'aviation soviétique.

MM. Le Theule et Bougaïev vont ouvrir des *conversations* sur *la coopération dans* le domaine de la construction aéronautique, à l'occasion du Salon du Bourget. Il s'agirait, dans un premier temps, d'explorer les secteurs où une collaboration *franco-soviétique serait possible et fructueuse.*

De même pour la construction navale, M. Le Theule souhaite que la question soit examinée par un groupe sectoriel de la « petite *commission » économique* franco-soviétique. Au sujet des transports maritimes, le ministre français estime que ses interlocuteurs soviétiques sont conscients du déséquilibre et *sont disposés à y porter remède.* Bien que Paris ne puisse se satisfaire d'une situation où les transporteurs français ne traitent que 15 % des échanges franco-soviétiques, *il refuse de mêler sa voix à ceux* qui dénoncent les méthodes de dumping qui seraient employées par les transporteurs soviétiques et, *a fortiori,* de prendre des mesures de rétorsion.

Quatre-vingt-seize pour cent des échanges franco-soviétiques passent par la voie maritime. Pour le transport des marchandises dites « diverses » (qui représentent un petit tonnage mais 70 % en valeur des échanges entre les deux pays), la répartition est à peu près égale. La France a même une position privilégiée par rapport aux autres pays occidentaux. *Elle a été le premier pays* étranger — et elle reste le seul — à exploiter vers l'U.R.S.S. une ligne avec les navires « rouliers », sur lesquels peuvent embarquer *directement des camions* ou des remorques. Elle a même montré la voie aux Soviétiques qui se sont équipés de navires de ce type après la réussite de l'expérience entre Le Havre, Riga et Leningrad. La *situation* est beaucoup moins satisfaisante en revanche pour les marchandises en vrac et sur ce créneau l'Union soviétique se taillent la part du lion. La part *française* est en légère augmentation, mais l'U.R.S.S. est loin de respecter le principe d'égalité établi par la commission mixte franco-soviétique.

Le déséquilibre est également *considérable dans* le trafic avec les pays tiers, où les Soviétiques pratiquent des prix parfois inférieurs de moitié aux tarifs fixés par les conférences maritimes (*qui sont* des clubs d'armateurs *fixant* les *tarifs et* les horaires des bateaux). « *Non seulement ils prennent la marchandise, mais ils cassent les marchés* », disent les professionnels. M. Le Theule a notamment évoqué avec ses interlocuteurs *le cas des* importations françaises de coton en provenance d'Amérique du Sud, qui sont entièrement transportées par des navires soviétiques. Le ministre a eu *l'occasion* de soulever une autre *forme* de discrimination : les délais de déchargement imposés aux navires étrangers dans les ports de l'U.R.S.S. tandis que les bâtiments soviétiques sont prioritaires.

Rien n'indique que l'U.R.S.S. soit prête à assouplir sa position. Elle vante, au contraire, les mérites de la libre concurrence entre les *flottes* étrangères et la *flotte soviétique, dont* le *tonnage a doublé* au cours des dix dernières années, et elle se plaint, à son tour, de la discrimination dont son pavillon serait l'objet de la part des conférences *maritimes,* qui chercheraient à lui imposer « *des conditions inacceptables* ».

Alors que M. Le Theule se trouvait à Moscou, le conseil des ministres soviétique a décidé de *renforcer* les *contrôles* sur les *affrètements* et de rompre les contrats avec les compagnies des pays « *dont les gouvernements prennent des mesures réduisant la participation sur un pied d'égalité de la marine marchande soviétique à la navigation internationale* ». Cette mesure ne devrait pas viser la France qui adopte une position « *neutre* ».

DANIEL VERNET.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A PROPOS DE...

UNE USINE ENTRE GRENOBLE ET LONGWY

Urgence et cohérence

Nul ne songe à nier les drames sociaux que provoque l'effondrement de la sidérurgie dans les régions de Longwy ou de Denain-Valenciennes et qu'il faut, de toute urgence, y proposer des emplois de remplacement. Aussi, les pouvoirs publics, et en tête la DATAR, cherchent par tous les moyens à orienter vers ces zones sinistrées les rares investisseurs disposés à créer des activités.

Mais cette politique qui consiste à parer au plus pressé, et qui raisonne d'abord en termes *quantitatifs,* ne conduit-elle pas à des *remises en cause,* à des incohérences ? Les aménageurs et les géographes ne risquent-ils pas de contredire, voire de détruire, ce qu'ont décidé les industriels et les économistes ?

A voir ce qui se passe à Grenoble actuellement, ces questions sont loin d'être des hypothèses d'école.

Le directeur du Centre national d'étude des télécommunications (CNET), M. Maurice Bernard, vient de présenter la maquette du futur centre de recherche spécialisé sur les circuits intégrés qui sera installé sur la zone industrielle de Meylan, dénommée ZIRST (zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de la région grenobloise). La construction de cet ensemble de 12 000 mètres carrés débutera en juillet 1979. La première tranche, qui emploiera deux cents chercheurs, ingénieurs et techniciens, sera achevée à la fin de l'année 1980. La deuxième phase devrait permettre, au cours de l'année 1980, de porter à cinq cents l'effectif du centre.

Pour commencer, le centre du CNET spécialisera ses activités dans le domaine des circuits silicium de type N.M.O.S., puis préparera l'avènement des futures générations de circuits.

Les élus et les responsables économiques de l'agglomération grenobloise avaient, en outre, reçu l'assurance que des unités de production de circuits intégrés s'installeraient à proximité du CNET. Le choix du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson s'est porté récemment sur la région d'Aubagne près de Marseille. Quant à la société EFCIS, qui emploie actuellement deux cent cinquante personnes, son extension ne se ferait pas à Grenoble, mais « au mieux » dans un rayon de 150 à 250 kilomètres de la capitale du Dauphiné. On parle même d'une possible installation à Longwy, où les licenciements dans la sidérurgie alourdissent les statistiques du chômage.

« Nous trouvons aberrante cette politique à courte vue qui, bien loin de constituer des pôles économiques cohérents, veut artificiellement transformer les travailleurs des chantiers navals ou les sidérurgistes en techniciens de la micro-électronique », *écrit, dans une lettre ouverte adressée au préfet de l'Isère, le* conseil *municipal de Meylan. Ce dernier rappelle que le projet du C.N.E.T. devait s'inscrire dans le cadre d'une restructuration rationnelle des activités dans la région grenobloise où l'Etat annonçait, il y a peu de temps encore, vouloir regrouper et développer la micro-électronique française. Le préfet a répondu que* « les difficultés de l'emploi sont dans l'Isère beaucoup moins importantes qu'ailleurs » *et que le gouvernement a* « la responsabilité des équilibres au niveau national », *ce qui pourrait le pousser* « à installer des industries de pointe dans des régions en perdition ».

M. JOSSELIN (P.S.) : la DATAR est devenue une vaste infirmerie de campagne

MM. Charles Josselin, délégué national à l'aménagement du territoire, et Jack Lang, délégué national aux élections européennes, ont présenté, le jeudi 1er février, les grands thèmes de la conférence nationale d'aménagement du *territoire* qu'organisera le parti socialiste les 17 et 18 février à Angoulême.

Cette ville, dont le maire est M. Jean-Michel Boucheron (P.S.), et « *qui est située entre l'Ouest et le Sud-Ouest* », a été choisie parce que « *nous voulons montrer que, en dépit des crises sectorielles, il ne faut pas oublier les problèmes structurels de l'aménagement du territoire* », a précisé M. Josselin, qui préside le conseil général des Côtes-du-Nord. « *La DATAR a perdu son rôle de régulation et d'organisation de l'espace. Elle cherche à créer des emplois n'importe où pour faire n'importe quoi. Elle n'est plus qu'une vaste infirmerie de campagne.* »

La conférence d'Angoulême, qui prendra le contre-pied de la conférence de Vichy organisée les 6 et 7 décembre 1978, traitera trois grands thèmes : le libéralisme et la « désorganisation » du territoire ; les valeurs et les limites actuelles de l'expérience socialiste dans les régions, les départements et les *communes* ; l'aménagement du territoire et le projet socialiste, notamment dans le cadre européen.

Une nouvelle modulation des tarifs industriels d'E.D.F. ?

Le prix de l'énergie et l'avenir de l'Ouest

Les déclarations de M. Marcel Boiteux, le nouveau président d'E.D.F. qui, dans « le Matin » du 30 janvier, envisageait l'éventualité d'une augmentation des tarifs industriels de l'électricité dans l'Ouest continuent de susciter des réactions chez les Bretons et parmi les responsables nationaux.

La Fédération gaz-électricité de la C.F.D.T. écrit dans un communiqué : « *Cette menace est contraire à la notion d'un service public égal pour tous les citoyens. La F.G.E.-C.F.D.T. dénonce ce chantage inadmissible. Il est faux de dire que le choix est entre une électricité chère et la poursuite du développement du « tout nucléaire ».*

» Cette attitude du président d'E.D.F., qui a vendu le « tout électrique » aux Français, ressemble aux pires comportements commerciaux de tous ceux qui, après avoir développé l'usage d'un produit, en augmentent rapidement et fortement le prix sur le dos des consommateurs. La solution à la continuité d'un service public de qualité ne réside pas dans la poursuite du pari électronucléaire, auquel s'identifie M. Boiteux, mais dans la définition démocratique d'une politique énergétique nouvelle basée sur la diversification des sources d'énergie et qui ne soit pas génératrice de gaspillage. »

M. Charles Josselin, président *du conseil général des Côtes-du-*Nord, délégué national du parti socialiste à l'aménagement du territoire, a déclaré : « *Sauf à considérer que la Bretagne a quitté l'Hexagone, nous avons toujours pensé que tous les citoyens devaient être égaux devant les services publics.*

» Nous ne sommes pas responsables, en Bretagne, de la politique qui a été conduite jusqu'à maintenant en matière énergétique. Et ce ne sont pas les Bretons qui ont refusé les centrales thermiques, ce sont les pouvoirs publics, pour mieux laisser la place au nucléaire. »

M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, a exprimé son « *étonnement* ». Dans une question écrite au gouvernement il estime que « *facturer plus cher l'électricité aux régions de l'Ouest revient à pénaliser ces régions. Il s'agit d'une discrimination inadmissible, et l'Ouest ne peut être tenu pour responsable de la faiblesse de ses ressources en électricité (...). Une telle mesure irait à l'encontre des déclarations gouvernementales sur les orientations de l'aménagement du territoire. Si la taxe sur la pauvreté que préconise M. Boiteux devait être adoptée,* ajoute le député, *ce serait l'anti-aménagement du territoire.* »

M. JULIEN SCHVARTZ : une autre solution pour la Bretagne

M. Julien Schvartz, député R.P.R. de la Moselle, nous a, d'autre part, adressé le texte suivant :

Il *me* paraît utile de réaffirmer la nécessité d'établir une cohérence entre « une politique globale » de l'énergie, menée à l'échelon locale et régional et une politique *sectorisée* et *centralisée menée par* les grandes agences énergétiques. En d'autres termes, il s'agit de faire coexister une production centralisée d'énergie avec une utilisation rationnelle des sources locales d'énergie de *toute nature.*

Au cas particulier de la Bretagne, une telle *conception* conduirait à utiliser le terminal gazier de Montoir-de-Bretagne. En effet, dans cette localité sont stockées des quantités importantes de gaz naturel liquéfié importé et on *y trouve* un point froid à — 163° Celsius. On sait que pour utiliser ce G.N.L., il faut le vaporiser et, pour ce faire, on utilise généralement une source froide classique ou bien l'on brûle une partie du gaz lui-même. Il serait possible, en utilisant le G.N.L. lui-même comme source froide, d'obtenir, dans des turbines à gaz, un rendement d'énergie électrique supérieur à 70 %. On aperçoit *immédiatement* l'intérêt de cette formule dans la mesure où l'on sait que le rendement énergétique des centrales à combustible fossile ne dépasse pas 40 %.

Il serait possible également d'utiliser les possibilités de récupération énergétique que représente le terminal de Montoir-de-Bretagne d'une autre manière : en couplant l'utilisation comme source froide du G.N.L. avec des pompes à *chaleur,* on pourrait obtenir — sous forme d'une énergie dégradée du type eau chaude à 100° utilisable dans des réseaux de chauffage urbain — un rendement énergétique de 2,1 ; autrement dit, pour 1 thermie achetée à l'extérieur, on pourrait — sous forme dégradée bien entendu — en livrer 2 sur le marché national.

Ces possibilités ont fait l'objet d'études très poussées de la part de la société Technip. Peut-on avancer quelques explications au silence des responsabilités énergétiques sur ces possibilités d'optimisation de nos ressources ?

Les lecteurs du *Monde* choisiront entre le désintérêt des uns à *fabriquer* de l'électricité autrement qu'à partir d'un modèle unique de production et le laxisme du pouvoir politique qui parle des économies d'énergie, mais qui ne semble pas avoir la volonté de les réaliser.

● *Deux subventions versées par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur annulées.* — Par un décret publié au *Journal officiel* du 1er février, M. Raymond Barre a annulé une délibération prise *par* le *conseil* régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 13 février 1978. Cette délibération accordait une subvention de 800 000 francs au comité régional de la *C.G.T.,* et *une autre* de 320 000 francs à la *C.F.D.T.* Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur est présidé par M. Gaston Defferre (P.S.).

Le Monde

économie

AGRICULTURE

« Le problème des montants compensatoires peut être résolu par étapes »

affirme le chancelier Schmidt

Le conflit franco-allemand sur les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) (voir encadré) qui bloque depuis un mois l'entrée en vigueur du Système monétaire européen (S. M. E.) pourrait trouver une amorce de solution lors de la réunion à Bruxelles (es 5 et 6 janvier) des ministres de l'agriculture des Neuf sur la fixation des prix agricoles. C'est ce qui ressort des déclarations faites le 1er février de MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Contrairement à la position adoptée jusqu'à présent par la France, qui voulait dissocier le dossier des M. C. M. (présenté come une question essentiellement monétaire) de l'ensemble du dossier agricole, M. Giscard d'Estaing a déclaré que l'élimination des montants compensatoires *« est liée au problème de la fixation des prix agricoles au cours des prochaines campagnes. Je pense que nous pourrons décider, lors de la prochaine fixation des prix agricoles, une première réduction significative de ces montants compensatoires, qu'ils soient négatifs comme pour la France, ou positifs comme pour l'Allemagne fédérale ».*

Le présiden tfrançais, qui recevait à déjeuner MM. Colombo, président de l'Assemblée des Communautés, Jenkins, président de la Commission européenne, François-Poncet, président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E. et Kutscher, président de la Cour de justice européenne, a également précisé que le prochain conseil européen qui se tiendra en mars à Paris *« sera précisément consacré à la mise en route des diverses institutions et mécanismes que nous avons prévus dans le cadre du système monétaire européen ».*

De son côté, M. Schmidt a précisé jeudi 1er février, au cours d'une émission de la télévision allemande, qu'il avait eu un entretien téléphonique la veille au soir avec M. Giscard d'Estaing sur la question des M.C.M. Le chancelier a déclaré que les deux dirigeants étaient tombés d'accord sur le fait que leurs divergences portant sur les M.C.M. pouvaient être résolues. Le problème des M.C.M., a-t-il ajouté, *« peut être résolu par étapes ».*

Les propositions de la Commission européenne (*le Monde* du 2 février) sur la fixation des prix agricoles pour la prochaine campagne — gel des prix communs, dévaluation de quatre « monnaies vertes » permettant de réduire les M.C.M. et d'augmenter les prix agricoles intérieurs de la France. de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Irlande, augmentation des taxes sur le lait et diminution des quotas sur le sucre — ont, en revanche, provoqué de vives réactions dans les milieux agricoles des pays de la Communauté.

La Confédération des organisations professionnelles agricoles (COPA) regroupant les syndicats agricoles de la C.E.E. rejette catégoriquement le gel des prix agricoles qui *« approfondira les écarts entre les revenus agricoles et non-agricoles »*, et lance un appel au conseil des ministres des Neuf pour qu'il améliore les propositions de la Commission. En France, M. Debatisse, président de la F.N.S.E.A. (Fédération des exploitants agricoles) a jugé *« inadmissibles »* les propositions de la Commission. En R.F.A., la Fédération des agriculteurs ouest-allemands et l'Union fédérale des caisses agricoles ont estimé que le gel des prix *« équivaudrait à priver les agriculteurs de la progression générale des revenus »*. En Grande-Bretagne, le président du Syndicat des agriculteurs britanniques a déclaré : *« Si les propositions de la Commisison sont adoptées, l'agriculture britannique court au désastre. »* M. J. Silkin, ministre britannique de l'agriculture a estimé également que l'augmentation de la taxe sur le lait était « discriminatoire » envers les agriculteurs du Royaume-Uni.

En Belgique, l'ensemble des unions professionnelles agricoles opposées au gel des prix, estime qu' *« une hausse de 5 % des prix agricoles est un minimum admissible ».*

Les montants compensatoires : 10,6 % pour la France

En proposant de dévaluer quatre monnaies « vertes » : le franc, les livres anglaise et irlandaise, ainsi que la lire, la Commission européenne poursuit la politique appliquée depuis deux ans qui vise à réduire l'importance des montants compensatoires monétaires. Ces fameux « M.C.M. » ont été institués en 1969, après la dévaluation du franc. Ils visaient, initialement, à compenser les disparités de concurrence entre pays dues aux variations des monnaies.

En effet, l'unité des prix agricoles dans la Communauté étant la base de la politique agricole commune, Bruxelles fixe chaque année des prix en unités de compte européennes qui sont traduites, pour chaque pays, dans la monnaie nationale. Jusqu'en 1969, la parité du franc et du mark étant restée stable, l'unité du marché était bien respectée. En 1969, le franc ayant été dévalué, l'unité du marché a été rompue, les produits français devenaient moins chers, donc plus compétitifs.

Pour rétablir cette unité il aurait fallu augmenter les prix agricoles exprimés en monnaie nationale. La France a refusé cet ajustement en raison des effet inflationnistes qu'il aurait eus. Pour rétablir une concurrence « normale » entre les agricultures des différents pays, on a alors institué des « montants compensatoires » calculés pour compenser l'écart entre le prix réellement payé au vendeur et le prix théorique commun. Ces M.C.M. jouent, pour les pays à monnaie forte (Allemagne fédérale et Benelux) le rôle de subventions à l'exportation. Ils pénalisent à l'inverse les exportations des pays à monnaie faible (France, Italie, Grande-Bretagne, Irlande).

Depuis 1969, les M.C.M. ont largement varié, suivant les fluctuations des monnaies européennes les unes par rapport aux autres. En France ils ont atteint, début 1978, un maximum (23 %). Depuis ils ont diminué, du fait de la dévaluation de 7,4 % du « franc vert » et de l'appréciation de la monnaie française, sur les marchés des changes. Les M.C.M. atteignent actuellement 10,6 % pour la France, 14,9 % pour l'Italie, 27 % pour la Grande-Bretagne. Les propositions de la commission ramèneraient ces M.C.M. à 5,6 % pour la France en 1979. — [V.M.]

LA CONSÉQUENCE SUR L'INDICE DES PRIX DE DÉTAIL : + 0,5 % ENVIRON

L'augmentation des prix agricoles français à la production qui résultera d'une dévaluation en deux temps de 5 % du « franc vert » devrait être mécaniquement de 5 %. Encore faut-il remarquer que les prix à la production sont souvent théoriques, puisqu'ils expriment des prix d'intervention ou des prix de seuil autour desquels varient les prix réellement pratiqués sur les marchés souvent supérieurs aux cours théoriques d'intervention. Ainsi, par exemple, les prix du bœuf sont-ils actuellement — malgré la détente saisonnière — légèrement supérieurs aux prix d'intervention. La hausse de 5 % (en deux étapes) se traduira donc par une augmentation de 3 à 4 % des prix intérieurs du bœuf, hausse qui se serait de toute façon produite à la « soudure ».

Quant à la répercussion d'une hausse des prix à la production sur les prix de détail, elle est variable selon les produits : quasi intégrale sur le lait et les produits laitiers, elle est plus diffuse sur les prix de la viande (notammen. parce que les marges des bouchers se réduisent en cette période de l'année pour augmenter vers octobre) et quasi nulle sur les fruits et légumes. Elle sera faible pour le sucre et les produits à base de blé, le prix à la production n'augmentant que cet été.

On peut donc estimer que si les prix de détail des produits laitiers augmentent de 5 % environ (probablement un peu moins) les augmentations seront plus faibles sur les autres produits ou carrément indépendantes des décisions bruxelloises. Globalement, la hausse des prix agricoles français qui va résulter des décisions de Bruxelles pourrait représenter un peu moins d'un demi-point de l'indice des prix à la consommation. Les pouvoirs publics assurent que cet effet a déjà été intégré dans leurs prévisions de hausse pour 1979 : + 7,9 % de janvier à décembre (8,8 % en moyenne en 1979 comparée à 1978). A prix agricoles inchangés, la prévision de hausse aurait été de 7,5 % seulement au cours de cette année.

SOCIAL

Nouvelles manifestations en Lorraine, dans les Ardennes et dans la Loire

Des mouvements sociaux se poursuivent en Lorraine, où les mineurs de fer sont appelés, à l'initiative de la C.G.T., à observer un arrêt de travail de vingt-quatre heures, ce vendredi 2 février.

La grève était suivie à 100 % aux mines de fer du groupe Usinor, où salariés et retraités occupaient les carreaux des mines et le siège administratif de Piennes, où un directeur était « séquestré ».

Vendredi matin, des sidérurgistes ont pénétré dans les bureaux de la direction des Fonderies de Gorcy (Meurthe-et-Moselle) et découvert les demandes de licenciement qu'ils ont brûlées.

A Montmédy (Meuse), une journée « ville morte » a été organisée, jeudi 1er février, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN, les municipalités locales, les organismes socio-professionnels et les associations de parents d'élèves. Les commerçants ont baissé leurs rideaux et les services administratifs et les établissements scolaires ont été fermés pour la journée.

Au terme d'une réunion tenue jeudi à Hagondange (Moselle), les fédérations régionales de la sidérurgie lorraine C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. ont appelé de nouveau les travailleurs « à agir dans les entreprises en multipliant les débrayages, les réunions d'information, pour assurer le succès de la journée nationale du 16 février sur la base d'un arrêt de tavail de vingt-quatre heures et d'un rassemblement massif avec blocage des voies de communications essentielles.

Enfin, cinq cents personnes ont bloqué, jeudi après-midi, le trafic ferroviaire à la gare de Carignan (Ardennes), comme l'indique ci-dessous notre envoyé spécial, pour protester contre la fermeture prochaine des forges de Blagny, qui emploient quatre cent soixante personnes. Et, à Saint-Etienne, autre point chaud, des « routiers » ont manifesté leur « ras-le-bol » contre le blocage des routes.

Les « représailles » des routiers stéphanois contre le blocage des routes

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Rive-de-Gier avait été ville interdite huit heures durant le mercredi 24 janvier. Par des barrages dressés tant sur l'A-47 Firminy-Givors, sur la R.N. 88 que sur la voie ferrée, les syndicats, la municipalité de gauche et une cinquantaine d'organisations locales avaient voulu manifester leur opposition aux sept cent vingt-huit suppressions d'emploi à l'usine Creusot-Loire-*Châteauneuf, division Marrel.*

Une semaine plus tard, jour pour jour, quelque mille cinq cents salariés de Manufrance avaient, mercredi 31 janvier, de 8 à 13 heures, bloqué par intermittence les entrées et sorties de Saint-Etienne avec le concours des pompiers C.G.T. en grève depuis plusieurs semaines et le comité des chômeurs de la ville. Faisant suite à l'occupation symbolique des locaux de la B.N.P. le lundi précédent, et à celle de la trésorerie générale et de la perception voisine, la veille, cette troisième initiative de la C.G.T. Manufrance a été diversement appréciée. Au cours de la nuit suivante, des inconnus, en représailles, ont répandu clous et semences de tapissier devant le siège social de la firme stéphanoise et son usine implantée sur la zone industrielle de Molina-La-Chazotte. Plusieurs dizaines de voitures ont été ainsi mises sur cales, n'ayant plus qu'une ou deux roues intactes. Quatre cents pneumatiques ont été endommagés.

La direction de Manufrance et plusieurs de ses salariés ont porté plainte. Cette exaction a été revendiquée par un « comité de défense des libertés de circulation » (D.L.C.) portant, en guise de signature, *« Les routiers sont encore sympas »* (l'avant-dernier mot étant souligné) dans un tract qui prétend justifier le ras-*le-bol des transporteurs, V.R.P.*, voyageurs et routiers. Ils déclarent *« en avoir assez »* de ne plus pouvoir depuis plus de huit jours *« travailler, livrer, vendre et surtout circuler »* dans la Loire.

En termes très crus, les *« gens de la route »* demandent l'arrêt de ces manifestations, sinon, menacent-ils, *« notre semence risque de devenir explosive »*. M. Rongier, secrétaire général fondateur du mouvement Autodéfense a tenu à préciser qu'il n'a aucun point commun avec la D.L.C. ; il désapprouve des méthodes qui ne peuvent qu'entraîner une escalade dangereuse. Comprenant *« l'inquiétude légitime de ceux qui sont menacés dans leur emploi »*, il leur demande *« de faire preuve de compréhension envers les usagers de la route et en particulier* [envers] *les professions déjà en butte aux innombrables tracasseries administratives et policières »*. De leur côté les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé un appel au calme et à la dignité.

PAUL CHAPPEL.

M. Marchais : la violence, elle est du côté de M. Giscard d'Estaing

Au cours d'une conférence de presse tenue le jeudi 1er février à l'Assemblée nationale, M. Marchais a longuement évoqué la crise de la sidérurgie lorraine et fait, à ce sujet, trois observations :

« 1) Le pouvoir giscardien attaque les travailleurs (...) avec une brutalité inouïe (...) ;

» 2) Les travailleurs rejettent cette politique d'austérité et de chômage. Il existe une très très grande combativité qui s'exprime sous des formes multiples (...). C'est un succès à l'actif du P.C.F. en particulier (...) ;

» 3) Des résultats positifs sont obtenus. Il faut donc élever le niveau de la lutte. Notre parti organisera au plan national deux journées de solidarité envers les sidérurgistes (...). Nous pensons qu'ainsi nous pouvons faire reculer Giscard d'Estaing dans son plan de liquidation de la sidérurgie française. »

Après avoir affirmé que *« les mesures de licenciement sont totalement injustifiées »*, estimé que l'on pouvait, par des mesures protectionnistes, réduire de 2,6 millions de tonnes les importations d'acier au sein de la Communauté, et rappelé les propositions de son parti, *« qui permettraient de créer 30 000 emplois dans la sidérurgie »*, M. Marchais a évoqué la montée de la violence dans le bassin lorrain. Il a déclaré :

« Je ne vois pas, pour ma part, de climat de violence. Je vois simplement des travailleurs, une population, en Lorraine, dans le Nord et ailleurs, qui manifestent, face à une décision scandaleuse, un profond mécontentement, une grande volonté de lutte. La violencve, la brutalité, elle est du côté de M. Giscard d'Estaing, de son autoritarisme, de ses méthodes dictatoriales, dans les f.rmetures d'usines et dans les licenciements. (...) »

● PRECISION. — M. André Rossinot, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle et président de la « mission d'information de la commission de la production et des échanges sur les problèmes de la sidérurgie et des industries connexes », nous prie de préciser que cette mission parlementaire n'a pas pris à son compte les constatations selon lesquelles *« les experts ont sous-estimé les possibilités de reprise du marché mondial »*, et le fait qu'il faudrait *« maintenir un noyau dur de production à Denain »* et *« réaliser l'aciérie de Longwy »* (*le Monde* du 31 janvier). La mission parlementaire a seulement *« transmis ces deux leitmotive entendus depuis deux semaines »* par ses membres.

La polémique Edmond Maire-Georges Marchais rebondit sur les notions de « base de classe » et de nationalisme

Le P.C.F. poursuit avec la C.F.D.T. la polémique qui a trouvé naissance dans les déclarations de M. Maire, secrétaire général de la confédération syndicale, reprochant aux communistes leur *« xénophobie »* et leur *« nationalisme »* (*le Monde* du 2 février 1979).

Le 1er février, *l'Humanité* y répondait dans un éditorial : *« En se livrant à une agression contre les communistes, Edmond Maire ne peut pas ne pas savoir qu'il nourrit les divisions par où passent les maîtres de forges avec leur Barre et leur Giscard. »*

Le même jour, la commission exécutive de la C.F.D.T. déclarait notamment :

« Quand la C.F.D.T. parle du nationalisme du R.P.R. et du P.C.F., elle ne fait, hélas ! que constater un fait. La convergence entre le P.C.F. et le parti de Jacques Chirac lui paraît dangereuse parce que, ne reposant pas sur une base de classe, elle ne peut s'appuyer que sur des sentiments pour le moins équivoques : comme l'a dit Edmond Maire, il est une forme de nationalisme qui n'a jamais été favorable à la classe ouvrière. »

M. Marchais, dans la soirée, tenait une conférence de presse à l'Assemblée nationale pour affirmer :

« Sous couvert de critiques du « nationalisme » du P.C.F., les fient en fait leur abandon de la souveraineté et de l'indépendance nationales. (...)

» Notre parti s'est toujours placé sur une base de classe pour mener son combat contre le patronat et le gouvernement, y compris quand il s'est battu pour maintenir dans le programme commun son contenu de classe que le P.S. voulait totalement évacuer. Il est dommage qu'à l'époque les dirigeants de la C.F.D.T. ne nous aient pas soutenu dans ce combat. »

LES ARDENNAIS AUSSI...

De notre envoyé spécial

Carignan : un poste d'aiguillage perdu dans la neige, entre Longwy et Sedan. Brusquement, jeudi soir, l'autorail ralentit. Une lanterne s'agite en face de la petite gare. Assis sur les voies, des hommes et des femmes brandissent une pancarte : *« Les Ardennes vivront, non au plan Davignon. »*

Le plan Davignon, c'est le plan *décidé à Bruxelles par « l'Europe des trusts »*, qui prévoit la restructuration de la sidérurgie européenne et, entre autres, la liquidation des aciéries non rentables, qu'elles soient lorraines, ardennaises ou wallonnes.

Dans ce pays de frontières, dans les Ardennes comme à Longwy, toute une population se dresse contre les *« technocrates qui décident de loin le sort des régions »*. A Carignan, les partis de gauche appuient la manifestation locale des ouvriers de la Chiers - Usinor, protestant contre la prochaine fermeture des usines de Blagny et de Gorcy. Des militants du P.C.F. aux brassards rouges, des syndicalistes aux brassards bleus stoppent tous les trains dans les deux sens, pour distribuer des tracts aux voyageurs.

« La fermeture de Blagny et de Gorcy, expliquent-ils, *nous la devons au vote des députés de la majorité — dont M. Sourdille, représentant de notre région, — qui ont prévu, en septembre dernier, vingt-sept mille suppressions d'emplois dans la sidérurgie. La prise de participation majoritaire du gouvernement (61 % à Blagny) permet de décider n'importe quoi sans l'accord des travailleurs. Les solutions existent pour arrêter l'hémorragie industrielle, l'application des revendications syndicales — trente-cinq heures par semaine, cinquième semaine de congés payés, abaissement de l'âge de la retraite, cinquième équipe — et la nationalisation franche et démocratique de la sidérurgie. »*

Dans l'autorail, la plupart des voyageurs applaudissent. Beaucoup, il est vrai, sont des travailleurs de la région, ou des jeunes gens, apprentis ou étudiants. Des membres de la C.G.T. discutent avec le chef de train : *« On vous laissera partir dans dix minutes. »* Dans l'un des wagons, une sorte de meeting s'organise impromptu. Un militant annonce que les organisations C.G.T., C.F.T.C. et C.G.C. de l'usine de Blagny ont constitué une intersyndicale en vue de préparer *« des actions concertées »*. Cette intersyndicale demande une « table ronde » entre l'Etat, le patronat, les organisations ouvrières et les élus concernés par les restructurations. Elle réclame aussi une négociation nationale sur la sidérurgie. Elle approuve la décision de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN d'organiser très rapidement *« une montée des Ardennais à Paris »*...

Le train repart lentement. Sur le quai, les pieds dans la neige, une femme emmitouflée dans un châle agite joyeusement un drapeau rouge. Dans l'autorail, des jeunes gens penchés aux fenêtres la saluent au passage, poing levé.

Partout dans le Nord-Est, affirme un vieil ouvrier, *il y a des manifestations, des aiguillages mis hors d'usage, des trains stoppés.* » A Carignan, les convois de marchandises ne passent plus. Le minerai reste en gare à Sedan ou à Charleville-Mézières. — J. B.

La C.G.T. se battra pour une sidérurgie « forte »

Combattre le plan officiel de restructuration de la sidérurgie pour maintenir et améliorer son potentiel devrait être l'objet d'une négociation tripartite, a affirmé, jeudi 1er février, M. Saingeon, secrétaire national de la fédération C.G.T. de la métallurgie, en s'appuyant sur un mémorandum récemment diffusé.

C'est une initiative fort intéressante qu'a prise la fédération C.G.T. en publiant, en décembre, un mémorandum de cent pages sur la sidérurgie. Fruit d'un an de travail et de réflexion, il représente une démarche tout à fait nouvelle de la part d'un syndicat qui, avant mars 1978, se bornait à demander le changement par la nationalisation.

Tout en réaffirmant la nécessité d'une nationalisation — C.G.T. oblige, — le syndicat propose des solutions fondamentales, engageant le sort et l'avenir de la sidérurgie française, et des solutions immédiates, qui, bien entendu, se placent dans la perspective des solutions de fond, mais qui peuvent déboucher sur des décisions ponctuelles.

L'exposé de solutions fondamentales n'apporte pas de surprise. Il reprend le thème favori du P.C., repris maintenant par M. Mitterrand, suivant lequel la sidérurgie française, industrie irremplaçable, ne doit pas être *« démantelée »*, mais au contraire être développée pour satisfaire les besoins intérieurs et extérieurs. Ce faisant, le mémorandum prend le contre-pied des prévisions du gouvernement qui, tablant sur une croissance de la production de 1 % par an, juge suffisante une capacité de 28 à 29 millions de tonnes, contre 33 millions de tonnes en 1977, soit la suppression de 4 à 5 millions de tonnes de capacité. Cette partie du raisonnement, qui constitue l'essentiel de l'affrontement entre la C.G.T. et les pouvoirs publics, est peut-être la plus faible dans la mesure où la condition régnant sur le marché mondial de l'acier est fondalement changée depuis 1974 : non seulement les producteurs traditionnels en Europe sont dûment concernés par les nouveaux venus, y compris les pays en voie de développement, mais l'on voit aussi des pays grands producteurs, comme le Japon, se retirer partiellement d'un secteur jugé moins porteur d'avenir.

En revanche, les solutions immédiates préconisées par la C.G.T., traitées avec plus de sérieux et de réalisme que d'habitude, seraient susceptibles d'un examen approfondi.

Ainsi, la C.G.T. est faborable à la généralisation de l'automatisation, au développement des procédés en « continu », à la revalorisation des gisements de minerai de fer lorrains, à l'intensification de la recherche. Comme la C.F.D.T., elle réclame l'instauration de la semaine de trente-cinq heures, que le fonctionnement intensif des installations rend plus nécessaire. Certes, toutes ces propositions demandent à être sérieusement chiffrées — point faible du mémorandum, — mais elles ne peuvent être rejetées telles quelles par les pouvoirs publics et les groupes sidérurgiques.

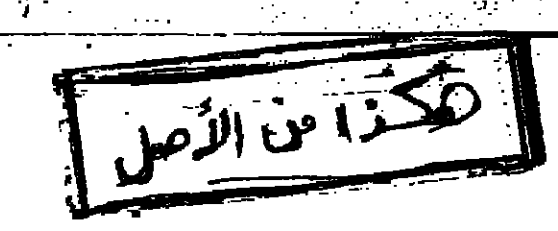
FRANÇOIS RENARD.

LA C.F.D.T. EN TÊTE AUX ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE GANDRANGE - ROMBAS

En progressant de plus de quatre points par rapport à 1978, la C.F.D.T. a devancé la C.G.T., qui perd elle-même deux points, aux élections des délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu dans les établissements sidérurgiques de Sacilor - Sollac à Gandrange-Rombas (Moselle).

Inscrits, 22 756 ; votants, 15 854 (69,66 %) ; suffrages exprimés, 15 132 (66,49 %)

Ont obtenu : C. F. D. T., 6 280 voix, soit 41,5 % des suffrages exprimés (+ 4,18 % par rapport à 1978) ; C.G.T., 5 703, soit 37,68 % (— 2,05 %) ; C.G.C., 1 353, soit 8,94 % (— 3,25 %) ; F. O., 1 014, soit 6,7 % (+ 1,02 %) ; C. F. T. C., 782, soit 5,16 % (+ 0,1 %).



هكذا من الاصل

AFFAIRES

Nouvelles suppressions d'emplois chez Renault-Véhicules industriels

Plus d'excuses

De notre correspondant régional

Si l'on en juge par ce qui s'est passé depuis l'annonce, le 21 décembre dernier, de de 950 suppressions d'emploi, la nouvelle vague de réduction des effectifs annoncée par Renault-Véhicules industriels (le Monde du 1er février) ne devrait pas provoquer de réaction sociale très grave. Les mesures d'incitation au départ volontaire (1) ont été si bien accueillies que mille trois cents demandes ont été enregistrées, là où la direction n'en souhaitait que neuf cent cinquante. Dans certains secteurs, il a même fallu stopper l'hémorragie pour ne pas provoquer une désorganisation trop sensible des activités, ce qui — au dire des représentants du personnel — s'est néanmoins produit. Combie : des ouvriers se sont plaints auprès de leurs syndicats parce que la direction ne voulait plus les laisser partir...

« C'est la dernière réorganisation technique », *affirme le cas le P.-D.G., M. Zanotti, qui ne craint pas d'annoncer aussi la disparition du chômage technique* « si le marché n'est pas trop capricieux ». *L'objectif fixé en février 1978 de* « supprimer cinq mille emplois d'ici à 1982-1983 » *est-il donc atteint prématurément ?* « Effectivement nous sommes allés plus vite, car nous avec des pertes de 400 millions de francs. » *Les pertes de 1978 marquent en effet une nouvelle dégradation de la situation économique de R.V.I. (250 millions de francs de pertes en 1977). La production a diminué : 49 000 véhicules produits en 1978, contre 55 000 en 1977. R.V.I. a perdu encore près de deux points sur le marché français (46,3 %, contre 48,1 en 1977) (2). Enfin, le nombre de véhicules en stock reste très élevé : 10 000 véhicules, soit plus de deux mois de production.*

Les nouvelles mesures vont peser sur les résultats de 1979 : les diverses indemnités versées pour les départs « volontaires » *du personnel de production représenteront à elles seules entre 40 et 60 millions de francs. La dépense sera encore supérieure pour les employés et le personnel d'encadrement visés par la deuxième vague de réduction d'effectifs. Mais, à terme, les cinq mille suppressions d'emplois auxquelles R.V.I. aura procédé au total représenteront une* « économie » *de 300 millions de francs en année pleine.*

Cela permettra-t-il à la société de « recouvrer la santé en 1979 », *comme le croit le P.-D.G. ? Les chances de R.V.I. de reconquérir à terme une partie du marché national ne sont certes pas négligeables. Les investissements n'ont pas été stoppés : 380 millions de francs en 1978, 612 millions de francs en 1979 (6 % du chiffre d'affaires).* « Maintenant que les décisions de rationalisation des gammes ont été prises — même si elles ne sont pas encore toutes appliquées — et que les effectifs ont été ramenés à un niveau de compétitivité compatible avec la concurrence, R.V.I. n'a plus d'excuses », *ajoute M. Zanotti.*

Mais le marché français des poids lourds, dont les ventes sont retombées au même niveau qu'il y a dix ans, a de bonnes chances de rester très déprimé ; aucun indice ne permettant d'espérer un redressement des ventes en 1979. Le marché étranger paraît la seule chance pour R.V.I. d'atteindre rapidement ses objectifs. D'où viendra l'ouverture ? La Chine, où « le monde entier se précipite » *? R.V.I. y bénéficie certes d'une excellente réputation, mais les obstacles, notamment financiers, ne sont pas tous levés. L'Algérie ? Là encore rien n'est acquis.*

C'est finalement sur l'accord avec la société américaine Mack, dont la négociation serait sur le point d'aboutir, que semblent compter les dirigeants de R.V.I. Un tel accord permettrait à R.V.I. de vendre, dès l'an prochain, un bon millier de véhicules sur le marché américain. Les perspectives ainsi ouvertes expliquent sans doute la « prudence » *du plan d'aménagement structurel de R.V.I. et la relative faiblesse du nombre de suppressions d'emplois annoncées par rapport à ce qu'on craignait.*

BERNARD ELIE.

(1) En plus des indemnités de licenciement, du préavis payé mais non effectué, la direction offre une prime de 15 000 à 25 000 francs suivant l'ancienneté, offre qui reste à son taux maximum pendant une période de deux mois.

(2) En vingt ans SAVIEM et Berliet ont perdu plus de 20 % du marché français, leur part venant de 67 % en 1958 à 46,3 % du marché français, leur part re- en 1978. La chute la plus forte a eu lieu de 1966 à 1968, les deux sociétés perdant ensemble 10 % du marché en trois ans.

IBM MINIATURISE LES PRIX DE SES NOUVEAUX ORDINATEURS

I.B.M. vient d'annoncer la sortie de deux nouveaux modèles d'ordinateurs (le « 4331 » et le « 4341 ») destinés à remplacer peu à peu les machines du bas et du milieu de gamme de la série 370. Grâce à l'utilisation de nouvelles technologies, notamment dans les circuits intégrés (micro-plaquettes à mémoire de très haute densité), ils apportent une nette amélioration du rapport performance-prix. Ainsi, le « 4341 », vendu au prix de l'actuel ordinateur « 125 », sera six fois plus puissant.

Ces deux machines constituent en fait l'ossature de la nouvelle série E d'I.B.M., qui comporterait au total six modèles. Le « 4331 » serait l'un des plus petits modèles et permettrait à la compagnie d'attaquer le marché des mini-ordinateurs. Le « 4341 » porterait le numéro 5 dans la série E, qui est destiné à terme à couvrir tout le segment de marché jusqu'à l'actuel modèle 3031.

Autre innovation, le numéro un mondial de l'informatique, concurrencé par les fabricants de matériels compatibles, va peu à peu séparer les facturations entre le matériel proprement dit et les logiciels. Ainsi, la série E pourra utiliser les logiciels existant de la série 370, mais pour les nouveaux utilisateurs, les logiciels de base des « 4331 » et « 4341 » seront facturés à part.

Parallèlement, I.B.M. a annoncé des réductions de prix de 20 % sur certains de ses anciens modèles (« 115 », « 125 », « 138 », « 148) ainsi que la sortie d'une très grande machine (le « 3033 AP) qui sera vendue au prix de 5,6 millions de dollars. Pour s'intéresser au marché en pleine croissance de la mini-informatique, le géant n'en oublie pas moins le haut de gamme.

GENERAL MOTORS VEND FRIGIDAIRE

General Motors, premier constructeur automobile américain, a décidé d'abandonner ses activités dans l'électro-ménager et de vendre sa célèbre division « Frigidaire » à la firme White Consolidated Industries, spécialisée dans le matériel électro-ménager. La division « Frigidaire », qui fabrique des réfrigérateurs, des cuisinières et d'autres articles ménagers emploie huit mille personnes, à Dayton (Ohio). Ses activités seront transférées à Cleveland, siège de White Consolidated Industries, qui ne reprendrait qu'environ mille deux cents personnes. General Motors espère réemployer un grand nombre des six mille huit cents salariés restants dans ses usines d'assemblage de camions dans la région de Dayton. La division « Frigidaire » réalisait un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de dollars. — (A.F.P.)

CONJONCTURE

Si la discipline salariale n'est pas respectée une politique plus rigoureuse sera nécessaire

déclare le premier ministre

Dans une interview publiée par l'A.F.P. jeudi 1er février, M. Raymond Barre déclare notamment : « *L'année 1979 sera décisive pour la suite : elle doit être l'année de la consolidation de notre redressement. Mais l'économie française restera vulnérable tant que les structures de production et les comportements des agents socio-économiques ne se seront pas adaptés au monde nouveau dans lequel nous sommes entrés.* »

« *La modération des rémunérations est un enjeu essentiel pour 1979 et pour les années à venir. Le gouvernement a recommandé, cette année encore, que soit respecté le principe du strict maintien du pouvoir d'achat. Il est, en effet, nécessaire que le rythme de progression des rémunérations passe en 1979 en dessous de 10 % et soit déterminé en fonction de la hausse des prix, qui semble devoir être, d'après les prévisions, de l'ordre de 8 %.* »

« *Le gouvernement n'a pas voulu, depuis 1976, recourir à un contrôle autoritaire des revenus, comportant une amputation du pouvoir d'achat. A une politique brutale de déflation, il a préféré une politique progressive de désinflation. Des progrès ont déjà été enregistrés. Je m'efforce de faire comprendre aux chefs d'entreprises et aux salariés que leur intérêt propre passe par le respect de ces disciplines. Dans le cas contraire, ils n'échapperaient pas aux effets d'une politique plus rigoureuse, qu'il deviendrait impossible d'éviter.* »

« *Le gouvernement,* affirme encore M. Raymond Barre, *n'a jamais adopté en ce qui concerne l'emploi une attitude fataliste et résignée. C'est pour assurer dans l'avenir aux Français des emplois sains et durables que le gouvernement conduit sa politique de redressement économique et financier. C'est pour limiter les conséquences économiques et sociales des suppressions d'emploi, malheureusement inévitables, que le gouvernement accepte un important déficit budgétaire et qu'il met en œuvre, depuis 1977, des moyens financiers considérables : pacte national pour l'emploi des jeunes ; Fonds spécial d'adaptation industrielle. C'est pour redonner un avenir à des régions en difficulté, et par priorité au Nord et à la Lorraine, qu'il recherche sans relâche toutes les possibilités d'implantations industrielles nouvelles et diversifiées. Les premiers résultats obtenus depuis quatre mois par le Fonds spécial d'adaptation industrielle sont encourageants.* »

● *La France aura le taux d'expansion le plus rapide* des grands pays européens au cours des dix prochaines années (4,1 % par an en moyenne), affirme une étude publiée par la firme de prévisions Chase Econometrics, filiale de la Chase Manhattan Bank. Pour trois raisons : coûts salariaux faibles, de nature à séduire les investisseurs étrangers ; croissance rapide de la productivité ; prix libres, ce qui rendra les entreprises « *suffisamment saines financièrement pour entraîner une augmentation substantielle des dépenses d'investissement* ». Selon l'étude, cela devrait apporter, avec la poussée démographique, une croissance plus rapide qu'ailleurs.

● *Les prix des matières premières,* suivis par le Fonds monétaire international, ont de nouveau baissé en décembre. Selon les dernières statistiques mensuelles du F.M.I., l'indice calculé sur la base 100 en 1975 s'est établi à 133,3 contre 135,8 en novembre (— 1,8 %) et 123,9 à la fin 1977 (+ 7,6 % en un an). La baisse de décembre a été provoquée surtout par le café, les peaux, le maïs, le caoutchouc, l'étain et le blé. Les prix du cuivre, du coton, du jute, du plomb, du soja et du zinc sont restés élevés. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

L'INDUSTRIE DE LA T.V. COULEUR LICENCIE

Bonn *(A.F.P.)*. — Les fabricants ouest-allemands de téléviseurs et d'installations stéréophoniques connaissent un début d'année difficile. Des mesures de chômage technique ont été décidées chez Blaupunkt, Loewe Opta et Telefunken ; Grundig a fermé une unité de production à Nuremberg, et on annonce des licenciements chez Philips à Berlin.

Après avoir enregistré de nombreuses commandes de téléviseurs couleur au printemps, avant le championnat du monde de football, les fabricants ont vainement espéré un nouveau « boom » à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les stocks sont estimés actuellement à six cent mille appareils et les importants rabais consentis depuis un mois n'ont pas permis leur écoulement. Les industriels demandent des mesures d'aide gouvernementale pour éviter d'autres licenciements dans ce secteur d'activité qui emploie quatre-vingt-dix mille personnes. *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LA SIBÉRIE DE L'OUEST FOURNIT 44 % DU PÉTROLE SOVIÉTIQUE

L'U.R.S.S. reste, de loin, le premier producteur mondial de pétrole. Selon une société d'études suédoise — Petrol Studies, — spécialisée dans les questions pétrolières, la production soviétique aurait atteint 572 millions de tonnes en 1978 (+ 9,2 %). La Sibérie de l'Ouest, où 17 milliards de dollars auraient été investis l'année dernière dans l'exploitation des gisements pétroliers et gaziers, a fourni 44 % de la production totale (254 millions de tonnes).

Les exportations de pétrole soviétique vers les neuf pays de la C.E.E. ont progressé de 20 %, alors que celles à destination du Comecon n'ont augmenté que de 5 %. — *(U.P.I.)*

BANQUES

Remaniement à l'état-major du Crédit lyonnais

Les dangers de la gestion de patrimoines

Le conseil d'administration du Crédit lyonnais a opéré, le 1er février, des changements dans l'état-major de l'établissement. M. Dautresme, directeur général-adjoint depuis janvier 1978, déjà chargé de la direction centrale de la production et de la comptabilité générale, « *coiffe* » *désormais la direction des affaires* financières, dont le titulaire, depuis janvier 1968, M. Génin, âgé de cinquante-neuf ans, « a souhaité être déchargé afin de se consacrer pleinement à la présidence de la Banque franco-roumaine, à laquelle il a été élu le 13 décembre dernier ». Ses fonctions seront assurées par M. Bouruet Aubertot, précédemment directeur central des groupes d'entreprises et des participations. En langage décodé, ces nominations traduisent la reprise en main de la direction des affaires financières, et surtout de son service « gestion de patrimoines particuliers », dont les mésaventures successives et cumulées, engendrent un malaise grandissant au sein du personnel de la banque.

On sait (*le Monde* du 17 janvier) qu'un « trou » de 37 millions de francs a été découvert au milieu de décembre dernier dans la gestion de M. Stoddart, à la suite de transactions boursières réalisées depuis quatre ans sur le marché londonien. M. Stoddart, sujet britannique, avait été engagé fin 1973 au département des opérations financières pour centraliser les ordres d'achat et de vente de titres pour le compte des gérants de fortunes, avec une « autorisation de tirage » de 250 000 francs sur un compte « suspens bourse étranger ». En novembre, il cessait ses fonctions, empochant ses indemnités légales, selon la direction, et... disparaissait, malheureusement pour la banque, qui, une quinzaine de jours après, découvrait le pot aux roses.

Le Crédit lyonnais n'a pu que déposer le 26 janvier 1979 une plainte avec constitution de partie civile pour abus de confiance et faux en écriture de banque. M. Stoddart, bénéficiant de complicités internes, se serait attribué personnellement les gains d'opérations importantes sous couvert d'opérations fictives, laissant les pertes à la charge de l'établissement. Il aurait ainsi détourné 6 millions de francs, le solde (31 millions) paraissant *« correspondre à des pertes relatives à des opérations déficitaires »*.

Un départ précipité

Certes, une perte de 37 millions, étalée pense-t-on sur quatre ans, n'est pas catastrophique par rapport à un bénéfice de 300 millions de francs en 1977 et des prévisions pour risques commerciaux qui ont atteint 600 millions de francs en 1978. De plus, elle n'affecte pas les intérêts de la clientèle. Mais son annonce, sous la pression des syndicats, intervient au moment où la direction de l'établissement, prônant l'austérité pour *« maintenir le bon équilibre financier de l'entreprise »*, s'oppose à certaines revendications desdits syndicats, qui s'empressent de dénoncer cette *« coûteuse escroquerie »*. Elle est assez durement ressentie par de nombreux collaborateurs de la maison, qui savent combien il est dur actuellement de réaliser des bénéfices sur les opérations bancaires classiques.

Le plus ennuyeux dans cette affaire, c'est que le départ précipité de M. Stoddart a sans doute été motivé par la progression de l'enquête menée depuis des mois par l'inspection générale du Crédit lyonnais sur les activités du service de la gestion des patrimoines privés. Animé par M. Lévignac, dont le sort est en suspens, ce service est supervisé, depuis septembre dernier, par un de ses collègues, M. Chéroux. Cette enquête, déclenchée il y a deux ans, commença par relever fin 1972 un « trou » de 15 millions de francs dans la comptabilité de la Société lyonnaise de gestion, créée en 1974 pour offrir aux particuliers de nouvelles possibilités de placements : wagons, conteneurs, forêts, diamants, alcools et vins en « portage », huîtres (!), bref tout ce que la banque ne voulait pas faire, y compris des opérations sur matières premières, toujours pleines d'aléas pour les particuliers (*cf.* le krach du marché des sucres blancs à Paris, fin 1976). Son directeur général, M. Renard, fut licencié sans indemnité en avril 1978 pour *« faute professionnelle lourde »*, en rapport notamment avec des opérations sur matières premières très déficitaires, et une information contre X... fut ouverte. A cette occasion, certains se demandent si « on » n'a pas fait partiellement « porter le chapeau » à M. Renard, que le juge d'instruction n'a pas jugé bon d'inculper. Ajoutons que trois autres licenciements ont eu lieu récemment, dont celui du directeur général de la filiale Arts Transactions Services (diamants, vins, etc.), et que l'inspection générale vérifie les comptabilités en remontant jusqu'à dix ans en arrière.

La gestion des patrimoines privés importants (par opposition à celle des patrimoines collectifs, du genre SICAV) fait partie des services que certaines banques pensent devoir rendre à leur clientèle pour se l'attacher. Son principe se justifie par les difficultés de préserver l'épargne contre l'érosion monétaire, en recherchant des placements sophistiqués, mais il est souvent mis en cause soit par les syndicats, qui dénoncent des *« pratiques spéculatives et parfois frauduleuses »*, soit par certains cadres supérieurs des établissements, qui redoutent les risques encourus. Pour M. Bloch-Lainé, président du Crédit lyonnais de 1967 à 1974, *« il ne paraît pas évident que les banques nationales, pour tenir leur rang, doivent se livrer à des opérations qui ne sont pas inhérentes à leur mission principale. Entre-t-il, par exemple, dans les fonctions normales de l'Etat et de ses satellites de gérer, avec la complaisance requise, les fortunes de très riches particuliers ?* (dans son livre *Profession : fonctionnaire*, page 222).

De trop haut

En tout état de cause, si un établissement comme le Crédit Lyonnais, qui a toujours eu à gérer une masse très importante de patrimoines de tout calibre, entend continuer à assurer ce service, il doit prendre ses sûretés dans une activité où les risques de « dérapage » sont grands : obligation pour les gestionnaires de travailler « en tandem », contrôle permanent par des responsables qualifiés, supervision par des dirigeants très au fait des arcanes d'un métier difficile. Or dans le cas présent, il est patent, au dire même des dirigeants, que les sûretés n'ont pas joué, que la comptabilité informatisée et supercentralisée n'a pas décelé à temps les irrégularités et que certains responsables ont vu les choses de trop haut.

Ajoutons-le vite, les malheurs du Crédit lyonnais ne font pas le bonheur des autres établissements qui, de leur côté, se préoccupent de vérifier la comptabilité de leurs services. Les exemples ne manquent pas. En 1970, la filiale bâloise de l'United California Bank perdit 30 millions de dollars dans des conditions assez semblables, à l'occasion d'opérations plus ou moins clandestines sur le cacao.

Ne parlons pas de l'escroquerie de 28 millions de francs commise par d'astucieux ferrailleurs, en 1975, au détriment de la Banque de Paris et des Pays-Bas, ni des 70 millions de francs que le Crédit agricole laissa en 1968 dans le scandale de la Coopérative des Alpes de Provence (traites « de cavalerie » et billets de mobilisation sur stocks fictifs). Combien d'affaires de ce genre, moins importantes, ont-elles été discrètement étouffées ces dernières années ?

F. R.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *La production mondiale de lait augmentera de 1 % à 3 % en 1979,* estime un rapport de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cette progression prévue de la production est liée à l'abondance des fourrages récoltés en 1978 et à la hausse des subventions acordées aux producteurs en Union soviétique, en Europe orientale et en Océanie. Compte tenu de la relative saturation des marchés de consommation, estime la FAO, cette augmentation devrait entraîner un gonflement des stocks de produits laitiers (beurre, poudre de lait), notamment en Europe et en Océanie.

Emploi

● *Kronenbourg et Matra créent des emplois.* — La brasserie Kronenbourg va construire une usine d'embouteillage à Compiègne (Oise). L'usine sera opérationnelle en janvier 1982 ; elle emploiera deux cent cinquante personnes. Le site de Compiègne a été choisi en raison de la proximité de la région parisienne, grand centre de consommation, pour limiter les coûts de transport en cas de retour au système des bouteilles consignées.

Le syndicat C.G.T. de l'alimentation proteste contre la construction de l'unité à Compiègne aux dépens d'un projet concernant Sélestat (Bas-Rhin).

L'usine Matra de Toulouse-Montraudran va se spécialiser dans la recherche spatiale et la *construction des satellites* et étendre ses installations. Ce projet aboutira à la création de deux cent cinquante emplois nouveaux (ingénieurs et techniciens de haut niveau), dont le recrutement sera effectué sur place.

Etranger

R.F.A.

● *Salaires en R.F.A.* — Avec 5,1 %, l'augmentation moyenne des salaires régis par conventions collectives a été en 1978 la plus faible enregistrée en Allemagne fédérale depuis 1970, indique le ministère du travail, précisant que la hausse moyenne s'était inscrite en 1977 à 6,4 %.

● *L'indice des prix de détail en R.F.A.* a augmenté de 1 % en janvier 1979 par rapport à décembre 1978. On note traditionnellement une hausse plus forte en janvier que les autres mois à cause du relèvement d'un certain nombre de prix. En un an (janvier 1979 comparé à janvier 1978) la hausse est de 2,8 %.

SUEDE

● *La balance commerciale suédoise* enregistre un excédent de 6,4 milliards de couronnes pour 1978. Les exportations se sont élevées à 98,4 milliards de couronnes et les importations à *92 milliards. En 1977, cette balance* avait accusé un déficit de 4,5 milliards de couronnes (85,7 milliards pour les exportations et 90,2 milliards pour les importations). — *(A.F.P.)*

Salaires

● *Une cinquantaine de salariés de la raffinerie Elf de Valenciennes* ont occupé pendant trois heures, jeudi 1er février, les locaux administratifs de leur entreprise, à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour protester contre les menaces de fermeture qui pèsent sur cette société employant environ deux cents personnes.

Social

● *Les deux cent soixante-seize salariés de la SCAN* (construction de panneaux de façade), située à La Rochelle, ont été avertis, jeudi 1er février, de leur licenciement collectif. Son carnet de commandes étant vide, cette société avait déposé son bilan le mois dernier. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,3225	4,3275	— 130	— 110	— 305	— 260	— 950	— 820
$ can.	3,5990	3,6025	— 140	— 110	— 290	— 250	— 790	— 705
Yen (100)	2,1350	2,1395	+ 85	+ 95	+ 150	+ 165	+ 380	+ 405
DM	2,2930	2,2960	+ 40	+ 60	+ 85	+ 115	+ 285	+ 320
Florin	2,1280	2,1315	— 25	— 6	— 40	— 21	— 20	— 10
F.B. (100)	14,5895	14,5950	— 250	— 210	— 475	— 405	—2000	—1300
F.S.	2,5310	2,5350	+ 110	+ 140	+ 255	+ 290	+ 805	+ 860
L. (1 000)	5,0940	5,1030	— 310	— 260	— 600	— 485	—1585	—1280
£	8,5570	8,5650	— 490	— 400	—1020	— 985	—2840	—2650

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 15/16	3 5/16	3	3 3/4	3 5/8	4	4	4 3/8
$ E.-U.	10	10 3/8	10 3/16	10 9/16	10 5/8	11	10 5/8	13 1/8
Florin	7 1/8	7 5/8	7 1/4	7 3/4	7 1/8	7 5/8	6 13/16	7 5/16
F.B. (100)	7 3/4	9 1/4	8	9	8 1/8	9 1/8	8 1/4	9 1/4
F.S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	— 1/16	+ 5/16	+ 1/8	+ 1/2
L. (1 000)	9 3/4	12 1/4	13 1/8	14 5/8	12 3/4	14 1/4	12 1/2	14
£	12 1/2	13 1/2	13	13 3/4	13 1/4	14 1/8	13 1/2	14 3/8
Fr. franc	6 1/8	6 5/8	7 1/8	7 5/8	7 5/8	8 1/8	8 5/16	8 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Société anonyme au capital de 93 681 400 F
Siège social : 40, avenue de New-York — PARIS (16e)
Registre du commerce : Paris B 552 090 136

OBLIGATIONS CONVERTIBLES 7 % OCTOBRE 1970 DE 500 F NOMINAL

ECHEANCE DU 1er JANVIER 1979
REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS RESTANT EN CIRCULATION

Conformément aux conditions d'émission, toutes *les obligations de cet* emprunt non encore amorties seront remboursées à raison de 560 *F* par obligation, le 1er janvier 1979.

REMARQUE IMPORTANTE :
Les obligations appelées au remboursement général seront soit remboursées, soit échangées jusqu'au 1er avril 1979 contre des actions, à raison de deux actions vingt-six centièmes par obligation amortie, dans tous les sièges, succursales ou agences des établissements ci-après :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ;
CREDIT LYONNAIS ;
BANQUE NATIONALE DE PARIS ;
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - C.I.C.

AUSSEDAT REY

Dans une lettre aux actionnaires, le président Calloud indique que l'année 1978 qui vient de s'achever marque une importante étape dans le redressement de la société après la crise et que, globalement, le résultat devrait être voisin de l'équilibre. Il signale que « la demande de papiers d'impression et d'écriture a retrouvé en 1978 un niveau pratiquement normal ». Mais « les prix des papiers ne sont pas encore, et d'assez loin, considérés comme suffisants, d'autant plus qu'un important relèvement du prix international des pâtes à papier est intervenu fin 1978 et va se traduire par un accroissement des coûts ».

« Dans le domaine des panneaux, nous pouvons aussi présenter une situation plus favorable ». Le président donne ensuite le chiffre d'affaires non consolidé d'Aussedat Rey, comparé à l'an dernier, qui se présente comme suit :

	1977	1978	Ecart
Pâtes et papiers	1 239 M.F.	1 350 M.F.	+ 9,0 %
Polyrey	134 M.F.	141 M.F.	+ 5,0 %
	1 373 M.F.	1 491 M.F.	+ 8,6 %

En conclusion, écrit le président, « l'évolution du marché semblant aussi se présenter de façon favorable pour 1979, c'est donc une vision plus satisfaisante que nous croyons pouvoir exprimer de notre situation présente et du proche avenir ».

ASSURANCES - PLACEMENTS

Au 31 décembre 1978, le capital de la société s'élevait à *26 736 872,14* francs.

L'actif net, d'un montant de 39 510 781,95 *F*, se répartissait comme suit :
— Obligations françaises .. 39,55 %
— Obligations étrangères .. 15,59 %
— Actions françaises ...... 10,01 %
— Actions étrangères ...... 22,93 %
— Autres éléments d'actif . 11,92 %

Au 31 décembre 1978, la valeur nette de l'action était de 135,02 F.

Il est rappelé qu'un coupon de 8,45 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,70 F, a été réglé le 28 mars 1978.

SOLEIL - INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1978, le capital de *la société s'élevait à 46 873 600 F.*

L'actif net, d'un montant de 102 873 294,62 F, se répartissait comme suit :
— Obligations françaises .. 33,69 %
— Obligations étrangères .. 15,56 %
— Actions françaises ...... 29,66 %
— Actions étrangères ...... 20,36 %
— Autres éléments d'actif . 0,73 %

Au 31 décembre 1978, la valeur nette de l'action était de 210,49 *F*.

Il est rappelé qu'un coupon de 7 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,84 F, a été réglé le 31 mars 1978.

ÉPARGNE - OBLIGATIONS

Au 31 décembre 1978, le capital de la société s'élevait à 1 830 289 020 F contre 1 681 238 990 F à fin décembre 1977.

L'actif net était de 2 621 041 247 F (contre 2 221 972 744 F au 31 décembre 1977) et se répartissait ainsi :
— Obligations en francs, 85,29 % ;
— Actions françaises, 5,23 % ;
— Obligations en devises, 4,72 % ;
— Autres éléments d'actif, 4,76 %.

La valeur liquidative ressortait à *143,99 F contre 132,16 F à fin décembre 1977.*

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 11,73 F augmenté d'un crédit d'impôt de 1,11 F, soit un revenu global de 12,84 F (contre 12,24 F pour l'exercice 1977). Ce revenu se décompose en 10,43 F ouvrant droit aux avantages fiscaux des obligations, 0,54 F ouvrant droit à l'abattement pour les dividendes d'actions françaises et 1,87 F sans avantages fiscaux.

ÉPARGNE - VALEUR

Société d'investissement à capital variable

Au 31 décembre 1978, le capital de la société était de 1 103 591 500 F et l'actif net, en tenant compte des produits courants acquis (92 728 200 F), était évalué à 2 082 963 000 F ; soit une valeur liquidative par action de 188,74 F contre 161,63 F au 31 décembre 1977.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée prochainement, la distribution d'un dividende net de 8,40 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,86 F soit au total 10,25 F.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif était la suivante :

Obligations françaises, 27,70 % ; actions françaises 41,42 % ; obligations étrangères 1,25 % ; actions étrangères 20,87 % ; autres éléments d'actif net 8,76 %.

UNIBAIL

Au cours de l'exercice 1978, 237 629 obligations ont été présentées à la conversion, s'ajoutant aux 292 708 obligations déjà converties au cours des deux exercices précédents, si bien que, au 31 décembre 1978, il ne reste plus en circulation que 157 163 titres sur les 687 500 émis en 1974.

Le conseil d'administration, réuni le 30 janvier 1979, a constaté l'augmentation corrélative du capital social, de 119 270 800 F à 143 033 700 F, par création de 237 629 actions de 100 F nominal portant jouissance du 1er janvier 1978.

Comme lors des deux exercices précédents, le conseil a décidé de porter à un poste de réserves le montant de la prime de conversion (60 F par titre), soit 14 257 740 F.

Les fonds propres de la société s'élèvent, après ces opérations, à plus de 190 000 000 de francs.

BURROUGHS CORP.

Le chiffre d'affaires pour l'année 1978 s'est élevé à 2 460 002 000 dollars, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'année 1977.

Les bénéfices pour l'année 1978 se sont élevés à 253 364 000 dollars, soit une augmentation de 18 %.

Le revenu par action a été de 6,21 dollars

M. P. S. Mirabito, président de Burroughs Corp., a déclaré que la société occupait à fin 1978 la plus forte position financière de son histoire.

ÉPARGNE - INTER

Société d'investissement à capital variable

Au cours de l'exercice 1978, les souscriptions nettes enregistrées dans le public se sont élevées à 40 338 actions. En tenant compte des produits courants (30 743 400 F), l'actif net de la société était évalué au 31 décembre 1978 à 455 400 700 F, soit pour chacune des 1 728 374 actions en circulation une valeur liquidative de 263,49 F, contre 255,02 F au 31 décembre 1977.

Les revenus distribuables permettent au conseil d'administration, qui a examiné les comptes de l'exercice, de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui sera convoquée prochainement la distribution d'un dividende net de 12 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,32 F, soit un dividende global de 13,32 F.

La répartition de l'actif net au 31 décembre 1978 était la suivante :
Obligations françaises : 35,82 %.
Obligations en eurofrancs : 4,82 %.
Obligations étrangères : 9,98 %.
Actions étrangères : 40,03 %.
Autres éléments d'actif net : 9,35 %.

ÉPARGNE - CROISSANCE

Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (5 966 100 F), l'actif net de la société était évalué au 31 décembre 1978 à 303 767 000 F. La valeur liquidative de chacune des 546 887 actions en circulation à cette date s'établissait à 555,45 F.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement le 26 septembre 1978 un dividende net de 20,94 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 4,26 F, soit un dividende global par action de 25,20 F.

La répartition de l'actif au 31 décembre 1978 était la suivante :

Obligations françaises, 30,94 %, action françaises, 35,22 %, obligations étrangères, 1,17 %, actions étrangères, 24,08 %, autres éléments d'actif net, 8,59 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er FÉVRIER

Les « gendarmes » freinent la chute

Le mouvement de baisse s'est poursuivi et paraissait même vouloir s'accélérer assez sensiblement jeudi à la Bourse de Paris avant que n'interviennent, en force, les fameux « gendarmes » du marché (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances, etc). Grâce à leur action, déjà sensible lors des premières cotations des « grandes valeurs » (Peugeot-Citroën, Michelin, etc.), l'indicateur instantané de la chambre syndicale qui cédait 1,16 % à l'ouverture de la séance, a terminé en repli de 0,65 % « seulement ».

Les dégâts les plus sévères ont été subis par Imétal (— 6,5 %), Téléphones S.T.E., Nobel-Bozel et A.D.G. (— 3,5 % en moyenne), mais les trois quarts, environ, des actions cotées à terme ont cédé du terrain.

Ce nouveau repli, qui fait suite à une baisse de 1 % mercredi, commence à inquiéter les quelques professionnels de la corbeille qui, jusqu'à présent, n'avaient guère conscience de la gravité de la situation sociale française. Pour le moment, il ne semble pas que les politiques de gestion définies en début d'année chez les grands investisseurs aient été remises en cause. Mais, c'est un signe important, l'on se pose de plus en plus de questions dans les états-majors. L'inflation, le chômage, les manifestations, ont parfois remplacé, à la une des conversations du palais Brongniart, l'Iran et ses problèmes...

Cela étant, l'or n'en finit pas de monter. Un nouveau cours record a été coté sur le lingot, qui vaut désormais 31 950 F, contre 31 900 F. Le napoléon s'est inscrit à 270,10 F, contre 269,50 F. Le volume des transactions s'est établi à 7,49 millions de francs, contre 8,26 millions de francs. — P. C.

LONDRES

Le mouvement de repli se poursuit à cadence ralentie, et l'indice des industrielles baisse de 1,2 point. Nouvelle avance des pétroles. Les fonds d'Etat sont indécis. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 229 90 contre 229 35

VALEURS	CLOTURE 1 2	COURS 2 2
Beecham	615 ...	616 ...
British Petroleum	914 ...	920 ...
Courtaulds	111 ...	111 ...
De Beers	446 ...	450 ...
Imperial Chemical	356 ...	357 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	269 ...	278 ...
Shell	578 ...	591 ...
Vickers	182 ...	183 ...
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 5 8
*West Driefontein	30 ...	30 3/8
*Western Holdings	27 1/16	27 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ARTHUR MARTIN. — Cette filiale du groupe suédois « Electrolux », fera appel à ses actionnaires au mois de mars prochain. Une augmentation de capital de 100 millions de francs est envisagée.

EXXON. — Le bénéfice net par action de l'exercice 1978 s'est établi à 6,19 dollars contre 5,45 pour 1977. Le dernier dividende trimestriel de l'année a été fixé à 90 cents contre 85 cents un an plus tôt.

DART INDUSTRIES. — Dividende trimestriel : 45 cents contre 40 cents trois mois auparavant.

BEGHIN-SAY. — Bien que les comptes de 1978 ne soient pas encore définitivement arrêtés, il se confirme que la société distribuera un dividende. Il n'en avait pas été distribué depuis l'exercice 1975.

C.I.T. ALCATEL. — Le résultat consolidé de l'exercice 1978 devrait être supérieur d'environ 12 % à celui de 1977 (161,8 millions de de francs).

C.A.M.E. — Bénéfice net pour 1978 : 1,63 million de francs contre un déficit de 2,95 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1 2	2 2
1 dollar (en yens)	202 30	202 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

NEW-YORK

Coup d'arrêt à la baisse

Le mouvement de baisse qui s'était sensiblement accéléré mercredi à Wall Street (— 12 points) a subi un coup d'arrêt jeudi. L'indice Dow Jones a même terminé en léger progrès, à 840,86 contre 839,22. Le nombre de baisses est cependant resté légèrement supérieur à celui des hausses (l'indice Dow Jones n'est calculé qu'à partir de trente valeurs) par 759 contre 633, tandis que 457 titres demeuraient à peu près stables.

Le volume des transactions a légèrement diminué, pour revenir à 27,9 millions d'actions échangées, contre 30,4 millions.

La multiplication d'indices d'un futur ralentissement économique (*le Monde* du 2 février) commence à préoccuper sérieusement les opérateurs, qui, d'autre part, ne semblent pas croire à une détente des taux d'intérêt, malgré la baisse du « prime rate » de la Chase Manhattan.

Seule la bonne tenue du dollar est de nature à améliorer le climat autour du Big Board...

VALEURS	COURS 31 1	COURS 1 2
Alcoa	51 1/8	51 1 8
A.T.T.	62 5/8	63 1 2
Boeing	76 3/8	76 ...
Chase Manhattan Bank	30 1/4	29 7 8
Du Pont de Nemours	133 3/4	134 3/4
Eastman Kodak	61 ..	61 3/4
Exxon	51 1 8	51 1/4
Ford	40 7/8	41 1 8
General Electric	48 1/4	48 3/8
General Foods	34 7/8	35 ...
General Motors	56 3/8	56 1/2
Goodyear	18 3/8	17 7/8
I.B.M.	303 3/4	318 1/2
I.T.T.	28 3/8	28 3 4
Kennecott	22 7/8	23 1/4
Mobil Oil	72 3 8	72 1 2
Pfizer	31 1/2	31 7/8
Schlumberger	95 3/8	95 3 4
Texaco	24 1/4	24 1 4
U.A.L. Inc.	27 3/4	27 1/2
Union Carbide	36 1/4	36 3 8
U.S. Steel	24 7 8	25 ...
Westinghouse	18 1/4	18 1/2
Xerox	58 5/8	58 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	31 janv.	1er fév.
Valeurs françaises	102,6	101,8
Valeurs étrangères	107,8	108,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88	87

BOURSE DE PARIS - 1er FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	.. ..	1 819	BAN (Sté) Centr.	653	654	Laffitte-Bail	173 50	173 50	Immoinvest	106	... ..
5 %	50 ..	0 814	S.P.E.G.	189 ..	180 ..	Locabail Immob.	315 50	319 ..	Cie Lyon. Imm.	117 90	118 ..
5 % 1920-1960	[illegible]	0 814	Protectrice A.I.R.	248 50	250 ..	Loca-Expansion	132 50	...	UFIMEG	100 ..	99
				566	565	Locafinancière	180 ..	180 20	U.S.I.M.O.	128 50	126 50
						(l'y) Lyon. Dép. Cr.	135 ..	135 ..	Union Habit.	189	188 10
									Un. Imm. France	169 50	161

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1979 a été tiré à 579 918 exemplaires.

EN VISITE A CAYENNE

Il faut renoncer à voir des groupes gigantesques s'installer en Guyane, déclare M. Paul Dijoud

Cayenne (*Reuter, A.F.P.*). — En déclarant qu'il fallait sortir du domaine des rêves et des illusions et renoncer à voir « *des groupes fantomatiques et gigantesques* » s'installer en Guyane, pour, noamment, créer des usines de pâte à papier, M. Dijoud, *secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer*, a causé une certaine déception. Sa deuxième visite officielle dans le département, du 30 janvier au 1er février, avait été précédée d'un voyage privé de cinq jours parmi les populations tribales. La première partie de la visite était consacrée à une actualisation du plan de développement lancé en août 1975 par son prédécesseur au secrétariat d'Etat, M. Stirn.

Les réunions de travail se sont déroulées en l'absence de l'opposition *et de quinze des vingt maires du* département. Le secrétaire d'Etat a voulu, selon ses propres termes, employer le langage de la franchise. « *Vous n'êtes pas des enfants auxquels on raconte des blagues, des sornettes* », avait-il affirmé mardi 30 janvier. « *Si la France n'est pas capable de développer la Guyane, elle doit le dire aux Guyanais.* »

Evoquant la nécessité d'élaborer des « *projets réalistes* », le secrétaire d'Etat a indiqué que « *la Guyane peut fournir du bois et, un jour, du riz aux Antilles et que, un jour, la population en surnombre des Antilles pourrait peupler la Guyane trop vide.* »

[Deux études avaient été menées en 1977 la demande du gouvernement — M. Chirac était alors premier ministre — par deux groupes internationaux. La première, par la société américaine Parsons et Whitmore, visait à la création d'une usine de pâte à papier ; la seconde, entreprise par le groupe International Paper et la société française La Cellulose du Pin, prévoyait notamment la production de bois déroulé, de bois de sciage et de pâte à papier. Les investissements étaient évalués entre 6 milliards et 7 milliards de francs.]

Les conséquences de la crise iranienne

Les Américains commencent à s'inquiéter des difficultés d'approvisionnement pétrolier

M. Schlesinger, secrétaire américain à l'énergie, a, pour la première fois depuis l'arrêt total, le 26 décembre, des exportations pétrolières d'Iran, manifesté quelque inquiétude. Il a précisé le 1er février qu'un programme de conservation pourrait être décidé par l'administration si les exportations ne reprenaient pas avant le 1er avril. Plusieurs mesures sont à l'étude au département de l'énergie, notamment la limitation des livraisons aux détaillants ou la fermeture des stations-service à certaines heures.

Déjà, il y a quelques jours, l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) avait affirmé que l'interruption prolongée des exportations iraniennes de pétrole brut au-delà de mars pourrait créer de sérieux problèmes aux pays industrialisés.

Si, jusqu'à présent, les derniers tankers partis d'Abadan avant le 26 décembre ne sont pas encore arrivés dans les pays consommateurs, les effets de la crise iranienne — et d'un hiver très rigoureux en Europe — se font sentir. Après B.P., la Shell et la C.F.P., deux compagnies américaines — Exxon et Standard Oil of California — ont annoncé des réductions de livraisons à leurs clients.

Le blocage par les Saoudiens de leur production à 9,5 millions de barils par jour — et l'augmentation de 5 % du prix sur la production supplémentaire d'un million de barils par jour, par rapport à leur ancien plafond de 8,5 millions de barils par jour — ne laisse pas d'inquiéter les compagnies. Et l'on commence à dire que le déstockage actuel — phénomène courant l'hiver, mais qui serait amplifié cette année de près de 2 millions de barils par jour — ne pourra laisser longtemps les gouvernants indifférents.

Autre sujet d'inquiétude pour les compagnies — et surtout pour British Petroleum et Shell — il semble acquis que des changements vont intervenir dans la politique pétrolière iranienne. Le statut du consortium des quatorze compagnies qui opèrent en Iran sous un régime institué en mai 1973 pourrait en être affecté. Depuis plus de trois ans, des négociations sont entreprises pour réviser cet accord entre le consortium et la National Iranian Oil Company (NIOC). Il n'est pas exclu qu'intervienne une décision unilatérale du gouvernement iranien : ne seraient maintenus en place que les cadres occidentaux indispensables. British Petroleum, qui détient 40 % des parts du consortium, Shell (14 %), la Gulf (7 %), la Compagnie française des pétroles (6 %), seraient plus fortement touchées qu'Exxon (7 %), Mobil (7 %), Texaco (7 %) et Standard Oil of California (7 %), qui sont aussi opérateurs en Arabie Saoudite.

La préparation des élections européennes

M. CHIRAC CONSULTE LES ÉLUS DU R.P.R.

Afin de « protéger » le titre de la liste qu'il conduira pour les élections européennes, M. Chirac a fait déclarer à la préfecture de police une association « Pour la défense des intérêts de la France en Europe » (DIFE), dont le président est M. Caldaguès, sénateur de Paris, et le secrétaire général M. Toubon, secrétaire général adjoint au R.P.R.

M. Toubon a indiqué, au cours d'une conférence de presse, vendredi matin, que M. Chirac, qui avait déjà reçu trente-quatre parlementaires, *députés et sénateurs*, poursuivrait ses audiences dans les prochains jours afin, comme il l'avait annoncé, de rencontrer tous les élus du R.P.R. A ses interlocuteurs, le maire de Paris demande de constituer dans leur circonscription des comités de soutien.

En Belgique

UNE DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR MET EN ÉMOI LES SOCIALISTES FRANCOPHONES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — « *Un chien policier risque de retarder la constitution du gouvernement.* » Il ne s'agit pas d'un message codé adressé à la résistance pendant la guerre, mais d'une crainte réelle des milieux politiques, après des incidents linguistiques dans la région des Fourons, où le chien d'un gendarme flamand a mordu il y a quelques jours un manifestant francophone.

Rattaché à la province flamande du Limbourg en 1963, les Fourons (six mille cinq cents habitants) réclament depuis quinze ans leur retour à Liège. Chaque fois que l'on négocie un accord gouvernemental, la région fait une poussée de fièvre. Il y a quelques jours, des incidents ont éclaté, à l'issue desquels le ministre socialiste flamand de l'intérieur, M. Hendrik Boel, avait déclaré, après enquête, que le chien avait voulu protéger son maître, un gendarme flamand, et qu'il avait donc en quelque sorte « *mordu en état de légitime défense* ».

Aussitôt après cette déclaration, son chef de cabinet et six attachés, tous francophones, ont démissionné — sur ordre, dit-on, du président du parti socialiste francophone, M. André Cools. Les relations entre socialistes wallons et flamands, qui ont mis fin à leur organisation commune à la veille des élections, se dégradent donc davantage.

Il semble cependant exclu que cet incident ait des répercussions directes sur les négociations de M. Martens. Sept semaines après le scrutin, le « formateur » ne progresse guère et le jeudi 1er février un échec paraissait possible.

PIERRE DE VOS.

Succédant à M. Marcel Fournier

M. PIERRE JANROT EST NOMMÉ P.-D.G. DU HOLDING FRANPRESSE (« L'AURORE » - « PARIS - TURF »)

M. Pierre Janrot a été nommé président-directeur général de la société Franpresse, société holding qui a racheté le groupe de presse *l'Aurore* à M. Marcel Boussac, en juillet 1978.

Il succède à M. Marcel Fournier — P.-D.G. des magasins *Carrefour* — qui avait démissionné de la présidence de Franpresse le 23 novembre 1978. Cependant, M. Pierre Janrot n'en conserve pas moins la responsabilité de la société des éditions France libre, propriétaire et éditrice du quotidien *l'Aurore* et de *Paris-Turf* et reste par conséquent directeur des deux quotidiens.

[Cette nomination semble mettre fin, au moins dans l'immédiat, à la rumeur selon laquelle M. François Gadot-Clet, ancien président-directeur général de Manufrance, serait pressenti pour prendre d'importantes responsabilités dans le groupe de la rue Richelieu.]

HACHETTE NÉGOCIE LE RACHAT DES PARTS D'EUROPE 1 DANS « LE JOURNAL DU DIMANCHE »

Le groupe Hachette, qui contrôle à travers la Sogide, 48 % des actions du « Journal du dimanche », est en train de négocier le rachat des parts (également 48 %) détenues par Société no 1 (filiale d'Europe 1) pour l'exploitation de ce titre. Les 4 % restants sont la propriété de la société éditrice du « Point ».

Rappelons que M. Jean-Pierre Farkas, ancien rédacteur en chef d'« Elle », a pris en décembre dernier la direction du « Journal du dimanche ». Les divergences surgies entre Hachette et Société no 1 à propos des réformes envisagées pour relancer le journal du septième jour ne compromettraient pas, selon nos informations, la collaboration des deux groupes engagée dans d'autres entreprises de presse.

Après des fugues répétées

Une adolescente de quatorze ans a passé plusieurs jours en prison

De notre correspondant

Marseille. — L'incarcération pendant plusieurs jours, à la prison des Baumettes, d'une adolescente de quatorze ans, coupable de fugues répétées, provoque une certaine émotion dans les milieux judiciaires des Bouches-du-Rhône.

Monique, quatorze ans, est une fugueuse confirmée. Depuis des années en butte à un grave conflit familial, elle a été, à diverses reprises, placée dans des centres spécialisés ou chez des particuliers d'où elle s'est régulièrement échappée. Sa dernière fugue l'avait conduite de Chambéry à Marseille où, démunie, elle commit quelques larcins avant de faire connaissance avec la brigade des mineurs.

M. René Charbonnier, premier juge des enfants au tribunal de grande instance de Marseille, à qui elle fut présentée, décidait, en attendant de trouver une solution, de faire incarcérer l'adolescente à la prison des Baumettes. Décision sévère et d'autant plus surprenante si l'on sait que Monique ne fut pas placée dans le quartier des mineurs, mais à la prison des femmes — quartier de haute délinquance — où elle passa plusieurs jours (certains disent quinze). Elle y partagea une cellule avec la gérante d'un établissement de nuit où a eu lieu récemment un règlement de comptes particulièrement sanglant.

Cette affaire provoque une grande émotion dans les milieux judiciaires marseillais, car elle souligne l'insuffisance des moyens dont disposent les juges pour assurer la protection des mineurs. Le manque d'établissements et de personnels spécialisés, l'urgence pour le magistrat de prendre une décision n'expliquent pas tout, et la prison semble particulièrement contre-indiquée pour une adolescente déjà *fortement* déséquilibrée.

Le Syndicat des personnels de l'éducation surveillée, affilié à la Fédération de l'éducation nationale, a dénoncé « *la carence incroyable en services éducatifs auprès des tribunaux où magistrats et éducateurs surchargés de sollicitations, doivent trancher en quelques minutes du devenir d'une personne* ». Le syndicat refuse l'« *incarcération et la répression comme réponse aux problèmes des jeunes* ». — J. C.

A Strasbourg

Le ministre autrichien des affaires étrangères est victime d'une agression

De notre correspondant

Strasbourg. — Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, a été victime d'une agression dans la nuit du jeudi 1er au au vendredi 2 février, à Strasbourg, alors qu'il rentrait à son hôtel. Atteint de contusions multiples, il a été conduit aux hospices civils, qu'il a pu quitter dans la matinée de ce vendredi avant de regagner son pays.

M. Pahr avait présidé dans la soirée de jeudi une réception en l'honneur du candidat autrichien au secrétariat général du Conseil de l'Europe, M. Franz Karasek. Revenu à son hôtel, dans le centre de la ville, il avait renvoyé les deux inspecteurs de sa garde rapprochée. Il ressortait un peu plus tard pour une courte promenade le long des quais du canal des Faux-Remparts, tout proches, lorsqu'il fut attaqué, peu après minuit, non loin du théâtre et de l'hôtel de la préfecture, par deux individus, qui lui dérobèrent son portefeuille, ses papiers, sa montre en or, un stylo de valeur et d'autres objets précieux, le rouèrent de coups et le malmenèrent à coups de pied alors qu'il était à terre.

Malgré son état, le ministre autrichien put appeler des secours et fut transporté par ambulance aux hospices civils. M. Pahr a eu plusieurs dents cassées, le visage tuméfié, et de nombreuses contusions au thorax.

A son départ, ce vendredi matin, M. Jacques Charton, préfet du Bas-Rhin et préfet de la région Alsace, est venu le saluer et lui présenter les regrets du gouvernement français.

Cet incident a provoqué une vive émotion dans les milieux européens de Strasbourg, où M. Pahr avait participé, jeudi après-midi, aux débats de l'assemblée du Conseil de l'Europe. Venant après l'affaire Nielsen, le député danois malmené il y a quelques années lors d'une « bavure policière », il risque de ternir l'image de Strasbourg, au moment où la municipalité et les pouvoirs publics cherchent à assurer les chances de la ville dans la compétition qui l'oppose à Luxembourg et à Bruxelles pour abriter le siège définitif du prochain Parlement. — J.-C. H.

● *Les relations entre la France et les îles Salomon.* — Le gouvernement des îles Salomon et le gouvernement français ont décidé d'établir des relations diplomatiques qui seront portées au niveau le plus haut, aussitôt que possible, déclare un communiqué franco-salomonais, publié jeudi 1er février.

AU PROCÈS DE PAPEETE

Les travaux forcés à perpétuité sont requis contre quatre des sept inculpés

Les *travaux forcés à perpétuité* ont été requis contre quatre des auteurs présumés de l'attentat à la dynamite commis contre la poste centrale de Papeete (Polynésie française) et de l'assassinat de Pierre d'Anglejean-Châtillon, en août 1977.

Cette *réquisition concerne* Marcel et Jonas Tahutini, Roland Tefané et Tamira Viriamu. Une peine de quinze ans de travaux forcés a été demandée par le procureur de la République contre M. Charlie Ching, chef du parti indépendantiste Te Taata Tahiti Tiama, soupçonné d'être le maître d'œuvre de ces actes. Cinq et sept ans de réclusion ont été requis contre les deux autres inculpés.

Mercredi, au cours de sa déposition, M. Charlie Ching a reconnu avoir recommandé le dynamitage d'avions et de bateaux militaires. Il a reconnu également avoir contribué à la préparation des charges explosives. Il a souligné, cependant, qu'il ne voulait aucun attentat contre des objectifs civils et qu'il avait très *formellement* désapprouvé le dynamitage de la poste ainsi que le meurtre de Pierre *d'Anglejean-Châtillon. Il a admis que* des prises d'otages, tels que le haut commissaire de la République et l'amiral commandant le centre d'expérimentation du Pacifique, avaient été envisagées.

Au nom de la défense, Me Sarda a fait savoir qu'il s'associerait à toute procédure que pourrait engager le garde des Sceaux, pour saisir de cette affaire la Cour de sûreté de l'Etat.

De son côté, M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement, a expliqué, en répondant aux questions de la défense, dans quelles circonstances le *meurtrier* présumé de M. Pierre d'Anglejean-Châtillon, Marcel Tahutini, avait été amené dans son bureau par un détective privé qu'il avait chargé d'enquêter. Ayant recueilli l'aveu du crime, M. Sanford a aussitôt alerté le haut-commissaire et le procureur de la République. Interrogé sur son action politique, M. Sanford a souligné qu'il a effectivement soutenu la thèse de l'autonomie interne, que « *le statut d'autonomie de la Polynésie française a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée territoriale et le Parlement*, *et que l'accession à l'indépendance ne peut dépendre que de la seule volonté du peuple* ».